

GUERRES CIVILES

DE

L'AMÉRIQUE CENTRALE.

L'incohérence des assertions des différents organes de la presse belge, concernant les guerres civiles de l'Amérique centrale, m'oblige à consigner ici quelques détails extraits de plusieurs publications officielles; je dirai les événements en peu de mots.

Il y a eu trois époques de guerre civile dans l'Amérique centrale depuis sa séparation d'avec l'Espagne.

La première époque prend naissance à la réunion de l'État de Guatemala avec le Mexique au commencement de 1822. Elle se termine vers le milieu de 1823; sa durée est de dix-huit mois environ.

La seconde époque commence après l'établissement de la république fédérale en 1824, elle finit en 1826.

La troisième époque date des efforts faits par quelques États, pour amener la dissolution de la fédération, c'est-à-dire vers la fin de 1837, jusqu'en 1839. C'est ce qu'on appelle dans le pays la guerre de Morassan et de Carrera.

Depuis mars 1839, le pays est en repos, et tout semble présager que ce repos se prolongera indéfiniment, parce que la cause primitive des dissensions politiques n'existe plus.

L'ancienne capitainerie générale de Guatemala, formée depuis trois siècles, se composait de provinces qui, originellement, avaient été des États indépendants, habités par des peuples différents de mœurs, de caractère et de langage. Ils furent réunis sous la domination, ou plutôt comprimés sous le joug espagnol. Il y avait unité, mais l'unité d'asservissement.

Quand vint à surgir la première pensée d'indépendance au commencement du siècle présent, on vit poindre en même temps le premier germe des dissensions qui ont depuis déchiré le pays.

Ce n'était pas comme Centro-Américains voulant se soustraire au joug espagnol, que le désir de liberté se fit jour; mais comme habitants du Honduras, de San-Salvador, de Costa-Rica, de Guatemala ou de Chiapa. L'ancien sentiment national, propre à chacun de ces peuples, se réveilla chez eux. S'ils unirent leurs efforts alors, c'est qu'il fallait combattre et chasser l'ennemi commun : une fois cette tâche accomplie, les ferments de discorde éclatèrent. Ainsi, quoiqu'il y eût unanimité de desirs et de vœux pour l'indépendance, il n'y

avait pas uniformité, fusion d'intérêts; et c'est là la cause fécondante de toutes les guerres intestines de ce pays.

Mon intention n'est pas de faire l'histoire de ces guerres, mais d'en indiquer seulement le caractère, afin de mettre le public en état de juger, d'après leur principe originel, s'il y a, ou non, possibilité de les voir se renouveler. Il suffira pour cela d'en esquisser rapidement les principaux événements.

Première époque. — Guerre occasionnée par la réunion au Mexique.

Il y a presque toujours, dans les révolutions du genre de celle des colonies espagnoles, deux puissances motrices, dont les efforts se réunissent un moment, tout en tendant à des buts séparés.

La première, c'est l'ambition de quelques hommes qui veulent se créer des positions personnelles.

La seconde, c'est l'intérêt et le désir de la masse du peuple, stimulés par les événements.

La force des choses produit le plus souvent cet effet, que la première de ces puissances dirige la seconde, dont le but est alors plus ou moins manqué, ce qui fait naître une cause permanente d'opposition.

Quand les Espagnols furent chassés du continent américain, il fallut songer à réédifier après avoir démolir. Alors s'éleva la question de la réunion au Mexique. C'est ici que l'ambition personnelle d'un petit nombre d'hommes dans les différents États, et principalement à Guatemala, amena un résultat contraire au vœu du plus grand nombre.

Cette réunion, obtenue par surprise, consommée malgré l'opposition de quelques provinces, fit éclater cette première guerre civile qui, sans avoir eu un foyer unique, sans avoir acquis à aucune époque un développement bien sérieux, s'est cependant prolongée, par l'effet même du principe originel dont j'ai parlé, jusqu'après la durée éphémère de l'empire d'Iturbide. Étouffée aujourd'hui sur un point, elle renaissait le lendemain sur un autre. Les différentes phases de cette guerre n'ont jamais eu de liaison, parce qu'elles prenaient leur source dans des intérêts divers de plusieurs provinces, tendant à une dislocation. Semblables à ces incendies mal éteints, auxquels tout aliment n'a pas été enlevé, on voyait de loin en loin, au moindre souffle des intérêts provinciaux froissés, l'incendie reparaitre, grandir, pour s'apaiser de nouveau, et se rallumer ensuite plus tard sur un autre point.

Le peu de gravité des faits particuliers de ces guerres a contribué à les prolonger. On croyait trop généralement que le conflit cesserait de lui-même faute de moyens matériels pour l'entretenir : on ne jugeait pas nécessaire de faire de grands efforts pour en amener la fin.

Si le gouvernement central avait eu plus de force, si l'organisation militaire

avait été mieux entendue, et l'armée mieux dirigée, peut-être serait-on parvenu à étouffer les germes mêmes de ces dissensions et à consolider l'union entre toutes les provinces : mais ces moyens ayant manqué au pouvoir supérieur, la dissolution de la fédération a dû être la suite inévitable d'un gouvernement trop faible.

San-Salvador est la première ville où l'opposition devint flagrante. Les partisans de l'indépendance s'armèrent : on nomma un chef de troupes qui fut en même temps chef d'un gouvernement séparé.

Le chef de l'État de Guatemala, don Gavino Gainza, voulant étouffer cette insurrection à sa naissance, donna ordre au colonel Abos Padilla de marcher contre San-Salvador avec la garnison de Sonsonate; une rencontre entre les troupes des deux partis eut lieu à la *hacienda d'Espinal*, non loin de Santa-Anna, où Padilla fut mis en déroute.

Ce combat, le premier où le sang centro-américain fut versé par les Centro-Américains eux-mêmes, est peu important, mais il entraîna une série d'événements dont le pays eut longtemps à souffrir.

«Este combate (dit Marure, dans son *Histoire des révolutions*) fue el primer que se dio entre tropas de Guatemala y San-Salvador : insignificante y de «ningun importancia por si mismo, pero muy remarcable en nostra historia, «porque en el campo del Espinal quedo sembrada la semilla de la guerra civil.»

Une nouvelle colonne de troupes de Guatemala, commandée par le colonel Arzu, attaqua San-Salvador le 3 juin 1822; elle fut également mise dans une déroute complète. Cependant cette affaire n'occasionna pas une grande perte, malgré la durée de l'attaque et l'opiniâtreté de la défense, ainsi qu'on le voit par les annales du temps.

Despues de nueve horas de un ataque muy bien sostenido, y en que la pérdida por una y otra parte fue de muy poca consideracion, Arzu tuvo que emprender su retirada, etc.

Après la défaite d'Arzu, l'empereur Iturbide envoya le général Filisola avec une division mexicaine pour apaiser tous les troubles : plusieurs escarmouches s'ensuivirent ; la principale est celle du 14 janvier 1823, *en que salio gravemente herido el coronel mejicano Miranda, y perecieron de veinte a treinta salvadoreños.*

Enfin, le 7 février, Filisola livra combat aux habitants de San-Salvador sous les murs de leur ville, où il entra deux jours après. Une capitulation complète la soumission des insurgés le 21 du même mois.

Ce premier acte de la guerre a duré un an ; il ne fut pas le seul occasionné par le décret de réunion au Mexique.

Vers le même temps, des contestations s'élevèrent dans l'état de Nicaragua entre les villes de Léon et de Grenade, par suite de la nouvelle division du territoire, qui mettait les intérêts de ces deux villes en opposition.

Des bandes de partisans, de 1,000 hommes environ chacune, se mirent en

campagne : après une lutte insignifiante, les Léoniens, repoussés par les Grenadiens, se retirèrent. Cet événement se passa le 13 février 1823, et n'eut pas d'autres suites.

Une autre scène de ce genre se passait vers le milieu de 1823 dans l'état de Costa-Rica, sous les mêmes influences d'opposition, et toujours dans le but d'une séparation d'intérêts entre les provinces.

San-Jose, capitale de l'Etat, tenait pour l'indépendance absolue, *Cartago* pour l'empereur. Le 5 avril, il y eut entre les habitants de ces villes un combat assez sérieux dans la plaine des Lagunes; les indépendants furent vainqueurs.

Ces événements auraient pu devenir plus graves, mais l'union avec le Mexique ayant été rompue, la guerre civile qu'elle avait enfantée cessa partout.

Deuxième époque.

Les États de l'Amérique centrale, constitués en république, ne parvinrent pas cependant à jouir immédiatement d'un repos complet. Les raisons qui avaient porté plusieurs provinces à repousser la domination mexicaine cessaient à la vérité: avec la séparation, elles ne devaient plus exercer d'influence; mais les sentiments de nationalité, particuliers à chaque État de la fédération, avaient poussé de nouveaux germes depuis leur affranchissement de l'Espagne. Ce que chacun désirait avant tout, c'était de redevenir soi-même.

Il résulta de ces dispositions un mécontentement sourd dans plusieurs provinces, qui devait un peu plus tôt ou un peu plus tard se manifester d'une manière éclatante.

Ce mécontentement fut mis à profit par les partisans de l'Espagne, en petit nombre à la vérité, mais existant dans quelques localités, où ils cherchaient à se faire des adhérents.

Ainsi, par exemple, pendant que le congrès fédéral s'occupait de poser les bases de la constitution, une sédition militaire éclata à Guatemala le 14 septembre 1825, deuxième anniversaire de la déclaration d'indépendance: elle était dirigée par le général Ariza, au nom de la couronne d'Espagne.

Un pareil attentat excita une indignation générale: chacun oublia ses motifs, fondés ou non, de mécontentement particulier, et de toutes parts on se disposait à voler au secours de la capitale, lorsqu'on apprit que la sédition avait été étouffée sans grande effusion de sang, et les fauteurs du désordre punis.

En 1826, un réfugié colombien, le colonel Zamora, tenta, à son tour, d'opérer un soulèvement ayant le même but, dans l'État de Costa-Rica; il fut arrêté et immédiatement fusillé.

A ces deux faits, d'un caractère à part, il faut ajouter le renouvellement des troubles de Léon et de Grenade, où des partis organisés militairement, les uns en faveur d'une séparation des États, les autres en faveur de la fédération, ame-

nèrent quelques conflits de peu d'importance. Le général Arzu, à la tête de 500 hommes du Salvador, pacifia enfin cette province, quelques mois après le commencement des dissensions dont elle avait été le théâtre.

Comme dernier fait de cette période, nous devons mentionner les débats entre le président de la république et le chef de l'État de Guatemala.

Ces débats prouvent, par les causes qui les ont produits et les circonstances qui les ont accompagnés, que le gouvernement central était plutôt considéré comme un obstacle au bien du pays que comme une source d'avantages. Ils durèrent près d'un an, et, de même que toutes les contestations de ce genre, occasionèrent des conflits sanglants. Deux combats, entre les troupes fédérales et les troupes de l'État de Guatemala, furent livrés dans le courant de 1826.

Dans l'un, les troupes de Guatemala, sous les ordres de Pierson, lieutenant-colonel français, défirent leurs adversaires à Salcaza, près de Quesaltenango, avec une perte de 40 hommes tant tués que blessés (*con perdida de mas de cuarenta hombres entre heridos y muertos*).

Dans l'autre, Pierson fut surpris par une embuscade dans une marche forcée sur Malacatan; sa troupe ayant été entièrement dispersée, il dut lui-même prendre la fuite, ce qui mit fin au conflit. Dans cette affaire il y eut 12 morts et 5 blessés.

Doce muertos y cinco heridos quedaron en el sitio del ataque sin que el vencedor hubiera tenido la mas pequena perdida.

Toutes les séditions étant apaisées, et le pouvoir du président de la république raffermi, on célébra, le 15 novembre, à Guatemala, dans une fête publique, le triomphe de la fédération.

Troisième époque. — Dissolution de la fédération.

Dix années s'écoulèrent, sinon dans une paix profonde, au moins sans troubles et sans guerre civile. Il semblait que tous les partis s'étaient entendus pour laisser au temps et à l'expérience le soin de justifier ou condamner leurs principes respectifs. L'union des États étant consommée, on voulait en attendre quelques résultats, avant de juger son bien ou son mal. C'était un essai qui devait décider définitivement la question.

Dans cet intervalle, beaucoup de fautes furent commises par le gouvernement central. Les mesures d'intérêt général, celles dont le résultat ne pouvait être immédiatement et directement apprécié par aucun État en particulier, bien qu'elles exigeassent le concours des sacrifices de tous, venaient à tout instant renouveler le mécontentement mal éteint des provinces; et le gouvernement fédéral, au lieu de ménager les susceptibilités, ne faisait que les blesser de plus en plus. Chaque acte de cette espèce était pour ainsi dire enregistré, et leur accumulation devait un jour ou l'autre faire explosion.

L'expérience gouvernementale se faisait, et tous les jours on acquérait la

conviction qu'elle devait conduire à une nouvelle révolution. Si l'Amérique centrale avait été plus avancée dans la pratique des mouvements et variations politiques, elle aurait pu opérer les réformes dont la nécessité se démontrait à chaque instant, sans bouleversement et sans effusion de sang. Mais avec les éléments qui composent sa population, cela était impossible. Le moment n'est pas venu où un accord parfait puisse diriger les affaires, où une fédération soit praticable.

Cependant le gouvernement fédéral, sans cesse en conflit avec les gouvernements particuliers de chaque État, devenait un obstacle à l'harmonie. S'il avait continué à exister quelques années de plus, il aurait eu pour résultat de mettre les armes à la main à tout le monde. Il fallait donc qu'il succombât devant la force des circonstances et l'intérêt du plus grand nombre. Cela n'a pu avoir lieu malheureusement qu'après une lutte plus ou moins vive et prolongée.

Dès 1827, le président de la république, rencontrant de plus en plus des entraves à l'exécution de telle ou telle mesure souvent impolitique, dont les gouvernements particuliers de chaque État ne comprenaient pas l'utilité, résolut de les convaincre par la force, et dirigea des troupes tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Il n'y avait pas de combats, mais de l'oppression et quelques résistances partielles, considérées comme rébellion à l'autorité.

Les gouvernements particuliers, à leur tour, se mirent en mesure d'opposer la force à la force, et Guatemala donna l'exemple.

Raphael Carrera, jeune officier plein d'ardeur et de patriotisme, qui s'était distingué dans quelques-unes de ces résistances partielles, fut mis à la tête des troupes de l'état de Guatemala; la guerre avec Morassan, président de la république fédérale, devint son affaire personnelle : de là, la dénomination de *guerre de Morassan et de Carrera*.

Les chambres de plusieurs États se réunirent et déclarèrent la nécessité de dissoudre la fédération; la résistance dès ce moment devint légale. L'influence de quelques hommes ralentit cependant l'élan, et retarda l'événement qui devait arriver; ce n'était plus qu'une question de temps. Mais dans l'intervalle, les partis armés s'étaient de nouveau mis en campagne; le sang recommença à couler.

Carrera et Morassan, tour à tour vainqueurs et vaincus, tinrent la solution en suspens pendant plus d'une année.

Il y eut un combat assez sérieux à l'*Antigua*, un autre à *Amatiltan*; de chaque côté les pertes s'élevèrent de 15 à 20 hommes tant tués que blessés.

Enfin une dernière affaire, celle du 19 mars 1839, décida tout. Morassan, vaincu, se retira en pays étranger, et la dissolution de la fédération, déjà prononcée par un congrès réuni à cet effet, fut consommée.

Dans ce dernier combat, le plus sanglant de toutes les guerres, Carrera commandait une armée d'environ 1500 hommes, et Morassan au plus 800 hommes. L'affaire dura deux heures, sous les murs mêmes de Guatemala.

Soixante hommes restèrent sur le champ de bataille, et les troupes de Carrera entrèrent dans la capitale.

Voilà quelles furent les guerres civiles de l'Amérique centrale.

Opinion sur ces guerres.

Si l'on additionne les années pendant lesquelles les dissensions politiques de l'Amérique centrale ont mis, de temps à autre, les armes à la main aux partisans des différents systèmes de gouvernement, on trouve une durée totale de six années, dont quatre depuis 1822 jusqu'à la fin de 1826, et deux de 1837 à 1839. Mais si l'on suit avec un peu d'attention la marche des événements militaires, on est surpris de la courte durée de chacun d'eux et du peu d'importance de forces employées de part et d'autre.

L'armée la plus considérable qui ait tenu la campagne dans cet intervalle est celle du général Filisola. Quand elle est entrée à Guatemala le 12 juin 1822, elle se composait d'un peu plus de 600 hommes. Ce nombre fut porté à 2,000 hommes pendant les opérations contre San-Salvador, par l'adjonction des troupes de Sonsonate et d'autres détachements. Les forces de San-Salvador n'ont jamais dépassé 1200 hommes.

Dans la guerre du Nicaragua, les partis qui ont tenu la campagne pendant quelque temps s'élevaient en maximum à 1,000 hommes.

Ariza, Arzu et Pierson n'ont jamais commandé de détachements de plus de 800 hommes chacun.

Les armées sous les ordres de Morassan et Carrera sont également restées toujours au-dessous de 1500 hommes.

Ces bandes, mal équipées, mal armées, manquant souvent de munitions, ne pouvaient se faire grand mal : aussi les affaires les plus sanglantes n'ont-elles pas eu un résultat qui dépassât 60 hommes tant tués que blessés.

Aujourd'hui encore, si l'État de Guatemala était obligé de mettre de grandes forces sur pied, il ne pourrait pas porter son armée à plus de 2,500 à 3,000 hommes, parce que la république ne possède que 3,000 fusils, dont un tiers seulement peut être considéré comme en état de servir.

Dans aucune des rencontres en campagne il n'y a eu d'artillerie employée, le peu de pièces qui existent dans le pays n'étant pas mobiles. Ce n'est que dans les défenses de villes telles que San-Salvador ou Grenade qu'on a pu se servir d'artillerie. On cite, comme une chose remarquable dans l'attaque de San-Salvador par Arzu, l'effet d'une *couleuvrine* placée dans la rue principale, et qui arrêta pendant plusieurs heures les efforts des assaillants.

Considérant les guerres de l'Amérique centrale dans leurs résultats immédiats, on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'exagération avec laquelle on a calculé les désastres qu'elles ont pu occasionner. Il n'a peut-être pas péri 500 hommes dans les différentes rencontres qui ont eu lieu, et cependant

beaucoup de personnes se figurent qu'elles ont dû être une cause de dépopulation, parce qu'elles jugent ces événements avec des préjugés européens, et qu'aux mots *armées*, *batailles*, *siège*, se rattachent des idées fort loin de la réalité.

Considérant les mêmes guerres sous le rapport des causes qui les ont produites, on peut dire avec quelque probabilité qu'elles ne se renouvelleront plus. Les États, aujourd'hui, restent entièrement indépendants les uns des autres : ils n'ont pas de motifs de rivalité. Si jamais il vient à naître entre eux un intérêt commun, loin que cela puisse nuire à la bonne harmonie, ce sera, il faut l'espérer, le moyen le plus propre à amener une fusion pour le moment inutile et impossible.

DE LA DERNIÈRE EXPÉDITION DE MORASSAN.

Avant d'en finir sur cet objet, nous avons quelques mots à dire sur la dernière expédition de Morassan, et, comme ici nous sommes en désaccord avec une assertion de M. T'Kint à laquelle on paraît avoir attribué un sens qu'elle n'a pas, nous éclaircirons la question par l'exposé des faits.

Lorsque les cinq républiques de l'Amérique centrale se décidèrent, en 1839, à rompre leur pacte d'union, le général Morassan, président de la fédération, essaya de s'opposer au décret de dissolution. Il se croyait sûr de l'appui et du concours de l'armée, dont il était le chef, mais il se trompa; ses partisans, en trop petit nombre, ne purent le soutenir, et il fut exilé.

Absent depuis trois ans, le général Morassan a reparu sur le territoire de l'Amérique centrale : il a débarqué près de Léon, État de Nicaragua, dans les derniers jours de janvier 1842. N'ayant trouvé dans cette province aucune sympathie pour sa cause, il s'est retiré après huit ou dix jours de vaines tentatives. Le 17 février suivant, il a débarqué au port de l'*Union*, État de San-Salvador, accompagné de 60 officiers colombiens et péruviens, parmi lesquels se trouvait le colonel *Saget*, ancien militaire français.

Deux jours après son débarquement, le général Morassan se porta sur *Sonsonate*, à 60 lieues de Guatemala et à 3 lieues du port où il avait donné rendez-vous à quelques personnes avec lesquelles il devait s'entendre pour organiser l'insurrection. Là, des débats s'élevèrent sur la question des officiers étrangers formant l'entourage de Morassan, et dont la présence portait l'ombrage aux nationaux; on s'aigrit de part et d'autre, et on se sépara sans résultat. Morassan s'étant convaincu, après quelques jours passés sur la côte, que son parti n'avait pas d'influence, s'embarqua au port d'Acajutla vers le milieu de mars. Ainsi finit cette tentative mal combinée, et qui, selon toute apparence, n'avait dans aucun cas des chances suffisantes de réussite. Morassan manqua

de tact en blessant la susceptibilité des Salvadoriens ; il devait connaître leur esprit national et n'aurait pas dû recourir à des officiers étrangers pour commander les bandes qu'il espérait pouvoir réunir.

Cependant l'alarme s'était répandue dans Guatemala dès le commencement de février, et le gouvernement, craignant que, de l'État de Salvador, dans le cas d'un succès quelconque, Morassan ne songeât à passer la frontière pour envahir le territoire de la république, s'empressa de prendre des mesures vigoureuses pour le repousser. Un décret de l'assemblée législative autorisa le général Carrera à faire une levée extraordinaire de 1200 hommes, pour porter l'armée à 2,000 hommes ; une somme de 40,000 piastres fut mise à la disposition du général pour la solde de ses troupes.

Ces préparatifs se firent du 15 février au 8 mars, jour où le général Carrera partit de la capitale, à la tête d'une colonne de 1500 hommes, pour se rendre à *Santa-Anna*, à deux journées de marche de San-Salvador. On croyait alors que Morassan s'était porté sur cette ville, et l'intention du général Carrera était de défendre le territoire sur les bords du *Rio de la Paz*, qui en forme la limite. En arrivant à Santa-Anna, il apprit le embarquement de Morassan et se décida immédiatement à revenir à Guatemala.

Les nouvelles levées furent licenciées le 20 avril, et l'armée réduite au minimum de 800 hommes environ.

Nous avons été témoins de ces divers événements, et nous avons pu juger l'effet qu'ils produisaient sur l'esprit public.

Le général Morassan a des partisans dans Guatemala, mais ils appartiennent presque tous à cette classe de la société qui ne prend aucune part active dans les révolutions populaires ; il eût donc fallu, pour qu'il trouvât de l'appui dans la capitale, qu'une partie des troupes pût être gagnée par l'influence de ces hommes, et rien n'était moins possible qu'une semblable défection. La majeure partie de la population restait indifférente au mouvement et semblait en attendre l'issue pour se ranger du parti du plus fort.

Les affaires commerciales n'ont pas été interrompues un seul instant dans cet intervalle de deux mois environ ; et, hors la ville de Guatemala, où arrivaient chaque jour les nouvelles les plus contradictoires de Sansonate et de San-Salvador, on ne s'est guère occupé dans le pays de la présence de Morassan sur le territoire de l'Amérique centrale.

Quant aux affaires administratives, elles ne se sont ressenties en aucune manière des événements actuels ni de l'éventualité d'une guerre ; c'est pendant que Carrera marchait sur Santa-Anna avec sa troupe, que la commission, chargée de régler les conditions du contrat d'acquisition de Santo-Thomas, s'occupait avec nous de l'examen du projet. C'est aussi dans le même temps que le nouveau consul de France, M. Huet, se rendit à San-Salvador pour reprendre le service des mains de son prédécesseur et faire transporter ses archives à Guatemala.

Enfin, si de temps à autre, dans les conversations intimes, on ne s'était pas entretenu de Morassan et de ses marches et contremarches supposées, personne ne se serait douté de l'imminence de certains événements possibles.

Tels sont les faits qu'on voudrait faire passer pour une guerre civile ou nationale, peu importe le nom; telle est cette révolution où les adversaires n'ont pas été en présence, et où pas un seul coup de fusil n'a été tiré.

Ces événements ne se lient en rien au changement survenu dans la présidence de la république de Guatemala du 12 au 15 mai dernier, qui n'a été, comme nous l'avons dit, qu'une démission et une réélection.

La république de Guatemala, ainsi que toutes celles de l'Union, a toujours eu son gouvernement en propre. La dissolution de cette Union, arrivée en 1839, a laissé chacun de ces gouvernements intacts, seulement le district fédéral a été supprimé.

Le colonel R. DE PRYDT.

CARRERA ET MORASSAN.

La publication des différents rapports de la commission d'exploration de l'Amérique centrale vient de soulever, dans plusieurs journaux, des discussions assez vives sur les projets de la Compagnie belge de colonisation. Toutes les grandes questions d'industrie, de commerce, d'agriculture, de topographie qu'elle renferme, sont devenues autant de thèses à controverse sur lesquelles chacun s'exerce, affirme ou nie, suivant les doctrines qui lui sont familières.

Cette préoccupation d'intérêts purement matériels, et dont nous ne voulons pas contester l'importance, a laissé derrière elle un point qui devait marcher de pair. On a parlé de la situation commerciale de la colonie future, et l'on s'est tu sur les conditions morales dans lesquelles elle se trouverait placée; on a posé le chiffre des projets et des pertes, compté les surons de cochenille ou d'indigo qu'elle pourrait fournir, précisé la nature et le nombre des marchandises qu'elle absorberait, et l'on ne s'est guère soucié de savoir quelles seraient les garanties réelles assurées aux habitudes particulières que nos colons porteraient avec eux et aux croyances religieuses qui leur sont chères. C'est là cependant un côté de la question qu'il importe d'éclairer, et d'où le sort de la colonie dépend tout autant que des combinaisons mercantiles auxquelles on s'attache; car celles-ci seraient évidemment bornées dans leur essor, le jour où le calme et l'ordre, qui leur sont nécessaires, cesseraient de les protéger et d'être placées avec elles sous les garanties politiques et religieuses que nos populations aiment à retrouver autour d'elles. Quelle est donc, sous ce double rapport, la situation du gouvernement de Guatemala? Ses lois, ses traditions et les hommes qui les composent, constituent-ils un ordre de choses sous lequel la propriété et la famille

puissent être sûrement placées ? La réponse à ces questions se trouve dans l'appréciation d'un seul homme, du chef actuel du gouvernement guatémalien, du général Carrera, qui, résumant en lui toute la puissance du pays, est appelé à donner à ses destinées le caractère qui lui est propre.

Un journal publiait récemment la biographie de Carrera. Bien qu'elle ne donne pas une notion toujours exacte des événements, elle suffit cependant à l'appréciation d'un caractère dont l'éloignement nous dérobe d'ailleurs les nuances intimes, et ne laisse à découvert que les grands traits et les déterminations éclatantes.

Les révolutions de l'Amérique centrale sont récentes, mais bien qu'elles n'aient éclaté qu'après l'accomplissement des nôtres, on peut dire qu'elles en dérivent et qu'elles sont les dernières convulsions de ce grand mouvement d'idées qui bouleversa le monde européen. Sous des prétextes différents, dans des occasions diverses, ce sont toujours les mêmes causes qu'on retrouve, tendant vers des résultats pareils ; c'est l'esprit d'indépendance luttant contre l'autorité, et se perdant dans le désordre même qu'il enfante.

La conclusion morale, inévitable, de toutes les agitations tumultueuses, c'est pour les peuples un grand effroi de la confusion qu'ils ont jetée autour d'eux, un besoin pressant d'ordre et de paix, et la nécessité de réédifier les ruines mêmes qu'ils ont faites. Il est des hommes merveilleux que la Providence enfante alors pour ces circonstances solennelles ; nous avons eu les nôtres, l'Amérique centrale a dû chercher le sien, et peut-être l'a-t-elle rencontré dans l'homme qui tend à la dominer aujourd'hui, et qui tire du moins des circonstances étranges qui l'ont amené une valeur exceptionnelle.

La proclamation de l'indépendance de l'Amérique centrale eut pour premier résultat de livrer les vainqueurs à l'incertitude des moyens propres à utiliser la victoire. On avait été à peu près d'accord dans les moments de conspiration et de lutte, on fut désuni lorsque le jour de l'ordre et de la réorganisation fut venu. Ce fut un nouveau sujet de guerre après celle qu'on venait d'accomplir ; car c'est le sort des révolutions de produire après elles des événements qui les doublent. Les uns, prenant au sérieux et dans toute leur étendue les principes d'indépendance dont ils s'étaient inspirés, voulaient, dès le premier jour, en obtenir les conséquences les plus avancées, et pour n'avoir pas avec le régime déchu les moindres rapports d'idées ou de mots, ils condamnaient tout système de centralisation des États au profit d'une fédération modelée sur celle des États-Unis ; ce furent les radicaux.

Les autres, qui n'avaient vu dans le mouvement révolutionnaire auquel ils avaient aidé que l'affranchissement d'une autorité métropolitaine, avaient réservé tous les principes politiques et sociaux qu'ils savaient être identiques à la nature même du pays et qu'ils n'avaient jamais voulu mettre en question ; ce furent les centralisateurs, ou, pour mieux dire, cette classe éclairée de toute société qui, dans les grandes catastrophes sociales, emporte et sauve, dans les

plis de son manteau, les grands principes d'ordre, de propriété, de famille, de religion, qu'elle restitue comme un dépôt sacré échappé par ses soins aux fureurs des tempêtes.

La question fut ainsi nettement posée, et les faits qui la traduisirent, quelle qu'ait pu être leur étrangeté, ne sauraient la faire perdre de vue. C'est, en apparence, une lutte engagée sur deux formes de gouvernement opposées; c'est réellement au fond le principe de désorganisation ou d'indépendance, d'anarchie sociale et religieuse, mis en présence du principe contraire. Les événements le prouvèrent de reste, et les hommes qui y participèrent expliquèrent suffisamment la nature de leur cause par le caractère de leurs œuvres. Au milieu d'eux et de la tourbe que toute agitation soulève, Morassan et Carrera se dessinent seuls et résument fidèlement en eux, dans leurs entreprises aux jours de victoire, par leur manière d'en user, les véritables tendances de leur parti.

La fédération était sortie victorieuse des discussions théoriques qui s'engagèrent après la chute de la domination espagnole; soutenue par les hommes d'action qui prévalaient encore, elle fut installée par eux au mépris des esprits calmes et expérimentés dont le jour n'était pas encore venu. Ils signalèrent les incompatibilités matérielles des divers États qui devaient bientôt faire éclater le lien qu'on essayait de nouer autour d'eux; leurs voix se perdirent dans le bruit des professions de foi patriotiques.

Les protestations ne se firent pourtant pas attendre, et la lutte s'engagea à quelques jours de distance. Faible, craintive, sans direction arrêtée au début, elle ne prit que quelques années plus tard le caractère menaçant des discordes civiles. Les extorsions et la mort du fédéraliste Florez, assassiné par les siens au pied des autels, en furent le premier signal, et elles n'eurent plus de bornes le jour où le général Morassan vint placer la ville de Guatemala sous la domination des principes démagogiques dont il était l'expression suprême. L'épouvante l'avait précédé, de sanglantes réactions l'accompagnèrent, et la propriété, la sécurité des familles, les prêtres, l'ordre social et le culte catholique vinrent comme toujours, s'abîmer dans les saturnales de l'ivresse populaire. Le vainqueur essaya plus tard d'organiser le désordre qu'il avait semé: le code Livingston fut proclamé, c'est-à-dire, la confiscation des biens du clergé, l'abolition du culte, le mariage civil, et toutes ces institutions philanthropiques, héritage honteux des conventions nationales qu'on acceptait sous bénéfice d'inventaire. Le rôle de Morassan se trouve ainsi nettement tracé; ce n'est plus seulement le système de la fédération qu'il protège, mais plutôt celui d'une réorganisation sociale empruntée aux inspirations les plus audacieuses de la philosophie et de la terreur.

Cet ordre de choses devait naturellement avoir la durée qui lui était propre: intolérable à ceux-là mêmes qui y avaient aidé, il devait bientôt succomber sous les efforts nouveaux de ceux qu'il avait sacrifiés. Mais, dispersés par l'exil, inti-

midés par la vengeance qui les poursuivait encore, leurs tentatives se perdaient dans leur isolement, et ils attendaient un homme qui eût le courage de les rallier entre elles ; le hasard vint le leur offrir.

Victime des proscriptions de Morassan, un simple ouvrier, Carrera, dont le nom n'était guère connu que des propriétaires dont il dirigeait la ferme, vivait au fond des montagnes qui lui servaient d'asile.

Surpris par les soldats de Galvez, il vit sa femme violée par eux, et conçut une vengeance implacable contre ses premiers ennemis. Des outrages et des malheurs communs rassemblèrent bientôt autour de lui quelques partisans dévoués appartenant à cette race croisée de blancs et d'Indiens nommés *ladinos*. Il exerça par sa résolution une influence décisive sur les hommes de couleur, et entreprit avec eux cette lutte héroïque dont lui seul, peut-être, entrevoyait déjà la fin merveilleuse. On a dit que Carrera devint ainsi le chef d'une guerre nationale, entreprise en haine de la domination étrangère, et destinée à servir d'expiation aux premières barbaries de celle-ci ; c'est d'abord une assertion que les faits ultérieurs démentent, et qui ne peut s'autoriser d'ailleurs de sa qualité originelle.

Le *ladinos* n'est point, en effet, un Indien, mais un intermédiaire entre celui-ci et la race blanche, de sorte que, si la couleur devait exercer une influence sur le caractère politique de Carrera, ce ne serait point au profit exclusif de l'une des deux races, mais naturellement à celui de l'une et de l'autre entre lesquelles il se trouve placé comme une transition naturelle. Nous croyons même que c'est à cette mission de conciliation qu'il semble particulièrement destiné.

Les partisans du nouveau chef lui donnèrent donc, par leur nombre, une importance réelle, et il put bientôt tenter de pénétrer avec eux dans la capitale même de Guatemala. Le découragement et la faiblesse du pouvoir, l'absence de Morassan, rendaient d'ailleurs l'entreprise facile, et le code *Levingston* ne s'y opposait pas. Les portes restèrent donc ouvertes pour laisser sortir, d'un côté, les troupes fédérales, et entrer, de l'autre, les bandes armées que Carrera entraînait après lui. Ces hordes sauvages d'hommes qui semblaient porter avec eux toutes les vengeances des défaites qu'ils avaient essayées et les longues souffrances de l'exil avaient frappé la ville d'une terreur profonde.

On craignait de payer par de nouveaux désastres le triomphe sanglant des premiers vainqueurs, et l'on attendait en silence la terrible résolution de ces hommes inconnus et de leur chef. Mais bientôt l'effroi se dissipe, l'étonnement succède à la crainte, à la vue de ces barbares prosternés aux pieds des autels qui leur étaient rendus, et entonnant des hymnes d'actions de grâces à la gloire d'un Dieu vengeur. Si la brutalité et des tentatives de pillage s'essayèrent après ce premier mouvement, elles furent bientôt arrêtées par Carrera lui-même, qui, dirigeant seul cette foule égarée, se posa devant elle, arrêtant dans leur dernier élan ces instincts qu'il avait soulevés, et les sacrifiant comme un premier gage donné à l'œuvre de pacification qu'il commençait déjà.

Carrera avait ainsi, dès le premier jour, compris sa mission : le barbare avait déjà, dans son ignorance, l'intuition des nécessités sociales qu'il devait satisfaire, mais il n'osa pas l'entreprendre encore, et il se retira, laissant entrevoir aux hommes d'ordre et de paix qu'ils sauraient où trouver désormais celui qu'ils avaient si longtemps attendu.

Ainsi, deux circonstances analogues ont fourni aux chefs des deux partis l'occasion de traduire nettement dans le domaine du fait leurs véritables pensées. Le triomphe de Morassan ou de la fédération signifie celui des réactions, du bouleversement ; la victoire de Carrera ou de la centralisation n'est que celle des principes sociaux, rétablis sans le cortège odieux des vengeances privées et des expiations publiques. Ces deux caractères gardent dans la suite des événements leur unité d'action, car il est impossible d'échapper aux fatalités logiques des principes et des idées.

Carrera s'étant donc retiré de Guatemala, la fédération conçut bientôt des espérances nouvelles ; Morassan vint les soutenir, et quelques succès qu'il obtint livrèrent encore les destinées du pays aux efforts disséminés de quelques bandes de partisans. Les faits se perdent ici dans la confusion de ces luttes particulières pour ainsi dire, disséminées sur un grand espace et qui n'eurent d'autres résultats que le bouleversement des lieux où elles passèrent. Rien de décisif encore ; victorieux un jour, battus le lendemain, Morassan et Carrera reparaissent et se perdent tour à tour, et ne se retrouvent que dans la dernière lutte, dernier acte de ce drame confus où l'imprévoyance de Morassan laisse tomber, pour la dernière fois, ce pouvoir dans les mains de Carrera. Celui-ci craignit cependant d'en assumer sur lui toute la responsabilité, et il en déposa le titre suprême dans les mains du président Rivera Paz ; mais il conserva toute l'influence réelle qui, le lendemain des troubles civils, devait s'attacher à sa qualité de chef d'armée. Sous cette protection calme et forte, les dissensions intestines furent réduites au silence ; les proscriptions, les confiscations cessèrent ; le code philosophique de Livingston fut anéanti, et l'ère de la paix et de la réorganisation put commencer sans trouble. La religion, la propriété, la sécurité des familles, en furent les premières bases, et l'instinct d'un barbare suffit à réduire au néant les prétentions ambitieuses d'un soldat philosophe.

Un caractère aussi nettement tranché devait nécessairement devenir un sujet de discussion. Les idées dont il est l'expression fidèle devaient diriger contre lui les jugements passionnés de celles qui leur sont hostiles ; destinée commune à tous ces hommes d'exception, à tous ces hommes-principes, si l'on peut dire, qui, résumant en eux les tendances d'une époque, viennent couder en chemin des résistances inutiles.

Chacun veut pénétrer dans les intentions secrètes du héros et prophétiser, suivant ses propres vues, les résolutions mystérieuses qu'il prépare ; et le vulgaire, qui redoute toujours ce qu'il a peine à comprendre, se plait à donner

à ces têtes majestueuses une foudre pour auréole. Ainsi le ladinos Carrera est devenu, pour quelques-uns, l'ange exterminateur des blancs et le contre-coup de Pizare et de Cortez, sans songer que les 66 membres du congrès, les premiers officiers de l'armée, les chefs de l'administration, le clergé, étaient tous sortis de la race proscrite. Serait-ce donc qu'on voudrît rapporter au clergé catholique, confident et inspirateur avoué de Carrera, ces sanglantes préméditations ?

Certes, nous n'essayerons pas la réfutation d'une pareille erreur; nous dirons seulement qu'elle rend impossibles les réactions futures qu'on prête à Carrera, puisque c'est dans la race blanche même qu'il choisit les organes avoués de sa pensée, les chefs de ses troupes sur lesquelles sa puissance repose, et que c'est à l'aide du clergé qu'il cherche à accomplir la mission civilisatrice qui lui est départie.

Des suppositions dans l'avenir ne peuvent rien changer à la réalité des faits accomplis; on est bien forcé d'accepter comme un ami des blancs celui qui les réinstalla dans leurs privilèges et dans leurs biens; comme un soutien des lois divines et humaines, l'homme qui en a rétabli le cours; et comme un protecteur naturel de nos populations catholiques, celui qui, par les concessions les plus larges et des privilèges inespérés, cherche à les attirer autour de lui, pour consolider avec elles les bases encore mouvantes de l'édifice que sa main puissante a relevé.

(*Courrier belge*, 14 et 16 novembre 1842.)

DES INDIENS

DE

L'AMÉRIQUE CENTRALE.

On a vu par la polémique des journaux quelles opinions diverses sont répandues dans le public sur la situation de la nation indienne.

Les uns appellent les peuples aborigènes de l'Amérique centrale, *Peaux rouges*, ce qui, dans leur manière d'entendre cette dénomination, signifie sauvages, barbares et idolâtres.

D'autres ont été jusqu'à les dire anthropophages.

Les auteurs des rapports publiés dans *le Moniteur belge* dépeignent, à leur tour, les Indiens comme une race inférieure à la nôtre, livrée à une foule de vices, l'ivrognerie, la paresse, le vol, etc.

Dans le *xvi^e* siècle, on confondait tous les aborigènes des colonies espagnoles sous le nom d'*hommes sans raison* : c'était une manière de caractériser la différence entre cette partie de l'espèce humaine éclairée par les lumières de l'Évangile, et tous les peuples du nouveau continent qui n'avaient pu être visités par les apôtres. Mais, au moins alors, on ne les calomniait pas, on les plaignait et on les catéchisait.

Il semblerait que, dans un siècle positif, où l'on s'accoutume tous les jours de plus en plus à n'admettre que ce qui est démontré, et à ne juger qu'après investigation, on ne devrait pas condamner si légèrement et confondre sous les mêmes caractères toute une nation, dont les différentes tribus, répandues sur un vaste territoire, s'y distinguent diversement, par leur aptitude aux travaux agricoles et industriels, par la régularité de leurs mœurs, et, il faut dire aussi, par la sagesse de leurs coutumes.

Les annales de ces peuples sont obscures, parce qu'on s'est, jusqu'à présent, donné peu de peine pour les débrouiller et jeter quelque lumière sur leur histoire. D'après l'opinion des hommes instruits du pays, quiconque voudra se livrer à une recherche assidue, consciencieuse et bien dirigée, parviendra à mettre au jour des détails curieux et instructifs sur l'antiquité de l'Amérique centrale. Notre conviction, à nous, qui avons eu occasion de nous entretenir quelquefois sur cet objet avec différentes personnes du pays, est que l'on trouvera toute espèce d'appui pour des recherches semblables, et que le concours des autorités du pays, quand on voudra s'y livrer, ne manquera pas aux voyageurs instruits et laborieux.

Le roi Philippe II, par une cédula en date du 23 septembre 1580, ordonna aux autorités supérieures de la Nouvelle-Espagne de recueillir dans le pays tous les renseignements nécessaires pour faire une histoire aussi complète que possible des Indiens, de leurs mœurs, de leurs lois et de leurs guerres. On ramassa alors des objets de sculpture, des manuscrits antiques, des peintures, etc.; mais la plupart de ces objets et documents, aujourd'hui enfouis dans des couvents, n'ont été ni mis en ordre ni livrés à la critique; de sorte que tous ceux qui ont publié des mémoires sur la matière ne se sont attachés qu'à des parties séparées, sans avoir pu tirer un parti utile des travaux antérieurs: il n'y a donc sur ce sujet aucun ouvrage complet, malgré l'édit royal.

On cite comme manuscrits à consulter les mémoires de don Juan Torres, et don Juan Macario, fils et petit-fils du dernier roi de Quiché, et le mémoire de don Francisco Gomez (1). C'est sur les détails donnés par ces écrits, et par l'ouvrage du père Juarros, que nous avons pu suivre une série de faits relatifs aux populations primitives de Guatemala.

Une ancienne tradition répandue dans le pays, du temps de la conquête des Espagnols, fait descendre les peuples du Mexique de la nation hébraïque.

Selon ce qu'on rapporte, plusieurs tribus des enfants d'Israël, après leur sortie d'Égypte, se sont séparées de Moïse, et, traversant les mers sous la conduite d'un chef appelé *Tanub*, sont venues dans le Mexique fonder la ville et le royaume de *Tula*.

Ces peuples s'étant multipliés considérablement en quelques siècles, le cinquième descendant de *Tanub*, nommé *Nimaquiché*, se transporta, à la tête d'un grand nombre de ses sujets, dans l'Amérique centrale, et s'établit dans un lieu auquel on donna, en mémoire de sa venue, le nom de *Quiché*.

Nimaquiché était accompagné de trois frères: ils divisèrent entre eux le territoire, et fondèrent quatre principautés séparées et indépendantes, subdivisées en plusieurs peuplades ou tribus.

La première principauté donna naissance aux *Quelenes* et aux *Chapanecos*.

La deuxième comprend les peuplades de la *Vera-Paz*.

La troisième, les *Mames* et *Pocomames*.

La quatrième, ceux de *Quiché*, les *Machiqueles* et les *Zutugiles*.

L'état de *Quiché* était le plus considérable; il fut successivement gouverné par quinze souverains, descendants de *Nimaquiché*, dont les noms ont été conservés jusqu'à l'époque de l'invasion des Espagnols. Le roi qui régnait alors s'appelait *Tecum-Uman*.

Cette tradition a été controversée par divers auteurs, en ce qui concerne

(1) • Este manuscrito se hallaba en poder de los descendientes de Juan de Leon Cardona, teniente de capitán general que nombro don Pedro Alvarado en la parte del Quiche. •

l'origine hébraïque des peuples de cette partie du continent américain. Mais l'immigration des *Tultecas*, amenée par *Nimaquiché*, n'est pas contestée ; elle est d'ailleurs appuyée de documents sur l'authenticité desquels nous n'avons pas à nous prononcer. Ces documents ont été généralement admis comme vrais ou probables par les auteurs des mémoires du temps, et l'on sait que, pour tout ce qui ne tient pas aux dogmes religieux, on peut compter assez sur l'exactitude des écrivains de cette époque à traduire les faits dont ils ont été témoins, ou dont ils ont pu suivre la trace.

Cependant tous ne sont pas d'accord pour considérer les *Tultecas* comme la souche unique des peuples de l'Amérique centrale. Le grand nombre de langues que parlent les naturels du pays fait bien plutôt présumer qu'ils ont dû avoir une origine différente ; et de là on conclut que le pays était probablement déjà habité avant l'arrivée des *Tultecas*.

Il y a aujourd'hui encore 26 langues connues et parlées par les Indiens de l'Amérique centrale. Le père Juarros, auteur d'une histoire du pays, donne à ces langues les noms suivants :

Quiché, kachiquel, zultugil, mam, pocomam, pipil, pupuluca, sinca, mexicana, chorti, aluguilac, caichi, poconchi, ixil, zotzil, tzendal, chapaneca, zoque, coxoh, chanabal, chol, uspanteca, lenca, aguacateca, maya, quecchi.

Ces langues présentent entre elles, pour la plupart, des différences telles, que les Indiens d'une tribu ont beaucoup de peine à comprendre ceux d'une autre. Il en est cependant qui ont des analogies, et cela vient probablement du voisinage et des relations plus fréquentes de quelques peuplades.

Au reste, quoi qu'il en soit des traditions anciennes et des opinions émises par les modernes sur l'origine de ces peuplades, il est un fait principal auquel nous devons nous arrêter, parce qu'il nous intéresse avant tout, c'est que les habitants aborigènes de l'Amérique centrale, comme ceux du Mexique, étaient arrivés à une civilisation très-avancée au moment où les Européens s'emparèrent du pays.

Cette civilisation, déjà fort ancienne, avait eu plusieurs époques. Les monuments dont le pays est couvert l'attestent d'une manière incontestable, et ces monuments, en partie ruinés du temps de Montézuma, appartiennent à un temps dont les traditions s'étaient complètement perdues.

La description des antiquités de *Culhuacan* ou *Palenqué*, ville immense et qui couvrent six lieues de terrain au nord de la Vera-Paz, a été publiée à Londres vers la fin du siècle dernier.

Les ruines d'*Utallan*, capitale du royaume de *Quiché* ; celles de *Copan*, dans l'État de Honduras ; les ruines trouvées récemment sur les bords de la Montagua, ne sont encore que très-imparfaitement connues, et méritent cependant l'attention de l'antiquaire. Nul doute que leur exploration ne soit destinée à amener tôt ou tard des découvertes intéressantes pour l'histoire.

Mais nous n'avons pas besoin d'attendre les dissertations qui doivent un jour rendre ces monuments aussi familiers aux études archéologiques que ceux de l'Égypte ou de la Grèce, pour nous convaincre de l'intérêt qui s'attache à l'ancienne civilisation des peuples aborigènes du Guatemala, et pour nous les faire classer, quoique déchus de leur splendeur passée, au rang des peuples civilisés des temps modernes.

Si, parmi les Indiens de l'Amérique centrale, il s'en trouve, et c'est le petit nombre, qui préfèrent une vie plus ou moins nomade à des établissements fixes, il serait injuste de les ranger en dehors de la civilisation ; ces tribus errantes se livrent à l'agriculture, exercent plusieurs industries, font le commerce avec les populations qui les entourent. Leurs émigrations ne sont jamais lointaines ; elles restent constamment dans le même canton ; mais comme le terrain dont elles peuvent disposer est immense en comparaison de leur nombre, ces déplacements ne sont pas sensibles.

Les Indiens nomades mènent une vie paisible, régulière ; ils sont catholiques et soumis aux lois.

Les autres tribus, et c'est l'immense majorité, occupent à demeure les cantons qu'elles habitent ; elles forment le fond de la population du pays, puisque les Indiens se trouvent, relativement aux créoles espagnols, dans le rapport de 10 à 1 dans l'État de Guatemala.

Beaucoup de villes importantes et grand nombre de villages sont entièrement composés d'Indiens, et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que les départements ou districts indiens sont les plus industriels.

Ce sont les Indiens qui font les étoffes de coton ou de laine qu'on consomme dans l'Amérique centrale : les ouvrages en bois, en fil d'aloës, les nattes, les chapeaux, sont confectionnés par les Indiens ; ce sont eux qui bâtissent les maisons, en qualité de maçons, tailleurs de pierres, fabricants de briques, de tuiles, etc.

Ils font aussi de la poterie très-belle, très-légère, et qui, aux ornements près, a beaucoup d'analogie avec la poterie étrusque.

Les Indiens se livrent à certains arts ; il y a parmi eux des sculpteurs en bois fort habiles, et des ouvriers fort adroits pour certains ouvrages de bijouterie.

Ces peuples ont conservé beaucoup de coutumes de leur organisation primitive. Les descendants des princes de Quiché et autres royaumes sont encore reconnus dans les villes et villages comme *caciques* ; ils forment parmi la population une sorte de noblesse dont l'influence est très-grande.

Les anciennes lois indiennes étaient très-sages, et plusieurs ont servi de modèles à des lois et règlements des gouvernements modernes. Voici l'opinion qu'exprime à ce sujet le père Juarros :

Se nos hace muy difícil de concebir que estos Indios tuviesen para su gobierno unas leyes tan bien dispuestas y prudentes, que pu-

dieran adoptarlas y agregarlas a sus codigos las republicas mas bien gobernadas.

Les Indiens du Guatemala, moins civilisés que leurs ancêtres, n'ont perdu aucune des qualités qui peuvent les mener à une civilisation plus avancée. Ils sont intelligents, laborieux autant que leurs besoins l'exigent. Ils ont une grande facilité pour apprendre, et paraissent réfléchir mûrement avant d'admettre des choses neuves pour eux. Ils ne manifestent jamais dans ce cas leur étonnement, mais ils examinent avec une curiosité attentive qui trahit un véritable désir de s'instruire.

Leur humeur est généralement joviale. Ils sont même parfois assez moqueurs.

Ce sont les Espagnols qui ont arrêté ces peuples dans la voie du progrès où ils les ont trouvés, et qui les ont forcés à reculer au point où ils se trouvent présentement. La politique qui a motivé ce système, il y a trois siècles, n'est plus nécessaire aujourd'hui, mais elle a dégénéré en préjugé, et ses effets subsistent. Le jour où le gouvernement voudra ouvrir les yeux sur les conséquences de ce système pour prendre des mesures propres à opérer une fusion entre toutes les races, ce jour-là ouvrira à l'Amérique centrale une ère de prospérité, car la nation indienne a tout ce qu'il faut pour devenir un grand peuple. Elle se distingue par une grande régularité de mœurs, par des vertus privées, par la bravoure personnelle, et, comme nous l'avons dit, par l'intelligence.

Tels sont les traits saillants du caractère général des races aborigènes; reste à examiner les défauts qu'on leur reproche.

Il y a parmi les Indiens des tribus placées près des grands centres de population blanche et continuellement en contact avec celle-ci. Ces tribus sont maintenues dans une espèce de servage, volontaire il est vrai, mais que l'habitude et le temps ont consacré; ainsi, près de Guatemala, près de l'Antigua, dans le Salvador, etc., on voit journellement des Indiens livrés aux travaux les plus grossiers, les plus abjects. Ceux-là ont sinon des vices, au moins des défauts qu'ils contractent par le contact des blancs qui se plaisent à les abrutir. Généralement les Indiens placés dans cette position, et qui travaillent directement pour des Espagnols ou des ladinos, perdent une partie de leurs qualités.

Mais qu'il y a loin de ces tribus corrompues, de cette minime fraction d'une grande famille, à ces Indiens des *Altos*, du *Quesaltenango* de la Vera-Paz, peuple agriculteur, laborieux et hospitalier; qu'ils sont loin même de cette autre fraction dont nous avons parlé, et qui, livrée à une vie plus nomade, se distingue surtout par un caractère doux et des goûts simples!

On a accusé les Indiens d'être voleurs. C'est là une calomnie d'autant plus absurde que les Espagnols même ne leur reprochent rien de semblable. Dans mon rapport, page 69, on a pu voir que ce sont les Indiens qui transportent les marchandises, individuellement ou par caravanes, sans être surveillés et sans qu'on ait aucune autre garantie que celle de leur moralité. Pense-t-on qu'il y

ait beaucoup de pays en Europe où l'on pourrait, avec la même sécurité, confier des marchandises précieuses à des hommes à peine connus? en est-il beaucoup surtout où de semblables transports, à travers les bois et les montagnes, puissent se faire sans rencontres fâcheuses?

Ajoutons à cela une observation qui n'est pas sans quelque importance, elle repose sur un calcul statistique.

Nous avons sous les yeux un tableau officiel émanant du gouvernement, et résumant les causes criminelles vidées par la justice du pays en 1841; car, il faut encore le dire en passant, dans ce pays, qu'on a prétendu *sans gouvernement et sans lois*, on aime à connaître chaque année la situation des affaires publiques, et on en rend compte.

D'après le tableau en question, 106 crimes commis par 131 individus ont été punis. Dans le nombre des crimes, on compte 20 vols seulement, et parmi les coupables de vol, il y a 13 Espagnols ou ladinos, et 7 Indiens.

C'est-à-dire que le nombre de voleurs, dans la population blanche, serait comme 1 est à 3,300; et dans la population indienne, comme 1 est à 55,421.

Enfin, le nombre de voleurs indiens est, au nombre de voleurs de race blanche, comme 1 est à 16,73.

Nous terminerons cet exposé par quelques indications sur les caractères physiques des peuplades aborigènes.

Ces caractères varient, mais en général tous les Indiens ont une taille un peu au-dessus de la moyenne: dans les montagnes du nord du Guatemala, il y a des tribus où les hommes sont plus grands. Ils sont bien conformés, ont une force musculaire remarquable.

Près de la côte de la mer du Sud, il se trouve quelques tribus dont la tête est fortement déprimée, la face élargie, la bouche grande et les dents saillantes; mais ceux-là forment un contraste frappant avec la plupart des autres tribus qui ont au contraire de beaux traits et un profil bien régulier.

Tous les Indiens ont de beaux yeux, très-expressifs; les femmes possèdent de magnifiques cheveux noirs, bien lisses, et qu'elles soignent autant que pourraient le faire nos femmes d'Europe.

On rencontre rarement des Indiens difformes. S'il en est quelques-uns, c'est par suite d'accidents.

Le colonel R. DE PUYDT.

RAPPORT

DE M. LE CHEVALIER

VAN DENBERGHE DE BINCKUM,

Membre de la députation permanente du Brabant,
et membre de la commission d'exploration dans l'Amérique centrale,

A MM. LES FONDATEURS

DE LA COMPAGNIE BELGE DE COLONISATION.

Bruxelles, ce 12 mai 1842.

MESSIEURS,

De retour de mon voyage dans l'Amérique centrale, je viens vous rendre compte du résultat de la mission qui m'a été confiée.

Je ne vous parlerai pas de notre traversée, qui fut heureuse, malgré les vingt-cinq jours de gros temps que nous éprouvâmes. Je me bornerai uniquement à vous soumettre les renseignements que j'ai recueillis, en vous donnant des détails sur la situation de la Vera-Paz, sur celle de la Compagnie anglaise d'Abbottsville, sur la nature du sol, sur la possibilité de cultiver et de coloniser une partie de ce beau pays, en vous énumérant enfin ses principaux produits et le parti qu'on peut en tirer. De cette façon, j'aurai, je l'espère, complété la tâche qui m'était dévolue, et que j'ai remplie, j'ose le dire, avec impartialité.

L'Amérique centrale est encore, pour ainsi dire, inconnue. Que cette intéressante partie du nouveau monde soit explorée par des hommes consciencieux, géographes et naturalistes distingués; qu'ils la dépeignent impartialement, et toutes ces erreurs répandues depuis peu dans le monde, et toutes ces préventions colportées et accueillies sans examen, disparaîtront aussitôt. Pour ma part, je suis convaincu que si l'on savait apprécier la richesse et la fertilité de ce pays privilégié de la nature, on ne le laisserait pas dans cet état d'abandon où l'ont maintenu jusqu'à ce jour l'insouciance et la paresse de ses habitants.

Le 5 janvier dernier, nous jetâmes l'ancre dans le golfe de Honduras, et le lendemain dans la baie de Santo-Thomas, située au fond de ce golfe. Cette baie, au dire de MM. les officiers qui étaient à bord, est une des plus belles et des plus sûres qu'on puisse trouver; elle offre un mouillage excellent, à l'abri de tous les vents; les plus forts navires de commerce peuvent y entrer en tous temps et sans le moindre danger; il semblerait enfin qu'elle a été faite tout ex-

près pour l'établissement d'une colonie nouvelle; et si l'on ne connaissait la crainte d'invasion qu'inspirent les Anglais aux peuples de ces contrées, on serait étonné qu'un établissement y fût encore à créer. Sa forme, les bois qui la bordent, les monts escarpés et boisés qui forment le fond de la baie et derrière lesquels s'élève une seconde chaîne de montagnes plus élevées, couvertes de forêts, et se prolongeant à perte de vue de l'est à l'ouest, lui donnent un coup d'œil des plus pittoresques et des plus majestueux. Le milieu de la baie contient assez d'eau pour le mouillage des plus gros bâtiments marchands (5 à 6 brasses), et au moyen d'un pont en estacade, d'une moyenne grandeur, on pourrait charger et décharger les navires sans l'intermédiaire de chaloupes. Enfin, plusieurs ruisseaux débouchent dans cette baie; leurs eaux sont bonnes et peuvent servir à l'approvisionnement des navires.

Autour de la baie de Santo-Thomas se trouvent différentes espèces de terrain; tous sont susceptibles d'être cultivés; les parties humides conviennent à la canne à sucre et au riz, plantes qui croissent généralement sur toutes ces côtes; les parties non humides peuvent produire tout ce qui se cultive sous les tropiques.

Dans les forêts qui entourent les baies de Honduras et de Santo-Thomas, la végétation est magnifique : on y voit une grande variété d'arbres de haute futaie et dont le bois dur et serré est propre à l'ébénisterie; ces arbres sont de toutes grosseurs, très-droits, et dépourvus de branches jusqu'à une hauteur de 50 à 60 pieds.

Le lendemain de notre arrivée dans le golfe de Honduras, on en donna connaissance au capitaine du bateau à vapeur de la Compagnie anglaise. Celui-ci arriva le 10; mais, ayant un chargement de cochenille en destination pour Belise, il repartit le lendemain pour cette ville, promettant d'être de retour vers le 14. Ce ne fut que le 23 qu'il reparut. Pendant ce temps nous fîmes des explorations autour de la baie de Santo-Thomas; mais le 17, le commandant de la *Louise* nous ayant obligés de quitter le navire, nous fûmes forcés de nous établir tant bien que mal dans une case de nègres à Livingston.

Livingston, bourgade située à l'embouchure du Rio-Dulce, dans le golfe de Honduras, est habité par des nègres caraïbes, anciens esclaves affranchis depuis les guerres de l'indépendance. Ces hommes n'ont pas cette physionomie désagréable produite par les traits particuliers de la figure nègre; ils se distinguent au contraire par un air fier, mêlé de douceur et de bonté; quelques-uns ont même de la finesse et de l'intelligence dans le regard. Ils ont une église et observent les rites de la religion catholique, autant que le leur permet la privation d'un ministre du culte.

L'embouchure du Rio-Dulce est d'un passage difficile, même pour les bâtiments d'un tirant d'eau de 5 à 6 pieds. Pendant les saisons de sécheresse, ces derniers se trouvent souvent arrêtés sur une barre qui en obstrue l'entrée; barre formée par la vase et le sable que roule la rivière après les inondations, et

qui se trouvent arrêtés en cet endroit par la marée montante et par les vagues que la brise de mer y pousse depuis 9 heures du matin jusqu'à la chute du jour.

A l'entrée du Rio-Dulce se trouve la première ligne de douane; un lieutenant et cinq hommes en ont la garde. Le bureau n'est autre chose qu'une mauvaise case de nègre faite en jeunes palmiers.

La rivière est belle; son parcours, agréable et varié, offre des points de vue charmants.

Les bords de l'embouchure du Rio-Dulce et quelques parties de la côte entre la baie de Santo-Thomas et cette rivière, sont cultivés; on y trouve le manioc, dont les habitants font leur principale nourriture; le riz, le maïs, le bananier, une variété de ce dernier qu'on nomme plantain, l'igname, énorme tubercule très-farineux et nourrissant; l'ananas et la canne à sucre. Tous ces végétaux y viennent admirablement et sans autre soin que celui de les mettre en terre et de les confier à la Providence.

Le 23 janvier, un petit bâtiment à voiles vint nous prendre, et nous quittâmes Livingston pour nous rendre à Ysabal. Parvenus à l'endroit dit *Golfete*, le bateau à vapeur revenant de Belise nous rejoignit, le colonel de Puydt monta à bord et nous devança à Ysabal. Assise sur les bords du lac Dulce et dominée par une haute montagne, cette petite ville, dont la population ne monte pas à plus de 6 à 700 habitants, est en quelque sorte l'entrepôt de tout le commerce qui se fait entre l'Amérique du Nord, Belise, le Guatemala, le Nicaragua et les parties environnantes.

Ysabal est dans une situation assez mal choisie: les marécages qui l'avoisinent doivent occasionner des fièvres et d'autres maladies. Sa physionomie est triste, malgré les points de vue assez pittoresques qu'on y découvre et l'affluence des voyageurs qui la traversent pour se rendre de la partie Est de l'Amérique du Nord, de Belise, de la Havane, de la Jamaïque et autres îles, dans le Guatemala, le San-Salvador, le Nicaragua et le Costa-Rica. C'est encore par Ysabal que s'exportent les produits de l'Amérique centrale, tels que cacao, cochenille, indigo, etc. Toutes ces denrées y sont transportées à dos de mulets pour y être embarquées. Le commerce de transit qui se fait annuellement à Ysabal peut être estimé à 10,000,000 de francs.

Partis d'Ysabal le 28 janvier, à midi, pour Abbottsville, colonie anglaise, nous arrivâmes vers le soir à l'embouchure du Polochic qui se trouve à l'extrémité du lac Dulce. Le lendemain, à la pointe du jour, nous nous remîmes en marche, mais nous fûmes contraints de nous servir de pirogues, car une nouvelle barre, plus forte que celle du Rio-Dulce, empêche le bateau à vapeur de pénétrer dans la rivière. Après une navigation de 78 heures sur le Polochic, nous touchâmes le débarcadère du nouveau chemin qui s'étend depuis la rivière jusqu'à la colonie anglaise d'Abbottsville, et le 1^{er} février nous étions tous installés dans ce dernier endroit.

Abbottsville est situé à mi-côte du versant d'une petite montagne et sur la rive droite de la Bocca, rivière qui, à quelque distance de là, se jette dans le Polochic. On y compte environ 35 à 40 maisons dont plusieurs sont inhabitées; les unes sont construites en planches, d'autres en perches de palmiers comme les cases des nègres et des Indiens.

La position d'Abbottsville est pittoresque et agréable. On y jouit déjà d'un beau point de vue; et dès que les bois qui se trouvent entre cet établissement et le Polochic seront abattus, sa situation sera vraiment admirable. Une grande et belle vallée, sillonnée par le Polochic et quelques ruisseaux, se prolongera jusqu'au pied des Andes et présentera le plus beau coup d'œil.

Les terres de la partie basse d'Abbottsville sont généralement propres à la culture de tous les produits tropicaux; étant parfois inondées dans la saison pluvieuse par les débordements de la Bocca, elles en reçoivent un limon qui leur sert de fumure et qui les rend d'une grande fécondité. Ce lieu possède tout ce qui est nécessaire à former une bonne colonie agricole, et si celle qu'on y a établie n'est pas dans un état florissant, on doit l'attribuer non au sol, ni au climat, mais au choix des colons qu'on y a placés. En effet, au lieu d'y avoir appelé des ménages de cultivateurs laborieux et quelques artisans adroits et travailleurs, on l'a peuplé de fainéants ramassés dans les rues de Londres, et de femmes perdues, sortant de prison ou mises en liberté sous la condition d'émigrer. Loin de tirer parti de la fertilité des terres qui environnent leurs habitations, ces gens préfèrent se livrer à leur goût pour la paresse, la débauche et l'ivrognerie. Ils ont 80 à 100 hectares de terres défrichées, prêts à être ensemencés, et sur cette étendue, 3 ou 4 seulement sont cultivés : 2 hectares environ en maïs, près de 1 hectare en canne à sucre, et 1 demi-hectare à peine en bananiers et plantains. Encore toutes ces plantations sont-elles faites par des Espagnols; les Anglais ne s'en occupent point, malgré les résultats obtenus sous leurs yeux par les premiers, qui retirent jusqu'à quatre et même cinq récoltes de maïs par an; aussi sont-ils obligés d'acheter aux Indiens tous les objets de leur consommation journalière.

Voici un exemple des ressources qu'offre ce pays au cultivateur qui veut travailler. Un Espagnol est arrivé dans la colonie il y a trois ans, ne possédant pas une obole; il s'est mis bravement à cultiver 1 hectare de terre en canne à sucre, et, sans même savoir faire rendre à cet hectare moitié du produit qu'il en pourrait tirer, il jouit aujourd'hui d'une honnête aisance.

D'Abbottsville je me rendis à Téléman. Ce petit bourg, peuplé d'anciens Espagnols et d'Indiens, est situé sur le Polochic, navigable jusque-là et à trois lieues de la colonie anglaise. Il n'offre rien de particulier. Ses habitants sont catholiques et possèdent une église assez bien entretenue. Ils récoltent de la salsepareille et élèvent des bêtes à cornes, des chevaux et des mulets. Leurs terres, qu'ils laissent sans culture, sont inférieures à celles d'Abbottsville. Les

communications de ce dernier établissement et des autres peuplades avoisnantes avec le Guatemala se font par Têléuan.

Devant, par suite de ma mission, revenir en Europe avec *la Louise-Marie*, je partis avec le capitaine Petit lorsqu'il se sépara de la commission d'exploration pour retourner à son bord; mais à Ysabal le capitaine changea d'avis encore une fois et prit la route de Guatemala: alors je profitai du temps qui me restait pour visiter les côtes de l'est de l'Amérique centrale, et je me rendis à Omoa, petit port de mer situé à quelques lieues de la rivière la Montagua. Ce port est excellent et offre un mouillage assuré contre les gros temps. On y trouve un fort assez bien entretenu, un gouverneur, une église abandonnée faute de prêtre, un bureau de douane et quelques grandes maisons de commerce tenues par des Européens. La population se compose en grande partie de Caraïbes, de quelques blancs, et d'Indiens, qu'on nomme Peaux rouges. On fait à Omoa beaucoup d'affaires avec les départements de Honduras et du Nicaragua; la nature du sol qui environne cette petite ville, quoique pierreuse, est bonne; tous les légumes d'Europe y viendraient parfaitement; je citerai la salade et les radis qui peuvent y être récoltés après sept à huit jours d'ensemencement.

Chacun des États de l'Amérique centrale a ses produits particuliers. Le Guatemala donne la meilleure cochenille connue; le Costa-Rica et le Honduras possèdent des mines d'or et d'argent; le San-Salvador fournit l'indigo connu partout sous le nom de *Guatemala flora*; le Nicaragua abonde en vivres de toute espèce, en bois de teinture, indigo, cacao et vanille. La salsepareille, qui forme dans ce pays une très-grande branche de commerce, se trouve en quantité dans les cinq États de Guatemala. Du reste, ils possèdent tous, dans une proportion moindre, les mêmes productions que celles spécialement rapportées par chacun d'eux.

On voit dans cette contrée quatre races d'hommes bien distinctes: les Caraïbes, les Indiens, naturels du pays, les Espagnols, et des métis nommés Ladinós. Les premiers sont, pour la plupart, forts et travailleurs; ils s'occupent principalement de la coupe des mahonis: les Indiens sont de taille moyenne, doux et laborieux; on les emploie à la culture des terres ou au transport des effets des voyageurs. Ils portent sur la tête et sur les épaules jusqu'à 140 livres pesant, et font avec cela huit à neuf lieues par jour. De plus, ils sont fidèles et on peut leur confier des objets de valeur. Les Espagnols qui sont restés dans le pays après les guerres de l'indépendance ont conservé leur ancien caractère: ils sont assez bons commerçants. Les Ladinós n'ont rien qui les distingue des Européens du Midi; leur structure ne diffère pas de celle des blancs et ils sont très-fiers de leur sang mêlé.

Les Indiens et les nègres parlent le caraïbe, espèce de son rauque très-difficile à comprendre. Les nègres de la côte parlent l'anglais ou l'espagnol et quel-

quefois même un peu de français; mais l'idiôme le plus en usage est l'espagnol: il est donc indispensable pour l'Européen qui veut habiter le pays de pouvoir s'exprimer dans ce dernier langage.

Les époques de transition d'une saison à une autre ne sont pas exactement connues. Cependant, d'après les renseignements que j'ai recueillis, je crois pouvoir les classer ainsi :

Dans l'hivernage, ou saison pluvieuse, les pluies commencent en août; elles sont très-abondantes en septembre, octobre et novembre, mais nullement continues et régulières, comme quelques voyageurs le prétendaient. Vers la fin de novembre elles diminuent progressivement jusqu'à la mi-janvier, époque où elles commencent à devenir fort rares. On pourrait comparer ces cinq mois de pluie à ceux de novembre et février que nous avons en Belgique.

Au surplus, pour que vous puissiez vous rendre un compte exact des différents degrés de chaleur que nous eûmes dans ces parages, j'ai pris copie, sur le journal de bord, des observations atmosphériques faites depuis le 6 janvier jusqu'au 12 mars, et je vous la donnerai à la fin de mon rapport.

Une autre observation assez remarquable que j'ai faite est la régularité des brises de terre et de mer, qui, pendant toute l'année, commencent à heures fixes. La brise dite de terre est la moins forte des deux; elle se fait sentir à sept ou huit heures du soir, dure toute la nuit, et s'arrête le lendemain matin à pareille heure: elle souffle du sud au sud-ouest. La brise dite de mer commence à huit ou neuf heures du matin, et ne cesse que le soir; elle souffle du nord au nord-est. Ces brises sont assez fortes pour faire marcher des moulins à vent, qui ne chômeraient jamais, comme cela arrive si souvent en Belgique. La brise de mer, qui règne toute la journée sur les côtes, est si rafraîchissante, qu'elle permettrait à l'Européen nouvellement débarqué de vaquer à ses travaux sans être incommodé de la chaleur. Je crois pouvoir dire à cette occasion que le climat des côtes de l'est, de cette partie de l'Amérique, m'a paru très-convenable pour y établir une colonie.

L'insalubrité du climat, que l'on a fait sonner si haut pour combattre le projet de colonisation, n'est qu'un vain épouvantail. La meilleure preuve à l'appui de ce que j'avance, est l'état sanitaire des passagers et de l'équipage de *la Louise-Marie*, qui fut toujours satisfaisant. Sur 50 hommes qui composaient cet équipage, on n'en perdit pas un seul, quoiqu'ils aient demeuré deux mois entiers à l'ancre dans la baie de Santo-Thomas. Seulement, en arrivant, quelques-uns furent atteints de fortes coliques que l'on attribua soit au changement du climat, soit à la quantité d'eau fraîche que ces matelots, mis depuis longtemps à la petite ration, burent très-immodérément. Ces indispositions ne se renouvelèrent plus après les huit premiers jours qui suivirent notre arrivée, et le 20 janvier on ne comptait déjà plus un seul malade à bord. Lors de notre séjour dans la baie de Santo-Thomas, plusieurs d'entre nous, y compris MM. les médecins, couchèrent sur le pont du navire et passèrent ainsi plusieurs

nuits en plein air, les uns dans leurs lits, les autres enveloppés de manteaux ou de couvertures. Il tombait chaque nuit une très-forte rosée qui mouillait tellement les couvertures qu'on était obligé, le lendemain, de les faire sécher au soleil. Eh bien ! malgré cela, personne de nous n'en fut indisposé. Il en fut de même des matelots, qui demeurèrent toutes les nuits sur le pont en se partageant par moitié.

Tous les membres de la Commission d'exploration, malgré les fatigues inséparables d'un tel voyage et les privations qui s'ensuivirent, n'ont pas cessé de jouir d'une santé parfaite. Néanmoins deux personnes faisant partie de l'expédition furent atteintes de fièvre; la chaleur peut y avoir contribué, mais je crois devoir entrer dans quelques détails sur cette circonstance. Ces personnes sont M. le docteur Dechange, commissaire du gouvernement, et le domestique du commandant du navire. Tous deux ont été pris de fièvres avec transports au cerveau. Le docteur est sujet à cette maladie; déjà il en fut atteint dans un voyage en Islande qu'il fit avec *la Louise-Marie*, en 1841; il l'avait eue aussi en Belgique en 1839; il n'est donc pas surprenant qu'il en ait encore été attaqué sous les tropiques, surtout après avoir commis différentes imprudences.

Un voyageur européen qui parcourt ces contrées doit : 1° user de tout avec une grande sobriété; 2° s'abstenir le plus possible de vin et de liqueurs; 3° se bien couvrir la tête pour se garantir du soleil; 4° se préserver de l'humidité par tous les moyens et avoir toujours des vêtements de rechange à sa disposition. Ces précautions ne furent pas observées par le docteur ni par le domestique du commandant. Le premier, malgré sa disposition à gagner des fièvres bilieuses, continua de vivre comme nous : la maladie du domestique peut à juste titre être attribuée aux mêmes causes, et surtout à l'usage immodéré du rhum. En quittant Ysabal pour se rendre à Guatemala, ils furent surpris par une forte pluie en traversant les montagnes de Mico; lorsqu'ils arrivèrent au Posso, première étape, ils étaient transis, et comme les Indiens qui transportaient leurs bagages ne les avaient pas suivis, ils ne purent changer de vêtements et furent obligés de sécher au feu. Aussi le lendemain, à leur arrivée à Encuentros, la maladie du docteur se déclara : il fut pris d'une violente fièvre accompagnée de transport au cerveau.

On peut facilement concevoir, d'après cela, que le docteur Dechange, déjà disposé par son tempérament à ces sortes d'affections, ait été atteint en Amérique d'une maladie commune en Europe, où elle présente si souvent des résultats beaucoup plus funestes.

Sans me permettre de me prononcer sur une aussi grave question, je crois néanmoins pouvoir avancer qu'en médecine et en hygiène on ne peut réputer un pays insalubre, alors qu'il présente des cas de longévité tels que ceux-ci : J'ai vu à Omoa, dont la population est de 500 âmes, cinq vieillards de 90 ans, trois de 100 à 105 ans; l'alcade m'a dit en outre avoir perdu, il y a quelques

mois, un domestique qui était parvenu à l'âge de 122 ans, ayant travaillé et joui de toutes ses facultés jusqu'à sa mort. Dans le petit hameau de Livingston, j'ai vu, ainsi que tous les membres de la commission, un centenaire très-ingambe et plein d'énergie; enfin, sur toute la côte, les octogénaires sont beaucoup plus communs qu'en Belgique ou en France. C'est là, ce me semble, une preuve à l'appui de l'opinion que j'émetts ici sur la salubrité du climat de l'Amérique centrale.

Il ne me reste plus, messieurs, qu'à vous donner quelques détails sur les produits végétaux du pays et sur les différentes espèces d'animaux qui l'habitent; je le ferai très-sommairement, car s'il me fallait présenter un tableau complet du règne végétal et du règne animal de l'Amérique du Centre, un volume ne me suffirait point.

Je vous ferai d'abord remarquer que toutes ces productions sont dues uniquement à la richesse et à la fertilité du sol; l'agriculture est un art inconnu sur ces côtes, ou au moins totalement négligé par ses habitants, qui ne se servent que d'un seul instrument aratoire, la houe.

Préparer les terres et les fumer ne leur est jamais venu dans la pensée. Cependant, malgré cet abandon, malgré le peu d'étendue des terres défrichées, on y trouve en abondance une foule de produits, tels que :

Le bananier, aux longues et larges feuilles et aux fruits vantés à si juste titre : il offre de grandes ressources aux habitants dont il avoisine les maisons ou cases.

Le plantain : c'est une variété du bananier; il lui est inférieur en qualité, mais s'y trouve en plus grande quantité.

Le manioc : plante tuberculeuse dont on fait le pain de cassave et dont la fécula n'est autre que le tapioca que nous connaissons.

Le maïs : il est blanc, rouge ou jaune, comme celui d'Europe.

L'igname : tubercule très-farineux et nourrissant; il peut remplacer la pomme de terre.

La canne à sucre : quoiqu'y réussissant mieux ou aussi bien que partout ailleurs, les habitants ne l'exploitent pas commercialement et la font servir à leur consommation particulière.

L'ananas : il est infiniment supérieur par sa grosseur et sa saveur à tous les ananas connus en Europe.

Le riz : il ne le cède en rien à celui de la Caroline. Les habitants le négligent et ne le cultivent que pour leur consommation.

Le cacaoier : on le trouve, dans les forêts, à l'état sauvage; dans l'intérieur, on en voit de grandes plantations; son produit est de première qualité.

Le caféier : sa culture est très-négligée, cependant il est de bonne qualité.

La vigne : les habitants ignorent le grand parti que l'on pourrait tirer de sa culture dans un pays chaud où tant d'endroits lui seraient favorables.

Le tabac : on le cultive dans l'intérieur; sa qualité semble laisser à désirer,

mais cela peut provenir de la manière de le sécher et de le préparer, car le climat et le sol ne diffèrent guère de celui de la Havane.

La salsepareille : c'est une des grandes branches de commerce du pays ; elle se trouve à l'état sauvage dans presque toutes les forêts.

La vanille : cette plante croît dans les forêts humides ; les Indiens ne se donnent pas la peine de la chercher, ils ne cueillent que celle qu'ils trouvent sur leur passage en récoltant la salsepareille.

Le gingembre : il est très-commun et d'une qualité aussi bonne qu'aux Indes. On ne le récolte pas.

L'oranger et le citronnier : ces deux arbres y croissent admirablement et donnent d'excellents fruits ; les citronniers surtout surpassent en finesse ceux d'Espagne et de Portugal.

Le cocotier : il se trouve en abondance sur les côtes ; on en boit le lait ; la noix se mange ou est employée à faire de l'huile nommée beurre de coco ; l'enveloppe est employée en Angleterre dans la teinture noire. Cette plante est une des plus utiles par les différents produits que l'on peut en tirer.

Le silkgrass, ou herbe de soie : cette plante, très-commune dans les bois, est supérieure en qualité et en beauté au chanvre et au lin d'Europe, et peut servir au même usage.

Le cotonnier : cet arbre-buisson donne d'excellents produits ; on le cultive dans l'intérieur du pays, et il existe à l'état sauvage dans beaucoup d'endroits.

On trouve encore en grand nombre d'autres végétaux, mais dont la nomenclature serait trop longue pour le cadre de ce mémoire.

Parmi les arbres des forêts, je dois signaler : le mahoni ou acajou ; le rosewood ou palissandre ; le cèdre : cet arbre parvient à une grosseur énorme, on l'emploie ordinairement à la construction des pirogues, qui sont presque toutes faites d'une seule pièce ; trois espèces de bois de fer ; trois bois de teinture : le bois de campêche, le justic et le bresilietta ; enfin le palmolatta, dont le bois jaune ressemble à celui de l'érable des Indes.

Les chevaux sont de petite race, mais nerveux, vifs et courageux : ils servent au transport des voyageurs, et valent de 20 à 30 piastres. Les mulets sont d'un prix plus élevé : on s'en sert pour le transport des marchandises et pour traverser les montagnes. La race bovine et les porcs sont de taille moyenne. Le prix d'un bœuf est de 10 piastres environ. Les volailles y sont très-abondantes, cependant les indigènes, bons commerçants, profitèrent du besoin que nous en avions pour nous les faire payer fort cher, ainsi que les œufs.

Les oiseaux et les papillons sont en grande quantité dans le Guatemala. Je citerai seulement parmi les premiers le quoitzal, que Buffon ni Lacépède ne décrivent, et auquel aucun oiseau ne peut être comparé, au dire des habitants. Les plumes que j'en ai vues feraient croire qu'il n'y a pas d'exagération dans leur opinion.

On trouve également dans les forêts différentes espèces de gros gibier, tels

que sangliers, pécaris (espèce de sanglier) et chevreuils. La chasse aux pécaris offre assez de danger ; on prétend que ces animaux ne voyagent qu'en bande souvent de deux ou trois cents, et qu'ils vengent ordinairement la mort ou les blessures de l'un des leurs.

Tous les animaux carnassiers, jaguars, panthères, léopards et autres, fuient à l'approche de l'homme et ne sont pas à craindre ; seulement, il faut avoir soin de ne jamais reculer devant eux. Il en est de même des crocodiles ou caïmans, qu'il est très-difficile d'approcher à portée de fusil. Les serpents sont assez nombreux ; ils fuient également à la vue de l'homme.

Les moustiques se trouvent en assez grande quantité dans le voisinage des rivières ; ils ressemblent aux cousins connus en Belgique ; leurs piqûres sont un peu plus douloureuses, mais ils disparaissent à mesure que les défrichements s'avancent.

Les rivières, les lacs et les côtes de la mer, abondent en poissons de différentes espèces : les grandes tortues de mer y sont très-communes.

En résumé, cette contrée, considérée tant sous le rapport de ses richesses végétales et minérales que du commerce que l'on pourrait y établir, me semble mériter toute l'attention de la Belgique ; le climat me paraît salubre et le deviendrait de plus en plus après le défrichement des bois et le dessèchement des parties humides ; la terre, qui produit déjà sans culture, deviendrait bientôt, sous la main habile des cultivateurs de notre pays, une des contrées les plus riches en productions de tout genre ; enfin, le commerce belge y trouverait un débouché pour les diverses branches de son industrie.

Que la Compagnie obtienne un port sur la côte et qu'elle y fonde des comptoirs et des établissements agricoles, et avant peu elle pourra prendre part au commerce du Guatemala, du Mexique et des divers États de l'Amérique du Sud. Je ne pourrai donc qu'insister pour que suite soit donnée à cette affaire, et qu'en attendant son exécution chacun des membres fondateurs y apporte tous ses soins. Je ne puis, messieurs, vous adresser que ces renseignements incomplets, mais ils doivent cependant suffire pour vous donner une idée des ressources et des richesses qu'offre ce beau pays, dont je n'ai pu parcourir qu'une partie à la hâte.

Je possède encore de nombreuses notes que je communiquerai à toutes les personnes qui voudront avoir des renseignements plus circonstanciés sur ces contrées, qui n'attendent que la culture et la civilisation pour devenir un foyer de richesses et de prospérité pour la Belgique.

J. VANDENBERGHE DE BINCKUM,
Membre de la députation permanente du Brabant,
et de la Commission d'exploration.

Observations atmosphériques faites sur un thermomètre de Réaumur, à bord de LA LOUISE-MARIE, pendant son séjour dans la baie de Sainte-Thomas.

JANVIER,				FÉVRIER,				MARS,						
A				A				A						
MIDI.				MIDI.				MIDI.						
Le	6	janvier	24	degrés.	Le	1 ^{er}	février	23	degrés.	Le	1 ^{er}	mars	25	degrés.
	7	•	23			2	•	24	$\frac{1}{2}$		2	•	24	
	8	•	23	$\frac{1}{2}$		3	•	21	$\frac{1}{2}$		3	•	26	
	9	•	24	$\frac{1}{2}$		4	•	23	$\frac{1}{2}$		4	•	26	
	10	•	24	$\frac{1}{2}$		5	•	22			5	•	24	$\frac{1}{2}$
	11	•	21			6	•	24			6	•	24	$\frac{1}{2}$
	12	•	19	$\frac{1}{2}$		7	•	24			7	•	24	
	13	•	21			8	•	18			8	•	21	$\frac{1}{2}$
	14	•	23	$\frac{1}{2}$		9	•	17	$\frac{1}{2}$		9	•	24	$\frac{1}{2}$
	15	•	20	$\frac{1}{2}$		10	•	21			10	•	23	$\frac{1}{2}$
	16	•	20	$\frac{1}{2}$		11	•	24			11	•	24	$\frac{1}{2}$
	17	•	20			12	•	24						
	18	•	22			13	•	24						
	19	•	22			14	•	22	$\frac{1}{2}$					
	20	•	23			15	•	21	$\frac{1}{2}$					
	21	•	23			16	•	24	$\frac{1}{2}$					
	22	•	23			17	•	23	$\frac{1}{2}$					
	23	•	21			18	•	23						
	24	•	22	$\frac{1}{2}$		19	•	24						
	25	•	23			20	•	20						
	26	•	21			21	•	23						
	27	•	21			22	•	18						
	28	•	22	$\frac{1}{2}$		23	•	20						
	29	•	23			24	•	25						
	30	•	23			25	•	23						
	31	•	24			26	•	23						
						27	•	24						
						28	•	25						

RAPPORT

PRÉSENTÉ A M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

PAR

AUG. T'KINT DE ROODENBEEK,

SUR LES RÉSULTATS DE SA MISSION COMME MEMBRE DE LA COMMISSION
DU GOUVERNEMENT POUR L'EXPLOITATION DE LA VERA-PAZ
ET DU DISTRICT DE SANTO-THOMAS.

Considérations générales.

Je suis arrivé avec *la Louise-Marie* dans la baie de Santo-Thomas, le 6 janvier 1842; je n'ai pu partir pour Ysabal que le 20 du même mois, par une chaloupe du bord, après avoir attendu en vain le bateau à vapeur de la Compagnie anglaise qui devait y conduire la Commission d'exploration. Je suis entré dans cette ville pendant la nuit du 21 au 22.

Le 23, je quittai Ysabal et j'arrivai le 27 à la colonie anglaise d'Abbottsville; cinq jours après, je pris la route de Guatemala, capitale du pays, où j'arrivai le 12 février au soir. J'étais à peine depuis neuf jours dans cette ville, que je dus tout à coup la quitter, le navire *la Louise-Marie* devant mettre à la voile dans les premiers jours de mars. Je n'eus même pas le temps de repasser par Abbottsville, où j'avais chargé un indigène de recueillir des échantillons de tous les produits de la Vera-Paz et du district de Santo-Thomas, et d'indiquer avec soin le temps qu'il faut à chaque produit pour venir à maturité, ainsi que sa quantité productive, les prix que l'on en fait sur les lieux, etc. Je devais, à mon retour, prendre ces échantillons et vérifier par moi-même les renseignements fournis sur chacun d'eux. Je partis donc le 22 de Guatemala pour Ysabal, où, le 2 mars suivant, je m'embarquai sur une petite goëlette qui me conduisit le 5 à bord de *la Louise-Marie*.

J'ai donc à regretter que mon séjour dans le pays ait été beaucoup trop court pour que j'aie été à même de faire un travail qui fût aussi complet que je l'aurais désiré.

Je regrette également d'avoir dû me rendre à Guatemala sans aucun des membres de la Commission d'exploration. J'avais attendu ces messieurs deux jours à Ysabal et cinq à Abbottsville; mais mon voyage ne pouvant avoir qu'une très-courte durée, je ne pus les attendre plus longtemps. J'arrivai donc seul à la capitale, et j'eus le regret de devoir en repartir avant que M. le colonel de Puydt y fût arrivé.

Pendant mon séjour à Guatemala, j'ai présenté à M. Florez, secrétaire d'État, la

lettre de créance que M. le ministre des affaires étrangères avait remise pour ce haut fonctionnaire à la Commission du gouvernement.

J'appris dans la capitale que l'arrivée d'un bâtiment de guerre belge dans la baie de Santo-Thomas y était connue. Cette nouvelle avait été répandue par le colonel commandant à Ysabal, qui avait insinué que les Belges voulaient prendre possession du port de Santo-Thomas. Quelques personnes, parmi lesquelles il y avait même des fonctionnaires du gouvernement, avaient ajouté foi à ces nouvelles absurdes. Le général Carrera était même allé jusqu'à vouloir envoyer à Ysabal l'ordre d'empêcher le débarquement de la Commission et des officiers. Mais, heureusement, des personnes plus éclairées et plus raisonnables avaient pu l'en détourner.

Pour détruire la mauvaise impression causée par ces bruits, je fis connaître au gouvernement que la goëlette la *Louise-Marie*, bâtiment de peu de force, n'avait été envoyé par le gouvernement du royaume de Belgique que pour conduire la Commission d'exploration, et que ce navire allait bientôt retourner avec les commissaires belges; que le gouvernement de Sa Majesté le roi des Belges n'avait d'autre but que celui de savoir si l'existence et le sort des personnes qui se rendraient dans le Guatemala ne seraient point compromis, et si les Belges qui viendraient confier leur personne et leur fortune aux lois d'une nouvelle patrie seraient suffisamment protégés par ces mêmes lois et par le gouvernement du pays. Le gouvernement de Guatemala, ayant reconnu la justesse de ces remarques, put mieux juger de l'absurdité des nouvelles qui avaient été répandues.

Ensuite, j'ai écrit au secrétaire d'État pour connaître les dispositions plus ou moins favorables du gouvernement de Guatemala à l'égard de la colonisation belge, et pour savoir si la Compagnie anglaise, qui n'avait pu remplir toutes les conditions contenues dans la chartre de concession du territoire de la Vera-Paz, en date du 6 août 1834, et celles contenues dans la confirmation de cette chartre, en date du 8 novembre 1838, serait confirmée dans la jouissance de tous les privilèges accordés par ladite chartre, ou bien si ces privilèges lui seraient retirés.

Le secrétaire d'État m'a répondu qu'il n'appartenait qu'à l'assemblée législative de résoudre ces questions, et qu'il les soumettrait à celle-ci lors de sa prochaine session, qui devait s'ouvrir le 24 février. Je joins ici la lettre de ce haut fonctionnaire (1), dans laquelle il ajoute que la confirmation de la chartre n'a pas été approuvée par l'assemblée législative. La concession faite aux Anglais est donc annulée si on ne la leur confirme pas de nouveau.

Lors des conférences que j'ai eues avec M. le président de l'État et M. Florez, j'ai demandé leur opinion sur ce dernier point. Ils m'ont dit qu'ils croyaient que l'assemblée législative retirerait la concession faite à la Compagnie anglaise du territoire de la Vera-Paz; que cependant les propriétés des colons seraient respectées, et qu'on délimiterait chacune d'elles. Le président m'a dit encore que le gouvernement de Guatemala ne donnerait pas le port de Santo-Thomas exclusivement à une Compagnie, parce qu'il avait l'intention de l'ouvrir lui-même, afin qu'il fût libre à

(1) Voir l'annexe n° 2.

Cette pièce et plusieurs autres dont il est question dans ce rapport sont à Bruxelles, au ministère de l'intérieur, division du commerce, à la disposition des personnes qui désireront en prendre connaissance.

chacun de s'y établir, et que personne ne fût astreint à se soumettre aux conditions d'une Compagnie. Cependant, a-t-il ajouté, un établissement à Santo-Thomas qui voudrait ouvrir des routes vers la capitale, soit par la Montagua, soit par le Mico, pourrait obtenir de grands privilèges.

Le président était encore d'opinion que si le gouvernement de Guatemala faisait quelque concession de terrain près du port de Santo-Thomas ou dans la Vera-Paz, ce ne serait jamais avec tous les privilèges accordés aux Anglais; que les colons devraient surtout être considérés comme sujets du Guatemala en venant s'établir dans la république, et ne plus être sous la protection du gouvernement de leur patrie. Le gouvernement guatemalien veut suivre cette nouvelle voie, parce qu'il craint qu'en accordant beaucoup de privilèges à une colonie, cette colonie ne finisse par vouloir se déclarer indépendante, comme le Texas lui en a fourni dernièrement un exemple.

Quant à la concession de Santo-Thomas, l'opinion de plusieurs personnes de la capitale ne s'accordait point avec celle du président; on commençait même à faire circuler une liste de personnes qui étaient pour la concession de ce port à une Compagnie belge. Cette liste était déjà couverte des signatures suivantes :

Espada y Pilona; Juan Matheu; Klie, Skinner et C^e; Manuel Tejada; Jose A^o Rubio; Francisco Lopez; Manuel Mastrado; Miguel Gonzales y Hijos; Francisco Legendre; Pedro Jourdan; Luis Vuattellin; et tous les principaux négociants de la capitale ou autres personnes influentes auprès du gouvernement.

On était plus généralement d'accord sur l'affaire de la Compagnie anglaise. Chacun était d'avis que la concession de la Vera-Paz lui serait retirée.

La chartre de concession du district de Santo-Thomas n'a pas été ratifiée.

Ne pouvant pas attendre la décision de l'assemblée législative, le président et le secrétaire d'État, lorsque j'ai pris congé d'eux, m'ont promis qu'ils adresseraient, indépendamment de la réponse qui m'était remise à la lettre de créance de M. le ministre des affaires étrangères, une lettre à ce haut fonctionnaire pour lui faire connaître toutes les décisions de l'assemblée législative concernant la colonisation.

Notes sur la province de la Vera-Paz et sur le district de Santo-Thomas.

Cette partie de l'Amérique centrale est fort peu connue, même par les habitants du pays, surtout la partie nord-est de la Vera-Paz, où les Indiens, encore idolâtres, ne reconnaissent point l'autorité des Espagnols. On prétend même, et cette opinion paraît fondée, qu'il existe encore dans cette partie-là une ancienne ville indienne, peuplée, où jamais blanc n'a pénétré, et qui a conservé son aspect primitif, c'est-à-dire celui des anciennes villes indiennes lors de la découverte du nouveau monde.

La Vera-Paz et le district de Santo-Thomas forment une contrée très-montagneuse, couverte de forêts, et parcourue dans tous les sens par de nombreuses rivières qui fertilisent la plupart de ses plaines et de ses vallées. Elle est surtout boisée sur les bords des rivières, des lacs et sur la côte de la mer, où les forêts sont presque impénétrables. Ces forêts sauvages possèdent une grande variété d'arbres, parmi lesquels on remarque surtout le cotonnier sauvage, le palmier, le cocotier, le cèdre et le manglier, qui croît tout à fait sur les bords de l'eau. A mesure que l'on s'avance

dans l'intérieur du pays, la contrée devient moins boisée et moins sauvage, mais plus rocailleuse et plus aride. Les montagnes, d'abord couvertes d'une végétation riche et variée, apparaissent ensuite quelquefois nues, quelquefois couvertes de sapins très-élevés.

Enfin, l'aspect général du pays est extrêmement varié. Il nous offre successivement des forêts, des montagnes, des plaines : celles-ci, tantôt arides et dont toute la végétation paraît brûlée par un soleil ardent, tantôt fertiles et quelquefois couvertes de plantations et de fermes dans un état prospère.

Les villes ou villages principaux que j'ai visités, sont :

1° Dans le district de Santo-Thomas, Ysabal, situé sur le lac de ce nom, ville de 500 habitants, blancs, mulâtres et nègres. Cette ville est formée d'habitations en bois et en bambous; parmi les premières quelques-unes sont fort grandes. Ysabal fait tout le commerce de transit entre l'État de Guatemala et les ports de Belise et de la Havane, etc. (Pendant le mois de février dernier, une partie d'Ysabal a été ravagée par un incendie.)

2° Dans la Vera-Paz, sur la route d'Abbottsville à Guatemala : Teleman (1) et Chamiqui, petits villages indiens; San-Miguel et Taltic, grands villages indiens, le premier de 2,000 et le deuxième de 5,000 habitants environ. Ces villages sont, les uns situés dans des plaines, les autres sur des plateaux, où ils jouissent d'un air vif et salubre. A l'exception de l'église, du presbytère et du Cabildo (maison communale), les habitations y sont construites en bambous et sont pour la plupart entourées de vastes jardins. Enfin, la ville de Salama, habitée par des blancs, des ladinos et des Indiens. Cette ville, bâtie dans le genre espagnol, a un aspect fort triste et est en partie ruinée par suite de dévastations commises lors du siège qu'elle soutint contre les troupes du frère de Carrera, qui y perdit la vie.

Chances de succès d'une colonie belge dans la Vera-Paz ou dans le district de Santo-Thomas, et avantages qu'elle offrirait à la Belgique.

Pour résoudre la question de savoir si une colonisation belge dans ces pays présenterait quelques chances de succès, et si les personnes qui y prendraient part ne compromettraient pas leur existence et leur fortune, nous devons examiner les points suivants :

1° Le climat et la température du pays, et leur influence sur les Européens;

2° Son sol, ses productions, ses ressources agricoles, et ses moyens de défrichement;

3° Le commerce que pourrait établir la colonie, ses moyens de communication avec la population de l'intérieur et avec les pays d'outre-mer;

4° Les mœurs des habitants, leurs dispositions à l'égard des étrangers, et l'utilité dont ils seraient aux nouveaux colons pour le travail salarié;

5° Le temps qui devra s'écouler et les frais de premier établissement et d'entretien qu'auront à supporter les colons avant que leur travail soit productif;

(1) La position de cette ville est mal indiquée sur les cartes de la Compagnie anglaise.

6° Les causes d'insuccès de la colonie anglaise et les moyens que la colonie belge pourrait employer pour éloigner ces causes ;

7° L'état politique du pays ; son influence sur la colonie.

1° La température et le climat du pays ; leur influence sur les Européens.

La température et le climat de la Vera-Paz et du district de Santo-Thomas varient beaucoup d'après l'élévation plus ou moins grande des lieux et leur proximité de la mer. Les vents d'est qui règnent sur la côte orientale de l'Amérique centrale y rafraîchissent l'air et y rendent les lieux élevés salubres. Les lieux bas, ordinairement marécageux, sont malsains dans l'intérieur comme sur les côtes de la mer. Les lieux élevés sont plus sains ; on rencontre, dans l'intérieur, de larges plateaux situés au milieu des montagnes, où l'on respire un air très-vif. La température des lieux bas est assez élevée.

En mai dernier, l'un des mois les plus chauds, le thermomètre de Fahrenheit a marqué à Abbottsville, dont l'altitude est peu considérable :

80 degrés le matin,	} en degrés de Réaumur. }	21 $\frac{1}{3}$.
98 à midi,		29 $\frac{4}{3}$.
85 après midi,		23 $\frac{5}{9}$.
et 70 pendant la nuit,		16 $\frac{8}{9}$.

La température de la baie de Santo-Thomas et des côtes avoisinantes est beaucoup plus supportable, à cause des vents d'est qui viennent continuellement les rafraîchir, et qui exerceront leur influence à une grande distance dans l'intérieur du pays quand on aura abattu les épaisses forêts dont les côtes sont couvertes aujourd'hui. La côte qui s'étend autour de la baie de Santo-Thomas et au nord de cette baie jusqu'au Rio-Dulce, étant élevée et assainie par ces vents d'est, présente un des points les plus salubres. Il ne s'y trouve que peu de marais que l'action du soleil, devenue libre après l'abattage des bois, dessécherait peut-être. La côte qui se trouve de l'autre côté et qui s'étend vers le cap des Trois-Pointes, est très-basse et beaucoup plus marécageuse. Aussi le climat en est-il malsain et fiévreux.

Dans quelques parties de l'intérieur du pays, il règne des fièvres intermittentes. Ysabal et en général tous les terrains bas sont fiévreux. Les lieux élevés, et surtout les collines, sont généralement sains, et leur température plus en harmonie avec celle de notre pays. La partie qui s'étend depuis la côte de la mer jusqu'au castel San-Felippe, sur le Rio-Dulce, est élevée et rafraîchie par la brise de mer qui s'étend sur tout le Rio-Dulce et le lac d'Ysabal. Pour autant qu'il m'a été permis d'en juger, il me semble que cette partie ainsi que la côte élevée du district de Santo-Thomas, à laquelle elle s'unit, conviendraient à des colons européens.

Les défrichements assainiront beaucoup la contrée dans les lieux bas comme dans les lieux élevés.

Les moustiques sont fort incommodes, surtout pour les cultivateurs. Sur les collines, il ne s'en trouve point ; mais ils sont nombreux dans le voisinage des rivières ; sur la côte de la baie de Santo-Thomas il y en avait beaucoup. Les défrichements en diminuent considérablement le nombre.

La saison des pluies dans ce pays commence en juin et finit en février; pendant ces neuf mois, on a quelquefois de beaux jours, mais les pluies sont aussi parfois très-fréquentes et très-fortes. Les mois de la sécheresse sont ceux de mars, avril et mai.

Décembre et janvier sont les mois les plus froids; ceux de mars à octobre sont les plus chauds.

2° Le sol du pays, ses productions, ses ressources agricoles et ses moyens de défrichement.

Le sol de ce pays est d'une nature très-variée. Les côtes de la mer, à une grande distance dans l'intérieur, les bords des lacs et des rivières qui sont couverts de forêts, possèdent un terrain argileux, riche et très-fertile. Les montagnes, quoique très-rocailleuses, y sont également couvertes de forêts. Ces montagnes seraient favorables à la culture de la vigne, tandis que dans les plaines on pourrait cultiver la canne à sucre, le café, le coton, le riz, le maïs, l'indigo, ainsi que le tabac, le cacao, la vanille, la salsepareille, etc., et plusieurs autres plantes utiles, qui y croissent aujourd'hui dans l'état sauvage. L'intérieur de la Vera-Paz, et surtout la partie orientale, possède un terrain plus aride. On y rencontre des montagnes nues ou couvertes de beaux sapins. Dans cette partie du pays, le nopal, plante grasse qui produit la cochenille, croît en abondance. Cet arbrisseau, qui se plait davantage dans les terrains chauds et arides, est surtout cultivé aux environs de Salama. Il serait désavantageux de le cultiver dans le district de Santo-Thomas et dans la partie orientale de la Vera-Paz, à cause des pluies qui font périr la cochenille, si on n'abrite pas les nopals. Ces abris occasionnent une trop grande dépense pour qu'on puisse en faire usage sans supporter des pertes.

La culture du nopal diminue beaucoup par suite de l'abaissement du prix de la cochenille. Plusieurs planteurs ont remplacé cette culture par celle du mûrier.

Dans l'intérieur de la Vera-Paz, on rencontre de belles plantations de coton et de maïs. La terre y produit quatre récoltes en une année, dont trois de maïs; pour la première, il faut trois à quatre mois; pour la deuxième, 40 jours; et pour la troisième, 60 jours; la quatrième récolte est celle de coton et de piment. Les planteurs vendent leur coton brut à Salama une demi-piastre l'arobe (25 liv.); on le tisse à Salama, à 1 réal pour 3 vares (la vare fait à peu près une aune). On tisse ordinairement jusqu'à 6 vares de coton par jour; on peut en tisser jusqu'à 9.

L'indigo, en espagnol *tinte*, a donné son nom à une grande ferme où se cultivait jadis ce produit. Cette ferme est située au-dessus de Téléman, près du Polochic. On n'en rencontre pas d'autres plantations dans la Vera-Paz ni dans le district de Santo-Thomas.

La canne à sucre est produite en 11 mois. Dans les belles plantations qu'on en trouve partout, il y a presque toujours un moulin pour presser la canne. Le sucre, après avoir reçu une première clarification, se vend 1 réal la livre (1).

(1) Vu la courte durée de mon séjour dans le pays, je n'ai pu étudier la quantité productive des terres pour les différents produits et leurs frais de culture. Il ne m'est donc pas possible de faire un calcul en bénéfice approximatif que produirait, d'après son étendue, chaque plantation de tel ou tel produit.

On distingue encore, parmi les produits des fermes de ce pays, le tabac et le cacao : le premier se vend à 2 réaux, et le second à 2 réaux et demi la livre.

Les principaux arbres sont : le *cédré*, que les naturels emploient pour construire leurs habitations et leurs pirogues. (J'en ai vu de ces dernières fort grandes et faites d'une seule pièce.)

Le *cotonnier sauvage*, très-grand arbre, mais peu utile, son bois n'étant pas très-fort.

Le *mahoni*, qui ne se trouve plus que dans l'intérieur des forêts. Ces arbres ont été abattus sur les côtes de la mer et des rivières. (Il y a également des pirogues faites d'une seule pièce de ce bois par les naturels.)

Le *mangier*, le *cocotier*, le *palmier*, et plusieurs autres arbres dont la plupart sont renommés pour leur solidité, et que l'on emploie beaucoup pour la construction des maisons. Celui nommé dans le pays *sapadilo* a un bois qui ne pourrit pas.

La plante d'aloès, dont les indigènes font des cordes, croît partout dans l'intérieur de la contrée.

Dans les forêts, il se trouve des *citroniers* dont le fruit est d'une qualité très-supérieure, et dans les jardins des villages indiens on admire des *orangers* qui portent des fruits d'une grosseur extraordinaire. Ces fruits sont très-abondants.

On distingue encore parmi les fruits les *limons* et les *ananas* qui sont d'une grande beauté; l'*anona*, fruit délicieux; la *sapote*, produit de la sapotelle; et plusieurs autres parmi lesquels on remarque les *plantains* et les *bananes*, qui forment une partie de la nourriture des habitants du pays.

On cultive partout, autour de la cabane de l'Indien ou du nègre, comme dans les grandes fermes des planteurs, les plantes alimentaires, telles que :

Les *ignames* et les *patates douces* (racines); les ignames surtout sont très-grandes. Ces racines donnent des récoltes annuelles très-considérables. La culture en est facile.

Les *frigoles*, fèves noires, très-communes dans l'Amérique centrale, sont surnommées le plat national.

Les nègres cultivent l'arbre qui produit le manioc, racine dont ils font des galettes.

Il y a, dans quelques parties du pays, des légumes de l'Europe, tels que choux-fleurs, choux verts, petits pois, etc., mais ces produits sont en général beaucoup moins beaux que ceux que l'on a en Belgique.

Cependant, il me semble certain que, outre l'abondance de la végétation et celle des récoltes, la Vera-Paz, ainsi que le district de Santo-Thomas, possèdent un sol très-fertile.

La constitution du sol de ces provinces présente plusieurs avantages à l'agriculture :

1° Celui de pouvoir, pendant les sécheresses, tirer parti des nombreuses rivières pour distribuer les eaux sur les terres;

2° Celui d'offrir, vu le gissement des terres, des expositions très-variées qui multiplient les différentes températures, et qui permettent la culture des végétaux des zones chaudes et tempérées;

3° Celui d'avoir des parties humides et de bonnes terres dans les plaines, et des parties sèches dans les montagnes dont chacune est propre à différents végétaux.

Un désavantage cependant, c'est que, durant la saison des pluies, celles-ci, étant quelquefois très-fortes, pourront faire du tort à la culture.

Après avoir défriché, on pourra former des prairies artificielles, qui feront multiplier les troupeaux de bœufs ou de moutons.

Les moyens de défrichement les plus usités consistent à mettre le feu aux broussailles après avoir abattu les arbres. On emploie une partie du bois pour faire les enclos. Pour la santé des colons, il conviendrait de commencer les défrichements et la culture des terres sur les collines et sur les parties les plus élevées, et de ne descendre ensuite que successivement vers les plaines et les parties basses.

3° Commerce, moyens de communication avec la population de l'intérieur et avec le pays d'outre-mer.

La Vera-Paz semble présenter, sous le rapport des moyens de communication, peu de ressource au commerce maritime de la colonie. La seule partie qui comprend la côte orientale de la mer, et qui s'étend depuis le Rio-Dulce jusqu'au territoire de Belise, touche à la mer. Si l'on pouvait y former le centre de la colonisation et y établir un port sur cette côte, alors la colonie de la Vera-Paz pourrait se créer un commerce maritime, quoique cependant ce point ne serait jamais aussi favorable que celui de Santo-Thomas ni pour le commerce direct de la colonie, ni surtout pour le commerce de transit que ce dernier port pourrait faire avec les pays d'outre-mer et avec l'intérieur de l'Amérique centrale; mais si l'on ne peut point établir un port sur ces côtes (1), alors il ne reste à la Vera-Paz d'autres communications avec la mer que par le lac d'Ysabal et le Rio Dulce. Le Rio-Dulce n'est navigable que pour les petits navires de peu de tirant d'eau qui ne sauraient faire la navigation de long cours.

L'intérieur de la Vera-Paz et la partie où se trouve la colonie anglaise ne communiquent avec le lac d'Ysabal, et plus loin avec la mer, qu'au moyen du Polochic, rivière dont le courant rapide rend la navigation plus ou moins dangereuse (2); de cette manière la colonisation de la Vera-Paz présente plus de ressource, quant au commerce maritime.

Le district de Santo-Thomas, au contraire, offrirait à une colonie de grands avantages commerciaux par les moyens de communication naturels qui existent entre le port de Santo-Thomas et tous les pays d'outre-mer, et par la facilité d'en établir avec l'intérieur de l'Amérique centrale. En effet, ce district possède, sur la baie de Honduras, un port vaste et sûr, où les plus grands vaisseaux peuvent jeter l'ancre, et où il sont à l'abri de tous les vents. Ce port a une position très-avantageuse comme point central du commerce entre l'Amérique du Centre et les pays d'outre-mer. D'un côté, il pourra communiquer par le Rio-Dulce et le lac d'Ysabal avec la Vera-Paz, et par le port d'Ysabal, les marchandises pourront se rendre à Guatemala; de l'autre côté, en rendant la Montagua navigable, et en établissant par

(1) Ne les ayant pas visitées, je n'ai pu m'en assurer.

(2) Quand le courant est au plus fort on met quelquefois huit jours à remonter cette rivière jusqu'à Teleman, tandis qu'on la descend en vingt-quatre heures.

ce fleuve une route vers la capitale, on posséderait un moyen de transport plus facile que celui existant aujourd'hui, et on acquerrait par là un grand avantage sur la colonie de Belise.

Le passage des bouches du fleuve de la Montagua est presque impraticable et fort dangereux à cause de la violence des courants; il sera donc nécessaire d'ouvrir un canal se rendant de la baie de Santo-Thomas à la Montagua. D'après un projet fait dans le pays, il faudrait 18 mois pour construire un canal de la baie Graciosa à la Montagua, et pour rendre ce fleuve navigable (1). Il ne m'a pas été possible de connaître les frais de ces travaux.

La colonie de Santo-Thomas ouvrira, au moyen de son port, des relations faciles avec la Belgique en même temps qu'avec la population intérieure et les autres pays voisins.

Je pense donc que le district de Santo-Thomas, par sa position et par ses moyens de communication naturels et ceux qu'une colonie peut y établir, présente de grands avantages à la colonisation sous le rapport commercial.

4° Les mœurs des habitants, leurs dispositions à l'égard des étrangers, et l'utilité dont ils seraient aux nouveaux colons pour le travail salarié.

Les côtes de la Vera-Paz et du district de Santo-Thomas sont habitées par des nègres. Les Indiens n'aiment pas s'approcher de la mer; ils habitent l'intérieur du pays.

Il y a plusieurs tribus distinctes d'Indiens, dont les habitudes diffèrent plus ou moins. Ce peuple paraît, en général, avoir des mœurs assez douces. Dans la partie orientale de la Vera-Paz, les Indiens sont plus doux que ceux de la partie occidentale, où ils montrent un caractère assez turbulent et passionné.

Ce peuple, encore très-ignorant, est superstitieux, et les prêtres exercent partout une heureuse influence sur lui; il accueille bien les étrangers, ce qui ferait croire qu'il est moins hostile à ceux-ci qu'on ne le dit généralement dans le pays.

Si, d'après l'opinion dominante dans le Guatemala, les dispositions des Indiens ne sont point favorables aujourd'hui à la colonisation, ces dispositions ne doivent point toujours subsister; elles céderont à l'attrait du commerce qui lie tous les hommes.

Les nègres, plus portés pour les étrangers que les Indiens, verraient avec plaisir un nouvel établissement auprès d'eux. Ils sont, comme les Indiens, de mœurs douces, mais beaucoup plus éclairés que ceux-ci; ils parlent l'espagnol et l'anglais. Les nègres sont catholiques, et ont une grande vénération pour les prêtres.

Les nègres pourraient rendre plus de services à la colonie, sous le rapport du travail, que les Indiens, quoique le salaire de ceux-ci soit beaucoup moins élevé. Les

(1) N'ayant pas eu le temps de faire copier le plan de ce projet de colonisation, ainsi que plusieurs autres plans et cartes géographiques du pays dont M. Meany, premier alcade de Guatemala, possédait les seuls exemplaires, ce monsieur m'a promis de se charger de ce soin, et de me les envoyer lors du retour de M. le colonel de Puydt.

premiers sont vigoureux, actifs et intelligents; les Indiens sont moins forts, plus paresseux et très-stupides, surtout ceux de la partie orientale de la Vera-Paz. Un grand obstacle encore à l'emploi des Indiens pour le travail, c'est que lorsqu'ils ont travaillé pendant quelques jours de suite, ils ne veulent plus rester, et l'on est obligé d'en chercher d'autres; souvent on en trouve beaucoup, d'autres fois on n'en trouve point. Les nègres, au contraire, continuent à travailler chez vous et s'engagent même au mois.

Le salaire des nègres est de 10 à 15 piastres par mois (50 à 75 francs), plus la nourriture. Le salaire des Indiens est d'un réal et demi par jour (environ 1 franc et la nourriture). Les premiers travaillent de 6 heures du matin à 5 heures du soir; les seconds travaillent une heure de plus.

Malgré cette énorme différence de salaire, il est encore plus avantageux d'employer les nègres. Un bon travailleur de ceux-ci fait presque autant de besogne que quatre Indiens; on peut confier un ouvrage quelconque à un noir, tandis que les Indiens doivent constamment être surveillés.

Si une colonie s'établissait dans la Vera-Paz, elle trouverait difficilement à se procurer des nègres, tandis qu'à Santo-Thomas on en aurait plus facilement, parce qu'on serait là tout à fait dans le voisinage des côtes.

Ainsi donc, sous le rapport du travail salarié, Santo-Thomas parait présenter plus d'avantages à une colonie que la Vera-Paz.

Cependant, lorsque la colonie belge de Santo-Thomas prendra de l'extension et qu'elle se verra obligée d'augmenter considérablement ses travailleurs, je ne sais jusqu'à quel point elle pourra s'en procurer.

La population noire des côtes est fort limitée; elle ne pourra peut-être fournir à la colonie au delà de 100 à 200 travailleurs, et j'ignore si les difficultés qui s'opposent à l'émigration des nouveaux noirs pourront être facilement surmontées.

Quant à faire travailler les colons européens, belges ou autres, je crois que l'expérience seule pourra nous en démontrer la possibilité. Toutefois, une sage distribution de leurs heures de travail, et surtout une vie sobre et réglée, ainsi qu'une hygiène sage, en aplaniront beaucoup les difficultés.

J'attribue particulièrement à ces dernières précautions que, malgré les grandes fatigues que j'ai supportées dans ce pays, je m'y suis toujours fort bien porté. Un Espagnol qui m'accompagnait pendant mon voyage d'Abbottsville à Guatemala a eu la fièvre dans cette capitale, mais cette personne faisait un usage immodéré d'eau froide et de fruits.

5° Le temps qui devra s'écouler et les frais de premier établissement et d'entretien qu'auront à supporter les colons avant que leur travail soit productif.

Les parties de la Vera-Paz, comme celles du district de Santo-Thomas, qu'il faudrait coloniser, sont entièrement dans un état sauvage. Il faudra donc, dans le commencement, beaucoup de travaux et de frais pour y créer des établissements.

Le district de Santo-Thomas ne présente pas, sous ce rapport, plus d'avantages que la Vera-Paz; l'un et l'autre sont couverts de forêts; lorsqu'on les abattra on

trouvera sans doute quelques bois propres à l'exportation. On pourra en utiliser une grande partie à la construction des habitations.

Les principaux frais de premier établissement consisteront donc surtout dans le travail ; on devra commencer par défricher et par construire des habitations. On pourra cultiver, sur les premiers terrains défrichés, des produits nécessaires à la nourriture des colons et des travailleurs du pays, tels que riz, maïs, frigoles (fèves noires), ignames, patates douces, etc. On pourra en même temps essayer la culture des céréales et des légumes de notre pays ; mais il faudra fournir de vivres la première expédition de colons pour un assez long espace de temps. On devra, pour la durée de ce temps, non-seulement calculer celle nécessaire aux défrichements et à la production de la première culture, mais encore, les premières cultures pouvant ne pas réussir entièrement, on fera sagement de conserver les moyens d'approvisionner la colonie des objets indispensables pour un temps plus long.

Quant à fournir la colonie de chevaux, de mulets, de bétail, de volaille, etc., on pourra le faire dans les villes ou villages les plus rapprochés.

A Omoa (port de mer dans le Honduras), à Ysabal et à Teleman (3 lieues au-dessus d'Abbottsville), on peut se procurer :

Des chevaux de 30 à 100 piastres la tête ;

Des mules 30 à 60 » id.

Les ânes coûtent beaucoup plus que les mules.

Des bœufs et des vaches de 15 à 25 piastres la tête ;

Des porcs de 4 à 8 piastres ; à ce prix on trouve aussi quelquefois des truies pleines ;

Les poules de 2 à 4 réaux.

Ces prix pourront être moins élevés si l'on prend une certaine quantité de ces objets à la fois. Les frais de transport, jusqu'à la colonie, sont encore à la charge des acheteurs.

Il y a pendant le mois de septembre une foire de chevaux, de mulets et de bestiaux à Salama. Cette ville est située sur la route de Teleman à Guatemala, à une distance de 30 lieues de la capitale.

Les colons pourront tirer parti de la chasse et de la pêche du pays ; il ne m'a pas été possible de juger de leur importance.

Nous venons de voir, par ce qui précède, que la colonisation de la Vera-Paz et du district de Santo-Thomas présente, sous le rapport de son premier établissement, les mêmes difficultés à surmonter que celles que l'on rencontre dans tout autre pays que l'on voudrait coloniser. Un nouvel établissement colonial réclame toujours de grands travaux et de grands capitaux. Dans le commencement tout est frais et travail, le produit ne vient qu'à la suite.

6° Causes d'insuccès de la colonie anglaise ; moyens que l'on pourrait employer pour éloigner ces causes.

La colonie anglaise d'Abbottsville est dans un état misérable ; la plupart des colons n'y travaillent point ; ils sont paresseux, buveurs, et mènent une vie déréglée. Ce fâcheux résultat doit être attribué à la mauvaise direction de l'entreprise.

Les colons sont arrivés dans une contrée où aucun commencement de travaux n'avait eu lieu, où ils étaient tourmentés par les moustiques, et où les moyens de communication étaient difficiles; aussi y furent-ils bientôt découragés: ils n'ont point continué leurs premiers défrichements, ni tiré aucun parti des terres défrichées.

Il est vrai de dire aussi que l'emplacement de la colonie avait été mal choisi sous le rapport du climat. Les maladies qui en furent la conséquence, ainsi que celles qui provinrent de l'intempérance des habitants, ajoutèrent encore aux maux de la colonie. Les meilleurs colons ont émigré: le ministre protestant est de ce nombre.

Voyons par quels moyens la colonie belge pourrait éloigner les maux qui sont venus accabler la colonie anglaise d'Abbottsville.

D'abord, une colonie belge à Santo-Thomas serait sous un meilleur climat et n'aurait point le désavantage d'être privée de moyens de communications faciles avec l'Europe.

Ensuite, il faudrait qu'à l'arrivée de la première expédition de colons sur les lieux, il y eût déjà un commencement d'exécution, c'est-à-dire des habitations et des terrains défrichés et ensemencés. On devra tâcher d'empêcher tout contact des colons d'Abbottsville avec les colons belges; le mauvais exemple ne pourrait que leur faire du tort. Il faudrait encore que la première expédition fût composée d'hommes courageux, sobres et bons travailleurs. C'est surtout dans le commencement que le travail sera le plus pénible et le plus nécessaire.

Il faudrait que l'on fût toujours à même de fournir aux colons les objets dont ils auront besoin, du moins jusqu'à ce que, par leur travail devenu productif, et les relations commerciales établies, ils puissent se les procurer eux-mêmes.

Enfin, il faudra que l'on puisse offrir aux colons des moyens d'encouragement et de distraction, de manière à les attacher au nouveau pays qu'ils habitent.

Nous venons de voir successivement que, par une direction intérieure bien entendue, la colonie belge à Santo-Thomas pourra suivre une voie tout opposée à celle dans laquelle s'est jetée la colonie anglaise d'Abbottsville.

7° L'état politique du pays, son influence sur la colonie.

Depuis la déclaration de l'indépendance, ce pays a été presque continuellement en proie à des troubles et aux guerres civiles (1).

Aujourd'hui Carrera, ancien chef des révoltés indiens, est lieutenant général des troupes de l'État de Guatemala et maître du gouvernement, qui est obligé de suivre toutes ses volontés.

Morassan, l'ancien président de la république fédérale, exilé du pays, a débarqué le 17 février à l'Union, port de l'État de San-Salvador; le 22 du même mois il était

(1) Voyez annexe n° 1, Notes sur les guerres civiles de Guatemala, depuis l'époque de la déclaration de son indépendance, et sur l'état politique actuel.

à la tête de 500 hommes à 40 lieues de San-Salvador et marchait sur cette capitale. Morassan avait un fort parti dans l'Amérique centrale, et surtout dans l'État de San-Salvador.

Carrera allait sans doute appeler à lui les Indiens pour les opposer à son rival. La guerre civile prenait un caractère sérieux et chacun en craignait les terribles effets. Plusieurs habitants de la capitale de Guatemala étaient en fuite.

Il est cependant satisfaisant de pouvoir assurer que, pendant les guerres civiles les plus acharnées, jamais la partie orientale de la Vera-Paz, ni le district de Santo-Thomas, ne s'en sont ressentis. De sorte que la colonisation ne doit point voir un grand obstacle de ce côté, surtout si parmi les privilèges à accorder à la colonie, celle-ci obtient l'autorisation de créer une milice, afin de pouvoir faire respecter la propriété.

D'après les diverses considérations qui précèdent, je pense que la colonisation de la Vera-Paz ne présente pas un assez bel avenir pour la conseiller, quoique cette province soit aussi fertile que le district de Santo-Thomas :

- 1° A cause du climat, qui, dans plusieurs parties, m'a paru malsain;
- 2° Par la difficulté que présentent les moyens de communication pour créer un commerce maritime et pour entretenir des relations faciles avec la Belgique;
- 3° Parce que l'exécution du travail salarié y rencontrerait des difficultés.

La colonisation des parties élevées de la Vera-Paz ne pourrait être que purement agricole, et son commerce devrait se borner à celui qu'elle établirait avec les populations voisines. Comme il est facile de le concevoir, l'avenir de cette colonie serait restreint, et la Belgique n'en retirerait aucun avantage.

La colonisation du district de Santo-Thomas présente beaucoup plus de chances de succès :

D'abord, toute la baie de Santo-Thomas et la côte qui s'étend au nord de cette baie jusqu'au Rio-Dulce, forment une des parties les plus salubres de l'Amérique centrale.

Sous le rapport du sol et des ressources agricoles, Santo-Thomas présente les mêmes avantages que la Vera-Paz. Quant au commerce maritime, la baie forme un port vaste et sûr, d'où l'on pourrait établir des moyens de communication avec les pays d'outre-mer et avec l'intérieur, et conserver des relations faciles et suivies avec la Belgique.

Enfin, à Santo-Thomas, l'exécution du travail salarié présenterait moins de difficultés qu'à la Vera-Paz.

La colonisation du district de Santo-Thomas pourrait dans la suite s'étendre jusque dans les parties élevées de la Vera-Paz, qui sont situées de l'autre côté du Rio-Dulce.

Examinons maintenant si la Compagnie belge, en possédant le port de Santo-Thomas ou seulement un établissement dans ce port, pourra établir un commerce intermédiaire entre la Belgique et le Guatemala, et concourir avantageusement pour le commerce de cette république avec la colonie anglaise de Belise, qui en possède aujourd'hui le monopole.

Si la Compagnie belge reçoit la concession du port de Santo-Thomas avec des pri-

vilèges à la condition d'établir une communication par la Montagua, elle possèdera un double avantage sur la colonie anglaise.

D'abord celui des privilèges, et ensuite, lorsque la nouvelle communication sera ouverte, celui de pouvoir envoyer directement et par une route plus facile ses marchandises vers Guatemala, tandis que les négociants de Belise sont obligés de payer une commission à Ysabal et d'envoyer leurs marchandises par une route fort difficile, surtout au passage de la montagne du Mico, près d'Ysabal, qui est affreux.

Si la colonie belge possède des privilèges un peu marquants, tels que franchise de droits, etc., alors elle pourra, quoique la communication par la Montagua ne soit point encore établie, lutter avantageusement avec la colonie anglaise et se servir provisoirement de la route par le Rio-Dulce et par le port d'Ysabal.

En supposant que le gouvernement de Guatemala veuille ouvrir lui-même le port de Santo-Thomas, pour que tout négociant soit libre de venir s'y fixer, et si dans ce cas la colonie belge s'établissait dans les environs de ce port, en ne possédant dans celui-ci qu'un établissement de commerce qui aurait obtenu des privilèges, à condition de construire des routes, cet établissement aurait encore sur les Anglais, d'abord l'avantage de ces privilèges, et puis celui de ne pas devoir supporter de doubles frais d'établissement comme les négociants de Belise, qui, pour conserver la jouissance des faveurs que leur métropole attache à toutes ses colonies, telles que droits différentiels, etc., devraient rester à Belise, et qui, pour jouir des privilèges que le gouvernement de Guatemala accordera sans doute à Santo-Thomas, s'il ouvre ce port, devraient y entretenir aussi des agents.

Quant aux négociants anglais qui s'établiraient entièrement à Santo-Thomas, ils seraient obligés, pour ne pas être assujettis aux droits différentiels qui les frapperaient dans leur pays, de se jeter du côté de la Belgique, où leurs marchandises seraient reçues sans droits différentiels. L'établissement belge aurait encore sur ceux-ci l'avantage de ses privilèges.

Si la colonie belge de Santo-Thomas ne peut obtenir aucun privilège, alors elle se trouvera vis-à-vis de la colonie de Belise, quant à la concurrence commerciale du Guatemala, dans la même position que notre pays se trouve vis-à-vis de l'Angleterre pour lutter avec cette puissance sur les marchés étrangers, où les deux pays ne possèdent point l'un sur l'autre de prérogatives commerciales; c'est-à-dire que pour plusieurs produits de l'industrie belge, nous pourrions lutter favorablement avec les Anglais, tandis que pour d'autres les Anglais auront l'avantage sur nous.

Dans tous les cas, le meilleur moyen pour la Belgique d'établir des relations commerciales avec le Guatemala, soit directement, soit par l'entremise d'une colonie belge dans ce pays, consisterait à avoir, dans la capitale du Guatemala, des agents de la colonie belge ou des importateurs belges. Ces agents tiendraient des dépôts des produits belges, et vendraient en gros et en détail comme font la généralité des négociants à Guatemala. Ils devraient toujours avoir un assortiment complet des produits qu'ils sont chargés de placer, et tenir leurs commettants au courant des besoins de la place et de tout ce qui les intéresse.

En établissant ces agents sur les lieux, les Anglais n'auraient plus vis-à-vis des Belges l'avantage que leur donnent l'ancienneté de leurs relations avec les négociants de Guatemala et la connaissance exacte des besoins du pays. A la vérité, nos

agents fourniraient à la consommation de Guatemala et de la contrée avec autant de facilité que les autres négociants qui se trouvent dans cette capitale ; et, par leurs agents, les Belges seraient bientôt au courant, aussi bien que les Anglais, des besoins de ce pays, et même, si je puis m'exprimer ainsi, des caprices de ses consommateurs.

L'établissement d'agents belges à Guatemala aurait encore cet avantage qu'on ne serait pas obligé de traiter avec les négociants du pays, qui sont, pour la plupart, obérés de dettes envers la colonie anglaise, et qui, par cette raison, ne présentent point toutes les garanties nécessaires dans les transactions commerciales.

De toute manière, un établissement belge à Santo-Thomas offre donc des avantages plus ou moins grands à la Belgique, parce qu'en établissant la concurrence des produits belges pour la consommation d'un pays transatlantique, il tend à favoriser leur exportation.

Ces avantages seraient surtout importants, si l'on pouvait obtenir la concession entière du port de Santo-Thomas avec des privilèges. Dans une telle hypothèse, ce port pourrait favorablement servir d'entrepôt général au commerce belge dans les Indes occidentales. Un pareil établissement rehausserait sans doute le commerce maritime belge, et pourrait le mettre à la hauteur de l'industrie en Belgique. Par lui, notre pays pourrait donc acquérir une marine puissante, comme jadis la Hollande et l'Angleterre ont dû leur puissance maritime à leurs Compagnies des Indes orientales.

Si l'on obtient la concession de Santo-Thomas, il sera important aussi d'obtenir le privilège de pouvoir créer une milice, pour avoir les moyens de faire respecter la colonie dans un pays toujours agité par des dissensions civiles. Le gouvernement y est faible et exposé à être remplacé par un autre gouvernement ; dans ce cas, celui-ci pourrait ne pas vouloir reconnaître les actes de son prédécesseur, comme cela arrive quelquefois dans le Guatemala. Alors, la colonie, qui aurait fait beaucoup de frais pour s'établir et pour remplir les engagements qu'elle aurait contractés avec le gouvernement précédent, ferait de grandes pertes si ses privilèges lui étaient retirés. Il faudrait que la colonie eût assez de force pour se faire respecter pendant les guerres civiles et les crises gouvernementales.

Ensuite, il sera essentiel d'examiner, par les privilèges contenus dans les contrats de cession et par les engagements auxquels on aura souscrit, si les sacrifices que devront faire le pays et la Compagnie seront compensés par les avantages que l'un et l'autre pourront en retirer.

Avant donc de se prononcer sur plusieurs points de la colonisation, il me paraît qu'il s'agit d'attendre le résultat de la mission de M. le colonel de Puydt, résultat qui doit faire connaître si l'on aura obtenu la concession du district de Santo-Thomas et avec quels privilèges, ou bien quelque autre concession de terres. On apprendra en même temps, et cela n'est pas sans intérêt pour la colonisation, dans quel état sont les affaires politiques de ce pays, qui, comme je l'ai dit précédemment, avaient pris un caractère fort grave lors de mon départ.

Dans la supposition que M. le colonel de Puydt ne puisse pas traiter avec le gouvernement de Guatemala, je pense qu'il pourrait obtenir des concessions de terre dans d'autres États de l'Amérique centrale. Celui de Honduras semble très-disposé à favoriser la colonisation chez lui ; il céderait même peut-être le port de Caballo (près d'Omoa), qui, étant à proximité de la Montagua, paraît favorablement situé.

Une heureuse position encore pour l'établissement d'une colonie serait, dans l'État de Nicaragua, le port de San-Juan, situé sur la rivière de ce nom. C'est par cette rivière que parait devoir se faire un jour le canal de jonction entre les deux mers.

Comme on n'a pas la certitude si, dans le moment actuel, la colonie belge possède des terres dans l'Amérique centrale, ou si elle en possédera plus tard, il ne faudrait pas qu'un envoi de colons eût lieu avant que l'on fût assuré sur ce point.

Notes sur le commerce de l'État de Guatemala.

Je ne puis donner sur le commerce de ce pays que quelques notes détachées (1).

L'État de Guatemala n'a point aujourd'hui de traité de commerce avec une nation étrangère quelconque; celui qu'il fit en 1826 avec les États-Unis a expiré en 1834, et n'a point été renouvelé. Aucune nation ne possède donc de privilèges. Tout le commerce d'importation et d'exportation est sujet aux lois de douane qui sont en vigueur depuis la formation de la république de l'Amérique centrale (2). Ces lois continuent à régir le commerce des cinq États, quoique ces cinq États soient séparés aujourd'hui.

Le commerce d'importation dans l'État de Guatemala peut être évalué à 1,500,000 piastres par année commune. En 1839 et en 1840, l'importation a été si abondante, que le pays a éprouvé et éprouve encore un trop plein. C'est ce qui fait que l'importation de l'année suivante ne s'est élevée qu'à 1,000,000 de piastres. Ce montant sera encore suffisant pour l'année courante.

Les marchandises anglaises contribuent pour plus des $\frac{3}{4}$ au commerce d'importation (3). Ce sont surtout des étoffes de coton, quelque peu d'étoffes de laine, de la coutellerie, de la quincaillerie, etc. Il s'importe, en outre, des soieries et des vins de France et d'Espagne.

J'ai marqué dans le tarif les principaux articles d'importation de la manière suivante :

Ceux très-voulus. . . .	≡	} Voyez l'annexe n° 3.
<i>Id.</i> moins voulus. . . .	=	
<i>Id.</i> peu voulus. . . .	—	
<i>Id.</i> non voulus. . . .	×	

Les étoffes de coton, toiles, soieries et autres, les plus voulues, sont celles qui sont faites sur des dessins toujours nouveaux. L'abondance du même dessin peut nuire. Les couleurs les plus recherchées sont celles qui sont obscures, particulière-

(1) Ces notes ne traitent que du commerce du seul État de Guatemala, et non pas des autres États qui faisaient partie de la fédération, et que je n'ai pas visités.

(2) Voyez pour les lois de douane le tarif et le règlement, annexe nos 3 et 4.

(3) Voyez le tableau d'importation de l'année 1840 à 1841, annexe n° 6.

ment le violet, la couleur de café, le noir et le bleu. Les couleurs peu foncées ne sont pas du tout estimées.

Les draps sont recherchés, principalement ceux de couleur obscure : bleu, noir, vert foncé, couleur de café, violet foncé, etc. ; la longueur des pièces de draps doit être de 25 à 30 vares espagnoles, sur une largeur de $\frac{1}{4}$ de vare. Les ballots contiennent ordinairement 5 pièces. Leur poids ne peut pas dépasser 6 arobes, sans quoi ils ne pourraient plus être transportés par mules.

L'importance du commerce d'exportation est égale à celle du commerce d'importation. La cochenille, produit de l'État de Guatemala, et l'indigo, produit de l'État de San-Salvador, forment la majeure partie des exportations.

En cochenille, la récolte a été de plus en plus forte depuis 1824 jusqu'à ce jour. La plus importante a été celle de l'année passée, évaluée à 6,500 surons (1). L'exportation de cet article peut être évaluée à environ 7 ou 800,000 piastres par an.

Par Ysabal, on exporte de la salsepareille de la Vera-Paz et quelques cuirs.

Il y a aussi de la salsepareille sur la côte d'Istapa, mais il est nécessaire d'y avoir un agent pour en faire la récolte. En deux mois on peut recueillir sur cette côte environ 600 quintaux de salsepareille verte à 3 ou 4 réaux l'arobe. Il est à remarquer qu'elle perd les $\frac{2}{3}$ en séchant. La salsepareille sèche coûte à Istapa 8 à 9 piastres le quintal.

Depuis dix ans l'on n'exporte presque plus d'or ni d'argent de Guatemala, parce que l'exportation de la cochenille a paru plus utile; mais il est exporté, par les ports de cet État, de l'or, de l'argent et des pierres précieuses du Honduras, ainsi que de l'indigo de San-Salvador, du baume de Sonsonate et des bois de Nicaragua (appelés du Brésil).

Le prix de la cochenille a été, l'année dernière, de 5 à 7 réaux la livre; celui de la salsepareille, à Ysabal, a été de 18 à 20 réaux l'arobe.

La récolte de la cochenille sera moins forte cette année par la diminution de la valeur de ce produit en Europe.

Depuis que le commerce de l'État de Guatemala avec les pays avoisinants a augmenté, il s'introduit du Mexique dans ce pays, par la frontière de Chiapa, environ 200,000 piastres en espèces par année, et 400,000 du Chili et du Pérou, pour acheter des indigos; c'est ce qui fait que la circulation du numéraire a beaucoup augmenté; l'État de Guatemala en exporte peu. Mais si le commerce de la cochenille diminue encore ou tombe, l'exportation de l'or et de l'argent monnayé augmentera considérablement.

Depuis que le gouvernement manque de fonds pour acheter les métaux nécessaires à la fabrication des espèces, la Monnaie fabrique le numéraire pour compte des mineurs et des négociants, en leur retenant le montant des frais.

On importe quelque peu d'or dans le Guatemala des autres États de l'Amérique centrale, et surtout de Costa-Rica, qui produit le meilleur.

La monnaie qui circule le plus dans le pays est rognée; elle est très-vieille et ne pourrait être exportée.

La monnaie courante se compose de piastres qui se subdivisent en 8 réaux, et ceux-ci en deux *médios* ou en 4 *quartillos*.

(1) Un suron fait 6 arobes.

La monnaie d'or est représentée par des quadruples de 16 piastres; par des $\frac{1}{2}$, des $\frac{1}{4}$ et des $\frac{1}{8}$ de quadruples.

Il n'y a pas de cuivre monnayé dans la république.

Le change le plus usité sur les villes étrangères est comme suit :

1 liv. sterling pour 5 piastres.
5 francs » 1 *id.*

Les lettres de change supportent une perte plus ou moins grande suivant la solvabilité des signatures. L'abondance des négociations mercantiles, s'étant accrue considérablement, a augmenté le taux de l'escompte.

Il est aujourd'hui de 2 pour cent par mois. Cependant on escompte à 6 mois, et avec de bonnes signatures à 1 pour cent par mois.

Les principaux banquiers à Guatemala sont : MM. François Legendre, Rafaël Ursuela, Jose Asturias, Jose Luna et quelques autres.

L'État de Guatemala a deux ports : celui d'Ysabal, sur le golfe Dulce, par lequel se fait tout le commerce de Belise et de la mer des Antilles; l'autre est celui d'Istapa, sur l'océan Pacifique.

De Guatemala à Ysabal, il y a 65 lieues, et de cette dernière ville à Livingston, sur la côte de la mer des Antilles, on compte 16 lieues, ce qui fait en tout une distance de 81 lieues de Guatemala aux côtes de la mer des Antilles.

La distance de la capitale à Istapa, sur la côte de l'océan Pacifique, est de 30 lieues.

D'Ysabal à Esquipulas. 40 lieues.
De Guatemala à Sonsonate. . . . 50 *id.*
Id. à Antigua. 9 *id.*
Id. à Quesaltenango. 40 *id.* (1).

La lieue a de 5 à 6,000 vares espagnoles.

De Londres et de Liverpool à Belise, le fret le plus ordinaire est d'environ 3 ou 4 schelling le ballot; celui de Belise à Ysabal est de 1 piastre. (Le cubage des ballots doit être de 1 vare de longueur sur $\frac{3}{4}$ de vare de largeur, et $\frac{3}{4}$ de vare de hauteur.)

De la Havane à Ysabal, le fret est d'environ 3 à 4 piastres pour le même volume.

Les frets de Londres, du Havre et de Cadix, par la mer Pacifique à Istapa, sont d'environ 7 liv. st. le tonneau de mer.

Le transport d'Ysabal à Guatemala coûte de 7 à 14 réaux l'arobe, selon la saison et la valeur de la marchandise.

Pendant le mois de février 1842, ce transport était réduit à environ 8 à 9 réaux l'arobe pour chaque ballot de cochenille ou d'indigo de 6 robes.

De Guatemala à l'Antigua, le prix du transport est de 4 à 5 réaux le ballot, et à Quesaltenango de 2 à 2 $\frac{1}{2}$ piastres le ballot (toujours du poids de 6 robes). D'Istapa à Guatemala, 1 $\frac{1}{2}$ à 2 piastres, le même ballot, et de Sansonate à Guatemala 2 $\frac{1}{2}$ à 3 $\frac{1}{2}$ piastres.

(1) Voyez pour la distance des autres villes l'annexe n° 7.

Tous les transports du commerce intérieur se font par les mules qui portent deux ballots, si le poids de chacun ne dépasse pas 6 arobes et s'ils sont de la mesure indiquée précédemment.

Si les ballots sont trop grands, on doit les diviser dans les ports : cela est difficile pour une grande quantité et donne lieu à des pertes et à des avaries pendant le transport.

Les droits de la douane sont de 20 pour 100 sur la valeur du tarif. Ensuite, on paye un réal par arobe pour droit de magasinage, et 3 réaux par tonneau pour droit de tonnage.

Il existe encore un péage d'une piastre par ballot passant par Ysabal pour la route de Guatemala, et de 4 réaux par ballot passant par Istapa pour la même route. Ce nouvel impôt vient d'être établi pour la réparation des chemins, surtout pour celui du Mico, près d'Ysabal.

Il est encore perçu un droit de 4 pour 100 sur les marchandises qui vont d'un département à un autre, mais seulement dans le cas où ces marchandises passent en d'autres mains.

Les affaires à Guatemala se font au moyen d'actes passés devant notaire, ou de lettres de change acceptées.

La plupart des affaires, si elles dépassent 500 piastres, se font à crédit, à 2, 6 et même 12 mois, selon l'importance des transactions.

Les maisons de commission prélèvent 3 à 5 pour 100 de commission sur la vente des marchandises qu'on leur adresse en consignation, et 3 pour 100 sur les achats des produits de Guatemala.

La plupart des négociants font les affaires de commerce pour leur propre compte; il n'y a que les maisons suivantes qui s'occupent du commerce de commission :

Juan Matheu, pour les marchandises du pays, d'Angleterre et de France; *Espada y Silona*, pour celles du pays et d'Allemagne; *Kléé Skinner et C^o*, pour celles d'Allemagne, d'Angleterre et de France; *Rafaël Ursuela*, pour les marchandises espagnoles, françaises et celles du pays. La meilleure saison pour le commerce est celle de décembre à juin, et particulièrement lors de la récolte de la cochenille, depuis le mois d'avril à celui de juin. Pendant la saison des pluies, de juin à octobre, les affaires commerciales sont arrêtées par la difficulté des routes qui deviennent alors impraticables.

L'époque la plus favorable pour effectuer le déchargement d'un navire à Istapa est celle du mois de décembre au mois de mars. Le déchargement doit se faire par des chaloupes du bord, *sans quille*, qui puissent porter de 30 à 50 ballots chaque fois. La mer est très-forte sur la côte d'Istapa.

Il y a dans l'État de Guatemala plusieurs foires, dont les plus importantes sont celles d'Esquipulas. Elles ont lieu, l'une le 14 ou 15 janvier, et l'autre pendant les jours de la semaine sainte. Cette ville, située dans le département de Chiquimula, presque sur la frontière de l'État de San-Salvador, est à 50 lieues de distance de Guatemala et à 40 lieues d'Ysabal. Plus de 50,000 personnes s'y rendent tous les

ans. On peut évaluer la vente des marchandises à 200,000 piastres* pour les deux foires.

Il y a d'autres petites foires dans l'État, mais elles sont peu importantes.

Les principales sont celles de Salama, qui commence le 21 septembre, et celle de Chiautla, à 20 lieues de Quesaltenango, qui s'ouvre le 2 février.

Les manufactures du pays ont beaucoup perdu depuis que les ports de la république sont ouverts à toutes les nations.

Le gouvernement protège le commerce en général, autant celui fait par les négociants étrangers que par ceux du pays. Le commerce est régi par le code espagnol appelé *Ordenanzas de Bilbao*. Il y a des tribunaux de commerce, *consulados*.

Les étrangers jouissent de l'avantage de pouvoir vendre en détail, et, en général, de tous les avantages commerciaux qui, dans d'autres pays transatlantiques, sont réservés aux nationaux.

Il n'y a point d'hôtels sur les routes, ni même dans les villes. Mais les voyageurs reçoivent partout l'hospitalité.

Les autorités de chaque village sont obligées de tenir à la disposition des passagers, une maison vaste pour leur logement. Elles doivent, en outre, leur fournir des provisions, ainsi que de la nourriture pour leurs chevaux et pour leurs mules, à des prix modérés.

On voit, par les notes qui précèdent, quels sont les articles les plus voulus à Guatemala.

On a remarqué que la cochenille est un des principaux articles d'exportation, que son prix à Guatemala est de 5 à 7 réaux la livre, soit. fr. 3 13 à 4 37

Transport de Guatemala à Ysabal, 8 1/2 réaux l'arobe de			
25 livres.		21 »	21
			<hr/>
			fr. 3 34 à 4 58

En ajoutant à ce montant le prix du fret, la commission, la prime d'assurance, les droits d'entrée en Belgique, etc. ; en tenant compte de la différence du poids, entre les livres espagnoles et le 1/2 kilogramme ; ce montant, dis-je, laissera toujours une marge considérable sur le prix | de 2 1/2 florins à 4 1/2 florins P.-B. par 1/2 kilogramme, coté sur le prix courant d'Anvers en date du 9 de ce mois (mai 1842).

Le même calcul est applicable à l'indigo, qui se vend environ 6 réaux la livre, pour lequel le prix de transport est le même, et qui est coté sur ledit prix courant de fl. 2-40 à fl. 5-40 des P.-B. le 1/2 kilog.

Ces mêmes notes établissent que le prix de la salsepareille à Ysabal a été de 18 à 20 réaux l'arobe, ce qui fait la livre de 45 à 50 centimes, tandis que cet article est coté sur le prix courant de la place d'Anvers de 65 cent. à 1 fl. 10 c. des P.-B. le 1/2 kilog.

Nous voyons donc qu'on peut se procurer les articles de retour dans le Guatemala

à des prix très-favorables. (Il est superflu d'énumérer les avantages qu'en retirerait notre pays.) Nos articles d'Europe s'y placent par contre à des prix très-élevés; avantages qui rendent le commerce de ce pays fort lucratif. On conçoit aisément qu'il doit en être ainsi, car comment les négociants de Belise voudraient-ils rester dans un port aussi malsain que le leur, où la population est sans cesse décimée par les fièvres, s'ils n'en tiraient pas de grands bénéfices?

Ces notes parlent encore de la déchéance où se trouve la culture de la cochenille, et qui a pour cause la diminution des prix de cet article en Europe. Si ce prix éprouve encore de fortes baisses, et ne permet plus aux cultivateurs de faire quelques bénéfices, alors la culture de la cochenille tombera. Le commerce de l'État de Guatemala s'en ressentira naturellement, du moins jusqu'à ce que cette culture ait été remplacée par celle d'autres produits aussi avantageux, car la cochenille est, pour ainsi dire, l'unique article d'exportation que le pays possède.

Outre que nous venons de voir que le commerce de ce pays, quoique peu important, ne laisse pas que d'être avantageux à toute nation qui pourrait y participer, on ne doutera point que le commerce de l'Amérique centrale ne doive croître immensément en importance, si l'on considère la fertilité de son sol et surtout sa position topographique, entre les deux Amériques, les deux Océans, et sur la route d'Europe aux îles de la Sonde, au Japon, à la Chine, etc., si le projet de jonction des deux mers est un jour mis à exécution.

Qui peut prévoir les hautes destinées auxquelles serait appelé le commerce d'un peuple maître de cette position, lorsque l'on voit aujourd'hui les États-Unis et l'Angleterre doubler le cap de Bonne-Espérance pour aller chercher les produits de ces pays lointains en échange des leurs?

Un établissement belge dans ce pays présente donc en tout cas des avantages à la Belgique sous le rapport commercial, avantages qui deviendront plus importants à mesure que le Guatemala prendra plus de consistance sociale et politique.

Bruxelles, le 23 mai 1842.

A. T'KINT.

Annexes.

- N° 1. Notes sur les guerres civiles du Guatemala et sur l'état politique actuel.
- N° 2. Lettre du secrétaire d'État.
- N° 3. Tarif des évaluations de la douane de l'Amérique centrale.
- N° 4. Règlement et loi de la douane de l'Amérique centrale.
- N° 5. Loi organique de Hacienda fédérale de l'Amérique centrale.
- N° 6. Tableau des importations et des exportations de l'année 1840 à 1841.
- N° 7. Calendrier de Guatemala indiquant les distances de Guatemala aux villes de l'intérieur, etc.

Ces annexes sont déposées à Bruxelles au ministère de l'intérieur (division du commerce), et à la disposition des personnes qui désireront en prendre connaissance.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA DEUXIÈME PARTIE.

	Pag.
<u>INTRODUCTION.</u>	3
<u>INSTRUCTIONS GÉNÉRALES DONNÉES A LA COMMISSION D'EXPLORATION.</u>	7
<u>RAPPORT OFFICIEL DE M. DE PUYDT.</u>	19
<i>Introduction.</i>	21
<i>Aperçu sur l'Amérique centrale.</i>	29
<u>Considérations historiques.</u>	<i>ib.</i>
<u>Forme générale du pays.</u>	33
<u>Des plateaux et des vallées.</u>	39
<u>Rivières.</u>	40
<u>De la nature des terrains.</u>	41
<u>Climat.</u>	43
<u>Des maladies et de quelques inconvénients du pays.</u>	48
<u>Des insectes et des animaux malfaisants.</u>	52
<u>De la fertilité du sol.</u>	55
<u>Production du pays.</u>	58
<u>Bois.</u>	62
<u>Culture industrielle et commerciale.</u>	64
<u>Des habitants actuels et de la population.</u>	67
<u>Commerce.</u>	73
<i>Aperçu sur le Guatemala.</i>	79
<u>De la colonisation du Guatemala.</u>	<i>ib.</i>
<u>État actuel de Guatemala.</u>	81
<u>District de Santo-Thomas.</u>	85
<u>Port de Santo-Thomas.</u>	88
<u>Des communications existantes.</u>	91
<u>Des moyens de coloniser Santo-Thomas.</u>	95
<u>Du commerce des établissements coloniaux.</u>	102
<u>Du concours de la marine belge.</u>	109
<u>De quelques articles du contrat pour Santo-Thomas.</u>	110
<u>Conclusion.</u>	112
<u>GUERRES CIVILES DE L'AMÉRIQUE CENTRALE (R. de Puydt).</u>	115
<u>DE LA DERNIÈRE EXPÉDITION DE MORASSAN (R. de Puydt).</u>	122
<u>CARRERA ET MORASSAN (Courier belge).</u>	124
<u>DES INDIENS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE (R. de Puydt).</u>	131
<u>RAPPORT DE M. VANDENBERGHE DE BINCKUM.</u>	137
<i>Tableau des observations atmosphériques.</i>	146
<u>RAPPORT DE M. T'KINT DE ROODENBEEK.</u>	149

OPINION
DE
DIVERS AUTEURS ET VOYAGEURS
SUR
L'AMÉRIQUE CENTRALE.

OPINION DE LA PRESSE BELGE
SUR
LA COMPAGNIE BELGE DE COLONISATION
ET SUR
LA COMMUNAUTÉ DE L'UNION.

OPINION

DES

AUTEURS ET DES VOYAGEURS.

Tous les voyageurs des xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles, qui ont parcouru ou habité l'Amérique centrale, Las Casas, Thomas Gage, Gemelli-Carreri, François Corral, Wafer, Dampier, etc. sont d'accord :

Sur la salubrité du climat ;
Sur la fertilité du sol ;
Sur la richesse de la végétation ;
Sur l'abondance et la bonté des fruits propres à la nourriture de l'homme ;
Sur le grand nombre des animaux utiles, volailles, bestiaux, gibier, etc. ;

Enfin sur la douceur et l'intelligence des populations indigènes.

Nous pensons qu'il est inutile de reproduire leurs témoignages, et que ceux des géographes et des voyageurs du xix^e siècle doivent suffire.

Nota.—Pour la complète intelligence des documents qui vont suivre, il faut se rappeler que :

La *Vera-Paz* est un des départements de l'État de *Guatemala* ;

Et le *district de Santo-Thomas*, un des districts du département de la *Vera-Paz*.

MALTE-BRUN. (*Géographie.*)

Ce savant géographe dit, en parlant de l'Amérique centrale :

« Le nom de *Guatemala*, ou plus exactement *Quanhitemallan*, c'est-à-dire lieu plein d'arbres, s'applique à une capitainerie générale qui porte le titre de royaume.

« Le climat en est chaud et humide, les plaines sont fertiles en fruits d'excellent goût, tant d'Amérique que d'Europe. Le maïs y produit 300 pour 1, ainsi que le cacao, dont on fournit tout le royaume de la Nouvelle-Espagne.

« L'indigo y est d'une qualité supérieure ; on y cultive le roucou. — Les forêts qui couvrent les montagnes nourrissent des animaux peu connus. — On y distingue aussi plusieurs arbustes non décrits, d'où découlent des baumes exquis.

« Plusieurs ports de la mer du Sud facilitent à cette province un commerce avantageux avec le Pérou, la terre ferme et la Nouvelle-Espagne. Les côtes abondent en poisson, mais la pêche y est suivie avec peu d'ardeur ; on néglige aussi les mines d'argent qu'on dit abondantes ; mais on recueille le soufre qui flotte à la surface de plusieurs lacs.

« Le pays de *Vera-Paz* abonde en fruits et en troupeaux. — Dans les forêts on rencontre des arbres très-gros, qui jettent une odeur agréable et d'où découle une résine odoriférante qui ressemble à l'ambre.

« Le climat est chaud, mais salubre ; le pays abonde en miel, en cire, en coton dont on fait beaucoup de toiles peintes ; en cochenille, en bois de campêche, etc. »

LE BARON ALEXANDRE DE HUMBOLDT. (*Voyages aux régions équinoxiales.*)

« La réunion de plusieurs causes physiques, dit ce célèbre voyageur, telles que la hauteur des Cordilières, leurs masses énormes, le

nombre de plateaux élevés de plus de 2 à 3 mille mètres au-dessus de l'Océan, donnent à une partie des régions équinoxiales une tem-

pérature propre à la culture du froment et des arbres fruitiers d'Europe. La latitude géographique influe peu sur un pays où, sur le dos et sur la pente des montagnes, la nature a réuni tous les climats. »

Plus loin, et parlant des provinces du centre, il dit :

« C'est un des pays les plus chauds et cependant un des plus sains de l'Amérique équinoxiale.

« Les vents du nord les plus forts n'annoncent ni pluie, ni fraîcheur, et malgré les lagunes dans quelques localités, et la chaleur qu'on y éprouve, le climat est très-sain.

« La capitainerie générale de Guatemala, pays *extrêmement fertile*, est très-peuplée en comparaison du reste des possessions espagnoles.

« La végétation est belle et vigoureuse dans toute la région à mi-côte, et dans la région tempérée où les pluies sont abondantes, depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre : dans le royaume de Guatemala, et par consé-

quent plus près de l'équateur qu'au Mexique, le blé mûrit à des hauteurs qui sont beaucoup moindres que celle de Xalapa.

« Le grain de froment donne 24 pour 1, tandis qu'en France il ne donne que 5 à 6 pour 1.

« Lorsque, par la suite des siècles, le nouveau continent, jaloux de son indépendance, voudra se passer de l'ancien, les parties montagneuses et tempérées du Mexique et de Guatemala pourront fournir du vin à toute l'Amérique septentrionale. Elles deviendraient pour cette dernière ce que la France, l'Italie et l'Europe sont depuis longtemps pour le nord de l'Europe.

« Il se trouvera peut-être (dit-il encore après avoir abordé sur les côtes du Guatemala) qu'il y a peu de places en Amérique que celle-ci ne surpasse pour le plaisir et la santé : on a l'avantage de tous les vents, de quelque côté qu'ils viennent; ce qui épure beaucoup l'air et rend par conséquent le lieu fort sain.

J. HAEFKENS. (*Statistique du Guatemala, dédiée au roi de Hollande, et publiée en 1832.*)

M. J. Haefkens était consul général de Hollande dans les États de l'Amérique centrale.

Dans sa dédicace au roi, il s'exprime en ces termes : « Depuis mon retour de la mission importante dont Votre Majesté a daigné m'honorer, je me suis continuellement occupé de préparer un ouvrage rédigé principalement dans le but de donner un aperçu exact du Guatemala et de bien faire connaître et apprécier une aussi belle partie du globe. »

Dans la préface de cet ouvrage il est dit : « Qu'aucune partie de l'Amérique espagnole n'est plus digne de fixer l'attention que le Guatemala : ses ports sur les deux Océans, la variété du climat, sont des circonstances dont l'ensemble rend l'Amérique du Centre capable d'un développement très-remarquable, et lui assure une grande supériorité parmi les nouvelles républiques. » Il dit ensuite : « Une résidence de trois ans à Guatemala, plusieurs voyages dans les différentes provinces, des relations intimes avec les personnages les plus distingués du pays, me mirent à même de connaître très-particulièrement une multitude de faits relatifs à l'histoire, à la géographie, et à la statistique de cette partie de l'Amérique du

Centre, lesquelles me permettent de donner des renseignements beaucoup plus certains que ceux qui sont fournis par les ouvrages publiés à Guatemala, et qui ne présentent qu'un tableau inexact et contourné. »

En parlant des forêts du département de la Vera-Paz dont le district de Santo-Thomas fait partie, M. J. Haefkens dit : « Les forêts, dont plusieurs sont encore vierges, sont peuplées d'une très-grande variété de bois précieux pour la marine, la teinture et l'industrie. Parmi les plus précieux, on remarque l'acajou, que l'on exporte en très-grande quantité de Guatemala aux États-Unis, à la Havane, et de là en Europe; le cèdre, le bois de Brésil, le guaycan, qui possède toutes les qualités du palmier, mais qui est d'une nuance un peu moins claire; et le bois de Santa-Maria ou indestructible, que l'on emploie particulièrement pour la construction des vaisseaux. » Il cite encore, comme se trouvant abondamment dans les forêts, la vanille, la saïsepaille, les baumes, ainsi qu'un grand nombre de plantes médicinales, parmi lesquelles il fait remarquer le guaco, remède très-efficace contre la morsure des animaux venimeux; le palma-

Christi, qui produit l'huile de castor ou de ricin.

En parlant de la position physique des habitants de Guatemala, M. Haefkens dit :

« Si le bonheur de l'homme ne consistait

que dans le bien-être matériel, il n'y a aucune partie du monde où il pourrait jouir d'une félicité égale à celle qu'il peut rencontrer dans le royaume de Guatemala. »

MONTGOMERY. (*Voyage à Guatemala.*)

M. Montgomery visita le Guatemala (en 1838), en qualité d'envoyé du gouvernement des États-Unis. Voici un extrait de sa narration.

Un des grands avantages de ce pays, est celui de jouir d'un climat doux, tempéré et délicieux, n'ayant aucune des variétés des saisons; car, à l'exception des terres basses qui longent les côtes, où l'on éprouve les chaleurs des tropiques, il règne un printemps continu, et la terre est constamment couverte d'une agréable verdure. Cette douceur de température tient à la grande élévation de cette partie du continent américain, qui est située à 5000 pieds au-dessus du niveau de la mer; il y a même quelques montagnes dont les cimes s'élèvent à 12 et à 14 mille pieds.

Dans l'intérieur du pays, la variation de la température ne dépasse pas 15 degrés du thermomètre de Fahrenheit, car dans le courant de l'année le mercure s'élève rarement au-dessus de 75° Fahrenheit (21° Réaumur), et ne descend pas au-dessous de 60° F. (12° Réaumur). La différence entre la température des côtes et celle des endroits élevés est plus grande, et l'on éprouve sous le même degré de latitude de fortes chaleurs et des froids rigoureux.

Le climat y est très-sain, sauf sur quelques points de la côte et sur les bords marécageux des grandes rivières, où les fièvres régissent fréquemment.

L'année se divise en deux saisons, celle de la sécheresse et celle des pluies; la première, qu'on nomme l'été, commence en janvier et finit en juin; la seconde, qu'on nomme l'hivernage, dure pendant les autres six mois.

Il est rare de voir quelque chose de plus régulier que le commencement et la fin de ces pluies périodiques à l'époque fixée par la nature: elles offrent aussi une particularité remarquable, c'est qu'il en tombe rarement dans la matinée; ce n'est qu'à deux heures après midi qu'elles commencent.

Le sol de l'Amérique centrale est généralement d'une fertilité extraordinaire; dans les plaines, et surtout dans les vallées, il est com-

posé d'une terre d'alluvion très-riche, d'une couleur foncée, et qui pourrait servir d'engrais aux terres des autres parties du monde; cette terre d'alluvion a 6 pieds d'épaisseur dans différents endroits.

Les débordements de quelques rivières et les nombreuses sources qui arrosent le pays entretiennent une verdure et une fraîcheur perpétuelles. L'abondance des sources et des rivières fait que la durée de sécheresse n'occasionne aucun inconvénient; au contraire, sous un rapport elle est très-avantageuse et même indispensable à la culture de la cochenille, un des produits les plus importants du pays.

C'est à cette fertilité du sol et à la diversité de la température, suite naturelle des différentes élévations dont il est couvert, qu'il faut attribuer la variété et l'abondance des produits végétaux de l'Amérique centrale; car, non-seulement presque tous ceux d'Europe et des Antilles s'y trouvent, mais il y en existe plusieurs qui lui sont particuliers: parmi les plus précieux sont l'indigo, la cochenille, le tabac, le cacao, l'acajou, le bois de campêche, la vanille, le coton, le sassafras, le maïs, le café, la canne à sucre, etc. On y trouve aussi une grande variété de bois de teinture, les gommes, les baumes et les épices.

Outre l'acajou, déjà cité, on trouve dans les forêts de Guatemala, des cèdres d'une dimension gigantesque, le ceyba ou l'arbre à coton soyeux, le palma-Real ou l'arbre à chou sauvage, le tamarinier sauvage, le cocotier, le bois de gayac, le chêne, le quachapelin, bois très-dur et très-bon pour le pilotage, étant indestructible à l'humidité, le quibra-bacha, très-remarquable par sa dureté et sa longue durée; enfin le coménégro ou arbre de fer, très-estimé chez les Indiens de l'Orient et chez tous les autres peuples.

Les productions minéralogiques de l'Amérique du Centre sont très-remarquables. Il y a dans l'État de Costa-Rica les mines d'or d'Agucate, et dans celui de Honduras des mines d'argent qui, chaque jour, augmentent en produits.

Les mines d'Aguacate, depuis leur découverte, n'ont pas cessé de produire de grandes richesses; c'est à cette circonstance que l'État de Costa-Rica, ou Côte-Riche, doit son nom.

Les États de Nicaragua, de San-Salvador, les provinces de Comayagua et de la Nouvelle-Ségovie, possèdent aussi des mines, dont quelques-unes sont tellement productives, que chaque quintal de minerai qui en est extrait donne 17 marcs 6 onces d'argent, ou près de douze pour cent.

Dans d'autres parties des régions montagneuses de l'Amérique centrale il y a de nombreux indices annonçant l'existence de mines: quelquefois le minerai se rencontre à la surface du sol.

Lors de mon séjour à Truxillo, un habitant me fit voir un morceau précieux de minerai d'argent, qu'il me dit avoir trouvé dans les montagnes des environs, presque à la surface du sol; il ajouta qu'il gagnait 5 ou 6 dollars par jour en en ramassant dans certains lieux connus de lui.

Une grande partie de l'Amérique centrale est encore inconnue et inhabitée, notamment le Guatemala, dont la population ne suffit pas à l'étendue de son territoire; cependant la beauté du climat et la fertilité du sol de ce pays assurent une prospérité certaine aux immigrants qui sauront tirer parti des richesses qu'il possède.

J'ai visité dans la Vera-Paz la petite ville de Teleman, située sur les bords du Polochic, à l'endroit où ce fleuve devient navigable. Pendant mon séjour dans cette ville qui me parut prospère et florissante, je fus logé chez un ladinos, dont la maison était meublée assez convenablement pour me faire supposer que cette ville commerçait avec l'Europe: ce qui me confirma dans cette opinion; ce fut de trouver chez mon hôte quelques objets de luxe qui me causèrent une surprise agréable: aussi les saluai-je avec un vif sentiment de plaisir; c'était pour moi une indication certaine que je me trouvais encore dans les limites de la civilisation.

Ayant manifesté le désir de descendre le fleuve, on mit à ma disposition un canot fait d'un tronc d'arbre creusé, d'une longueur de 32 pieds sur 3 de largeur, et tirant à peine 15 pouces d'eau.

Trois hommes s'embarquèrent avec moi pour me conduire à Yzabal dans ce canot, dont l'arrière, où je me plaçai, était artistement arrangé avec des cannes et des feuilles de palmier, pour me préserver de l'action du

soleil et de la pluie, qui elle-même n'aurait pu m'atteindre.

Après le voyage que je venais de faire par terre, la fraîcheur que je rencontrai sur le fleuve, me fit trouver cette manière de voyager on ne peut plus agréable; couché sous ce toit de verdure, je reposais agréablement ma vue sur la surface limpide des eaux; devant moi se déployait un paysage magnifique; les bords du fleuve, couverts d'une riche verdure, sont ombragés par des arbres gigantesques dont les belles et longues branches, s'étendant jusqu'au-dessus de nous, formaient un berceau naturel de l'effet le plus pittoresque. Quelques habitations éparses çà et là, dont l'apparence indique la richesse des propriétaires, aiment la contrée et augmentent l'intérêt de la scène qui s'offre à la vue du voyageur.

Par suite des sinuosités que présente le cours du fleuve de Teleman à son embouchure, nous parcourûmes une distance d'environ 100 milles, pendant lesquels l'aspect sauvage et romantique du pays étoune la vue: tout est grandiose et magnifique, des paysages plus pittoresques les uns que les autres se succèdent comme par enchantement. Notre barque, en glissant sur la surface des eaux, nous laissait apercevoir, ici une forêt, dont l'aspect antique nous reportait au temps des Druides; là un joli bosquet placé au centre d'un vallon, permettant à l'imagination de s'égarer et de se croire près du séjour des muses; enfin l'on aperçoit, à l'horizon, des montagnes dont les sommets se perdent dans les nues, sur lesquelles la vue s'égarait au milieu de rochers et d'arbres jetés dans une confusion complètement sauvage.

Les progrès de la civilisation et des arts ne se sont guère fait sentir jusqu'à ce jour que dans la ville de Guatemala et dans quelques villes les plus considérables de la république.

Les habitants des campagnes sont sobres et laborieux, doux et hospitaliers; ils mènent une vie simple, différant très-peu de celle des Indiens Aborigènes; quant à ceux de la capitale, ils ont conservé une partie des costumes des Espagnols, ainsi que leurs mœurs et leurs habitudes. Lorsque les dames vont à la messe, elles sont parées de la mantille et du voile; leur goût pour les fleurs artificielles est excessif: quelquefois même, c'est chez elles une espèce de passion. En visite ou en promenade, elles ont ordinairement la tête nue, ornée d'un grand peigne d'écaïlle qui retient leurs cheveux fort gracieusement arrangés et qui sied parfaitement à leur visage; généra-

lement ces peignes sont d'un très-grand prix.

Les dames de Guatemala ont une passion remarquable pour tous les objets de luxe et de toilette; mais ceux qui sont pour elles de la plus grande convoitise, et pour lesquels elles ne reculent devant aucun sacrifice, ce sont des voiles richement bordés, de beaux et riches éventails, ainsi que des parures de pierres précieuses. Elles sont généralement d'une beauté méridionale; grandes, sveltes et très-gracieuses dans leurs mouvements, elles ont ordinairement de forts jolis pieds dont elles sont fières; aussi le compliment le plus flatteur que l'on puisse faire à une dame de Guatemala, c'est de lui adresser des louanges sur les siens; c'est un moyen infaillible de s'attirer toute sa bienveillance.

Les hommes, qui du reste ont un peu le caractère castillan, aiment aussi beaucoup le luxe et la toilette; ils sont surtout d'une élégance remarquable lorsqu'ils se mettent en voyage: leur épée est d'une grande richesse; leurs éperons sont en argent massif, ainsi que le manche et le fourreau de leur poignard, qui sont d'un riche travail; leurs chevaux sont couverts de barnais et d'objets brodés en soie, d'un grand prix. Tout le reste du costume des Guatémaliens est en harmonie avec cette description; aussi n'exagère-t-on pas lorsque l'on assure que l'équipement d'un cavalier peut être estimé 1,000 dollars, plus de 5,000 francs.

Ils aiment les étrangers, les accueillent favorablement, et sont pour eux aussi serviables que remplis d'attentions délicates. L'hospitalité, que les habitants de l'Amérique du Centre offrent avec une rare libéralité, est une de leurs vertus principales: ils sont loin de considérer une lettre de recommandation comme nous le faisons; aussi, sans vous recevoir avec cérémonie, comme cela se fait en Europe, un Guatémalien auquel vous êtes recommandé vous met tout de suite à votre aise; quand vous entrez chez lui, vous pouvez vous considérer comme chez vous; il vous offre sa table et un logement que vous devez accepter pour conserver toute son amitié; il est en outre prodigue de soins empressés, et ne néglige rien pour vous procurer toutes sortes de distractions et tout ce qui peut contribuer à rendre votre séjour aussi utile qu'agréable.

Les Guatémaliens apprennent avec assez de facilité, et possèdent beaucoup de capacités; cependant leur instruction est en général très-négligée, quoiqu'ils soient doués d'une imagination vive et d'une grande intelligence. On remarque surtout chez eux une grande bonté

de cœur dont il faut se garder d'abuser, car ils sont d'un caractère violent.

Leur organe est très-agréable; leur accent a beaucoup d'analogie avec celui des habitants de l'Andalousie: leurs principaux amusements sont la danse et la promenade à cheval, qu'ils affectionnent beaucoup.

Ils aiment les réunions particulières: aussi ont-elles lieu à jour fixe dans presque toutes les familles; il y en a même plusieurs chez lesquelles on se réunit tous les soirs. La plus grande intimité et la plus franche cordialité rendent ces assemblées charmantes; le temps y passe de la manière la plus agréable. On voit peu de réunions dans lesquelles l'étiquette soit de rigueur; cependant Montgomery s'est trouvé à une soirée de ce genre: il dit que tout ce que le luxe le plus raffiné et le goût le plus délicat peuvent désirer s'y trouvait réuni.

Les Guatémaliens sont dévots: aussi ont-ils un goût très-prononcé pour les cérémonies religieuses. Montgomery a assisté à une procession de la Fête-Dieu, dont la magnificence était digne d'admiration, et dont il donne la description suivante:

La marche était ouverte par un corps de cavaliers, composé de riches citoyens en costumes brillants, montés sur de beaux chevaux parfaitement équipés, derrière lesquels marchaient un grand nombre de citoyens portant des cierges, suivis des autorités et du clergé au milieu duquel était le prélat, remplaçant l'évêque, revêtu de ses habits pontificaux et portant le saint sacrement sous un dais de soie brodé et orné de franges d'or; ce dais était porté par quatre personnes de distinction. La route que suivait la procession était couverte de fleurs; à l'approche du saint sacrement chacun se découvrait et se mettait à genoux. Une voiture, attelée de six chevaux richement caparaçonnés, montés par trois postillons et conduits par six valets de pied, suivait le prélat. Cette voiture, d'une forme ancienne, était richement ciselée, couverte de dorures et ornée de glaces devant et sur les côtés. La marche du cortège était formée par un détachement d'infanterie ayant sa musique en tête, et par un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants de tous les rangs et de différentes couleurs.

Les rues par lesquelles la procession devait passer étaient garanties de l'ardeur du soleil par de larges toiles qui formaient une espèce de dôme. Les façades des maisons étaient tendues de draperies de soie ou de velours, et une foule de jolies femmes garnissaient les fenêtres.

Sur la route que suivait le cortège on avait construit, à divers intervalles, quatre autels couverts d'une multitude de bougies dont la lumière éblouissante était encore réfléchiée par des glaces et faisait ressortir les riches objets d'or, d'argent et de verre moulé, dont les autels étaient ornés.

Le recueillement de ce cortège était interrompu à différents intervalles par une musique suave. Le mélange des ornements sacerdotaux de la religion catholique, de l'habit militaire ainsi que la richesse et la diversité des costumes de ce peuple, présentait un ensemble nouveau et vraiment imposant.

ENCYCLOPÉDIE DU XIX^e SIÈCLE.

Notice sur l'Amérique centrale.

GUATEMALA ou **GUATIMALA**, nommé aussi **RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DE L'AMÉRIQUE CENTRALE** (*Republica federal de Centro-América*), république de l'Amérique septentrionale, située entre 8° et 17° 32' de latitude nord, et entre 84° 43' et 96° 36' de longitude ouest. Elle est resserrée entre la mer des Antilles, au nord-est, et le grand Océan équinoxial, au sud-ouest, et bornée, au nord-ouest, par le Mexique, et au sud-est, par la Colombie.

La grande chaîne centrale du Guatemala forme la limite entre les bassins de la mer des Antilles et du grand Océan, en se tenant constamment plus rapproché de celui-ci que de la première. L'art se propose de rompre, sur un point, cette limite, en coupant par un canal l'espace très-resserré qui sépare le lac Lindiri de l'Océan, vers 12° 23' de latitude; ce lac, qu'on nomme aussi lac de Léon, s'écoule dans celui de Nicaragua, un des plus grands de l'Amérique, et ce dernier verse ses eaux dans la mer des Antilles, par le San-Juan, dont la navigation est malheureusement gênée par des cataractes. Quoique cette rivière n'ait pas plus de 40 lieues de cours, elle est une des plus considérables de la république, car on ne doit pas s'attendre à trouver de grands fleuves dans une contrée aussi étroite. Les autres courants remarquables que reçoit la mer des Antilles sont: le Blewfields, qui porte dans sa partie supérieure le nom de Nueva-Segovia; le Rio Grande-de-Perlas, le Tonglas, l'Yare ou Herbias, la rivière des Poyais, le Roman, l'Ulma, la Montagua; enfin le Rio Dulce ou Rio Golfo, qui sort du lac Dulce ou Isabal, dans lequel viennent se jeter le Coban et le Rio Grande. Parmi les tributaires du grand Océan, on distingue l'Higuéron, le Realejo, la Fonseca et le San-Miguel. En général, le Gua-

temala est un des pays les plus arrosés que l'on trouve entre les tropiques; cette surabondance d'eaux se fait surtout sentir quand les pluies périodiques viennent grossir les rivières, et changer les ruisseaux en torrents impétueux: ces pluies tombent de juin en octobre, et nuisent souvent à la salubrité du climat.

C'est sur les côtes orientales de ce pays qu'on respire l'air le plus sain, parce qu'il est purifié par les vents de l'est; il n'en est pas ainsi sur les bords du grand Océan où la température est chaude et humide, et nuisible à la santé, et où la plupart des Européens sont atteints de fièvres intermittentes. Au reste, la température est aussi variée que la surface du pays: les vallées profondes, où les rayons du soleil tombent perpendiculairement et se concentrent, sont en proie aux chaleurs les plus fortes de la zone torride, tandis qu'entre les montagnes et sur les plateaux on jouit, selon leur élévation, d'une température plus ou moins douce. Cette diversité de climats contribue à rendre le Guatemala riche en productions de toutes les contrées.

Le sol est en partie sablonneux et en partie marécageux sur les côtes; dans l'intérieur et dans les plaines élevées, il est, comme tous les terrains volcaniques, d'une fertilité extraordinaire: toutes les productions des pays chauds et des pays tempérés y réussissent, et la succession des fruits et des récoltes de toute espèce n'y est pas interrompue par les saisons. Parmi les céréales, on y distingue le maïs, qui donne de deux à trois récoltes par an, et produit de 100 jusqu'à 500 pour 1: le blé et l'orge donnent de 20 à 30 pour 1; on cultive deux espèces de riz, l'une dans les lieux humides, et l'autre dans les montagnes: cette dernière est préférée. Les légumes et les fruits crois-

sent en abondance : à côté des pommes de terre, des courges, des haricots, etc., on voit le manioc, les yams et les patates; il en est de même des fruits d'Europe et des tropiques. La vigne, introduite depuis peu de temps, promet d'excellent vin. D'autres productions se font encore remarquer dans ce pays; tels sont l'indigo de l'État de San-Salvador, qui passe pour le plus beau du monde; la canne à sucre, le café, le cacao, dont ceux de Soconusco, de Suchiltepec et de Gualan, près d'Omoo, sont préférables à tous ceux des autres pays; le coton, la vanille, le tabac d'excellente qualité, le poivre, la cochenille, dont la récolte fut estimée en 1825 à 400,000 piastres, etc. Les jardins sont embellis par plusieurs variétés des plus belles fleurs. Les forêts sont peuplées de bois précieux pour la marine, l'ébénisterie, la teinture et la médecine; on y distingue surtout le cèdre, l'acajou, le bois de campêche, le bois rouge de teinture nommé palobrésil, une espèce de palmier qui atteint de 10 à 100 pieds de hauteur, et des arbres résineux et gommeux qui donnent la térébenthine, le goudron, une sorte de baume appelé, dans le pays, *leche de Maria*; le copal, la laque, le sang-de-dragon, etc.; on y trouve aussi un grand nombre de plantes médicinales, entre autres la sausepareille, l'ellébore, la casse, etc.

Le Guatemala n'est pas moins riche en animaux qu'en productions végétales; indépendamment de ceux qui lui sont communs avec diverses parties du monde, et surtout avec les autres contrées de l'Amérique, parmi lesquels on remarque le tapir, l'armadille, les loriats, les perroquets, les alligators et presque toutes les espèces de reptile et de bêtes fauves, il en nourrit quelques-uns qui lui sont particuliers, tels que la zorille, espèce de petit renard, et le quetzal, grand oiseau orné d'un beau plumage vert. Les pâturages sont couverts d'immenses troupeaux de bêtes à cornes et surtout de moutons dont on commence à employer la laine; il y a beaucoup d'abeilles, qui donnent un miel délicieux. Les lacs et les rivières sont très-poissonneux; il en est de même des côtes, qui offrent en outre une pêcherie de perles, et plusieurs coquillages curieux, entre autres le murex, dont on tire une belle couleur pourpre; l'exploitation des mines est négligée depuis quelque temps; il en est cependant quelques-unes d'or, d'argent, de plomb et de fer, qui sont exploitées, mais on en ignore le produit; il y a du zinc, du talc, du mercure, du soufre, du sel; on y trouve aussi des rubis et d'autres pierres précieuses.

L'industrie manufacturière de ce pays est

encore peu importante: le commerce, au contraire, prend de jour en jour plus d'activité; les denrées coloniales, principalement le sucre, le café, le cacao, le coton, l'indigo, la cochenille, les bois de teinture et d'ébénisterie, sont la base des exportations en Europe et dans quelques États de l'Amérique septentrionale; on importe des toiles de l'Allemagne et de la France, des draps, des soieries et des vins de France, des tissus de coton anglais et français; des farines et quelques objets manufacturés des États-Unis. Les droits d'exportation et d'importation sont très-modérés. Cette contrée, extrêmement bien placée pour le commerce, a plusieurs rivières navigables, qui débouchent dans les deux mers, et où se trouvent un grand nombre de ports: ce sont, au nord, ceux d'Omoo, de Truxillo, de San-Juan-del-Norte, et de Matina; et au sud, ceux de Nicoya, de Realejo, de Conchagua, de Michatoya, de Sonsonate-Accajutla, de Istapa, et de Puerto de la Culebra. Elle sera encore plus importante par la communication qui va s'établir entre les deux mers, et qui ouvrira une nouvelle route aux Indes orientales, tout en facilitant les relations entre les côtes orientales et occidentales de l'Amérique.

Il règne encore une grande incertitude sur la population de cette république. M. de Humboldt l'évaluait en 1823 à 1,600,000 habitans, savoir: 280,000 blancs, 880,000 Indiens de race cuivrée primitive, 420,000 de races mélangées de noir, de blanc et d'indien, et 20,000 noirs; mais, ayant eu connaissance des accroissemens considérables qu'elle a pris depuis cette époque, il la porte maintenant de 1,800,000 à 2,000,000; d'autres auteurs la portent même à deux millions et demi (1).

La partie principale du Guatemala fut conquise en 1524 par Pedro de Alvarado qui trouva le pays peuplé d'un grand nombre de tribus ayant chacune leur chef, une origine, une langue et des mœurs particulières. Presque

(1) Thompson, voyageur anglais, envoyé extraordinaire du gouvernement britannique à Guatemala, dit dans la *Relation* de son voyage.

« La population du Guatemala augmente annuellement de cinq pour cent; cette augmentation rapide est due à l'excellence de la nourriture, à la salubrité du climat et à la moralité du peuple. Le pays doit se peupler très-rapidement, car dans les villes et les villages, j'ai été étonné du grand nombre d'enfans que j'y ai rencontré. Il résulte du relevé des décès et des naissances ayant lieu dans la capitale, pendant le courant d'une année, qu'il y a deux naissances pour un décès. »

tous ces peuples ont été peu à peu convertis à la religion chrétienne; quelques-uns sont restés idolâtres et indépendants: tels sont les Mosquitos et les Poyais, dans la partie orientale de cette contrée.

On remarque qu'aucune colonie espagnole n'a moins coûté de sang aux nations indigènes que celle-ci; ce qui est dû en grande partie à la philanthropie du célèbre Las Casas, qui accompagna les conquérants. La découverte qui a été faite dans ce pays, près de Palenqué, vers le milieu du XVIII^e siècle, des ruines d'une ville d'environ 6 lieues de tour, parmi lesquels on trouva divers monuments et d'autres antiquités, porte à croire que cette contrée a eu des relations très-directes avec d'anciennes nations connues, telles que les Égyptiens; etc. Sous le gouvernement espagnol, le Guatemala formait une capitainerie générale indépendante des autres gouvernements et vice-royautés de l'Amérique, espagnole, divisée en 15 provinces: Chimaltenango, Chiquimula, Ciudad-Réal, Comayagua Costa-Rica, Escuintla, Leon, Quesaltenango, Sacatepec, San-Salvador, Suchiltepec, Soioia, Sonsonate, Totoni-capan, et Vera-Paz. Il y avait 1 archevêché et 3 évêchés: l'archevêché, dont la juridiction s'étendait sur toute la capitainerie, avait son siège à Guatemala; les évêchés étaient à Léon, à Ciudad-Réal et à Comayagua.

Le Guatemala a pris peu de part aux révolutions qui ont agité, dans ces derniers temps, les autres colonies espagnoles de l'Amérique; il a été le dernier à se séparer de la mère patrie, car ce ne fut qu'à la fin de 1821 qu'il proclama son indépendance.

La constitution n'admet pas d'autre culte public que le catholique romain. L'ouverture du congrès fédéral a eu lieu le 25 février 1825.

Le clergé se montre généralement bien disposé en faveur de ce nouvel état politique: on ignore si la division ecclésiastique restera la même que celle qui était établie sous le gouvernement espagnol. La masse du peuple du Guatemala est encore ignorante et sans expérience. Le gouvernement actuel s'occupe avec soin de l'instruction publique. Il existe deux universités dans la République, l'une à Guatemala, et l'autre à Léon; ou y a établi des écoles primaires d'enseignement mutuel. La République n'entretient qu'une armée de 1500 hommes de troupes réglées.

Cette république fédérale, dont la capitale est Guatemala la Neuve, se compose de 5 États (estados), savoir: Costa-Rica, Guatemala, Hon-

duras, Nicaragua et San-Salvador; ces États sont subdivisés en 46 partidos ou départements, et gouvernés chacun par deux chambres. Il fut statué en 1824 que chaque État aurait une voix pour 1500 âmes; qu'en conséquence Costa-Rica aurait 4 voix, Guatemala 36, Honduras 11, Nicaragua 13, et San-Salvador 18, dans l'élection des autorités fédérales suprêmes.

GUATEMALA, le plus grand des cinq États de la république de l'Amérique centrale, est formé de la capitale générale de Guatemala. Il occupe la partie nord-ouest de la république, et a pour bornes, au nord-ouest et au nord, le Mexique; à l'est, le golfe de Honduras, l'État de ce nom et celui de San-Salvador; au sud et à l'ouest, le grand Océan. Sa longueur, du nord-ouest au sud-est, est de 125 lieues, et sa moyenne largeur de 55 lieues. Il renferme 11 partidos ou départements: Saint-Angustin, Chimaltenango, Chiquimula, Escuintla, Gueguetenango, Peten, Quesaltenango, Sacatepec, Salama, Soconusco, Solola, Suchiltepec, Tonicapan et Vera-Paz. Antigua-Guatemala en est le chef-lieu.

GUATEMALA OU GUATEMALA LA NEUVE, ville capitale de la république de Guatemala, État de son nom, siège du gouvernement fédéral et d'un archevêché qui a pour suffragants les évêchés de Nicaragua, de Comayagua et de Chiapa; à 220 lieues sud-est de Mexico, près du grand Océan équinoxial, sur le Rio de Las Vacas, dans une plaine de 58 de diamètre, fertilisée par de nombreux ruisseaux, sous un ciel pur et un climat généralement doux, latitude nord 14° 40', longitude ouest 93° 45'. Cette ville forme un carré parfait divisé en 4 quartiers, subdivisés chacun en 2 arrondissements. Les rues en sont larges, droites, et en grande partie pavées; les maisons, quoique basses, parce qu'on redoute les tremblements de terre, sont élégantes, commodes, et entourées de jardins spacieux avec des réservoirs d'eau. La place publique est très-large, bien pavée, et embellie de portiques et de beaux édifices; au centre est une belle fontaine. On remarque la cathédrale, d'une très-belle architecture moderne, le palais archi-épiscopal et celui du gouvernement, l'hôtel-de-ville, la douane, la monnaie, etc. Guatemala possède 3 autres églises paroissiales, 12 couvents des deux sexes, 4 hôpitaux, 3 hospices de femmes, l'université fondée en 1676, avec 12 chaires; 1 académie des beaux arts, 1 société d'économie rurale, 1 muséum d'histoire naturelle, 1 bibliothèque, 2 collèges et plusieurs écoles gratuites.

Depuis la révolution, l'instruction publique y a reçu de grandes améliorations; l'industrie manufacturière et les arts y ont fait aussi des progrès. On y compte plusieurs manufactures de tissus de coton, de tabac, de faïence, de poterie, etc; des raffineries de sucre et des indigoteries. Cette ville est l'entrepôt d'un commerce considérable, principalement avec Mexico et la Vera-Cruz; les marchés y sont très-bien approvisionnés. Elle possède 40,000 habitans qu'on dit affables, hospitaliers, très-dévots et un peu indolens.

Au nord-est est un faubourg considérable,

divisé en 2 quartiers et en 4 arrondissemens; les rues sont irrégulières et tortueuses; ce faubourg est, ainsi que la ville, fourni d'eau par un bel aqueduc de 2 lieues de long, dont la construction a demandé des travaux immenses, on remarque aussi, près de la ville, le monastère del Carmen sur une colline, dans une position agréable.

Guatemala fut fondée en 1775, après le tremblement de terre qui détruisit presque entièrement Antigua-Guatemala; le siège de l'ancien gouvernement et celui de l'évêché y furent transférés en 1776.

REVUE BRITANNIQUE (1827).

L'AMÉRIQUE SOUS LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL.

Don Antonio de Ulloa et Georges Juan, officiers supérieurs au service de Ferdinand VI, roi d'Espagne, étaient connus depuis longtemps par un voyage de l'Amérique du sud, publié au milieu du dernier siècle. On a généralement pensé que ces auteurs, qui avaient rempli dans cette partie du monde une mission officielle de leur souverain, lui avaient fait à leur retour un rapport confidentiel sur l'administration des Indes occidentales. Ce rapport, dont la publication fut alors jugée dangereuse, après être resté enfoui plus d'un demi-siècle dans les archives du gouvernement, vient enfin d'être mis au jour.

Les livres de voyage tirent leur principale recommandation du caractère de l'auteur, surtout lorsqu'il ne se borne pas à faire un journal. A cet égard, le rapport dont nous allons extraire les passages les plus importants, mérite une entière confiance. On sait que l'année 1735 fut marquée par plusieurs expéditions scientifiques, entreprises dans le but de mesurer le méridien dans diverses parties du globe. Tandis que Maupertuis voyageait dans le Nord, La Condamine se rendit à Quito avec quelques autres savants; et là, il associa à ses travaux Georges Juan et Antonio de Ulloa. Leur mérite n'était pas seulement apprécié par cet académicien célèbre, il l'était également par le vice-roi du Pérou. Aussi, lors de la descente de lord Anson sur les côtes du Pérou, en 1741, se virent-ils forcés d'interrompre leurs travaux géodésiques. Une mission extraordinaire du vice-roi les appela à la

défense de tous les points qui paraissaient menacés par l'intrépide amiral. Les pouvoirs dont ils étaient investis, et surtout leur fermeté et leurs lumières, leur donnaient un ascendant irrésistible sur tous les habitans; et comme le danger était partout, ils avaient dans leurs voyages continels, d'une place à l'autre, beaucoup plus d'occasions d'observer l'état du pays que s'ils avaient procédé avec tout l'appareil d'une commission d'enquête; à cet égard laissons-les parler eux-mêmes. Les commissaires spéciaux qui ont été choisis pour faire une enquête sur l'état du pays, ont toujours procédé légèrement, faute de temps ou de moyens; leurs yeux étaient d'ailleurs fascinés par la soif de l'or. Quant à nous, notre unique intérêt était de nous éclairer; notre seul but était la découverte de la vérité; et nous croyons l'avoir atteint. Notre suite peu nombreuse et notre accueil cordial rassuraient les Indiens; traités en hommes, ils s'ouvraient à nous sans réserve. Nous payions tout comptant, et ils se plaisaient à nous faire remarquer ce contraste avec l'avarice des autres Espagnols. Ainsi, pendant neuf ans de voyages continels, d'une province à l'autre, nous avons eu mille occasions de nous assurer de la vérité des rapports qui nous étaient faits.

Toutes les relations que nous connaissons sur l'Amérique du Sud ont dû paraître suspectes de prévention ou d'ignorance. En effet, elles n'étaient pas dirigées par des Espagnols, mais par des étrangers sans cesse exposés aux confiscations, au bannissement ou la réclu-

sion qui menaçait tous ceux qui cherchaient à se mêler du commerce de ces contrées. Juan et Ulloa, étaient dans une position bien différente : ce n'étaient ni des agents du gouvernement colonial, ni des contrebandiers, ni des marchands courant le pays, au risque de perdre leur fortune et leur liberté, ni des fonctionnaires intéressés au maintien des abus : c'étaient des hommes d'un rang distingué, aussi honorables par leur caractère que par leurs talents, et placés à la hauteur des lumières de leur siècle. On ne peut supposer que, chargés par le ministère espagnol d'examiner l'État de l'Amérique du Sud, ils aient eu aucun motif pour rembrunir les couleurs de ce tableau : ils devaient s'attendre qu'un rapport défavorable serait soumis à un examen sévère, et soulèverait contre eux une foule d'ennemis des deux côtés de l'Atlantique. D'ailleurs, leurs préjugés nationaux, comme leur intérêt personnel, loin de les porter à exagérer le mal, devaient les engager à ne le signaler qu'avec une extrême réserve. Le lecteur aura besoin de faire cette réflexion à chaque page du livre, pour ajouter foi à de telles monstruosités de la part d'une nation qui se dit chrétienne.

Le rapport secret est divisé en deux parties : la première décrit le déplorable état de défense des villes situées sur la côte du Pérou ; le dénuement et l'indiscipline des troupes de terre et de mer ; en un mot, la désorganisation complète de l'administration coloniale.

La seconde partie, qui est aujourd'hui d'un intérêt de circonstance, est pleine de détails si curieux que nous ne pouvons éprouver, pour les offrir au lecteur, que l'embarras du choix : nous les avons relus vingt fois avec un surcroît d'étonnement. Il est impossible de se faire une idée du despotisme anarchique qui désolait les colonies espagnoles. Lorsqu'on considère ce tableau déchirant, on s'étonne non que la population indigène du Pérou ait été réduite, comme on nous l'apprend, de 6 millions à 500 mille âmes, mais qu'elle n'ait point totalement disparu. L'injustice et la tyrannie d'un peuple civilisé y paraissent plus hideuses cent fois que celles des tribus les plus sauvages ; et si nous n'étions convaincus que ce fléau a pour jamais cessé de désoler l'Amérique, le livre nous serait tombé des mains de dégoût et de désespoir. Aujourd'hui la lecture en est pénible sans doute, mais elle est féconde en instructions pour l'ami de la justice et de la liberté.

Dans l'Amérique du sud, la corruption du gouvernement, et surtout des chefs, était si

profonde, qu'on s'étonne qu'un système aussi monstrueux ait pu se soutenir un an. Un seul et même culte, celui du veau d'or, était professé par les tyrans de ces malheureuses contrées. Les abus les plus scandaleux découlaient malheureusement d'une source qui, dans tous les États, devrait rester toujours pure : je veux dire de la conduite du chef de l'administration : rarement le vice-roi se bornait à sanctionner le mal ; presque toujours il en donnait l'exemple ; et le Pérou n'offrait à sa cupidité qu'une mine inépuisable. Comment un vice-roi aurait-il résisté à la tentation ? Dès son arrivée, disent nos voyageurs, il est traité avec plus de magnificence que son souverain ; les alcades se pressent pour lui servir de laquais, et se disputent l'honneur de tenir la bride de son cheval ; tandis que les corrégidores et les gouverneurs de provinces soutiennent sur sa tête un dais d'or. La surveillance du souverain était nulle à de si grandes distances de la métropole ; elle n'eût pu, d'ailleurs, s'exercer directement : tous les pouvoirs se concentraient sur la tête des vice-rois, et leur omnipotence servait de modèle à toutes les autorités. Pour accroître leur importance, pour remplir leurs coffres ou pour servir leurs amis, ils se faisaient une loi de méconnaître les ordres émanés de la cour de Madrid, et leurs derniers agents en faisaient autant de leurs instructions. Les cours de justice traitaient aussi lestement les édits de S. M. C. et les ordonnances du vice-roi : toutefois, quand les édits étaient signés de la main du roi, une sorte d'étiquette orientale accompagnait la désobéissance. Celui qui recevait la dépêche la portait à ses lèvres, puis l'élevant au-dessus de sa tête : J'obéis, disait-il, mais je proteste contre l'ordre qui m'est donné, et je ne l'exécuterai pas.

Après avoir dressé le tarif d'après lequel on mettait à l'enchère toutes les places vacantes, les auteurs rapportent des faits qui montrent avec quel scandale se vendait la justice. A Panama, disent-ils, les juges de la cour choisissent le plus adroit de leurs collègues, pour négocier avec chaque partie la capitulation des consciences. Cet agent de corruption s'abouche d'abord avec le demandeur et fait ses conditions ; puis, avant le jugement du procès, il va trouver le défendeur, lui confie l'intérêt qu'il prend personnellement à son affaire, et pour le lui prouver, il lui révèle les tentatives faites par son adversaire auprès des autres juges, et l'engage fortement à s'assurer leurs voix en leur offrant un peu plus ; le marché conclu, la balance de Thémis pèse les cadeaux. L'habileté de ce commissaire-priseur d'un nou-

veau genre est récompensée ordinairement au bout de quelques années, par une place plus élevée, et qui lui offre de plus belles chances de pécuniat.

Le service des douanes était organisé ou plutôt désorganisé avec une effrayante habileté; car aux tarifs et aux réglemens émanés de l'autorité souveraine, on avait substitué un système complet de fraude et de déception.

La jalousie existante entre les créoles et les Espagnols nés dans la péninsule, était pour le Pérou une source de désordres.

Il suffit, disent MM. Juan et Ulloa, d'être né Espagnol, d'être ce que les indigènes appellent un chapeton, pour se voir détesté par un créole, et d'avoir reçu le jour en Amérique, pour être en horreur à tout Espagnol. Entre eux, il n'est point d'amitié possible : les mariages et les autres rapports intimes ne les rapprochent que pour ajouter à l'aigreur de leurs ressentiments. Le foyer domestique devient ainsi, comme tout le pays, un champ de bataille. C'est surtout dans l'intérieur que cette guerre intestine se perpétue avec le plus d'acharnement; aussi la masse des habitants, qui n'a presque pas de rapports avec les étrangers, passe sa vie en purgatoire, ou plutôt dans un enfer, sur la porte duquel on pourrait écrire, *Per me ci nella perdita pace*.

Les créoles se vantent sans cesse de l'ancienneté de leur noblesse, de la pureté de leur race. A cet orgueil puéril ils ajoutent une incurable indolence qui permet aux Espagnols de les surpasser dans toutes les branches d'industrie, de s'enrichir à leurs dépens par le commerce et l'agriculture, et de leur dérober les bonnes grâces des Péruviennes.

Comment les auteurs auraient-ils pu s'expliquer franchement, puisque la cause du mal était dans la tyrannie de ceux mêmes à qui ils adressaient leur rapport? Écoutez sur ce point l'éditeur de l'ouvrage. La cour de Madrid nommait à tous les emplois dans l'Église, la judicature ou les finances; en un mot, à toutes les fonctions civiles et militaires. Les bénéfices, qui étaient innombrables et très-lucratifs, revenaient de droit aux Espagnols; ils remplissaient toutes les charges ecclésiastiques, depuis celle d'évêque jusqu'à la plus chétive prébende. Avant même que la vacance fût déclarée, le successeur était nommé à Madrid; l'exclusion des créoles était plus rigoureuse et plus humiliante dans les départemens de la justice et des finances; on eût dit que le ministère espagnol ne se doutait pas qu'un créole sût lire et écrire. On permettait à très-peu d'entre eux de servir dans l'armée active; on leur permettait seule-

ment d'être enrôlés jusqu'au grade de colonel dans les milices, troupes sédentaires qui n'étaient pas enrégimentées, et qu'on n'appelait à un service actif que dans le cas très-rare d'invasion étrangère. Le même esprit de jalousie se manifestait également dans le clergé régulier, et trop souvent le sang a coulé dans les monastères, pour la querelle de moines qui s'opposaient à l'élection d'un créole à la place de père provincial ou de prieur : le valet de chambre d'un secrétaire d'État était sûr d'obtenir, pour prix de ses services, une place de gouverneur dans les colonies; le frère de la maîtresse d'un grand pouvait compter sur celle d'intendant; un vil intrigant qui avait contribué sous main à la réussite de quelque projet favori, était nommé juge ou régent; l'honorable personnage qui avait le bonheur de promener le rasoir sur le menton de S. M. jouissait surtout d'une grande influence, et l'on rendait hommage à sa modération, s'il se bornait à faire nommer son fils receveur des douanes dans les Indes. Lorsque dans les grandes familles on ne savait que faire d'un sujet qui avait lâchement pris la fuite un jour de bataille, ou qui, par sa conduite, s'était rendu l'opprobre de son régiment, on lui donnait le commandement d'un fort dans les colonies. Une place d'évêque ou de doyen, dans le Pérou, débarrassait le clergé de la Péninsule d'un sujet stupide et dérangé dont on ne pouvait tirer parti. Ainsi la sottise et le vice étaient les titres les plus sûrs pour obtenir de l'emploi dans ces belles possessions de la cour d'Espagne.

La conduite des Espagnols envers les créoles, toute détestable qu'elle est, est presque un modèle de douceur, si on la compare avec leurs procédés à l'égard des Indiens. Cette partie de l'ouvrage offre un grand intérêt, non seulement sous le point vue historique, mais encore sous des rapports bien plus importants. Les Indiens de l'Amérique du Sud, par leur faiblesse même et leur ignorance, ont tant de droits à notre intérêt et à notre compassion! Espérons que cette faiblesse morale qui, il y a trois siècles, les soumit sans résistance au joug de fer de leurs avides conquérants, ne les empêchera pas dans l'avenir de jouir d'un meilleur sort. On sait que l'avarice insatiable des Espagnols ne voyait dans l'occupation de l'Amérique que le but insensé de l'épuiser de ses trésors; on connaît aussi le moyen qu'ils ont longtemps employé de préférence : il consistait à soumettre tous les Indiens, de dix-huit à cinquante-six ans, à une capitation de 8 piastres par an. A cette exaction ils en ont longtemps ajoutée une autre plus cruelle qu'aucune de celles dont font

mention les annales du despotisme oriental : nous voulons parler de ce qu'ils appellent *repartimientos*, qu'on peut traduire par ces mots, achats forcés.

Les corrégidores arrivaient au Pérou dans un état voisin de la détresse ; mais comme ils étaient sur la route de la fortune, ils avaient aisément du crédit chez les marchands de Lima. Voici comment chacun de ces dignes magistrats s'y prenait pour consommer la ruine des Indiens. Il accaparait toutes les marchandises de pacotille, tous les articles avariés qui pouvaient se rencontrer dans les boutiques de Lima, et les faisait transporter dans son district. Arrivé au chef-lieu, il se rendait en personne dans tous les villages placés sous ses ordres, et après avoir pris le nom de chaque chef de famille, il opérât entre eux la répartition de ces marchandises, sans consulter leurs besoins, sans régler avec eux ni les quantités ni la valeur. Son aveugle cupidité déterminait seule le prix de ces ventes forcées. On peut juger du désespoir de ces infortunés, lorsque ces fatales marchandises leur tombaient sur les bras : ils avaient beau réclamer par l'organe du cacique, et représenter au corrégidor que le village n'était pas assez riche pour faire la somme demandée ; que les articles qu'on leur envoyait leur étaient absolument inutiles, et que d'ailleurs ils coûtaient beaucoup plus cher que les objets de même nature qu'ils avaient reçus auparavant : le corrégidor ne répondait à ces plaintes qu'en menaçant des plus sévères châtimens ceux qui négligeraient de payer, à l'époque prescrite, la totalité de la somme imposée. Ce délai était de deux ans et demi. Outre ces répartitions régulières, le corrégidor s'en permettait d'autres toutes les fois qu'il se rendait dans les villages pour faire de l'argent, et elles tombaient sur les habitants qui avaient été le malheur de montrer de l'exactitude dans leurs payemens. Il n'employait pas la violence comme dans le premier *repartimiento* : au lieu de les forcer à accepter des articles inutiles, il réservait pour cette occasion ceux qui pouvaient leur être de quelque ressource, et il leur en laissait même le choix. Ce n'était qu'après l'acceptation de ces articles qu'il se réservait d'en fixer le prix. Il est inutile d'ajouter que les Indiens ne pouvaient rien acheter que dans les magasins du corrégidor.

Tel est le tableau fidèle de l'administration de ces corrégidores, dont la seule étude est de s'enrichir, *per fas et ne fas*, et qui, après cinq ans d'exercice, quittent le pays avec des fortunes de quatre à cinq cent mille piastres,

et tandis que leur salaire au bout du même terme ne s'élève qu'à deux ou trois mille.

Le *repartimiento*, disent MM. Juan et Ulloa, n'est rien en comparaison de la *mita*, ou service forcé des Indiens. Chaque village est contraint de fournir tous les ans son contingent, chargé de travailler sous le fouet espagnol, dans les mines, dans les fermes du gouvernement (haciendas) et dans ses fabriques. Ces malheureux ne devraient servir qu'un an ; mais, sous divers prétextes, on prolonge indéfiniment leurs corvées. On alloue à chacun d'eux un salaire nominal, de 14 à 18 piastres pour trois cents jours de travail (les fêtes et dimanches sont compris dans les soixante-cinq jours restants) ; quant à ceux qui ont été dispensés de travailler pour cause de maladie, on leur en tient compte, non par une diminution de salaire, mais par un surcroît d'ouvrage pour l'année suivante... Sur les 18 piastres on lui en retient 8 pour le paiement de la capitation, et 2 $\frac{1}{2}$ pour son habillement ; les 7 $\frac{1}{2}$ qui restent sont consacrés à la nourriture, à l'entretien de sa famille, et à l'acquiescement de la dîme. Ce n'est pas tout : comme le petit coin de terre accordé à l'Indien pour cultiver du maïs n'eût produit jamais assez pour sa subsistance, il est forcé tous les mois d'en acheter à son maître une demi-fanègue de plus, au prix de 9 réaux, c'est-à-dire deux fois plus cher qu'elle ne vaut ; ce qui, au bout de l'année, le constituait en débet de 9 piastres (une piastre et demie de plus qu'il ne peut gagner). Ainsi, après avoir travaillé durant trois cents jours pour son maître, et n'en avoir reçu qu'un mauvais vêtement et quelques fanègues de maïs, il se trouve grevé, au bout de l'année, d'une dette dont il ne peut se libérer en argent, et qu'il est forcé d'acquiescer en travail, au compte de l'année suivante. Celle-ci ajoute de nouvelles obligations à celles qui l'avaient précédée ; enfin, dans l'impossibilité de s'acquiescer, l'Indien se voit réduit à une servitude perpétuelle, et pour couronner l'œuvre, les enfants, succédant à la dette du père, restent attachés à la glèbe, pour acquiescer des charges que leur maître s'étudie constamment à aggraver par les procédés odieux que nous venons de signaler. L'Indien qui part pour se rendre dans les mines et les manufactures quitte sa famille désolée comme s'il ne devait plus la revoir.

Ces extraits suffisent pour donner à nos lecteurs une idée du rapport de MM. Juan et Ulloa. Comme on le voit, la tyrannie espagnole y est mise à nu, et aucune exception à son

odieux système d'abrutissement ne vient distraire l'œil de ce hideux spectacle.

Dans l'histoire des peuples les plus barbares, courbés sous le joug le plus despotique, on distingue toujours quelques traits qui sauvent le caractère national d'une dégradation complète. Mais deux auteurs espagnols, aussi recommandables par leurs lumières que par leur véracité, offrant à leur gouvernement le tableau de ses colonies, n'ont pu, malgré leur désir d'en atténuer le sombre coloris, se dispenser de représenter la domination de la mère patrie comme un composé monstrueux de rapacité, d'injustice et de cruauté. Sans doute un tel état de choses n'existe plus, depuis que l'Amérique du Sud a été rendue à l'indépendance. Cependant, nous doutons que la condition des Indiens ait éprouvé de grandes améliorations, et nous espérons que nos observations engageront les voyageurs éclairés à en chercher la cause. C'est un problème dont la solution, très-importante pour l'immense population du nouveau monde, intéresse vivement la politique anglaise. Mais si l'émancipation de l'Amérique espagnole n'a pas eu encore beaucoup d'influence sur les indigènes, il est incontestable que les mœurs et les sentiments politiques des créoles se sont sensiblement améliorés dans plusieurs provinces, et que leur aversion pour les étrangers a diminué à mesure qu'ils ont appris à se respecter eux-mêmes. Ils commencent à sentir que les rapports commerciaux leur seraient au moins aussi favorables qu'aux autres peuples, qui, en échange du superflu de leurs richesses métalliques, apporteront les denrées et les produits industriels les plus utiles.

Ces maximes et une foule d'autres qui sont en Europe des lieux communs, sont autant de nouvelles découvertes aux yeux des Américains du Sud : c'est ce qu'on ne saurait trop répéter aux négociants qui éprouvent des déappointements dans leurs relations avec les nouvelles républiques, et qui se laissent trop facilement prévenir contre elles, en attribuant à la mauvaise foi ce qu'ils ne devraient imputer qu'à l'ignorance.

Les Américains eux-mêmes liront avec fruit le rapport des commissaires espagnols. Certains passages b'esseront leur orgueil ; mais en les éclairant sur les vices et les erreurs politiques de leurs pères, ils leur apprendront à rendre dignes de l'estime et de la confiance des na-

tions dont la bienveillance leur est si nécessaire. Qu'ils voient à quel état déplorable la persévérance de leurs anciens oppresseurs, dans un système absurde, a réduit la Péninsule, et qu'ils s'attachent à prouver au monde qu'on les calomnie en leur refusant la capacité de se gouverner eux-mêmes, et en prétendant qu'ils ont puisé la servilité dans le sang espagnol.

On ne peut se dissimuler que les républicains du Pérou, du Mexique, de la Colombie, ne soient encore des enfants de l'Ibérie : ils le sont par le langage, la religion, les mœurs, l'éducation, aussi bien que par le sang. On aime même à trouver en eux cet air dégagé, ces dehors affectueux, cette grâce d'origine mauresque, qui, chez les Espagnols, font presque oublier tous les défauts de leur organisation sociale et politique. Mais les uns et les autres manquent de cette activité, de ce goût du travail qui assurent aux États-Unis la supériorité sur tous les peuples du monde. Ils prennent plaisir à tout ajourner ; la ponctualité est pour eux un supplice ; ils aiment mieux languir dans une position pénible que faire un effort pour en sortir, et ils appellent dignité cette funeste indolence, à laquelle ils doivent leur misère.

Terminons par quelques réflexions sur l'accroissement probable de l'importance politique des nouveaux États. Nous avons vu de quoi les enfants de l'Angleterre étaient capables, dès qu'ils ont été livrés à eux-mêmes sous un autre hémisphère : reste à faire la même expérience sur les enfants de l'Espagne. A leur égard, nous craignons que leur indolence, leurs goûts modérés et une apathie qui les rend inaccessibles à toute influence qui tendrait à améliorer leur condition, ne retardent longtemps encore leurs progrès dans la civilisation. Espérons cependant que la conscience de leurs droits politiques, et la jouissance des bienfaits du commerce, leur donneront des besoins d'un ordre plus élevé que ceux qu'ils ont éprouvés jusqu'ici, et stimuleront à la fois leur ambition et leur industrie ; d'ailleurs, leurs communications avec les peuples de l'Europe leur en feront connaître la littérature, étendront le cercle de leurs connaissances, et amélioreront leur état normal ; ils apprendront ainsi que les vertus publiques et privées font la seule gloire des États ; et que, sans elles, malgré leurs mines d'or et d'argent, ils ne feraient aucun progrès dans l'échelle des nations.

JOURNAL OFFICIEL DE GUATEMALA.

EXTRAIT DE *el Tiempo (le Temps)*, JOURNAL OFFICIEL DE GUATEMALA,
SUR L'ÉTAT POLITIQUE DE LA VERA-PAZ ET DE GUATEMALA.

Le département de Vera-Paz se trouvant éloigné du théâtre où se sont vidés nos débats politiques, n'en a nullement ressenti les effets. Il n'a pas été plus troublé par les émeutes qui ont affligé les États du Centre, que ne l'a été jusqu'à ce jour l'établissement anglais situé dans l'État d'Honduras et qui longe une partie de la frontière de ce département.

Une chose bien digne de remarque au milieu de nos préoccupations politiques, c'est qu'il est de notoriété publique que dans les États de l'Amérique centrale, et principalement dans celui de Guatemala, la civilisation a fait plus de progrès, et la prospérité publique s'est accrue beaucoup plus depuis la déclaration de l'indépendance que pendant les siècles qui l'ont précédée.

Le despotisme espagnol était tellement oppressif, et le joug qu'il faisait peser sur ces contrées tellement humiliant, que nul ne doit s'étonner de la lutte que l'on n'a pas craint de soutenir pour s'en affranchir et pour faire disparaître les anciens abus qui avaient jeté des racines si profondes qu'ils n'ont pu être extirpés que par des efforts violents.

Pour connaître quelques-uns de ces abus il suffit de rappeler ce qui s'est fait. Jusqu'au dernier jour du règne des Espagnols, tout étranger qui mettait le pied dans une des possessions espagnoles de l'Amérique, sans être porteur d'une autorisation spéciale, commettait un crime et était passible de la peine de mort. Ces ordonnances étaient exécutées d'une manière tellement rigoureuse, qu'un vaisseau étranger se trouvant forcé de relâcher dans un des ports de ces contrées, était saisi et considéré comme prise légale.

Les indigènes n'étaient pas beaucoup mieux traités : aucun d'eux ne pouvait être propriétaire d'un navire ni recevoir des marchandises en consignation ; le gouvernement avait le monopole des articles les plus importants, tels que le tabac, le sel, la poudre à canon, le vif argent, etc. etc

La culture de la vigne et des oliviers était défendue.

L'interdiction la plus positive existait contre la fondation ou l'établissement d'aucun collège ou école publique.

Pour sortir d'un tel état de choses, il fallait à ceux qui l'ont entrepris un caractère doué d'une énergie peu commune ; car les représentants et les employés du gouvernement espagnol n'ont pas cédé le pouvoir absolu sans une vive résistance : ils comptaient, pour le conserver, sur les immenses richesses qu'ils avaient injustement acquises, sur l'ignorance qu'ils entretenaient, et sur les préjugés qu'ils avaient semés dans l'esprit du peuple ; aussi doit-on s'étonner qu'au milieu de tels obstacles on soit parvenu à exécuter tout ce qui a été fait dans un aussi court espace de temps.

De nos jours il n'y a plus d'exemple des outrages que commettaient les Espagnols contre les étrangers, et principalement, pendant les derniers jours de leur domination, contre les Anglais et les Américains : ils sont, au contraire, reçus aujourd'hui avec la plus grande bienveillance ; ils voyagent ou demeurent parmi nous, et font leurs affaires dans tous les États avec la plus grande sécurité.

La levée des prohibitions et l'introduction rapide des productions européennes ont produit un effet favorable à la révolution. Des relations amicales, basées sur un intérêt réciproque, sont formées et vont tous les jours en augmentant.

Depuis la déclaration de notre indépendance nous avons eu aussi nos crises commerciales ; mais il ne faut pas les attribuer aux affaires politiques des États : elles ne sont que le contre-coup de celles qui ont eu lieu dans les pays européens, et sont la suite de fausses spéculations. Il y aurait aussi injustice d'attribuer aux désordres politiques la non-réussite de quelques entreprises d'immigration que l'on a pu tenter dans ce pays.

REVUE BRITANNIQUE (1875).

NOTICE SUR LA RÉPUBLIQUE DE GUATEMALA.

L'Amérique, qui vient de conquérir son indépendance, et dont la découverte, préparée par les combinaisons du génie, fixa l'attention du XVI^e siècle, ne mérite pas moins d'exciter les méditations du XIX^e. Parmi les nouvelles républiques, quelques-unes ont déjà occupé la plume des publicistes; plusieurs ont été récemment visitées et décrites par les voyageurs. Il en est une, cependant, la république fédérative de l'Amérique centrale (1), dont, jusqu'à ce jour, il a été fort peu question; peut-être parce qu'elle a été émancipée la dernière. Isolée au milieu du nouveau monde, et privé, par la clôture de ses ports, de toute relation commerciale, nous ne connaissons guère du royaume de Guatemala que son existence. Mais deux années se sont écoulées depuis que cette vaste région s'est élevée au rang de république indépendante, et a pris le titre, à la vérité encore fort peu connu, de République de l'Amérique centrale. Cette belle contrée n'avait été jusqu'alors, suivant l'élégante expression d'un écrivain de Guatemala, qu'*une rose cachée dans son bouton*. Mais, à présent, sa nouvelle physionomie politique, le nombre et l'importance de ses productions, et l'étendue de son territoire, lui assignent une place à part dans la géographie de l'Amérique moderne,

et la recommandent puissamment à l'attention du monde commercial.

La position géographique de Guatemala est très-avantageuse, et doit singulièrement favoriser le développement de sa richesse et de sa puissance. Elle est située au centre du nouveau monde, entre l'Amérique du Nord et celle du Sud, ayant, d'un côté, pour limite la république de Colombie, et de l'autre, celle du Mexique. L'Atlantique et l'Océan Pacifique, qui baignent également ses côtes, lui donnent de grandes facilités pour entretenir ces relations qu'elle doit établir un jour avec tous les peuples de l'univers. Guatemala présente une surface de 26,152 lieues carrées, qui varie beaucoup, quant à l'exposition, la qualité du sol, la hauteur, la température, et la fertilité. On voit que cette superficie forme un État plus étendu que n'est l'Espagne, en Europe, ou la république de Chili, dans le nouveau monde. Du sommet des montagnes qui traversent le territoire de Guatemala, descendent de nombreuses rivières qui fertilisent le sol qu'elles arrosent, rafraîchissent l'atmosphère, et vont se perdre dans les deux océans. Quelques-unes de ces rivières, telles que la Montagua, l'Ulna, l'Aguan, sont en partie navigables; beaucoup d'autres pourraient aisément le devenir, et nul doute que le gouvernement ne s'occupe avec zèle de cette amélioration importante, lorsque les ressources de cette nation commenceront à se développer. Le grand lac de Nicaragua, dont la circonférence est de 150 lieues, baigne le territoire de cette république; et ce sera une des causes principales de sa prospérité, si le projet d'ouvrir, à travers ce lac et la rivière San-Juan de Nicaragua, une communication entre l'Atlantique et l'Océan Pacifique, reçoit jamais son exécution.

Un grand nombre de ports facilitent l'accès du territoire de l'Amérique centrale.

Les productions du sol sont innombrables; la nature ne se lasse pas de prodiguer ses trésors; et dans tout le cours de l'année il y a une succession non interrompue de fruits et d'autres produits végétaux de toute espèce.

E mentre spunta l'un l'altro Matura.
TASSO.

(1) Guatemala, ou plus exactement les Provinces-Unies de l'Amérique centrale, forment le sixième État de l'Heptarchie républicaine élevée dans le Nouveau-Monde sur les débris de la monarchie espagnole, et qui se compose de la république de Colombie, des Provinces-Unies de la Plata, du Chili, du Pérou, du Mexique, des Provinces-Unies de l'Amérique centrale et celles du haut Pérou. Voici les premiers renseignements de quelque étendue publiés sur la république de Guatemala, qui était peut-être encore plus imparfaitement connue en Europe que la portion de l'Amérique du Sud, soumise au mystérieux gouvernement du docteur Francia. Jusqu'à la publication de ces renseignements, que nous nous sommes empressés de recueillir, on n'avait guère été instruit de ce qui se passait à Guatemala que par les gazettes de Mexico, en général fort peu bienveillantes pour cette république; car la fédération mexicaine a vu avec regret et dépit la séparation des provinces qui composent aujourd'hui celle de l'Amérique centrale.

Les deux productions les plus estimées sont la cochenille. C'est dans la province de Soconusco qu'on recueillait autrefois le cacao pour l'usage particulier de la cour de Madrid. Les provinces renferment plusieurs mines d'argent ; et comme ces mines sont aujourd'hui la spéculation favorite des capitaines anglais, nous en dirons quelque chose.

D'après les calculs de M. de Humboldt, en 1822, la population de l'ancien royaume de Guatemala n'excédait pas 1,600,000 âmes. Ces évaluations, toutefois, ainsi que M. de Humboldt le reconnaît lui-même, dans une lettre à Bolivar, ne sont que des conjectures assez vagues, et ont besoin d'être rectifiées sur un tableau exact de la statistique du pays. Le señor del Valle pense que la population de Guatemala ne peut pas être moindre de 2,000,000 d'âmes. Il remarque que ce pays n'a été soumis, depuis longues années, à l'action d'aucune maladie pestilentielle ; que des guerres sanglantes ne l'ont pas ravagé comme Buenos-Ayres, le Chili, le Pérou, la Colombie et la Nouvelle-Espagne. Les objets de consommation usuelle y sont à meilleur marché qu'au Mexique, et les mariages y sont plus féconds. Si donc on s'en rapporte à l'opinion de M. del Valle, dont les bases me paraissent assez exactes, on peut estimer que la population de Guatemala surpasse celle de Venezuela, du Pérou, du Chili, et peut-être même de Buenos-Ayres.

Guatemala resta sujette de l'Espagne jusqu'en 1821. De 1821 à 1823, époque de son indépendance, son état politique a éprouvé plusieurs phases remarquables. Quelque temps avant l'année 1822, les esprits de ses habitants étaient mûrs pour secouer le joug de l'Espagne. Les journaux, les écrits et les opinions des hommes influents, avaient allumé dans le cœur des colons un vif désir d'affranchir leur pays. A côté des charmes de la liberté, on avait fait briller à leurs yeux la dignité et les avantages qui accompagnent toujours l'indépendance. Ce feu qui avait languï si longtemps, étouffé sous la cendre, commença à jeter des flammes. Le 15 septembre 1821, un vœu général pour l'indépendance se manifesta ouvertement, et ce jour du mois devint un anniversaire cher et solennel dont un décret de l'assemblée constituante consacra le retour par des fêtes nationales. L'esprit d'indépendance se répandit avec la rapidité d'une flamme électrique, et les députés de Guatemala, qui siégeaient aux cortès de Madrid comme représentants de cette partie de l'Amérique, ayant répété les cris de joie que poussaient leurs compatriotes, firent retentir dans la capitale même de l'Espagne, en

décembre 1821, l'écho des acclamations de leurs concitoyens dans un banquet splendide.

Mais il était dans la destinée de Guatemala de ne secouer le joug espagnol que pour passer sous un autre, à la vérité moins cruel et moins ignominieux que le premier. Le Mexique, dont l'indépendance avait été proclamée en même temps, désirait ne former qu'un seul État avec Guatemala. Il vit avec déplaisir les provinces chercher à s'isoler et à former un État séparé. Le gouvernement du Mexique envoya donc un Italien nommé Filisola, avec quelques troupes, pour empêcher la séparation dont il était menacé. Les intrigues du capitaine général, d'accord avec les vues du gouvernement mexicain, les vœux émis par plusieurs villes qui avaient été séduites, et le bruit artificieusement répandu que Filisola venait avec une force imposante, lorsque, dans le fait, il n'avait pas plus de 700 hommes, donnèrent à la réunion du Mexique et de Guatemala l'apparence d'une démarche volontaire, quoique dans la vérité cette réunion ne fût que l'ouvrage de la déception et de la violence. Les efforts d'un grand nombre de citoyens pour détruire cet amalgame, qui leur était odieux, échouèrent ; la voix que M. del Valle fit entendre en cette occasion ne fut pas écoutée. Ces généreux amis de leur pays ne purent recueillir que deux années après, en 1823, le fruit de leur courage et de leur éloquence. Cependant la province de San-Salvador et une partie de celle de Nicaragua refusèrent, dès l'origine, de se soumettre au Mexique. Elles prirent les armes pour protéger leur indépendance, et, quoique assaillies par les forces de Filisola, que les troupes de la province de Guatemala protégeaient encore, leur résistance se prolongea jusqu'au moment où le vœu unanime de toutes les provinces éclata une seconde fois, le 21 juin 1825, en faveur d'une entière indépendance.

La chute d'Iturbide fut le signal et l'occasion de ce grand mouvement ; tout alors le favorisait. Le commandant Filisola, qui s'était trouvé à même d'étudier les véritables besoins et les vœux de ce peuple, au lieu de combattre l'insurrection, en accélérât le progrès de tout son pouvoir, quoique les motifs qui dirigeaient alors sa conduite ne partissent pas d'un principe bien généreux. Animé du désir de devenir le chef de la nouvelle république de Guatemala, il espérait, par cette adhésion intéressée, s'ouvrir la route au pouvoir.

Le congrès du Mexique, instruit par l'expérience, et ramené par ses malheurs à des idées de justice et de modération, reconnut,

quelques mois après, l'indépendance de Guatemala. Mais l'armée, ce terrible élément des sociétés modernes, qui d'abord avait opprimé la nation, et qui lui avait ensuite donné la liberté, menaçait de renverser de nouveau la république, pour asseoir sur ses ruines un usurpateur. Le 14 septembre 1823, une conspiration dangereuse contre le gouvernement éclata dans plusieurs régiments, et le destin de la république fut pendant deux jours en suspens. Les séances de l'assemblée constituante furent interrompues; des disputes et des combats ensanglantèrent les rues, et la salle où siège l'assemblée fut transformée en un fort, pour protéger les citoyens contre les attaques de la soldatesque. Enfin le patriotisme triompha, et le capitaine Ariza, auteur de la conspiration, se vit forcé de prendre la fuite. Les troupes rebelles furent licenciées; on prodigua les éloges au courage et au patriotisme des habitants de Guatemala; et les noms de ceux qui, dans ces jours d'épreuve, avaient sacrifié leur vie en combattant pour la patrie, furent gravés sur le marbre dans la chambre du congrès. On peut dire avec assurance qu'à l'exception de ces troubles passagers, l'arbre de la liberté de Guatemala est presque le seul dont le sang n'ait pas arrosé la racine. Guatemala avait à peine levé l'étendard de l'indépendance, le 24 juin 1823, lorsqu'on prit des mesures pour nommer une assemblée constituante qui devait arrêter les bases d'une constitution fédérative. Cette constitution devait être ensuite présentée à l'approbation des cinq États qui composent la république.

Après quelques mois de délibération, l'assemblée termina son travail. Les formes républicaines des États-Unis d'Amérique, celles de Colombie, étaient les modèles qu'avaient suivis les législateurs de Guatemala.

L'assemblée constituante de Guatemala a choisi, pour forme de gouvernement, le système d'une république représentative et fédérale, et a investi de la puissance législative un congrès et un sénat. Le congrès se renouvelle par moitié tous les ans. Chaque État fournit un représentant par trente mille habitants. Le sénat se compose de membres élus par le peuple, sur le pied de deux par État. Ce corps a le droit de sanctionner toutes les résolutions passées dans le congrès, et se renouvelle tous les ans par tiers, les membres sortants restant éligibles et pouvant être réélus. L'exercice du pouvoir exécutif est confié à un président nommé par les habitants des différents États de la fédération. Les fonctions de président et de vice-président, auxquelles on nomme de la

même manière, durent quatre ans, et ceux qui les remplissent peuvent être réélus une fois sans souffrir aucune interruption. La constitution abolit l'esclavage, établit la liberté individuelle, et garantit celle de la presse. La république est maintenant divisée en cinq États, savoir : Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua et Costa-Rica. Chacun de ces États est libre et indépendant, quant à son gouvernement et à son administration intérieure.

Voici en quels termes M. Barrandia, un des plus zélés patriotes et des plus éloquents orateurs de la république, et président de la commission qui a préparé le projet de constitution, plaide la cause de la forme de gouvernement fédérative adoptée par Guatemala. « Nous avons reproduit, autant que possible, dit-il, dans la rédaction de ce projet, le modèle que nous offraient les États-Unis, modèle digne d'être imité par tous les peuples qui viennent d'acquiescer leur indépendance. Nous n'avons pas jugé à propos d'y faire une altération importante, mais plus tard nous pourrions y ajouter tout ce qui sera compatible avec notre propre situation, ou en rapport avec les grands principes qui, depuis que cette nation s'est constituée, ont contribué si puissamment aux progrès de la science législative. Nos regards se sont aussi portés sur les constitutions d'Espagne et de Portugal, sur la constitution fédérative et centrale de Colombie, et sur toutes les opérations législatives de la France constitutionnelle, de cette grande nation qui, dotée de tant d'écrivains célèbres, de philosophes et de publicistes, a fait des essais dans toutes les formes de gouvernement, excepté dans le gouvernement fédératif; et qui, du fond de l'abîme où les malheurs de sa révolution l'avaient plongée, donnait encore des leçons au monde; qui s'est régénérée par un effort admirable; et à qui nous devons, sans aucun doute, les idées les plus propres à améliorer les institutions sociales des différentes nations de l'univers. »

Le 20 février 1825, l'assemblée constituante fut dissoute, et remplacée par le congrès fédéral, qui, le 10 avril dernier, jura le maintien de la constitution. M. del Valle, qui, jusqu'à cette époque, avait été président du pouvoir exécutif, avant de quitter ses fonctions, prononça un discours éloquent à l'ouverture du congrès. On ne saurait donner assez d'éloges à ce citoyen estimable, pour tout le bien qu'il a fait à son pays. Les journaux, les actes de la république, et les discours de quelques hommes d'État, qui sont sous nos yeux, sont composés avec un talent si remarquable, que c'est

peut-être la meilleure réponse qu'on puisse faire à ceux qui prétendent que le peuple américain n'a pas encore acquis, dans les anciennes colonies de l'Espagne, ce degré de civilisation, cette maturité, cette douceur de mœurs qui conviennent aux formes libres et indépendantes du gouvernement qu'il a adopté.

A environ une lieue de Guatemala, on commence à découvrir cette ville, qui, par ses maisons entièrement blanches et le nombre et la beauté de ses églises, présente un coup d'œil très-agréable. Elle est située dans une plaine, où l'on aperçoit plusieurs villages habités par des Indiens. L'agriculture n'y a pas fait de grands progrès. Cette plaine, qui en Europe se chargerait de nombreux produits, n'offre à Guatemala que quelques traces de culture, et la fertilité naturelle du sol nourrit une végétation abondante, qui ne consiste le plus souvent qu'en plantes inutiles. Nous avons vu que, dans la description que donne le docteur Laviano de la route qui conduit d'Omoo à Guatemala, on rencontre, à de courts intervalles, des villages et des bandes d'Indiens. Ces tribus forment plus de la moitié de la population de la république.

Le plus grand nombre descend, sans aucun doute, des Indiens de Julteca, qui, après avoir conquis le Mexique, étendirent leur domination jusque sur le territoire actuel de Guatemala. Cependant, avant leurs conquêtes, cette partie de l'Amérique était peuplée par des nations différentes, et les Jultecas, en pénétrant dans le royaume du Mexique, le trouvèrent occupé par les Chichimecas. Si les Indiens de cette république étaient tous sortis de la souche des Jultecas, ils parleraient aujourd'hui à peu près le même dialecte; mais comme les naturels de ce pays parlent, au contraire, plusieurs langues différentes, il est présumable qu'ils n'ont pas la même origine. Dans les provinces de Quiché et de Totonicapan, dans une partie de celle de Quesaltenango, et dans la ville de Rabinal, les habitants font usage de l'idiome de Quiché, c'est-à-dire de celui des Jultecas. A Guegnenango, dans une partie du Chimaltenango et dans la province de Soconusco, on parle la langue de Man ou de Pacoman, et il n'existe pas de royaume dans le nouveau monde, où l'on se serve de tant de dialectes, et de dialectes si différents que, dans les limites du territoire de Guatemala, les langues connues, et qui ont un nom, comme celles de Quiché, de Man, de Pipil, de Zoque, de Chol, de Lenca, de Maga, sont au nombre de trente-six. Disons cependant que plusieurs de ces langues ont entre elles de l'anal-

ogie; elles sont très-difficiles à apprendre à cause de leur prononciation dure, gutturale et accentuée, et de la signification diverse que prennent certains mots, suivant qu'on les profère avec plus ou moins de rapidité.

Charles-Quint ordonna aux moines dominicains d'instruire tous les Indiens dans la langue espagnole, uniquement pour faciliter parmi eux l'instruction de la religion catholique, puisqu'il était impossible de supposer que le castillan deviendrait jamais le lien de communication entre les Indiens eux-mêmes; mais cette ordonnance ne fut pas également exécutée partout, et la preuve en est que, parmi les Indiens les plus sauvages et les moins civilisés, il s'en trouve d'absolument incapables de comprendre ou de parler un mot d'espagnol.

Avant la conquête, les Indiens étaient idolâtres, et avaient leurs prêtres, qui, dans beaucoup de circonstances, faisaient l'office de devins. Plus tard, en 1524, lorsque don Pedro Alvarado eut soumis, pour l'Espagne, les différents royaumes entre lesquels cette vaste portion de l'Amérique était partagée, le zèle des missionnaires espagnols qui se succédèrent dans cette contrée fit embrasser à ces diverses populations la religion catholique. Habiles à profiter des conversions déjà opérées, pour en étendre le cercle, ils revêtaient de formes poétiques quelques-uns des mystères de la religion, et, en faisant chanter ces poésies, ils excitaient la curiosité des Indiens. C'est ainsi que l'Amérique fut initiée aux mystères du nouveau culte.

Ceux des Indiens qui n'habitaient pas les grandes villes et les forteresses vivaient dans les villages ou dans les bourgs, dont quelques-uns existent encore aujourd'hui, sous le nom de Pajuencos. Les maisons de ces Pajuencos sont si éloignées les unes des autres, qu'il n'est pas rare de voir un bourg de cinq cents familles occuper l'espace d'une lieue. Les missionnaires, pour trouver plus de facilité à baptiser et à instruire, ont rassemblé leurs catéchumènes dans des villages, bâtis sur le modèle de ceux d'Espagne; c'est-à-dire que l'église s'élève au centre, ayant en face le presbytère, la prison et d'autres bâtiments publics; tandis que les maisons sont placées en carré dans des rues tirées au cordeau. Si le missionnaire espagnol avait dédaigné l'emploi des baionnettes et n'eût attendu ses succès que de la seule persuasion; s'il s'était abstenu de remplir de superstitions absurdes et d'un amas de ridicules miracles les esprits qu'il cherchait à convertir, la prédication de l'Évangile, dans le nouveau

monde, eût été un des plus grands services rendus à l'humanité.

Cependant, malgré le zèle des missionnaires, beaucoup d'Indiens, un siècle après la conquête, n'étaient pas convertis au christianisme; et d'autres, vers l'an 1725, abjurèrent cette croyance et mirent à mort trois missionnaires qui se trouvaient par hasard au milieu d'eux, en accusant la religion et les moines espagnols d'avoir été les instruments de leur esclavage. A présent, la plus grande partie de ces Indiens professent la religion catholique; mais elle n'est comprise que du petit nombre: ils sont ridicules et superstitieux. L'État de Honduras, sur les bords de la rivière Uloa, nourrit une tribu de 15 à 20,000 Indiens, appelés Sicaynes, d'un caractère doux et hospitalier. Il font à tous les étrangers l'accueil le plus affectueux, et lorsque quelqu'un manifeste le désir de se fixer parmi eux, ils lui donnent une cabane, et lui fournissent des instruments aratoires. Si, après un séjour d'une année, cet étranger s'est bien conduit, ils l'incorporent à leur tribu, et lui offrent une de leurs filles en mariage.

Les Indiens mènent une vie très-pénible, couchant sur la dure, la tête enveloppée d'une couverture de laine, et les pieds découverts. Ils n'ont d'autre table que la terre; ne se servent ni de nappes, ni de serviettes, et leur principale nourriture est le maïs ou blé des Indes; car quoique la chair de bœuf, celle du gibier et d'autres animaux des montagnes leur soient connues, ils n'en mangent qu'en petite quantité, et toujours avec le tortilla ou gâteau de maïs, qui est un gâteau mince, cuit sur un plat de terre, et sans autre assaisonnement qu'un peu de sel. Ils boivent de l'eau ou du chicka, breuvage extrait du maïs, du son ou de différents fruits. Le chicka est une boisson douce, cependant il y en a aussi de fort. La liqueur que les Indiens préfèrent est l'eau-de-vie, qu'ils achètent en bouteilles, ou qu'ils font eux-mêmes dans leurs maisons avec du son ou du panela, espèce de sucre d'une qualité très-inférieure.

Dans certains villages, une bouteille d'eau-de-vie se vend deux réaux, et dans d'autres, quatre. Le gouvernement a toujours mis une taxe sur cette liqueur.

Quand ils font des visites, ils débitent de longues harangues pleines de répétitions, et leurs fils, lorsqu'ils les accompagnent dans ces occasions, observent le plus profond silence. Les Indiens sont de la plus grande fidélité pour garder un secret, et souffriraient la mort plutôt que de le trahir. Quand on leur

adresse quelques questions, ils ne répondent jamais positivement, mais toujours sous la forme dubitative, et avec un quizas, ce qui veut dire peut-être. L'occupation la plus générale des Indiens est l'agriculture. Plusieurs d'entre eux travaillent eux-mêmes: d'autres à leurs manufactures, encore bien grossières. Le gouvernement vient d'ordonner qu'il serait accordé en propre à chaque village une lieue de tour de terrain, pour familiariser la population avec les travaux des champs, et mettre chaque homme en état de labourer pour ses propres besoins.

Parmi les Indiens de la province de Guatemala et ceux de Quesaltenango, plusieurs possèdent de nombreux troupeaux de moutons, de la laine desquels ils font des étoffes de diverses espèces. La plus commune de ces étoffes est celle appelée serge, qui est un tissu de laine noire et blanche, avec lequel ils s'habillent. Ils préparent une autre étoffe plus ordinaire, digne à peine du nom de drap, et qui sert à plusieurs usages. Le plus bas prix de ces étoffes est un réal le vara, ce qui fait à peu près une aune anglaise. Les Indiens fabriquent aussi un tissu de coton plus cher que les étoffes dont nous venons de parler, et qui sert de vêtement aux femmes indiennes, comme aux classes les moins riches du peuple des grandes villes.

Il n'est nullement vrai, malgré l'assertion de plusieurs écrivains, que les Indiens le cèdent aux Européens sous les rapports de la force physique et des facultés intellectuelles. En général, les indigènes du nouveau monde ont été jugés beaucoup trop défavorablement. En ce qui concerne les avantages physiques, si les Indiens ne sont pas à comparer aux Européens pour les beautés de convention des traits du visage, beaucoup d'entre eux les égalent ou les surpassent en force, et peuvent porter des fardeaux du poids de 200 livres anglaises. On peut dire aussi qu'ils résistent aux maladies mieux que les Européens. L'organisation des Indiens est, sans doute, conforme à celle des Européens qui habitent l'Amérique; et, pour prouver que la nature les a doués de la même aptitude pour les arts et pour les sciences, il suffit de cette simple observation, que, parmi les indigènes qui se sont trouvés en contact avec la civilisation, et dont l'intelligence a été livrée à des maîtres capables de la bien diriger, plusieurs se sont fait remarquer par leurs connaissances en philosophie, en théologie, en jurisprudence, et dans les autres sciences à l'étude desquelles ils se sont livrés. Il n'y a pas longtemps que la

mort a enlevé, dans la province de Nicaragua, un ecclésiastique indien, qui portait le titre de docteur Ruez, et qui était un homme d'une science peu commune. En général, les Indiens font de grands progrès dans toutes les études auxquelles ils s'adonnent, et la nature leur a surtout accordé une grande facilité d'élocution. Ils ont été les premiers, en 1812, à prendre part à la guerre de l'indépendance; et dans la première assemblée constituante de Guatemala, en 1823, siégeaient trois députés indiens, dont deux ecclésiastiques. Un autre Indien a été élu sénateur, et a siégé en cette qualité dans l'assemblée de la république, l'année même dont nous venons de parler. Il est probable que, dans les prochaines sessions, il y en aura encore un plus grand nombre.

Dans le temps du gouvernement espagnol, on rencontrait peu d'écoles à l'usage des Indiens; un petit nombre d'établissements de ce genre n'avaient que des allocations mesquines, et l'on n'y apprenait qu'à lire et à écrire l'espagnol. Aujourd'hui les écoles se multiplient; le meilleur esprit préside à leur établissement, et tous les efforts qu'on a faits pour y introduire la méthode lancastrienne ont eu un plein succès.

A voir le désordre, la mesquinerie et l'incommodité absolue que présentent les maisons des aborigènes, et l'état de misère où ils se trouvent maintenant, il paraît incroyable qu'avant la conquête les Indiens aient possédé ces palais si magnifiques, ces villes si bien bâties, ces forteresses et ces châteaux défendus avec tant d'art, et tous ces édifices de pure ostentation et de parade, qui font l'admiration de plusieurs historiens, et dont on trouve encore quelques traces. Le plus riche Indien, aujourd'hui, vit dans une maison misérable, qui, le plus souvent, n'a qu'une chambre. Quoique leurs habitations contiennent quelquefois plusieurs appartements, leur distribution n'offre aucun ordre suivi, et ils sont séparés les uns des autres; de sorte qu'il n'y a pas d'exemple qu'un Indien possède une maison, entourée de murs réguliers, et offrant quelque trace de goût, quoiqu'ils aient incessamment sous les yeux les demeures des Espagnols.

Les Indiens du voisinage de Guatemala sont encore dans l'état de nature. Ils parlent la langue indigène, et s'habillent comme des sauvages, si l'on peut donner le nom d'habillement à un morceau de drap dont ils se couvrent le milieu du corps, laissant tout le reste entièrement nu. Les femmes ne se couvrent pas davantage; mais leur peau de bronze et leurs traits grossiers diminuent le danger

qu'offre un si léger costume. Les Indiens des autres provinces sont plus civilisés; ils s'habillent à l'européenne et parlent l'espagnol.

C'est une observation générale, que les Indiens sont naturellement lâches et timides, et l'histoire de la conquête établit sans réplique cette vérité. Don Pedro Alvarado conquiert les nombreux royaumes qui existaient alors, avec quelques centaines de soldats espagnols et 7,000 alliés Indiens de la province de Plaxaltecas. Mais à mesure que ces Indiens avancent dans la carrière de la civilisation, ils acquièrent du courage et de la valeur, et plusieurs d'entre eux se sont distingués dans les dernières guerres. Leur arme principale est le sabre, et l'on en voit beaucoup qui savent aussi se servir du fusil. Plusieurs tribus sont armées de lances, et sont habiles à lancer des flèches.

Par la constitution actuelle, les Indiens ont acquis le droit de cité, et jouissent des mêmes avantages politiques que les descendants des Espagnols. Aussi, ils ont en général beaucoup d'attachement pour le nouveau système, et, dans plusieurs de leurs villes, la totalité des habitants est ouvertement prononcée en faveur du gouvernement républicain.

Sous la domination espagnole, ces peuples vivaient dans l'oppression. Ce gouvernement paraissait les protéger; mais les lois n'avaient, en effet, d'autre but que de les tenir dans l'ignorance et dans l'esclavage. C'est ainsi qu'une fiction de loi espagnole considérait les Indiens comme des mineurs pendant leur vie, et les soumettait à une tutelle perpétuelle. Pour fermer à l'instruction tout accès dans leurs esprits, l'entrée des villages indiens n'était pas permise aux Espagnols. La danse, dans leurs propres maisons, leur était défendue, et la crainte de leurs progrès dans les exercices de la guerre leur avait fait interdire l'équitation, quoique le pays qu'ils habitent produise beaucoup de chevaux. Enfin, sous la verge espagnole, les propriétaires des mines pouvaient forcer les Indiens de travailler dans ces cavernes souterraines, à deux réaux par jour. Ces peuples ont donc sujet de bénir la constitution actuelle qui les a tirés de l'état de dégradation où ils gémissaient; et leur émancipation opposera toujours une digue puissante aux prétentions et aux entreprises de l'Espagne; quand même cette puissance serait dans un état assez florissant pour oser aspirer à reconquérir ses colonies. L'historien Torquemada dit que les Indiens, du temps de leurs rois, avaient des collèges et des séminaires pour les enfants et les adultes, sous la direction de personnes capables et prudentes. Quoi-

qu'il ne reste aujourd'hui aucune trace de colléges, les Indiens donnent beaucoup de soins à l'éducation de leurs enfants. La mère nourrit son enfant jusqu'à l'âge de trois ans, et il n'y a pas d'exemple qu'elle l'ait livré à un sein étranger. Elle le porte suspendu à ses épaules, enveloppé dans un morceau de drap qu'elle noue devant elle. Ce fardeau ne l'empêche pas de laver; le moindre mouvement de la mère sert à bercer doucement l'enfant. Elle ne le garantit pas des rigueurs du vent, de la pluie, du soleil et du froid, et il n'a d'autre

berceau que la terre, ou tout au plus une pièce de drap. Aussitôt que l'enfant peut marcher, on lui fait porter des fardeaux proportionnés à sa force, et, dès l'âge de cinq ou six ans, on le conduit aux champs pour faire de l'herbe ou ramasser du bois. Plus tard, le père apprend à ses fils le labourage, l'usage de l'arc, de la flèche et du filet, la danse, et les autres exercices. La mère instruit ses filles à moudre, à filer le coton et le pita, et à tresser plusieurs sortes d'étoffes. Elle les habitue à se baigner souvent jusqu'à deux ou trois fois par jour.

LA VERA-PAZ.

(C'est le département de l'Etat de Guatemala dont le district de Santo-Thomas fait partie.)

RENSEIGNEMENTS TOPOGRAPHIQUES, par don JOS. ANTONIO ASMITIA, secrétaire d'Etat.

Le département de Vera-Paz est traversé, de l'est à l'ouest, par deux chaînes de montagnes qui sont presque parallèles, et forment une vallée entrecoupée de collines escarpées, ce qui donne au pays un aspect varié. Entre ces deux chaînes de montagnes, sont situées les villes de Salama, de Chicag, de Rabinal et de Cubulco. Une de ces deux chaînes de montagnes s'étend du district de Santo-Thomas, dans la direction du département de Chiquimula, qu'elle longe entre le fleuve Montagua et le Polochic; mais au point où elle entre dans la Vera-Paz, par sa limite qui le sépare du district de Santo-Thomas, elle se divise en deux branches, dont l'une continue à longer le cours de la Montagua et le département de Chimalenango. Entre cette branche et la première chaîne de montagnes, à l'extrémité méridionale, se trouvent El Chol, Urran, dans la vallée de ce nom, Saltun et d'autres petites villes mentionnées plus haut. Le climat de ces villes est plus chaud que celui de la capitale, et les terres situées entre ces deux chaînes de montagnes sont sèches, pierreuses et sablonneuses, ce qui permet d'y cultiver la cochenille et la vigne, ainsi que du maïs, des légumes, des céréales, des oranges, et d'autres arbres fruitiers de différentes espèces.

La Alta Vera-Paz (haut Vera-Paz), à l'exception des endroits que je viens de citer, est principalement composée de terrains élevés et tortueux, qui forment la chaîne de montagnes

par laquelle ce département est traversé de l'est à l'ouest. Cette partie de la Vera-Paz est baignée par le Polochic, et comprend la grande Vega, ainsi que plusieurs belles vallées et plateaux.

Les montagnes les plus remarquables de ce territoire sont la Chama, la Chisec et l'Escus-xucpan. Le cacao, la vanille, le roucou, la sausepareille, la pita floja, la myrrhe et le piment, y viennent naturellement et sans culture; on y trouve aussi des joncs d'une énorme dimension, et des bois très-précieux, tels que le bois de Brésil, le mahogon (acajou), le cèdre, la granadilla ballata, ou arbre à boulets, le gayac, la Santa-Maria, le pin (rouge et blanc), le chêne, le bois de rose, l'ule (caoutchouc). Il s'y trouve aussi l'arbuste d'où découle l'ambre liquide, ainsi que le baume du Pérou et de copahu; le bois de campêche, ainsi qu'un arbre nommé tamay, possédant les mêmes vertus que le quinquina, et beaucoup d'autres qui produisent des gommés très-précieuses.

Par l'effet de cette prodigieuse végétation et par l'attraction de l'humidité, tout ce département est d'un climat très-varié. Le penchant des collines et le sommet des plateaux jouissent d'une température excessivement favorable à la végétation. Le climat varie selon l'élévation et les localités; mais partout les pluies sont généralement périodiques, sauf sur le sommet de quelques montagnes, où elles tombent fréquemment.

Le district de Peten, dans la Vera-Paz, n'est pas entrecoupé de montagnes comme les autres parties de ce département : sa supériorité sur tout le reste du pays est reconnue par tous ceux qui l'ont visité ; sa surface est unie, et le territoire de ce district, sans être trop élevé, se trouve placé à une assez grande hauteur au-dessus du niveau de la mer. Son climat est plus chaud que celui de la capitale.

Cette partie du pays peut être considérée comme un vaste plateau entrecoupé par de nombreuses savanes, qui séparent le district du département de Totonicapan, dont l'Usumasinta forme la limite. Entre la province mexicaine de Tabasco et ce district, les limites sont marquées par une chaîne de montagnes.

Le Peten contient douze villes ou villages, ainsi que plusieurs lacs, dont le principal est le lac d'Ysabal ou golfe Dulce, dont les bords septentrionaux forment la limite de ce district. L'un de ces lacs, situé près de la ville de San-Christovall, abonde en poissons d'une espèce particulière. Le lac de Peten, qui communique par un ruisseau avec ceux d'Ekechil et Petenchil, n'en est éloigné que de 2 lieues. Dans un rayon de 30 lieues du même lac, sont situés les lacs de Zapeten, de Machanche, de Cavon et d'Yoxháá.

Outre les nombreux ruisseaux qui descendent des montagnes et sillonnent le département de Vera-Paz, il possède quatre rivières principales, qui sont :

Le Cajabon, prenant sa source près de Teleman, coulant du nord au sud-est, jusqu'à ce qu'il se jette dans le Polochic, à New-Liverpool. Dans son cours il passe près de Taltique, de Coban et de Santa-Maria de Cajabon ; cette dernière ville renferme 10,000 âmes.

Le Polochic, formé par les rivières Matanzas et Tamaju, est navigable depuis Teleman jusqu'au golfe Dulce où il se décharge, après avoir reçu les eaux du Cajabon, près de New-Liverpool. La partie navigable située entre le golfe et le lac d'Ysabal se nomme la rivière San-Felipe, et celle qui est située entre le golfe et la mer est connue sous le nom de la rivière Dulce ou Angostura.

El Rio-Viego, ou vieille rivière, reçoit les eaux d'un ruisseau appelé Mopa.

L'Usumasinta, nommée Passion, ou Santa-Ysabal, reçoit les eaux du Rio-Negro, qui prend le nom de Lancautun ou Lacandon, en longeant la Vera-Paz et le Totonicapan, puis se jette dans l'Usumasinta, près de Francisco de Motocinto.

La Passion prend sa source près des montagnes de Chama ou Chimai, à 3 lieues de

San-Luis, et reçoit les eaux de la Machaguila, de la Marchaufa, de la Poixe, du San-Juan, etc. ; elle se jette dans le lac Del-Carmen, à 40 lieues de Campeche. Elle est navigable pendant un cours de 140 lieues.

Le département de Vera-Paz est traversé par deux routes principales : l'une qui va de Guatemala dans le district de Peten, en passant par Salama, Parula, Taltique, Coban, Cajabon, Campamac, San-Luis, Do'iores, etc. : l'autre, qui part de Chiquimula, passe par San-Geronimo, Rabinal et Cabulco, pour aller dans le district de Peten. Une route secondaire part de Parula, en se dirigeant vers Teleman ; une autre de Dolores à Belise ; enfin une dernière route a été établie récemment de Coban au district de Peten : elle traverse la montagne de Chisec, dont le passage offre d'assez grandes difficultés.

D'après des calculs officiels de 1833, la population du département de Vera-Paz (non compris celle du district de Peten) s'élevait à 60,237 habitants : 645 mariages, 4,048 naissances, et 1,186 décès, ont eu lieu dans la même année.

D'après cette différence de naissances sur les décès, on peut juger de ce que sera l'accroissement de la population, lorsqu'à l'excellence du climat viendront se joindre le dessèchement des marais et la division des terres, qui sont aujourd'hui la propriété commune ; et surtout, lorsque des règlements sanitaires et une administration éclairée viendront seconder ce que la nature a fait pour la population de ces contrées.

Le pays abonde en quadrupèdes de toutes espèces, ainsi qu'en gibier ; on remarque surtout diverses sortes de chevreuils, dont une se nomme le cabri monti ou bouc des bois. On y rencontre des bandes de sangliers et de singes de différentes espèces ; il y a aussi des porcs-épics, des lapins, des lièvres, des ours fourmilliers, des agoutis, des armadilles, des jaguars, des alligators, des guanas, des onces, etc., etc. Parmi les nombreux volatiles sauvages et domestiques, je me contenterai d'en citer quelques-uns des plus utiles et des plus remarquables, tels que les dindons sauvages, les faisans, les perdreaux, les canards, les poules d'eau, les pluviers, les bécassines, etc. Parmi les chantages des forêts, je parlerai seulement du pito-réal ; qui peut être comparé au rossignol par son chant mélodieux : je citerai aussi le quetzal, le raxon, le coq des bois, les perroquets et les perruches, tous très-remarquables par la beauté de leur plumage.

Les lacs et les rivières de ce pays contiennent

des tortues d'eau douce, et plusieurs espèces d'excellents poissons.

Le département de Vera-Paz offre au commerce et à l'agriculture des avantages et des résultats incalculables.

La nature dota cette contrée d'une fertilité extraordinaire: son sol ne demande qu'un travail peu dispendieux, pour reproduire avec abondance et promptitude tout ce qui y est semé ou planté. Ce département possède quatorze villes et plusieurs villages jouissant d'une température différente; de sorte que l'on y récolte des fruits de toute espèce, et ceux qui ne se trouvent pas dans une localité se rencontrent immanquablement dans une autre.

Quoique la population de Vera-Paz soit très-laborieuse, elle s'adonne peu à la culture des terres, préférant le commerce.

Depuis un temps immémorial, les Indiens de cette province ne cultivent et ne récoltent que les objets nécessaires à leur consommation, dont les principaux sont: le coton, le chili, le roucou, le cacao, le piment, la vanille, le maïs et diverses espèces de légumes, ainsi que du riz, du froment, des cannes à sucre et du lin; de ces deux derniers articles on extrait de l'huile. Outre ce que produisent les bords du Polochic, pour l'usage des In-

diens, et dont la nomenclature précède, ils peuvent fournir des pommes de terre, de l'indigo, de la cassave et du tabac; les bestiaux y trouvent de très-beaux pâturages: les forêts sont peuplées de bois précieux, entre autres le mahogon (acajou). On peut y récolter des baumes, de la saïsepareille et des écorces odoriférantes.

Extrait d'un rapport officiel adressé au consulado de Guatemala par D. ANTONIO POLOMA.

TEMPÉRATURE DE LA VERA-PAZ.

A la Vera-Paz le thermomètre de Réaumur ne s'élève jamais au-dessus de 24 degrés et ne descend pas au-dessous de 15; donc la température moyenne de la Vera-Paz est de $19^{\circ} \frac{5}{10}$.

D'après le mémoire de M. de Humboldt, sur la distribution de la chaleur, la température moyenne des étés de Paris est de $18^{\circ} \frac{1}{10}$

Saint-Malo,	$18^{\circ} \frac{9}{10}$
Marseille,	$22^{\circ} \frac{5}{10}$
Bordeaux,	$21^{\circ} \frac{6}{10}$
Bruxelles,	19°

La chaleur moyenne à la Vera-Paz est donc moins forte qu'à Marseille et à Bordeaux, et n'est que d'un $\frac{1}{4}$ degré plus forte qu'à Bruxelles.

PRODUCTIONS DE LA VERA-PAZ.

EXTRAIT D'UN RAPPORT DE M. ANDERSON.

Indigo. — Sa réputation en Europe le place au-dessus de celui de tous les autres pays: il se cultivait autrefois en quantités beaucoup plus considérables que maintenant; si on suivait la méthode employée dans les Indes orientales pour l'extraction de la matière colorante, on obtiendrait un profit plus considérable que par le procédé employé dans les plantations et dans les fabriques de ce pays.

Cochenille. — Cet insecte précieux, qui fournit une matière colorante si renommée, se multiplie d'une manière prodigieuse. Le nopal, arbre sur lequel l'insecte se nourrit, fut de nouveau cultivé dans le pays, sous le gouvernement de don Jose Bustamente, et depuis cette époque se propage avec un succès remarquable dans l'État de Guatemala

La cochenille répandue dans le commerce sous le nom de cochenille d'Honduras, est récoltée dans un rayon de 9 lieues de Guatemala.

Antigua en fournit les produits les plus considérables; cependant à Rabinal, dans le voisinage de Salama, cette culture s'est considérablement accrue. On peut en estimer l'exportation annuelle à 2,000 surons de 160 livres, à raison de 12 réaux la livre (1).

Tabac. — Il réussit parfaitement dans le département de la Vera-Paz, dans le district de

(1) En 1836, la récolte d'indigo et de cochenille s'est élevée à la somme de 750,000 livres sterling (18,750,000).

Peten, et dans le département de Chiquimula.

Cuir. — On les exporte principalement d'Honduras et du Nicaragua; on en obtient aussi dans le département de Chiquimula et dans le district de Peten.

Salsepareille. — Il en est exporté à la Havane et aux États-Unis de l'Amérique une quantité considérable et d'une qualité supérieure.

Cacao. — Il y en a de nombreuses plantations.

Coton. — Les échantillons que j'ai présentés aux directeurs, et qui ont été pris dans le voisinage d'Abbottsville, suffisent pour prouver sa supériorité sur tous les cotons qui, jusqu'à ce jour, furent apportés sur les marchés européens.

Froment. — On en fait d'abondantes récoltes dans le Quesaltenango et dans plusieurs autres contrées de ce pays. Pendant mon séjour à la ville de Guatemala, le pain se vendait moitié moins cher qu'à Londres.

Sucre. — Il s'en fabrique une grande quantité, pour la consommation de l'intérieur et pour l'exportation au Mexique. On en vend dans les fabriques situées sur la côte Pacifique, à raison de quatre dollars le cwt (112 livres); le prix en est plus élevé à Guatemala et dans l'intérieur, à cause des frais de transport.

Vanille. — Une très-faible quantité seulement en est exportée par suite des difficultés qu'en présente la préparation que l'on ne connaît pas encore parfaitement.

Baumes. — Ils sont abondants et de différentes espèces.

On les recueille dans les bois. Il s'en trouve une sorte que l'on exporte à Lima, d'où il est expédié en Europe sous le nom de baume de Pérou. On y récolte aussi les baumes de Tolu.

Café. — Il est d'une excellente qualité près d'Abbottsville.

Plusieurs plantations sont en plein rapport et promettent de très-beaux résultats.

Écaille de tortue. — Elle abonde sur les côtes.

Perles et nacre de perle. — On en trouve dans diverses contrées de l'État de Guatemala.

Papellillo. — Tissu végétal très-délicat, dont on fait emploi pour les cigares. On en

exporte beaucoup au Pérou, à la Havane et en Europe.

Piment. — Il abonde dans le département de Vera-Paz où il est indigène. Il est exporté au Pérou.

Toutes sortes de bois, de teinture et autres, abondent dans les forêts de ce pays où il en existe une variété infinie.

Poix, naphte et asphalte. — Il s'en trouve de grandes quantités. On en exporte en Californie.

Bêtes à cornes. — Il y en a en très-grand nombre, principalement dans les provinces d'Honduras et de Nicaragua. On exporte à la Havane 9,000 génisses tous les ans. Dans le département de Vera-Paz, on achète des bœufs à raison de 40 à 50 francs par tête, et des vaches à 75 ou 80 francs. Dans d'autres contrées du Guatemala, elles se vendent encore moins cher.

Chevaux et mulets. — On achète les premiers dans la Vera-Paz, à un prix qui varie de 125 à 200 francs. Les mulets se vendent environ 150 francs.

Moutons. — Quoique en très-grande quantité, ils ne sont pas exportés. Il y en a de nombreux troupeaux à Los Altos.

Laine. — Elle est à bon marché et de belle qualité.

Ule. — Arbre du caoutchouc ou gomme élastique: ces précieux arbres sont indigènes et abondants.

Gommes, drogues et plantes médicinales. — On en exporte en petite quantité: le commerce en serait beaucoup plus grand, si leurs vertus étaient connues des Indiens.

Thé. — Il se trouve dans la Vera-Paz une quantité prodigieuse de cette plante.

Dans cette liste on ne trouve ni lin ni chanvre, qui pourraient cependant être cultivés avec succès en grande quantité, si l'on introduisait dans le pays quelques personnes capables d'instruire les Indiens dans le simple procédé en usage pour leur préparation, afin de les exporter; je suis même porté à croire qu'ils sont indigènes: dans tous les cas, ils sont très-abondants. On extrait de l'huile des semences et l'on en fabrique une boisson très-estimée par les Indiens et employée par les autres habitants de l'État de Guatemala.

PORT DE SANTO-THOMAS.

Beauté, étendue, sûreté, et salubrité de ce port.

• Le port de Santo-Thomas, situé dans la baie d'Honduras, égale sous tous les rapports celui de la Havane; il peut être considéré comme étant de première importance et d'une rare beauté; entouré de tous côtés par de hautes montagnes, il offre la plus grande sécurité aux vaisseaux, qui y sont à l'abri de tous les vents; les plus grands navires qui aient été construits jusqu'à ce jour, peuvent mouiller près du rivage, où il y a six brasses de profondeur. Ils peuvent y entrer et en sortir en tous temps: il est assez grand pour contenir à l'ancre toute la marine anglaise; enfin sa position est tellement favorable pour communiquer avec l'intérieur, qu'il paraît destiné par la nature à devenir un jour l'un des plus vastes et des meilleurs entrepôts du commerce.

• Il est impossible de rendre l'impression que j'éprouvai à mon arrivée à Santo-Thomas: jamais rien de plus beau et de plus majestueux ne s'est présenté à ma vue.

• Devant moi se déployait une immense nappe d'eau dont le calme et la transparence me permettaient de distinguer un fond clair et sablé, sur lequel se reflétaient les rayons d'un soleil pur et brillant, qui, s'élevant en ce moment au-dessus des monts, laissait échapper du haut de leurs cimes des torrents de lumière qu'il répandait avec profusion sur les collines et les vallons qui formaient les rives de la baie.

• Je me trouvais au centre d'un cercle d'une vaste étendue: la terre, couverte d'une admirable végétation, s'élevait à perte de vue; une chaîne de montagnes bornait l'horizon et formait un immense amphithéâtre d'un effet admirable.

(MONTGOMERY. — *Voyage au Guatemala.*)

• Venons à Santo-Thomas.

• Je l'ai vu à mon retour de Belise: c'est, dans l'univers entier, le plus beau port qui existe: les terres qui l'environnent sont admirables: le port a la forme d'un immense fer à cheval, de 2 milles et 1/2 à l'ouverture, garanti de tous les vents par des montagnes, et alimenté par sept rivières, qui y ont leurs embouchures. Nous avons sondé à 10 toises du

bord; il y avait 18 pieds d'eau, tous les navires les plus grands pourraient s'y ancrer, leur proue touchant la terre.

(Le comte d'ADHÉMAR.)

• Le brick espagnol *Ramoncito*, capitaine don Ramon Torrès y Condé, nous fut consigné et resta à l'ancre dans le port de Santo-Thomas, depuis le 7 novembre 1821 jusqu'au 14 mars 1822. A cette époque, ces parages étaient infestés de pirates; aussi l'équipage était-il composé de 22 ou 23 hommes, qui furent constamment employés, soit à couper du bois dans les montagnes pour le service du vaisseau, soit à transporter eux-mêmes la cargaison jusqu'à Ysabal, d'où ils rapportèrent sur leur dos environ 4,000 sarons d'indigo.

• Le capitaine, qui connaissait sans doute le sol et le climat de ce port, avait apporté des semences et des plantes. Il nous écrivit qu'il avait un jardin, et que ce qu'il avait semé ou planté réussissait parfaitement; qu'il avait de très-bons légumes et que le blé indien qu'il avait semé et récolté servait à nourrir des poules.

• Les marins avaient la permission de débarquer et d'aller dans les forêts à la recherche du cacao sauvage, ou à la chasse, dont ils rapportaient journellement diverses sortes de gibier. Malgré les fatigues de l'équipage, et l'humidité à laquelle ils s'exposaient dans leurs excursions, ils jouissaient d'une parfaite santé, et pas un d'entre eux ne fut malade.

• A la même époque, le trois-mâts espagnol *Joven-Maria* se trouvait à l'ancre dans le même port; ce bâtiment était consigné à la maison de don Miguel Cambronero. Les deux capitaines nous écrivirent ici et se félicitèrent de la bonne santé dont jouissaient leurs équipages. Du reste, ces témoignages étaient inutiles: le climat de la baie de Santo-Thomas est ici connu de tout le monde comme le plus favorable de la côte.

• Je n'hésite donc pas à vous assurer qu'une fois les terres défrichées, ce port tiendra le premier rang parmi les plus salubres.

(Extrait d'une lettre adressée, le 19 octobre 1839, à M. Auderson, par don RAFAEL URRELA, négociant à Guatemala.)

TRAVAIL DES EUROPÉENS SOUS LES TROPIQUES.

Extrait d'une lettre adressée à M. le comte ARRIVABENE, par M. FAMON DELA SAGRA, membre correspondant de l'Institut de France, ex-directeur du Jardin botanique de la Havane, ex-député aux cortès d'Espagne, chevalier de l'ordre de Léopold.

« Je crois à la possibilité du travail agricole pour les Européens sous les tropiques. Dans l'île de Cuba, qui avoisine l'Amérique centrale, la culture du tabac se fait dans la plus grande partie par des blancs; mais pour appliquer notre race aux travaux de la canne à sucre et à d'autres cultures plus pénibles que celles du tabac et du café, il conviendrait d'introduire de bons instruments aratoires, d'appliquer les bonnes méthodes, les sages pratiques qui économisent les forces matérielles de l'homme et lui demandent plus de soins et d'intelligence, chose impossible avec des esclaves abrutis.

« Le travail doit commencer avec le jour. Il ne faut pas envoyer aux champs les gens à jeun, parce que la grande humidité atmosphérique de ces climats et la froideur des matinées exigent de la force dans l'estomac. Il résulte aussi de là une économie de temps, puisque le travail peut se continuer jusqu'à midi sans interruption: alors on envoie les travailleurs dîner et se reposer à l'air libre jusqu'à 2 ou 3 heures, selon la saison. On peut encore utiliser une partie de ces temps dans les travaux

de la ferme, qui ne manquent pas, si elle est bien organisée.

« Il faut donc aux hommes un costume léger, composé d'une chemise, d'un pantalon de toile et d'un large chapeau de paille.

« J'ai entendu parler de la mort de quelques travailleurs irlandais dans l'administration du chemin de fer de Cuba, mais il faut en attribuer la cause aux excès d'eau-de-vie que ces gens commettaient sans cesse.

« La chaleur est forte, mais l'air de la campagne et la nature de la végétation la rendent très-supportable.

« J'ai travaillé à la charrue Dombasle pour instruire les nègres, j'ai fait de longues courses à pied pour herboriser et pour chasser des animaux de toutes espèces, afin de meubler ma collection, et je n'ai jamais éprouvé plus de fatigues que j'aurais pu en ressentir en Europe. En même temps, je vous dirai que dans toutes ces courses on peut se désaltérer facilement avec des ananas ou des noix de coco qui donnent une boisson beaucoup plus agréable que celles que nous pouvons rencontrer dans nos voyages d'Europe. »

OPINION

DE LA PRESSE BELGE.

JOURNAL DE BRUXELLES.

Le discours suivant a été prononcé, le 4 mai 1842, dans la chambre législative de l'État de Guatemala, lors de la discussion du contrat de concession passé entre le Guatemala et la Compagnie belge de colonisation.

« Comme membre de la commission qui a émis son avis sur le contrat, passé par deux commissaires du gouvernement avec l'agent de la Compagnie de colonisation établie en Belgique, je n'ai tâché, durant le cours du débat, que de répondre aux arguments qu'on a avancés pour le combattre; mais devant, comme représentant, émettre mon vote, je désire consigner par écrit les raisons sur lesquelles mon opinion est fondée.

« Il paraît peut-être étrange à quelques-uns de m'entendre raisonner en remontant à des principes que l'on n'a point fait valoir jusqu'ici, mais comme il me semble que dans l'investigation de la vérité, il faut la chercher à sa source première, j'y ai recours, comme à un moyen indispensable pour la rencontrer.

« Croissez, multipliez-vous et peuplez la terre, c'est un des plus grands desseins que le Créateur s'est proposé dans la création de l'homme, et qui continuera à s'accomplir, malgré tous les obstacles que les hommes peuvent prétendre y opposer. Si la population de l'Europe s'est tellement multipliée que le sol ne suffit plus pour fournir à proportion la subsistance qu'exige la nécessité aussi impérieuse qu'inévitable de la conservation de la vie, elle doit chercher un autre sol où puissent s'établir tous ces hommes à qui manque le terrain pour en tirer leur subsistance. L'Europe couverte d'hommes voit accomplir en elle le dessein du Créateur, et afin que le même dessein s'accomplisse sur le continent de l'Amérique, si vaste et si dépeuplé, il est dans l'ordre de la divine Providence qu'on y transporte toutes les familles qui ne trouvent plus place sur l'ancien continent.

« Lorsque les descendants d'Abraham se furent multipliés en Égypte, ils durent en sortir pour se fixer dans un autre pays, dont la promesse leur avait été faite, afin qu'ils y crussent et s'y multipliasent. Ainsi se forma la nation des Hébreux qui se divisa plus tard en deux royaumes; et de cette façon se sont formées toutes les nations existantes, descendant toutes d'un père commun. Refuser nos terres abandonnées, incultes, s'opposer à ce que des familles, que ne peut plus contenir l'Europe, les cultivent et les rendent habitables, serait une action abominable aux yeux de Dieu qui créa le monde pour que la race humaine se multipliât et peuplât la terre; et les refuser quand on nous les demande sous des conditions avantageuses à nous-mêmes serait le comble de l'inhumanité.

« Fais à autrui ce qu'en des circonstances semblables tu voudrais qu'on te fit: c'est la loi de la nature qui oblige tous les hommes ensemble et chacun en particulier, et c'est aussi la loi que je désire voir accomplie rigoureusement par ma patrie à l'égard de toutes les nations, et par ses enfants en particulier à l'égard de tous les hommes.

« Je sais bien que la corruption des hommes et l'égoïsme caché sous mille masques ont inventé des prétextes sans nom pour légitimer la violation de ce précepte; et de même je sais que ce qu'on appelle politique consiste souvent à faire triompher, par des raisonnements spécieux, l'intérêt propre sur les principes avoués par la raison. Mais je ne puis m'accommoder de cette espèce de philosophie, quel que soit le nombre des prosélytes qui la mettent en pratique. C'est

« pourquoi, lorsque en vertu du contrat passé par le gouvernement avec un agent de la Compagnie établie en Belgique, la question de colonisation a été traitée, j'ai cru ne pouvoir ni ne devoir manquer de prendre en considération, avant l'intérêt purement pécuniaire, le bien-être que plusieurs familles, sans nous porter préjudice, pourront trouver dans notre pays, et qu'il leur est impossible d'obtenir sur le sol qui les a vus naître, c'est-à-dire des moyens de subsistance.

« On nous demande des terres incultes et qui ne le sont que par l'abandon auquel elles sont livrées; on nous demande ces terres pour qu'elles soient cultivées et peuplées par des familles qui professent le même culte que nous, et qui ne trouvent dans leur pays natal un pied de terre d'où leur travail puisse tirer leur subsistance; on nous demande ces terres pour y établir des populations sujettes à nos lois et à notre gouvernement, reconnaissant sans restriction le domaine suprême et le droit de souveraineté que notre État a sur elles; on nous demande ces terres en nous proposant de payer sur elles un droit de propriété en tout égal aux droits possédés par les régnicoles, sans pouvoir passer entre les mains d'une nation étrangère, ni démembrer le corps politique de l'État. Il ne m'a pas été possible de trouver rien d'injuste ou d'extravagant dans cette affaire, ni de connaître en quoi puisse préjudicier à l'État la conclusion de cette convention sous des conditions telles que celles exprimées dans le contrat.

« Quand nous nous sommes constitués en nation, nous avons proclamé à la face de l'univers que notre pays serait l'asile de ceux qui désireraient y venir, nous n'avons fixé aucune condition à tous les étrangers disposés à s'y rendre; nous ne leur avons point défendu d'acheter des terres non défrichées, situées près ou loin de la côte; et si, par notre imprévoyance, nous avons depuis éprouvé des inconvénients, ce sont ceux-là même qu'on a tâché d'éviter dans le contrat qui nous occupe. Dans ce but, on a posé aux nouveaux habitants des conditions qu'on n'a jamais exigées d'aucun des étrangers qui vivent parmi nous.

« On a manifesté des craintes que les nouveaux habitants ne vissent avec le temps à se rebeller, comme il est arrivé au Texas. Pour répondre à cette objection, il faut considérer les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons. Quel sera le dommage que

« nous pourrions recevoir en permettant que, dans ces terrains inhabités, des familles viennent les cultiver et s'y fixer, et que, en y prenant racine, elles augmentent par leurs descendants le nombre des nationaux? Comme les enfants des Espagnols, mais Américains attachés à leur sol natal et unis de sentiment avec les descendants des Aborigènes, ainsi les enfants des nouveaux habitants de Santo-Thomas de Guatemala ne seront point Européens, mais natis de ce pays, et Guatemaliens, attachés au sol qui les a vus naître, par ce sentiment que l'homme a naturellement pour la terre sur laquelle il a vu le jour. Ce sentiment est celui-là même qui, prévalant dans les descendants des Espagnols, par toute l'Amérique, a fait proclamer, soutenir son indépendance, et a créé des gouvernements nationaux. C'est aussi ce sentiment qui sépara les Anglo-Américains de l'Angleterre et les unit entre eux, malgré la division de leurs sectes religieuses, pour établir un gouvernement commun, qui régit toutes les provinces, non-seulement indépendantes comme auparavant les unes des autres, mais rivales entre elles; c'est à ce sentiment que l'empire du Brésil doit son existence, et, pour le dire en un mot, ce sentiment est l'origine de l'existence politique de toutes les nations qui peuplent le monde.

« Vu les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, nous devons nous hâter d'établir sur la côte une population civilisée, professant le même culte que le nôtre, industrielle; nous devons protéger cette population de toutes les manières qu'il nous est donné de le faire, afin de lui inspirer un véritable intérêt pour la conservation de nos lois et de notre gouvernement; ce qui aura lieu quand elle pensera que ses descendants, nés de ce pays comme nous-mêmes, doivent avoir pour lui les sentiments qui existent naturellement en nous. Nous devons unir nos efforts à ceux de ces nouveaux habitants, pour améliorer les moyens de communication avec l'intérieur, afin de faciliter l'exportation de tous nos produits et favoriser ainsi notre agriculture, notre industrie et notre commerce.

« A quel principe les États-Unis de l'Amérique du nord doivent-ils leur agrandissement et leur prospérité? Ils les doivent essentiellement à l'émigration des colons européens qui depuis l'année 1814 sont allés s'établir dans les terres non défrichées qu'on leur a vendues tant à l'intérieur que sur les côtes

de la Louisiane et de la Floride. Quel esprit règne dans ces contrées parmi les enfants des émigrés d'Europe? C'est l'esprit d'attachement au sol sur lequel ils sont nés, que la nature inspire à tous les hommes dans tous les temps et dans tous les pays. Quel intérêt prévaut en eux? C'est l'intérêt de la patrie qui accompagne la naissance, et qui, dans tous les individus de la race humaine, forme comme une espèce d'instinct général.

Le grand dessein que Dieu se proposa en créant l'homme, que le genre humain s'aime, se multiplie et peupla la terre, peut s'accomplir dans notre pays, sans que je conçoive aucune espèce de crainte ni de soupçons. Au contraire, j'ai la confiance qu'en coopérant de notre côté à l'accomplissement de ce grand dessein, nous remplirons notre devoir comme homme et comme chrétien, en admettant dans notre société des gens qui professent le même culte que nous et qui le perpétuent parmi leurs descendants.

Pour me former une idée du caractère de la Compagnie avec l'agent de laquelle le gouvernement a passé le contrat, je me suis informé de ses statuts qui ont été publiés à Bruxelles, en français. Ces statuts montrent que cette Compagnie n'a point été établie ni organisée de la même manière, ni dans le même but que la Compagnie anglaise avec laquelle le contrat de Vera-Paz a été conclu. Le fondé de pouvoirs de la Compagnie belge, le colonel Remy de Puydt, a exhibé ses pouvoirs pour traiter avec notre gouvernement; ces pouvoirs le recommandent dans les termes les plus honorables, circonstance qui fait croire avec fondement qu'il s'est présenté pour contracter de bonne foi et avec le dessein de remplir religieusement toutes les conditions de la convention.

Si le contrat sort son effet, comme je l'espère, les avantages qu'il rapportera à l'État seront très-grands: soit par l'augmentation de la population et par l'établissement d'un port vaste, sûr, et pouvant recevoir des vaisseaux d'une grande dimension: soit parce que, pouvant faire un commerce direct avec toutes les nations, nous ne dépendrons plus sous aucun rapport de Belize, et qu'en empêchant plus efficacement la contrebande, nos revenus s'accroîtront considérablement; soit parce que les communications avec l'intérieur devenant plus faciles nous pourrions exporter à bien moins de frais toutes nos productions, et que, par leur facile exportation, l'agriculture prendra de l'accroissement, et avec cet accroissement la propriété

rurale gagnera en prix; soit, en un mot, parce que nous acquerrons la connaissance de plusieurs branches d'industrie que nous ignorons encore, et qui donneront une occupation utile à bon nombre de nos concitoyens. Ce sont là les points de vue sous lesquels j'ai considéré le contrat et qui m'ont engagé à l'approuver. La navigation par bateau à vapeur sur le fleuve *Montagna* sera, selon moi, si elle vient à s'établir, un germe de richesses incalculables.

Ne vous étonnez point de ne pas me voir faire grand cas de la somme de 160,000 (*pesos*) que la Compagnie a promis de solder pour la concession des terres, ni des canons et fusils, ou d'autres objets de moindre intérêt. Dans la sphère de mes calculs, je regarde ces choses sans importance: mes idées n'ont point en vue un semblable intérêt pécuniaire, mais elles embrassent le résultat de l'entreprise dans lequel se renferme pour moi le bien général de tout notre État, son agrandissement et sa prospérité, choses qui ont été en cette occasion et seront toujours pour moi l'objet de ma sollicitude et de mes désirs.

Le marquis de Aycinena, simple député à l'époque où il prononça ces discours, est aujourd'hui ministre. La profondeur des pensées de son discours, dit le *Journal de Bruxelles*, les vues politiques et religieuses qui y sont développées, donnent une haute idée du caractère honorable de leur auteur. Chaque parole inspire la charité et l'amour de ses semblables; il ne voit dans les Belges que des frères conviés à venir prendre place au foyer domestique des Guatémaliens; chez lui, aucune de ces idées étroites d'égoïsme cachées sous le manteau de l'esprit de nationalité.

Le langage du marquis de Aycinena, qui est l'un des ecclésiastiques les plus distingués de Guatemala, est fait pour inspirer de la confiance dans un peuple qui sait se choisir de tels ministres, et auquel, du haut de la tribune, on adresse de semblables paroles. Du reste, le fait suivant, qui nous est rapporté par un témoin oculaire, donnera une idée du caractère de ce peuple.

Lors de la prise de Guatemala par Morasan qui, ennemi de la religion et voulant forcer l'entrée de la cathédrale, avait fait braquer des canons sur les portes, le curé, homme d'énergie, quoique fort âgé, les fit ouvrir, et se présentant sur le parvis, en exposant sa tête vénérable à une pluie de balles, il éleva le

saint sacrement et prononça ces simples paroles : « *C'est ici la maison de Dieu, je m'oppose à ce qu'aucun de vous y pénètre.* » Et

l'on vit à l'instant tout ce peuple furieux se prosterner et prier. »

(*Journal de Bruxelles.*)

L'ÉMANCIPATION. (17 et 28 novembre 1842.)

De l'organisation du travail à propos de la Compagnie belge de colonisation.

Les questions sociales ont, depuis quelques années, pris dans la discussion des intérêts publics une place considérable : sorties du domaine de l'abstraction où elles avaient été reléguées longtemps, comme des inspirations indiscrettes et irréalisables de quelques esprits chagrins et aventureux, elles se sont produites et légitimées depuis avec les besoins du temps, qu'elles avaient prévus et qu'elles croyaient pouvoir satisfaire. Des utopies chimériques sont ainsi devenues des théories utiles à discuter et sont passées du domaine de l'imagination dans celui de la science, et de là dans les enquêtes gouvernementales, qui ne craignent plus de les interroger et quelquefois de leur demander conseil. L'opportunité des sciences économiques, le profit que l'on peut retirer d'un examen attentif des systèmes les plus hasardés qui se sont placés au-dessus d'elles, ne sont donc plus contestables aujourd'hui, et la gravité des esprits sérieux et pratiques ne peut rien perdre à les considérer. Malheureusement l'utilité de cette étude est bornée pour eux, et s'ils trouvent beaucoup à recueillir dans la partie purement critique des novateurs, ils n'ont presque rien à retenir des réformes et des applications qu'ils proposent. Arrivés à ce point décisif, les idées se troublent, la confusion renaît, et l'imagination, jusque-là captive, prend un nouvel essor et se perd dans les espaces infinis du vague, de l'idéal et de l'impossibilité. C'est ainsi que les doctrines de Saint-Simon, de Fourier et d'Owen, après des investigations curieuses du passé, une analyse exacte de notre situation, des déclamations éloquentes et vraies sur les souffrances des classes ouvrières, ont conclu, chacune par des moyens qui lui étaient propres, à l'abolition de la propriété et de l'hérédité, à la confusion de la famille et des sexes, croyant réparer ainsi le trouble par le désordre, le malheur par l'injustice, et l'instabilité des institutions sociales par l'anéantissement des lois éternelles qui les

constituent. Un grand tumulte, de grands scandales se sont faits autour de ces manifestations audacieuses; mais d'utiles travaux sont restés après elles, une vive impulsion a été donnée à quelques pensées généreuses, et si le remède n'a pas été trouvé, le siège du mal est du moins nettement indiqué, et les illusions, qui le cachaient aux yeux, ne couvrent plus la profondeur du gouffre.

Parmi les faits nombreux soumis ainsi à l'épreuve de l'analyse, il en est un qui les domine et dont elle s'est plu à déterminer les causes et les effets divers; c'est celui de la misère des classes ouvrières, du *paupérisme*, mot nouveau, terme énergique créé pour l'expression complète d'une situation inconnue. Distraites sur les autres points, les classes supérieures sont devenues tout à coup attentives, en présence de celui que l'on a posé devant elles comme un ennemi prochain, implacable dans ses vengeances ou plutôt dans ses besoins. Les esprits timides se sont résignés d'avance, mais les hommes de courage et de sens, comprenant que le salut ne peut être dans l'immobilité, se sont mis à l'œuvre et cherchent des moyens qui sans violenter l'ordre nécessaire des choses puissent, par la satisfaction des intérêts qui s'agitent au-dessous d'eux, consolider leur position ébranlée. Une solidarité étroite réunit en effet ces situations opposées. La solidité de l'une garantit la stabilité de l'autre, et la propriété ne sera décidément assise, le capital ne pourra se comporter sans trouble dans sa mobilité, que le jour où les agents qu'ils employent cesseront de les considérer comme des tyrans que leur vengeance réclame.

Mais les choses sont ainsi faites aujourd'hui, que la situation qui les domine empêche qu'elles puissent l'être autrement. L'accroissement imprévu des populations, le développement plus grand encore de la production, l'abaissement progressif du salaire et de la valeur des produits, ont créé cet antagonisme meurtrier

qui se meut dans le cercle vicieux que la concurrence a tracé. Les conditions dans lesquelles les producteurs se trouvent aujourd'hui placés les réduisent à pousser jusqu'au bout les conséquences d'un système dont ils sont, le plus souvent, les premières victimes, mais qui peut seul les sauver aussi. Leur suprême but n'est-il pas de placer leurs produits, et le peuvent-ils, sans avoir sur ceux qu'on leur oppose l'avantage du bon marché? Car les besoins réels de la consommation étant au-dessous du nombre des objets qui la sollicitent, elle choisit et ne se détermine que suivant les faveurs qui lui sont assurées. Il faut donc que le producteur, pour l'attirer à lui, réduise, au terme le plus bas, ses moyens de fabrication et qu'il conserve la supériorité des qualités dans l'abaissement de son prix de revient. Or, les frais qui le constituent, se trouvant principalement dans ceux de la main-d'œuvre, et la valeur des matières premières étant tout à fait secondaire, c'est l'ouvrier que la réduction atteint et frappe directement. Voilà pour lui l'effet inévitable de la concurrence du producteur au producteur, mais il est plus déplorable encore, lorsque celle-ci passant, par suite de l'accroissement des populations, dans les rangs des travailleurs, les place dans une hostilité réciproque et met le taux du salaire au rabais des enchères. Le travail subit alors la loi commune à toute marchandise dont l'abondance fait fléchir le cours, et il se règle comme elle, suivant l'importance de l'offre et de la demande. Ainsi, la concurrence entraîne la classe ouvrière par deux pentes naturelles, par les nécessités impérieuses de la production et de la population, à l'abaissement progressif de ses tarifs. Mais arrivé à ce point extrême où ils ne sauraient plus descendre sans cesser d'être, la misère se manifeste, dans sa douleur elle s'étend et arrive, en s'élargissant, à l'état collectif du paupérisme. Une grande agitation se fait alors; sourde et comprimée un instant sous la discipline de l'atelier, elle grandit et lui échappe bientôt pour livrer dans la rue, sous le stimulant de la faim qui l'égaré, ces batailles sanglantes dont un morceau de pain est le prix. L'harmonie est ainsi troublée, l'équilibre du travail et du capital rompu, et de quel côté que la victoire reste, la désolation est partout, car s'il y a d'une part, des cadavres à ensevelir, il y a de l'autre, des ruines à relever, des débris de machines à balayer. La guerre, malgré sa nécessité fatale, n'a donc produit qu'un malheur de plus. Le producteur doit redoubler d'économie et d'égoïsme, pour réparer au plutôt les pertes es-

suyées, et l'ouvrier est forcé de revenir à lui, les poings liés, et de subir des conditions encore plus dures, jusqu'au jour où de nouvelles douleurs viennent provoquer des catastrophes nouvelles.

C'est dans cet état d'alternative, d'empiétements réciproques, de victoires et de défaites, que l'industrie et la classe ouvrière s'agitent aujourd'hui; c'est à l'hostilité permanente de ces éléments de la richesse publique, qu'il s'agit d'opposer un moyen pacifique où ils puissent se rencontrer sans se heurter, se servir l'un l'autre sans se sacrifier; c'est en un mot l'organisation du travail dont il importe de découvrir la foi; Verbe mystérieux de l'époque qui doit se faire chair. Les efforts n'ont pas manqué au nouvel œuvre, les chaires des écoles s'en sont emparées, les académies ont fait forger pour lui leurs plus belles médailles d'or, et les publicistes s'en font un titre devant l'opinion publique. Mais qu'est-il sorti de ces applications multiples? La synthèse nouvelle a-t-elle suivi l'analyse de la situation? Non, à part quelques monographies ingénieuses, que rien ne relie entre elles, le problème est resté dans ses ténèbres, et l'on n'a rien trouvé de mieux encore que les principes de Fourier et d'Owen, c'est-à-dire, l'odieux et l'impossible.

Il a bien fallu pourtant, dans les lieux où l'intensité du mal ne permettait plus d'attendre, passer de la discussion aux moyens, et des théories aux épreuves. Telle a été la nécessité de l'Angleterre: arrivée au terme le plus avancé de sa puissance manufacturière, elle a vu simultanément grossir le chiffre de sa population et baisser celui de ses consommateurs, que les rivalités étrangères sont venues lui disputer. Elle s'est trouvée ainsi jetée dans tous les embarras que nous avons décrits, et engagée périodiquement, d'année en année, dans les luttes qu'ils enfantent. La terre classique de la richesse et de l'industrie devint ainsi la terre classique du paupérisme et de l'émeute, et pour sauver celles-là il fallut au plus tôt arrêter et combattre ceux-ci. On choisit d'abord le moyen le plus simple et le plus juste en apparence; le riche fut chargé de subvenir aux besoins du pauvre, et l'aumône, d'une vertu privée et spontanée qu'elle était, devint en passant dans la loi une obligation publique, un devoir sacré, un impôt: ce ne fut là qu'une complication de plus, et la charité que Dieu institua pour les douleurs réelles ne fut ici, le plus souvent, qu'une prime donnée à la paresse, aux dépens de la dignité humaine. Ainsi faite, l'aumône ne peut

remédier en rien à la misère publique, puisqu'elle entretient, au jour le jour, le vice qui la fait naître, et qu'elle rend inutile le travail qui peut seul la détruire. On peut même dire qu'elle y perd sa valeur morale en se prêtant à la spoliation de biens dont l'impuissance seule a le droit de recueillir les fruits, elle oublie que si son nom est écrit dans la loi de Dieu, celui du travail s'y trouve inscrit, comme une expiation humaine entre la prière et le devoir. L'économie de l'Angleterre ne pouvait donc s'améliorer sous le régime de ce moyen nouveau; elle en fut sensiblement atteinte et il agit bientôt sur elle comme un dissolvant qu'il fallut combattre à son tour. En effet, si l'aumône avait été de quelque soulagement pour le producteur manufacturier, elle écrasa le producteur agricole chargé de l'alimenter, et le sol dut fléchir sous le poids d'un impôt arbitraire, absorbant quelquefois la plus belle moitié de ses plus beaux revenus. Ce troisième élément de désordre le rendit complet, et l'Angleterre fut, cette fois, atteinte sur tous les points: dans sa production manufacturière, dans sa population, dans sa propriété territoriale. On avait institué l'aumône pour soulager les premières, on l'abolit pour sauver celle-ci, ou du moins, on l'accorda à des conditions si dures, qu'on lui rendit préférables les angoisses de la misère. L'institution des *Norck-Houses*, en se substituant au subside paroissial, n'a pas eu d'autre but; ces maisons de *travail forcé* se sont ouvertes en apparence à toutes les infortunes et les ont réellement repoussées toutes, en leur imposant un régime dont les douleurs sont au-dessus de toute patience humaine.

Privé du subside qui l'alimentait, arrêté par la crainte, sur le seuil de l'asile qui lui est ouvert, le paupérisme s'est de nouveau réfugié dans la rue et n'attend plus que de la volonté du ciel la place que l'impuissance des institutions lui refuse. L'expérience de l'Angleterre a donc été vaine; elle est retournée, après avoir parcouru un cercle immense de sacrifices et d'épreuves, à son point de départ. Partie de la misère et du désordre, elle s'y trouve aujourd'hui ramenée par les moyens mêmes qu'elle a voulu leur opposer, et la guerre sociale est encore son dernier recours. A bout de théories, elle a inventé celle du *laisser faire, laisser passer*, remettant ainsi au hasard d'une espèce de fatalisme oriental des destinées dont elle a perdu le sens.

Moins avancées que l'Angleterre dans cette voie sans issue, parce qu'elles y sont entrées

plus tard, les nations voisines ne se sont point encore engagées, comme elle, dans le champ de l'expérimentation. L'économie politique y disserte, examine, propose et n'applique pas; cependant le danger est certain, des causes analogues à celles que nous venons de signaler y présagent des résultats pareils, et la confusion des rapports, du capital et du travail, de la propriété et de l'accroissement de la population et de la production doivent aboutir encore au paupérisme et aux révolutions.

La France n'a-t-elle pas déjà sa périodicité d'émeutes, et le caractère politique qu'elles affectent peut-il faire perdre de vue la réalité des causes qui les provoquent? Croyons-le bien, ce n'est que sous l'inspiration de ses besoins que le peuple s'exalte; les idées, les théories ne l'entraînent que tout autant qu'elles y répondent, et la meilleure des constitutions pour lui est celle qui les satisfait le mieux.

Si, plus calme dans ses allures, moins impétueuse par tempérament, la Belgique n'a pas encore essayé de ces protestations violentes, elle n'est pas moins soumise aux mêmes causes de dissolution et réduite, dans un temps plus ou moins rapproché, à des extrémités semblables. Elle a même des termes de similitude avec l'Angleterre, par l'accroissement de sa production manufacturière qui n'a pas les mêmes ressources d'exploitation, et par l'état progressif de sa population, dont les deux tiers sont, comme chez elle, les instruments d'une industrie languissante. Cette identité de situation aurait, sans doute, amené des conséquences analogues, si elle eût été moins récente et surtout si la circonstance heureuse de l'établissement de ses chemins de fer n'était venue les prévenir, mais ce n'est là qu'un fait transitoire dont les résultats ne dépassent pas la durée et qui remettra, au point où il est venu les prendre, les forces qu'il a un instant employées. Ce moment est prochain et il faut déjà songer à pourvoir à tant d'existences subitement inoccupées, auxquelles l'État n'aura plus de grande œuvre à livrer.

Il est donc vrai de dire que nous sommes, quoique moins en danger que nos voisins, en présence d'une situation confuse et orageuse; que comme chez eux, la propriété, le capital, le travail, se combattent les uns les autres, se heurtent et tendent à faire sortir de leurs luttes cet état extrême du paupérisme auquel, nous l'avons vu, la destinée seule est chargée de porter remède. Il importe donc de se hâter de sortir des voies préparatoires, de passer de la dissertation à l'application et des idées aux

faits, en profitant des leçons dont d'autres ont fait les frais.

Indépendamment des causes que les moralistes assignent aux essais des réformateurs modernes, il en est qui, prises dans les conditions purement matérielles de nos sociétés, suffiraient à en indiquer l'origine. Inspirés, au début, par le seul désir d'opérer, sur quelques points, des modifications isolées, ce ne fut qu'après s'être convaincus de l'impossibilité qu'il y aurait à les faire admettre, que ces esprits hardis agrandirent leurs vues et se décidèrent à refaire le monde pour y trouver leur place. Il devait nécessairement en être ainsi. Opérant au milieu d'une organisation toute faite, ils ne pouvaient, sans l'altérer profondément, mettre sous sa protection les réformes partielles qu'ils proposèrent d'abord, non qu'elles fussent sans raison ou sans utilité, mais seulement parce qu'elles étaient inéxécutables dans un ordre de faits combinés de telle sorte, qu'on n'en pouvait reprendre quelques détails, sans en bouleverser l'économie tout entière. Comment, par exemple, améliorer la condition des travailleurs, arriver à l'augmentation des salaires, sans compromettre l'existence même de l'industrie qui, par nécessité, cherche tous les jours à les réduire? comment, sans porter atteinte à des droits sacrés, faire participer le plus grand nombre aux jouissances de la propriété? comment, enfin, asseoir des droits nouveaux à côté de droits anciens, sans porter violence à ceux-ci? Évidemment la difficulté était insurmontable, et les novateurs durent, pour assurer la fortune de leurs idées, les étendre et nier la nécessité des institutions, pour n'avoir pu ou su pactiser avec elles. C'est, et ce sera toujours là, la conclusion forcée de toutes les tentatives faites ou à faire, dans le but de modifier, dans ses parties essentielles, l'état des sociétés depuis longtemps constituées. Les esprits les plus sobres n'ont pu s'en défendre absolument, et, sans aller aussi loin que leurs aînés, ils ont abouti, comme eux, à de véritables confiscations, tantôt en limitant l'exercice de la propriété, tantôt en arrêtant l'effet de l'hérédité dans les lignes collatérales, toujours en usurpant, sur les points où ils se portaient, quelque chose à l'intégrité des droits acquis.

Ce serait donc s'exposer aux mêmes chances de troubles ou d'erreurs, qu'essayer une nouvelle organisation du travail dans les conditions où nous sommes placés, sur un terrain qu'elle trouverait occupé de toute part par des

usages respectables, protégé par des lois imprescriptibles, défendu par les résistances légitimes des intérêts qu'elle viendrait froisser. Les améliorations les plus impatiemment attendues n'y pourraient faire leur chemin; et nous ne connaissons pas de capitaliste ou de manufacturier disposés à changer les tarifs de l'argent ou du salaire, pour porter remède aux souffrances des agents qu'ils emploient. Il faut donc recourir à des moyens opposés et agir dans des lieux libres de tous précédents hostiles, assez larges pour que des intérêts nouveaux puissent s'y établir à l'aise, assez convenablement doués pour qu'ils puissent les satisfaire; en un mot il faut coloniser, non pas dans l'ancienne acception du mot, mais afin d'ouvrir aux hommes des débouchés qui assurent le salut de nos propres institutions et d'y établir une organisation de travail tellement combinée qu'elle donne complète satisfaction à ceux qui les menacent.

Ce n'est point là, au premier aspect, un moyen nouveau, mais le mode qu'on a suivi dans son application en a tellement atténué la vertu, qu'on peut dire qu'il est encore dans son enfance et à peu près inconnu quant aux effets profitables qu'il renferme. Les émigrations ont été en effet jusqu'ici livrées à peu près au hasard et jetées, sans préparation, dans les contrées où elles sont portées. Dirigées par la spéculation, elles se sont vues tour à tour exploitées par elle, et d'une question principale qu'elles devaient être, elles ne sont devenues, pour ceux qui les conduisaient, qu'un point tout à fait relatif à leur intérêt propre. Pousées par le besoin, elles ont retrouvé ailleurs les misères qu'elles voulaient fuir, et l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, ont vu se disperser ainsi et périr les innombrables phalanges de leur plus verte jeunesse. Si le désenchantement n'est point venu à la suite de tant d'épreuves et de déceptions, si de nouvelles bandes s'apprennent sans cesse à rechercher les traces perdues de celles qui les précéderent, c'est que les populations cèdent aujourd'hui aux conséquences naturelles de tout encombrement, que les lois physiques forcent toujours à s'épandre au dehors. C'est donc une nécessité du temps, à laquelle il faut pourvoir, un mouvement nouveau du corps social qu'il faut régulariser et soumettre à des lois certaines. Il est difficile, sans doute, de dire précisément ce qu'elles peuvent être, mais on peut les entrevoir d'avance en déterminant le point où on veut arriver. Les émigrations, selon nous, doivent tendre vers un double but : profiter à la fois aux lieux d'où elles par-

tent et à ceux où elles viennent aboutir, et créer entre eux des rapports qui répondent aux besoins de chacun. De nouvelles combinaisons commerciales doivent ainsi le relier et fonder, sur leurs productions opposées, un mouvement régulier de relations et d'échanges; de telle sorte que la mère patrie, en laissant se disperser les enfants qu'elle n'a pu doter, aille encore les protéger au loin, et que ceux-ci puissent, à leur tour, s'acquitter envers elle. On comprend que ceci dépend de la situation des émigrants, de leur prospérité, de la puissance de l'organisation à laquelle ils seront soumis.

C'est sous l'inspiration de cette pensée que la Compagnie belge de colonisation s'est placée en se constituant. C'est dans le but de s'assurer si les contrées où les émigrants s'établiraient pourraient se prêter, soit par leur situation, soit par la nature de leurs produits, aux intérêts de la Belgique et à ceux des établissements nouveaux qu'elle voulait fonder, qu'elle y a envoyé une commission d'exploration. Nous n'avons pas à revenir sur ce que nous en avons déjà dit, et si nous rappelons ces mesures préliminaires, c'est pour rendre complet cet examen général des moyens d'organisation de la Compagnie, et aussi pour faire observer qu'elles la distinguent des entreprises analogues qui jusqu'ici ne les ont qu'imparfaitement remplies. Quelle qu'en soit l'importance, ce ne serait là néanmoins qu'une différence bornée dans ses effets, sur laquelle la curiosité serait bientôt épuisée, si des dispositions plus saillantes ne venaient s'y joindre et constituer avec elles un ensemble de moyens nouveaux, digne de l'attention de tout esprit sérieux, puisqu'il aboutit directement à l'organisation du travail.

Constatons, dès l'abord, que la Compagnie a franchement abordé la matière, en la dégageant de toutes les prétentions philosophiques dont elle est ordinairement enveloppée. Point de formules dogmatiques, point de terminologie nouvelle. Elle a prudemment laissé derrière elle ce lourd bagage du socialisme qui n'est bon qu'à en gêner la marche et à cacher l'inanité du fond, sous le manteau de pourpre d'une rhétorique ambitieuse. Elle n'avait que faire de ce luxe inutile, propre seulement aux novateurs excentriques, puisque, acceptant toutes choses comme elles sont, lois et mœurs, institutions et coutumes, elle en devait conserver l'esprit et le langage. On sent qu'elle s'est hâtée de passer des théories aux faits, d'entrer au plus tôt dans le monde des affaires, et qu'elle a fait dépendre le mérite

de ses idées, de leur valeur pratique. La seule chose qu'elle ait prise aux systèmes qui l'ont précédée, c'est ce mot d'association dont on reconnaît généralement la portée, mais dont on n'a pu trouver l'application raisonnable. Voyons ce qu'il devient dans le nouveau projet que nous avons sous les yeux.

La Compagnie a associé entre eux la propriété, le capital, le travail, mais seulement dans les pays nouveaux où elle va s'établir, parce qu'ils sont libres de toute occupation, affranchis des obstacles invincibles des sociétés faites, et qu'ils peuvent se prêter, sans qu'on ait à regarder autour de soi, à de nouvelles combinaisons. Les trois membres de l'association : fournissent un rapport propre à chacun la propriété, le fond territorial; le capital, les moyens d'exploitation; le travail, la mise en œuvre, la culture. Le fond social, mobilier et immobilier, reste inaliénable pendant toute la durée de la communauté qui l'exploite, et les fruits qui en résultent sont divisés en trois parts égales dévolues aux trois têtes qui la composent. Une seconde répartition de ces bénéfices est faite dans chacune de ces trois catégories entre ceux qui lui appartiennent et qui y participent dans la mesure de leur apport individuel. Ainsi, les droits des propriétaires et des capitalistes se règlent, dans leur ligne respective, suivant le nombre de titres dont ils sont porteurs, et ceux des travailleurs au prorata de leurs salaires qui, en indiquant la somme et le mérite de leurs travaux, déterminent l'importance de leur apport dans l'association.

Cette division des bénéfices, si naturelle et si simple qu'on s'étonne de la trouver pour la première fois, a le mérite essentiel d'éviter toute confusion dans une matière qui en est pleine, et d'établir nettement l'importance réelle des fonctions de la propriété, du capital et du travail. Elle est particulièrement sensible quant au travail (et ce mot est ici dans son acception la plus large) dont, faute d'une mesure exacte, on est porté à exagérer ou à réduire la valeur véritable. Le meilleur moyen de l'apprécier équitablement, c'était de le soumettre à une échelle de proportion, indiquant par le degré relatif de l'œuvre celui de la rémunération; or, ce mode est clairement établi dans l'équation du salaire et de la participation aux bénéfices. C'est, on le voit, moins la pompe des mots et sa généralité confuse, la réalisation pratique de la fameuse formule; à chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres; qui rentre ainsi dans les conditions les plus vulgaires de

la justice humaine. Nous croyons que c'est là le point le plus neuf, le plus curieux de la nouvelle organisation, celui qui, en la rattachant aux progrès des idées modernes, doit la rendre acceptable aux hommes d'ordre et de conservation. C'est, comme dans les choses matérielles, un perfectionnement longtemps cherché, malgré sa simplicité, et qui met en chemin un principe dont on prévoyait la portée, mais dont on cherchait encore les combinaisons mécaniques.

Après avoir constitué cette communauté d'intérêts et déterminé les droits de ceux qui la composent, la Compagnie établit, pour les travailleurs, des rémunérations éventuelles, faveurs particulières accordées comme un stimulant nouveau; ce sont de certaines quantités de terre données en dehors de celles de la communauté, soit après que le donataire y a passé un temps déterminé, soit à l'époque du mariage et de la naissance d'un ou plusieurs enfants. Ainsi l'ouvrier, indépendamment de son salaire et de sa participation dans les bénéfices de la communauté, devient encore personnellement propriétaire et voit s'accroître son bien-être avec les charges mêmes de sa famille. Le voilà donc directement intéressé dans toutes les positions utiles du monde social; dans l'industrie, dans la propriété, dans la famille, moralisé par elles et porté à les défendre par la place qu'il s'y est faite. A quoi bon désormais pour lui le trouble et les révolutions? S'il pouvait gagner aux déplacements qui en sont la suite, il pourrait y perdre ce qu'il aura de plus cher, ce fruit de longs travaux qu'on aime à conserver et à défendre, comme tout ce qui est le prix de la douleur et du temps. Sans doute, ce ne sera point là pour lui le terme des passions humaines; elles s'agiteront encore et souleveront parfois des tempêtes, mais elles s'appuieront sur des causes moins réelles, le besoin ne les aigrira plus, et l'on pourra les combattre parce qu'on sera sûr de les trouver coupables dans leur hostilité.

Ainsi disparaît, en partie du moins, l'antagonisme de la propriété, du capital et du travail. L'espace qui manquait au jeu de leur combinaison est trouvé, leur importance est réglée, leur part est faite. Mais comment arriver à ce résultat, par quel ensemble ou quelle division d'efforts; qu'elle sera leur organisation matérielle? Après avoir établi la fusion des intérêts, la Compagnie devait, pour conserver l'unité de son œuvre, aboutir logiquement à la fusion des moyens, au travail collectif. C'est d'ailleurs le seul mode pratica-

ble en fait de colonisation: lui seul peut suffire, par la multiplicité et la centralisation de ses forces, aux grands travaux qui en sont la suite et pour lesquels les moyens purement individuels ne peuvent rien dans leur isolement. Le percement des routes et des caux, l'endigement des rivières, le défrichement des forêts, toutes les choses d'utilité publique et d'avenir lui appartiennent exclusivement, parce qu'il peut les accomplir dans leur ensemble, sous une direction unique qui combine, prévoit et distribue ses ressources suivant le besoin des lieux et des temps; vérité surabondamment prouvée par l'expérience de toutes les sociétés qui n'ont grandi qu'en raison de leur centralisation.

Mais ce qu'elles n'ont point fait, c'est de lier étroitement, par un intérêt direct, aux résultats de leurs travaux matériels, ceux qui les accomplissent sans en prévoir l'utilité et sans l'émulation qu'on porte dans les choses personnelles. Cet isolement n'est pas moins sensible lorsque, sortant des choses générales, il arrive aux intérêts privés de se trouver en présence du producteur manufacturier ou du producteur agricole. Il ne s'agit plus alors pour l'ouvrier que d'une question de salaire; il n'a pas à voir aux profits ou aux pertes; la bonne ou la mauvaise fortune de la manufacture ou de la ferme lui importe peu, et il est tellement en dehors d'elles qu'il les pille ou les brûle dans ses jours de colère. Le travail collectif, au contraire, lorsqu'il repose sur la communauté de ses intérêts avec ceux du capital et de la propriété, se trouve avec eux dans cette solidarité étroite qui subordonne la sécurité de l'un à l'existence de l'autre, et la puissance de l'ensemble à celle des parties. L'association n'est donc pas seulement profitable aux travailleurs, car s'il en était ainsi, il cesserait d'être, mais à tous les membres qui la composent. Le capital et la propriété y trouvent d'abord l'assurance de leur stabilité en cessant d'être pour leurs associés un objet d'hostilité et d'envie; ensuite, et c'est en économie le point dominant, leur puissance de production s'y développe et grandit avec l'intelligente activité de l'ouvrier qui s'y consacre tout entier parce qu'il doit y participer. C'est une conséquence analogue à celle qui ressort, au milieu de nous, du fait de la petite propriété dont les résultats dépassent ceux de la grande culture, parce que le propriétaire et le cultivateur s'y confondent dans une seule individualité. La production sera ainsi d'autant plus considérable que ses agents, travail et fond, seront plus rapprochés, plus unis, plus com-

muns d'intérêt. Si donc l'on ne peut les réunir que par exception dans une seule main, il faut, du moins, tendre sans cesse à les rattacher et à fonder entre eux des rapports tellement étroits qu'ils ne puissent se rompre, tellement nécessaires que, de leur existence, dépende la prospérité des intérêts qu'ils représentent. Or, c'est là précisément l'effet naturel de l'association aussi bien dans les choses industrielles que dans celles de l'agriculture; car, dans les deux cas, bien qu'avec des applications diverses, c'est toujours la propriété, le capital, le travail, qui se trouvent en présence et qu'il importe d'harmoniser. Les revenus du propriétaire, les bénéfices de l'industriel, dépendent également du mérite et du zèle des travailleurs, et la portée de la coopération de ceux-ci, de la force des liens qui les rattachent à la terre ou à l'atelier. L'influence de l'association aura la même portée dans les deux situations : elle activera la production sur les deux points, parce qu'elle aura fait une part égale à l'émulation des travailleurs; elle sera, pour la propriété, le mode le plus sûr d'exploitation; pour l'industrie, la plus féconde des combinaisons; pour l'une et pour l'autre, la réalisation la plus large de cette maxime, dont notre code s'est emparé comme d'une chose éternellement vraie, que *l'intérêt est la mesure des actions*.

Tels sont les principes de l'organisation de la Compagnie belge; ils peuvent se résumer ainsi : association, dans les pays nouveaux libres de tous engagements préexistants, de la propriété, du capital, du travail; participation égale de chacun dans les bénéfices résultant de leurs opérations; communauté de choses et d'efforts; émulation et fusion des intérêts; attrait de confiance et d'accroissement pour le propriétaire et le capitaliste; de justes rémunérations et de prospérité pour les travailleurs; liberté entière de l'individu dans ses intérêts privés, dans ses croyances, dans ses coutumes, dans sa famille; indépendance absolue des personnes à côté de l'indivision des choses de la communauté.

On le voit, la Compagnie ne s'est pas donné le mérite de l'innovation en fait de principes sociaux; elles les a pris où ils en sont, sans vouloir les juger ou les modifier: elle en a seulement tiré des conséquences nouvelles et

cherché à en faire sortir des résultats meilleurs pour les consolider. La propriété, l'héritage, le mariage, la famille, restent pour elle ce qu'ils ont toujours été : des principes primordiaux, sacrés dans leur nécessité, vainement agités dans les bouleversements des hommes et ramenés sans cesse par la main de Dieu dans leur éternel élément. Elle ne demande point aux sociétés plus qu'elles ne peuvent donner, leurs lois lui suffisent; elle leur a subordonné le jeu de ses combinaisons. Elle a voulu rendre plus stable ce qui s'agite et s'ébranle; accroître et raffermir la richesse dans les mains de ceux qui la possèdent; la rendre possible à ceux qui la menacent et l'envient, et établir entre eux une étroite solidarité; suffira-t-elle à son œuvre; les émigrations sur lesquelles elle s'appuie la suivront-elles? La propriété, le capital, trouveront-ils réellement avec elle ces conditions de calme et de développement qu'ils exigent toujours? Quant à nous, tout en réservant, pour les reprendre plus tard, quelques points de détail, il nous semble que la Compagnie s'est placée dans les termes vraiment pratiques de toute amélioration. Certes ce n'est point là le dernier mot de l'organisation du travail et l'on ne peut dire qu'elle est désormais constituée, mais c'est un progrès sensible sur tout ce que l'on a tenté et qui s'en distingue par une sage sobriété dans les projets et les déterminations. C'est moins que des réformes, parce que celles-ci ne peuvent s'opérer sans toucher aux fondements; c'est beaucoup plus puisque l'on aboutit sans elles aux modifications qu'elles ont vainement essayées. L'organisation de la Compagnie passera peut-être inaperçue, dans ce qu'on appelle les systèmes sociaux, car elle n'annonce point comme eux sa venue, au bruit des ruines et des grands coups de marteau frappés sur les vieux monuments; la science ne la discutera point parce qu'elle ne lui porte pas de vaines formules et de grands mots; mais les hommes qui vivent dans le domaine des faits, qui se disputent corps à corps avec la réalité, ne craindront pas de la considérer et la féliciteront, avec nous, de n'avoir point fourni un nom de plus au martyrologe des *illusionnés*.

(*L'Émancipation*. — 12 et 28 novembre 1842.)

L'INDÉPENDANT. (10 et 14 novembre 1842.)

Nécessité de créer des colonies pour ouvrir de nouveaux débouchés à la population et au commerce belges. — Fondation et but de la Compagnie de colonisation. — Avantages de la concession qu'elle a obtenue dans l'Amérique centrale.

L'augmentation de la population, l'accroissement du nombre des machines, l'extension de leur emploi et le développement de l'industrie manufacturière dans des pays qui jusqu'ici ne s'y étaient pas abandonnés, tendent à réduire de plus en plus le prix du travail manuel, et à le faire descendre à un taux suffisant pour que l'ouvrier puisse subvenir avec facilité à tous ses besoins. Frappés de cet état de choses, ne sachant au juste où il pourrait conduire, mais convaincus pourtant qu'il ne peut sortir de là que des troubles et des agitations; voyant aussi le paupérisme s'étendre d'une manière effrayante au milieu de la plus grande activité industrielle, des écrivains extrêmement distingués se sont occupés de la recherche des moyens d'arrêter les progrès de la surabondance des bras, et c'est vers l'agriculture, vers le travail de la terre, qu'ils ont porté leurs regards. Ils sont en quelque sorte revenus aux principes des économistes du XVIII^e siècle, qui faisaient consister la principale, presque la seule richesse dans la production du sol. Il est certain en effet que c'est à la fertilité de son sol, aux ressources qu'elle y puise, aux richesses qu'elle en retire, que la Belgique doit d'avoir pu traverser sans périr tant de crises, tant de catastrophes; d'avoir pu supporter le poids de tant de guerres et de révolutions, et de se trouver maintenant plus riche qu'elle ne le fut jamais, après avoir conquis, par d'immenses sacrifices, son indépendance et sa nationalité. Il est également reconnu que la prospérité actuelle de la France est presque exclusivement le résultat des remarquables progrès réalisés par son agriculture dans les dix dernières années, et de la transformation qu'ils ont fait subir à plusieurs parties de ce beau royaume. Ces progrès se poursuivent, se continuent; ils expliquent cette énorme augmentation du produit des impôts indirects, signe infaillible d'un grand accroissement de consommation à l'intérieur et par conséquent de bien-être.

A l'agriculture est réservée en Angleterre la tâche de cicatriser les plaies de la crise industrielle qui ronge ce pays, et qui peut se prolonger longtemps encore; c'est par elle enfin que l'Espagne peut recouvrer son rang parmi

les nations, et revenir à une prospérité perdue seulement par le mépris des richesses que son sol renferme.

Il faut bien se pénétrer de cette idée que la consommation des produits de la terre est, pour ainsi dire, sans limites: que ces produits consistent en denrées destinées à la nourriture de l'homme, ou en matières premières pour l'industrie. A beaucoup d'égards, leur production est insuffisante, et il est impossible de déterminer à quel point leur consommation pourrait s'étendre par le développement du bien-être des classes inférieures de la société et l'extirpation du paupérisme.

Mais si la terre est le plus précieux élément de travail, si c'est une matière première qui doit avoir la préférence sur toute autre parce qu'elle est inépuisable, il est cependant vrai qu'elle ne peut pas toujours occuper tous les bras qui lui sont offerts. A la différence du travail industriel, qui est sans bornes, le travail agricole est rigoureusement proportionné à l'étendue du sol. Il n'y a pas de raisons pour que, dans un délai donné, le nombre des établissements industriels ne double, ne triple ou ne décuple, tandis que le sol labourable ne peut pas s'accroître; il peut y avoir transformation de cultures, substitution de tels produits à tels autres, mais le territoire d'un pays reste forcément toujours le même. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de la cherté croissante du prix des terres.

Ainsi nous voyons autour de nous, d'une part, une délimitation absolue de terres à cultiver, et de l'autre une surabondance de bras toujours plus grande. En présence de ces faits, les économistes commencent à penser et à proclamer très-haut que l'Europe aura bientôt à choisir entre la colonisation ou la guerre, pour arrêter cette surabondance de bras et prévenir ses funestes conséquences. A peine est-il besoin d'ajouter qu'ils recommandent l'adoption du premier de ces moyens. Dans un autre hémisphère, il y a d'immenses quantités de terres d'une fertilité qui laisse bien loin derrière elle la fertilité du continent européen; des terres propres à rendre au centuple les produits qui leur seront confiés s'offrent en quelque sorte au premier occupant, tant il est

facile de les acquérir, et comme en Europe on compte des milliers d'hommes inoccupés ou ne recevant pour prix de leur travail qu'un salaire insuffisant, on est amené à chercher les moyens de combiner ces deux éléments de richesse. Le problème consiste à rapprocher de la matière première, du sol à exploiter, l'ouvrier qui peut en retirer et en obtenir les produits qu'il renferme. C'est là le but de la colonisation.

Partout on s'en occupe. Il est peu de pays du continent où l'on ne remarque cette tendance d'une partie de la population à se déplacer pour tâcher de trouver outre-mer un bien-être plus grand, ou pour échapper à la misère. On peut même observer qu'à cet égard les populations devancent les économistes. En Angleterre, l'émigration s'organise sur une vaste échelle, et le gouvernement songe sérieusement à la guider et à la régulariser. Des établissements, centre d'exploitations agricoles et de transactions commerciales dont l'importance future ne peut encore être prévue, se forment sur vingt points différents du globe. En Allemagne, en Suisse, il y a de même une émigration considérable. En France, ce mouvement se manifeste parmi les populations de l'Alsace et du pays basque. La question de la colonisation est en outre examinée en ce moment sous toutes ses faces par une commission composée de notabilités des chambres et de l'administration. Ce qu'on apprend des délibérations de cette commission tend à faire croire que le projet conçu pour l'association des principaux propriétaires de terres de la Guyane française sera favorablement accueilli, et cependant la France possède l'Algérie, dont l'avenir est attaché aussi au développement de la colonisation.

La Belgique ne peut rester étrangère à ce mouvement, il lui appartient d'y prendre part avec cette persévérance qui la distingue, avec cette résolution et ce courage au travail qui sont les caractères distinctifs de ses habitants, et il est permis de s'en promettre de magnifiques résultats.

N'est-ce pas par le concours de l'esprit et des bras européens que la plupart des pays transatlantiques ont vu grandir leur prospérité? Pour ne pas remonter très-haut et pour avoir cependant une conviction entière sur ce point, il suffit de comparer la situation actuelle des États-Unis, du Canada, de Java, de l'Australie, à leur situation d'il y a un siècle. Quelles merveilles n'y ont pas été réalisées! Et que ne peut-on se promettre d'entreprises formées pour l'exploitation de tant d'autres territoires non moins riches, non moins fertiles, qui ne

présentent pas plus d'obstacles à vaincre ou de difficultés à surmonter! Toujours en outre la métropole a largement profité de la fortune de ces établissements lointains; leur situation réagit très-directement sur la mère patrie avec laquelle ils entretiennent de fructueuses relations, moins peut-être par le fait de l'organisation politique qu'en cédant à des habitudes que le temps lui-même parvient difficilement à vaincre. Les établissements anglais dans l'Australie n'ont rien de politique, leur création est toute récente, tout au plus s'en est-on occupé après la paix; or, en 1840, l'Angleterre y a exporté pour deux millions sterling de ses produits, et elle en reçoit déjà près du quart (dix millions de livres) des laines étrangères qu'elle emploie.

Toutes les entreprises de colonisation n'ont pas réussi; mais les causes de ces échecs sont connues, et ce sont autant de leçons qu'on peut mettre à profit pour des entreprises nouvelles. En Europe non plus, toutes les exploitations ne réussissent pas; des fermiers se ruinent, des fabricants, des négociants perdent leur fortune sans qu'on en puisse rien induire contre l'agriculture, l'industrie ou le commerce. On peut, au surplus, affirmer sans hésiter que jamais la colonisation ne se présente sous des auspices plus favorables, que jamais il n'y eut plus de chances de succès. Tout se réunit pour qu'il en soit ainsi. L'expérience de nos devanciers est là pour dire ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter; comment il faut distribuer les travailleurs destinés à l'exploitation; avec quelle mesure il faut les employer; quels liens il faut établir entre eux, de quelles ressources il faut se pourvoir. La science indique quelles sont les meilleures méthodes de travail et quelles précautions il faut prendre pour acclimater les Européens dans les contrées tropicales; et alors qu'elle a tant fait pour écarter ou amoindrir l'influence de l'exercice de certains métiers, ce serait douter sans raison de sa puissance que de craindre encore les suites de la transplantation des Européens dans quelque partie que ce soit du continent américain. Certaines machines peuvent d'ailleurs être très-avantageusement employées pour enlever au travail ce qu'il a de plus pénible. Il est donc une foule de difficultés devant lesquelles on pouvait reculer en d'autres temps, et qui aujourd'hui ne peuvent plus empêcher les colonisations ni arrêter le déversement partiel du trop plein de la population européenne dans les contrées transatlantiques. La solution du problème n'est pas douteuse; il ne s'agit plus que d'examiner si les compagnies qui se forment pour des entreprises de colonisation font un heureux

choix entre tous les terrains à exploiter et leurs moyens d'exécution.

Partout, avons-nous dit, on s'occupe des projets de colonisation; partout on cherche les moyens de tirer des immenses terrains libres des contrées transatlantiques les richesses qu'ils renferment avec tant d'abondance.

Une Compagnie s'est formée dans ce but à Bruxelles, sous le titre de *Compagnie belge de colonisation*. Lors de l'approbation de ses statuts, au mois d'octobre de l'année dernière, nous fîmes remarquer avec quel soin cette Compagnie voulait éloigner d'elle les suspicions qui s'attachent trop souvent à ces sortes d'affaires. La société a un double but. Elle se propose, en premier lieu, de créer des établissements agricoles; d'acheter, vendre, défricher et cultiver des terres; en second lieu, d'établir des comptoirs et d'ouvrir des rapports commerciaux entre les pays où elle formera des établissements et la Belgique. Mais les hommes honorables qui se sont mis à la tête de la Compagnie belge de colonisation prennent au sérieux la pensée qui est au fond de leur projet; dans aucun cas, aucune partie du produit net de la vente des terres ne peut être distribuée en dividende aux actionnaires. Une partie de ce produit net sera capitalisée pour être employée dans les opérations agricoles, industrielles ou commerciales de la Compagnie, y compris le transport des colons. L'emploi de l'autre partie sera fixé par le conseil général, mais, comme nous venons de le dire, sans pouvoir jamais non plus être distribuée comme bénéfice; les directeurs ne jouissent d'ailleurs d'aucun traitement. Il est impossible, on en conviendra, de pousser plus loin les précautions et de donner plus de garanties contre toute accusation d'agiotage ou de spéculation aventureuse. C'est d'une entreprise sérieuse et de longue durée qu'il s'agit; c'est seulement sur des résultats positifs que l'administration de la Compagnie veut prélever la rémunération de ses peines et de son travail.

Dès sa formation, la Compagnie belge de colonisation a jeté les yeux sur l'Amérique centrale et sur l'État de Guatemala pour y fonder ses premiers établissements. Ce choix convenant sous tous les rapports, quant aux exploitations agricoles, à cause de l'incontestable fertilité du sol de cet État, et quant à l'avenir commercial, par le débouché de cet État lui-même et de ceux qui l'avaisinent pour les produits européens, et par sa proximité du point où dans quelques années sera ouverte la communication des deux mers.

La Compagnie avait traité avec une société

anglaise de la cession d'une partie des terres concédées à cette société par l'État de Guatemala; néanmoins, avant de commencer ses opérations effectives, c'est-à-dire avant de vendre des terres et d'envoyer des colons, il fut convenu entre elle et le gouvernement qu'une commission d'exploration irait sur les lieux examiner le pays et ses ressources, des ventes de terrains et des envois de colons ne pouvant être faits que trente jours après la publication des rapports des commissaires explorateurs délégués, les uns par le gouvernement, les autres par la Compagnie. Cette exploration a été faite; il serait très-long et assez peu intéressant d'en rapporter tous les détails; il suffira sans doute d'en présenter les résultats. Le principal de tous, c'est que les commissaires ont trouvé les affaires de la Compagnie anglaise dans une situation déplorable; les conditions auxquelles le district de la Vera-Paz lui avait été concédé n'ayant pas été remplies, personne ne doutait que l'acte de concession serait annulé par la législature guatémaliennne. Cette société faisait cependant des démarches auprès du gouvernement pour obtenir une autre concession, réputée beaucoup plus avantageuse à cause de la possession d'un port de mer, situé dans une baie extrêmement sûre et présentant peu de difficultés pour communiquer très-avant dans l'intérieur, puisqu'il suffit d'ouvrir une route de quelques lieues entre ce port et une rivière navigable.

Par une résolution des plus heureuses, M. le colonel de Puydt, chef de la commission des délégués de la Compagnie belge, se tourna de ce côté; tandis que la société anglaise rencontrait ces mêmes défiances qui entourent ordinairement les établissements britanniques, et que justifient assez, il faut bien en convenir, les empiétements successifs de la Grande-Bretagne, les offres de la Compagnie belge furent accueillies avec une bienveillance marquée; celle-ci, en outre, trouvait dans ses statuts la possibilité de souscrire à certaines conditions que la société anglaise ne pouvait accepter, quoiqu'elles n'eussent rien de désavantageux pour l'avenir financier de l'entreprise. M. le colonel de Puydt est donc revenu en Europe porteur d'un acte cédant en pleine propriété aux directeurs de la Compagnie de colonisation, établie à Bruxelles, un territoire de plus de 4,000 hectares, situé au bord de la mer, dans le district de Santo-Thomas, avec le port de ce nom, et longeant d'un côté la rivière de Montagua, de l'autre le lac d'Isabal et la rivière de Polichic; position admirable, puisqu'elle assure à la Compagnie la plus entière

liberté de communication avec le dehors par la mer, et avec l'intérieur par ses rivières. L'acte de concession stipule un prix total de 160 mille piastres (800 mille francs) payable en dix années; il soumet ensuite la Compagnie à des travaux, que dans son propre intérêt elle devrait faire, à l'ouverture d'une route entre le port de Santo-Thomas et la Montagua, et à l'établissement d'un service de navigation à vapeur sur cette rivière dans les limites de sa concession, le long des rives qui lui sont concédées, et, en outre, avec la perception de péages. En retour la Compagnie obtient pour ses colons un traitement plus favorable que celui des nationaux. Assimilés à ceux-ci pour l'exercice de tous les droits civils et politiques, déclarés à cet effet guatémaliens, les colons jouiront, de plus, d'une exemption d'impôts pendant un assez grand nombre d'années, et seront soustraits à divers monopoles existant au Guatemala.

Les conditions faites sont donc aussi favorables qu'il est possible de le désirer; de ce côté il n'y a pas la moindre inquiétude à concevoir. Tous les vœux exprimés par un des commissaires du gouvernement ont été réalisés; toutes les garanties, entre autres celle du droit de former une milice spéciale, ont été obtenues.

Les rapports des commissaires n'ont pourtant pas été unanimes sur les avantages à recueillir par la Belgique d'un établissement dans l'état de Guatemala; sur six rapports qui ont été faits, il y en a deux de défavorables. Mais quoi donc dans ce monde obtient l'unanimité des opinions? Les choses les meilleures, les combinaisons les plus sages, les projets les mieux conçus, ne rencontrent-ils pas des contradictoires? Cependant les rapports des deux commissaires qui ont émis une opinion défavorable contiennent aussi une foule d'indications propres à faire approuver hautement la résolution de la Compagnie, et le gouvernement, qui a examiné tous les rapports, n'a pas hésité à continuer à la Compagnie belge le patronage qu'il lui avait accordé il y a un an, en approuvant la modification apportée dans les statuts par la concession de Santo-Thomas.

Deux questions dominent pour nous tous les projets de colonisation: la facilité des communications et la fertilité du sol. Or, la facilité des communications est assurée de la manière la plus complète, puisque la Compagnie va fonder son premier établissement dans un port sur la bonté duquel tous les commissaires sont unanimes: «Santo-Thomas est un très-beau port, dit l'adversaire le plus prononcé de la colonisation, abrité de tous les vents, en fer

«à cheval, pouvant contenir un grand nombre de navires.» Ce même commissaire dit aussi que le port est si bien abrité que dans les plus gros temps les navires y sont comme dans un bassin, de sorte que s'il y a peu de fond, si les navires doivent rester un peu loin de la côte, les transbordements s'opéreront, dans tous les cas, sans aucune difficulté, sans aucun danger, et par conséquent à très-peu de frais. Combien n'y a-t-il pas de ports en Europe, et de très-importants, où le chargement et le déchargement des marchandises doit se faire en rade! Il en est ainsi même à Anvers pour la *British-Queen*. Cet inconvénient a toujours été comme très-secondaire, dès lors que la rade est sûre, et à cet égard il y a unanimité d'opinions.

Quant à la fertilité du sol, il y a eu aussi unanimité pour la reconnaître. Les commissaires ont tous constaté l'existence de cette végétation luxuriante des tropiques, aussi remarquable par l'abondance que par la variété de ses produits. C'est encore un des deux rapports défavorables à la colonisation que nous citerons à ce sujet, plutôt que les rapports approuvant en leur entier les vues et les projets de la Compagnie. Le territoire concédé est couvert de forêts: «Ces forêts, dit le rapporteur auquel nous faisons allusion, sont peuplées d'arbres et de plantes médicinales dont les arts, l'industrie et la médecine peuvent tirer de grands avantages... Parmi les plantes médicinales, je mentionnerai la salsepareille, qui croît abondamment dans ces forêts, et dont on fait un commerce d'exportation fort important... Le riz est fort beau et réussit aussi bien dans ces lieux élevés que dans les endroits bas et humides... Le coton croît spontanément dans le district de Santo-Thomas et se cultive en plantations d'une certaine étendue... La canne à sucre se prête parfaitement à la nature du sol... L'arbre à cacao prospère dans les terrains gras, humides et ombragés... Le port de Santo-Thomas, et les rivières qui y affluent, sont de véritables stations poissonneuses, dit encore ce même commissaire... Les États limitrophes abondant en minéraux précieux, il est probable que ce département n'est pas moins favorisé sous ce rapport.» Tout ceci explique la détermination prise par le gouvernement, car ce sont assurément autant de motifs de poursuivre la colonisation projetée; ils satisfont pleinement à la condition indispensable pour la prospérité d'une pareille entreprise, et ils sont autant de gages de succès. Les objections faites portent au surplus presque uniquement sur l'état hygiénique et politique du pays; mais

nous croyons que la Compagnie a parfaitement raison de ne pas se laisser arrêter par elles. Pour notre part nous les examinerons.

Les principales, presque les seules objections faites contre les projets de la Compagnie belge de colonisation, tiennent à l'état politique et hygiénique du territoire où elle veut fonder son premier établissement. Le Guatemala est, dit-on, en proie à des dissensions intestines; la partie du territoire où il s'agit de s'établir est humide, marécageuse, et par conséquent malsaine. La Compagnie n'a pas pensé que ces objections, qui reposent au surplus sur des faits contestés, fussent suffisantes pour la faire reculer, et le gouvernement a partagé son opinion en approuvant la modification aux statuts, qui consacrent l'acquisition, par la Compagnie, du port de Santo-Thomas et des terres qui l'environnent.

De longues explications ont été échangées entre quelques membres de la commission d'exploration, au sujet de la situation politique de l'État de Guatemala; mais c'était donner à cette question une importance qu'elle n'a réellement point, à notre avis. Cet État, comme tous ceux de l'Amérique du sud qui ont appartenu à l'Espagne, est toujours, nous l'accorderons, à la veille d'une crise politique; les révolutions y sont fréquentes et le pays y change souvent de chef. Toutefois ce serait un erreur de croire que le mouvement des affaires en soit complètement entravé; sans doute ces agitations presque périodiques sont un obstacle à ce que la prospérité de ces États se développe autant et aussi rapidement qu'elle le pourrait; mais si les affaires en sont ralenties elles ne sont pourtant pas arrêtées. Il serait certainement fort difficile de dire quelles mutations il y a eu depuis dix ans dans le gouvernement du Chili; les changements de gouverneurs y ont été au moins aussi nombreux que dans le Guatemala, le Pérou ou la Colombie; ces changements n'ont eu lieu qu'à la suite de luttes plus ou moins prolongées, plus ou moins sanglantes; cela n'a pas empêché le commerce français d'y tripler d'importance en peu d'années, de porter son exploitation de 4,000,000, chiffre de 1833, à 13,000,000 en 1840, et dans la même période l'exportation d'Angleterre pour le Chili s'élevait de 20 à 32,000,000. S'il était possible de constater avec exactitude le mouvement du commerce de Guatemala, si la plupart des produits européens consommés par cet État n'y arrivaient pas d'une manière indirecte, par infiltration ou réexportation des établissements anglais, il est très-probable qu'on trouverait les mêmes résultats.

Du reste, dans ces États plus encore qu'en

Europe, l'agitation politique se concentre dans la capitale; c'est là que les luttes éclatent et que ces révolutions au petit pied s'opèrent; mais l'effet de la commotion va sans cesse en s'amoindrissant. Il est connu que les habitants des villes où ces révolutions ont lieu ne s'en émeuvent pas toujours, et qu'à une cinquantaine de lieues elles deviennent un événement fort insignifiant, d'autant plus qu'on n'y connaît pas cette centralisation administrative européenne qui rattache les moindres localités d'un pays à la capitale. Il faut songer ensuite qu'il s'agit, de la part de la Compagnie belge de colonisation, de former un établissement destiné à devenir très-important, et qui, par là même, doit exercer plus d'influence sur la capitale du Guatemala que la capitale n'en exercera sur lui; et qui, sans être tout à fait indépendant, aura du moins, d'après l'acte même qui en autorise la fondation, assez de liberté pour rester étranger aux luttes des prétendants à la direction du gouvernement, et assez de force pour n'être pas contraint d'y prendre part contre sa volonté.

L'acte de concession dispense, en effet, les colons pendant vingt ans de tout service militaire, si ce n'est des postes de milice coloniale. Les colons ne seront forcés de prendre les armes que dans le cas où le district ou le port de Santo-Thomas serait attaqué par l'étranger, et ce serait alors leur propriété qu'ils défendraient. Il n'y aura non plus à craindre aucune vexation administrative, puisque les conseils municipaux qui absorbent presque toute l'autorité seront composés de colons, et que la milice coloniale sera seule chargée d'assurer l'exécution de ses décisions et de ses règlements. Nous avons donc raison de dire que les considérations politiques invoquées contre la colonisation projetée sont au fond sans valeur, parce que, encore une fois, les établissements de la Compagnie seront soustraits, autant qu'il est possible, à l'action, à l'influence et aux abus du gouvernement central.

Le territoire à coloniser est, dit-on, humide, malsain, fébrile. Ceci ne peut s'entendre tout au plus que de la partie qui touche immédiatement à la mer, par où il faudra commencer il est vrai. Mais il nous semble que c'est la condition de tous les terrains traversés par des cours d'eau et couverts de forêts à défricher. En consultant les auteurs anciens, en voyant ce qu'ils rapportent de l'état dans lequel étaient, il y a seulement un siècle, des contrées aujourd'hui très-remarquables par leur salubrité, leur fertilité et la richesse de leurs produits, notamment la Louisiane, on trouve la plus par-

faite analogie entre les descriptions de ces auteurs et les tableaux des adversaires actuels de la colonisation. Les obstacles dont ils parlent nous paraissent inhérents à la nature de l'entreprise; s'en effrayer équivaudrait à l'abandon de tout projet de ce genre.

Le remède est d'ailleurs à côté du mal. Il y a de l'humidité, même des marécages et des miasmes fiévreux, mais c'est comme dans toutes les forêts vierges des plaines, comme dans tous les terrains placés sous une certaine température et très-près de la mer. Ce qu'il faut savoir, c'est si ces miasmes sont en effet putrides et si ces fièvres sont dangereuses; or, le contraire résulte des rapports des commissaires explorateurs, puisque le navire qui les portait est resté un mois et demi dans ces parages sans avoir perdu un seul homme.

Et puis il arrivera là-bas ce qui arrive partout: c'est que les défrichements, en réglant l'écoulement des eaux, dessècheront et assainiront le pays. On sait combien l'influence des déboisements est grande et rapide à cet égard. Il ne faut pas cependant se dissimuler les difficultés: il se peut que, sous ce rapport, les commencements soient pénibles; il se peut, il est probable, qu'on doive au début user avec beaucoup de ménagements des forces des travailleurs avant de les avoir acclimatés. Mais les mêmes difficultés se rencontrent en Europe, parfois même en Belgique, et jamais, que nous sachions, cela n'a été envisagé comme un motif de renoncer à l'exécution des travaux jugés utiles. N'a-t-on pas vu, en 1839, un millier d'ouvriers vivre pendant près d'un an sur la digue du polder de Lillo, couchant dans des huttes qui n'opposaient aux pluies qu'un obstacle assez imparfait, entourés d'eau deux fois par jour pendant plusieurs heures, travaillant le reste du temps dans la vase, sur un sol certainement plus humide et tout aussi fiévreux que celui de Santo-Thomas? Personne ne s'en est ému cependant: personne n'a pensé qu'il fût préférable de renoncer à l'endiguement du polder.

Lorsque les mouvements des troupes conduisent sur la frontière des Flandres, du côté de la mer de la Zelande, quelques bataillons composés de jeunes gens de provinces wallonnes, ils sont éprouvés par les fièvres endémiques des polders, et ces polders, dont on ne peut pas changer la nature, n'en forment pas moins une des plus précieuses parties du pays, qu'il faut se féliciter d'avoir conquis sur les eaux.

Ces inconvéniens ne peuvent donc être mis en parallèle de la grandeur des résultats à obtenir. Tout autour de nous n'y en a-t-il pas

d'autres bien plus graves, bien plus sérieux, dont les conséquences sont bien autrement fâcheuses? Les difficultés, nous dirons même les maladies, qui accompagnent le défrichement de terrains humides ne sont que peu de chose comparées à l'influence du séjour des manufactures sur les classes ouvrières. Jamais le travail de la terre, dans quelque condition qu'il ait eu lieu, n'a amené l'abâtardissement et la dégénération des races au point où elle existe dans les principaux centres de l'industrie manufacturière. Il n'y a ni marécages ni fièvres dans le département de la Seine-Inférieure, et cependant les viles de ce département, Rouen son chef-lieu, ne peuvent fournir à l'armée leur contingent complet. Les caves de Mauchester et de vingt autres villes de la Grande-Bretagne ne sont-elles pas remplies d'une population souffreteuse, malade et rachitique? Accoutumé qu'on est à ce spectacle, on ne s'en émeut guère; mais l'économiste et l'homme d'État savent en apprécier les suites et en tenir compte. En outre, ne trouve-t-on pas très-simple et très-naturel que les mines soient exploitées, que les usines de verreries et les ateliers des doreurs soient fournis d'ouvriers, malgré les dangers qui accompagnent l'exercice de ces métiers, et quoiqu'ils abrègent considérablement la vie de ceux qui s'y livrent? Jamais le défrichement et l'exploitation du sol d'une contrée tempérée n'auront de semblables conséquences.

Il y a d'ailleurs beaucoup à rabattre des craintes que l'on exprime à propos de la transplantation des Européens sur le sol américain ou africain; l'Algérie nous en fournit la preuve. Il semblait, il y a dix ans, qu'il y avait impossibilité de faire sortir les troupes d'un certain rayon très-rétréci, sans les faire décimer par les maladies; bientôt le climat a été étudié, les administrateurs de l'armée ont vu de quelles précautions hygiéniques il fallait entourer les soldats, à quel régime il fallait les soumettre, et maintenant ces derniers font des expéditions de longue durée, chargés de plusieurs jours de vivres, faisant des marches forcées, bivouaquant toujours, obligés quelquefois par les pluies et les orages de s'arrêter, et n'ayant en définitive pas plus de malades parmi eux qu'il n'y en aurait en France. Cet exemple est fait pour dissiper bien des craintes et pour rassurer complètement les esprits sur ce point quant à la colonisation projetée.

La plus grande, la seule difficulté sérieuse de l'entreprise, consiste dans l'organisation du travail, parce qu'il ne suffit pas d'avoir des terres et des bras, il faut encore tirer un parti

avantageux des uns et des autres. C'est une question dont la Compagnie belge a apprécié toute l'importance, nous devons le reconnai-

tre, et à laquelle elle a donné ses soins les plus minutieux.
(*L'Indépendant*.—10 et 14 novembre 1842.)

LE GLOBE. (13 janvier 1842.)

Utilité et avantages des établissements coloniaux. — Salubrité de Santo-Thomas. — Mesures prises par la Compagnie belge de colonisation pour assurer le succès de son entreprise.

Lettre adressée par l'agent général de la Compagnie belge de colonisation, au journal *le Globe*.

« MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

• Dans un but que nous ne chercherons pas à apprécier, vous avez attaqué les actes de la Compagnie belge de colonisation. Si vous les aviez bien examinés, vous seriez blâmable, car vous auriez sciemment induit le public en erreur en lui présentant comme funeste au pays une opération dirigée avec prudence.

• Nous aimons mieux croire que vous avez voulu condamner dans la Compagnie belge les fautes de ceux qui, avant elle, se sont occupés de colonisation, et qu'il y a plus de légèreté que de malveillance dans votre conduite.

• Nous pensons donc qu'il est utile de rétablir les faits en rappelant le but que les fondateurs de la Compagnie se sont proposé d'atteindre et la conduite tenue par eux jusqu'à ce jour.

• Sans prétendre comme vous que la Belgique soit écrasée par le marasme et la pléthore industrielle, ils ont cru nécessaire de tenter quelques efforts pour ouvrir une voie nouvelle aux produits de notre industrie et au trop plein de notre population. Ils n'ont jamais eu la prétention de satisfaire à tous les besoins du pays, ils ont voulu donner un exemple qu'ils espèrent voir suivre par d'autres.

• Les relations commerciales, ils le savent bien, n'acquièrent de consistance que par la création de comptoirs sur les lieux mêmes où on veut les fixer, et principalement lorsque ces comptoirs sont créés conjointement avec des établissements agricoles, sur des terres appartenant à ceux qui les ont fondés.

• Après avoir examiné quel pouvait être le point le plus convenable pour une pareille création, ils se sont arrêtés à l'Amérique centrale: vous devez être d'accord avec nous que, comme position commerciale, c'est une des premières du monde; vous ne pouvez donc pas

blâmer la Compagnie de chercher à ouvrir ce marché à la Belgique. Vous paraissez vous effrayer des difficultés que doit rencontrer la Compagnie; le climat ainsi que les Indiens vous inquiètent, et vous appuyez vos craintes sur les issues déplorables qu'ont eues quelques tentatives de colonisation.

• Les difficultés que présentent ces travaux ne sont-elles pas les mêmes partout? Les Belges doivent-ils s'arrêter devant ces difficultés, et renoncer à profiter des avantages que présentent les entreprises de colonisation, lorsqu'ils peuvent le faire avec quelque chance de succès? Il n'est pas probable que telle soit votre opinion. Si quelques entreprises de ce genre ont échoué, vous le savez, il ne faut en accuser que leurs mauvaises combinaisons. Les Espagnols ont-ils abandonné la Havane, aujourd'hui si riche, à cause de la fièvre jaune, et le même fléau a-t-il retardé, de nos jours, le développement vraiment remarquable de la population de la Nouvelle-Orléans? A-t-on déserté, pour cette terrible maladie, la Vera-Cruz, la baie de Campêche, ainsi qu'une grande partie des États de l'Union?

• Les Anglais ne continuent-ils pas à peupler Belise, malgré les ravages qu'y fait le *vomito negro*? L'insalubrité des Antilles a-t-elle fait abandonner ces parages? A-t-on fui le climat mortel de l'île de Java et d'une grande partie des établissements anglais aux Indes? Loin de là. Ceux qui ont fondé ces établissements ont eu à combattre non-seulement le climat, mais encore des peuplades guerrières, tandis que les habitants de l'Amérique centrale appellent la Compagnie de tous leurs vœux.

• Vous parlez de guerres civiles: dans l'Amérique du Sud, où elles sont incessantes, le nombre des Européens augmente annuellement.

• Si, dans les siècles précédents, il s'était rencontré beaucoup d'hommes assez pusillanimes pour s'effrayer des dangers beaucoup

plus grands qu'offrait alors la colonisation, et si, comme vous, ils avaient eu à leur disposition des journaux qui leur eussent permis de répandre la terreur parmi les masses, dites-nous, M. le rédacteur, l'Espagne aurait-elle acquis ce degré de puissance que lui a valu la découverte de Christophe Colomb, puissance qu'elle n'a perdue que pour avoir négligé ses colonies? Les Hollandais auraient-ils jamais eu la hardiesse de s'attaquer à ce colosse, et auraient-ils pu contre-balancer la puissance de l'Angleterre, et cette dernière serait-elle devenue la maîtresse du monde?

• Le Portugal aurait-il fondé le Brésil? Les populations des États-Unis, du Mexique et de toutes les républiques de l'Amérique du Sud, ne seraient-elles pas encore à l'état de sauvages? La civilisation porterait-elle ses bienfaits jusque dans les mers de l'Océanie?

• Certes, il y a eu des tentatives de colonisation qui ont produit des résultats bien déplorables. Ces résultats, loin d'être un motif de découragement, sont au contraire des leçons dont il faut savoir profiter.

• Pour une défaite, vous le voyez, monsieur le rédacteur, il y a mille succès à citer. De toutes les œuvres humaines, la colonisation peut être regardée comme une des plus fécondes en résultats heureux. Notre assertion est prouvée par les grandes richesses acquises par les nations qui, n'attendant pas la fortune chez elles, sont allées la chercher dans les contrées transatlantiques.

• Quelle opinion, monsieur le rédacteur, vous formez-vous donc des Belges, pour qu'aujourd'hui que les communications sont régulières et faciles, que la science vient de tous côtés au secours de l'homme, vous ne leur accordiez pas assez de courage et d'énergie pour faire chez un peuple ami ce qu'à une époque où l'homme ne pouvait compter que sur lui-même, les Espagnols, les Hollandais, les Français, les Anglais, n'ont pas craint d'exécuter chez des peuples guerriers qu'ils ont dû dompter ou anéantir.

• Vous me répondez peut-être que vous ne doutez pas du courage, mais bien de la prudence si nécessaire dans une telle opération. Ici encore, je vous dirai d'examiner les actes de la Compagnie, et vous reconnaîtrez qu'elle ne confie rien au hasard.

• Rappelez-vous qu'il y aura bientôt deux ans que les opérations ont commencé, et que cependant la Compagnie n'a pas encore fait partir un seul colon. Avant tout, elle a voulu s'assurer s'il y avait sécurité pour ceux qu'elle enverrait dans les contrées qu'elle se propose

de coloniser. Une commission composée d'hommes de mérite se rendit préalablement sur les lieux. Il résulta, de leur rapport, que la Vera-Paz ne réunissait pas toutes les conditions désirables, tandis que le district de Santo-Thomas offrait des avantages réels. Les opinions des membres de la commission d'exploration sont unanimes sur la beauté de ce port; la pointe située à l'est de la baie présente seule quelques caractères d'insalubrité, qui cependant ne sont constatés par aucun fait. Cette pointe n'étant qu'une très-faible partie de la concession, rien ne force à s'y établir.

• La salubrité de la baie n'est contestée par aucun des membres de la commission; elle est, au contraire, justifiée par l'état sanitaire de tout l'équipage de la *Marie-Louise*, pendant le séjour que cette goëlette y a fait.

• Du reste, lorsqu'il s'est agi de pays moins riches que l'Amérique centrale en produits de tous genres, de pays n'offrant pas au commerce des débouchés aussi considérables, jamais l'insalubrité n'a arrêté aucune des nations que nous avons citées plus haut.

• Pourquoi donc, même dans le cas où la salubrité de Santo-Thomas ne serait pas constatée par des faits, les Belges devraient-ils hésiter à s'établir dans une contrée aussi fertile?

• L'insalubrité tenant du reste à des causes locales qui peuvent être combattues, les précautions prises par la Compagnie doivent rassurer les plus timorés; car bien que convaincue qu'elle peut, sans danger, envoyer un grand nombre de colons à Santo-Thomas, et malgré que 7 ou 8,000 personnes, et non 7 ou 800, comme vous l'avez publié, se soient fait inscrire pour se rendre dans les établissements de la Compagnie, celle-ci veut, avant d'y envoyer des familles, faire préparer le terrain, afin que les colons puissent s'établir avec une entière sécurité.

• A cet effet, elle a chargé M. l'ingénieur directeur Simons d'organiser un atelier de 50 à 60 hommes d'élite, choisis par lui pour aller, sous sa direction, jeter les fondements de cet établissement. Cet atelier sera pourvu de tous les objets propres à assurer le bien-être des hommes qui le composeront, et à faciliter leurs travaux.

• Tous ces hommes sont bien pénétrés des difficultés qu'ils auront à surmonter et de la tâche qu'ils sont appelés à remplir. Ils savent que l'un des points les plus importants de cette tâche est de reconnaître quelle influence le climat de cette contrée peut avoir sur le tempérament des Européens.

• Fiers de remplir une aussi noble mission,

ils savent que leur dévouement doit amener un grand résultat; car, placés sous la direction de l'homme prudent qui les accompagne, ils pourront constater d'une manière certaine quelles sont les mesures à prendre pour que les Européens qui les suivront puissent sans danger travailler sous les tropiques.

• Je vous le demande, monsieur le rédacteur, croyez-vous que jamais entreprise de colonisation ait été entourée d'autant de précautions? Pensez-vous encore que, comme vous vous plaisez à le prédire, elle devra coûter deux à trois cents existences au pays? Loin d'amener la perte pour l'industrie de 5 à 600,000 fr., ainsi que vous le publiez dans votre numéro du 7 courant, elle lui apportera, au contraire, des avantages certains : pour s'en assurer, il ne faut que

prendre connaissance de l'avis adressé au commerce, et que la Compagnie vient de faire insérer dans divers journaux, ainsi que les conditions auxquelles les fournitures devront être faites. Je vous envoie ces deux documents que vous voudrez bien publier, en même temps que cette lettre, dans un de vos plus prochains numéros, la Compagnie se réservant de répondre, si toutefois elle le croit convenable, à tout ce que vous avez jugé à propos d'écrire contre elle, réponse que vous accueillerez avec empressement si vous n'avez d'autres vues que l'intérêt général.

• *L'agent général de la Compagnie belge de colonisation,*

• OBERT. •

(*Le Globe.* — 13 janvier 1843.)

L'ÉCLAIR. (14 et 21 janvier 1843.)

Détails sur la Compagnie belge de colonisation, sur l'exploration qu'elle a fait faire dans l'Amérique centrale et sur l'expédition qu'elle prépare.

Est-il raisonnable de toujours se plaindre et de ne vouloir jamais rien entreprendre? Depuis bien longtemps on se lamente du manque de débouchés, et chaque tentative faite pour en créer rencontre des obstacles insurmontables dans l'inertie des uns, dans les préjugés des autres.

On a nommé des consuls, on a établi des lignes de paquebots transatlantiques, et dans la plupart des localités les consuls n'ont rien à protéger, les paquebots transportent des quantités de marchandises insignifiantes. Faut-il en accuser, comme on l'a fait si souvent, l'esprit de routine de nos négociants? Nullement : il ne faut s'en prendre qu'au manque de maisons nationales établies à l'étranger, qu'à l'absence de comptoirs. Un consul, après avoir étudié les goûts du pays où il est placé, reconnaît quels sont les objets que la population préfère; il transmet des échantillons des étoffes qui sont en usage dans ces contrées. Mais quel est le manufacturier qui osera changer son genre de fabrication pour satisfaire à ces goûts, qui peut conclure de ce renseignement sur quelle échelle il devra fabriquer les produits qu'il doit expédier afin d'en trouver un placement assuré? tous les renseignements secondaires qui doivent compléter le premier qui lui a été donné lui manquent, et s'il est assuré que le consulat

belge le protégera dans ses transactions, il n'en saura pas davantage avec qui il doit traiter. Ce ne sont pas quelques excursions rapides, quelques détails recueillis à la hâte, qui peuvent suppléer au manque de relations suivies et constantes, aux instructions de chaque jour.

A force de le répéter, ces raisonnements ont fait quelque impression sur les esprits, on a fini généralement par les admettre; mais l'esprit routinier, chassé de ses premières positions, s'est retranché dans une autre série de faits : toutes les fois qu'un point du globe a été désigné comme le lieu où pourrait être essayé quelque établissement, on a répété, s'il s'agissait d'acquisition, que la Belgique ne pouvait posséder de colonies, que d'ailleurs le temps des colonies était passé; et quand il s'est agi de comptoirs, on s'est plaint de ce que la Belgique ne posséderait pas en toute souveraineté les terrains qu'elle occuperait. Une fois qu'on admettait qu'il fallait qu'elle possédât et qu'il ne fallait pas qu'elle possédât le territoire sur lequel elle établirait ses comptoirs, la question était jugée pour ceux-là même qui se récrieraient le plus contre le cercle de douanes qui nous entoure. Malheureusement, ce n'est pas avec de semblables arguments ni avec des plaisanteries qu'on peut faire des choses sérieuses.

Une société a entrepris de fonder un établissement à Guatemala; personne ne peut l'empêcher, mais on blâme le gouvernement de l'aide qu'il lui accorde, on critique le lieu désigné pour la fondation de cet établissement. Nous ne pouvons nous associer à ce blâme ni à ces critiques: le gouvernement n'a pas pris avec la Compagnie des engagements tels que la fortune publique ni l'honneur du pays se trouvent engagés; il a mis à sa disposition un ou deux bâtiments qui seraient restés inactifs dans nos ports; il a permis à quelques-uns de ses fonctionnaires, dans la capacité desquels il avait foi, et qui eux-mêmes avaient confiance dans l'entreprise, de la diriger: en tout ceci, il nous paraît avoir agi avec sagesse. Qui fait que les marchandises françaises trouvent au Mexique, au Brésil et sur une foule d'autres points de l'Amérique, un débouché assuré, tandis qu'il y a quelques années on n'y rencontrait que les marchandises anglaises? C'est la grande quantité de Français qui s'y sont fixés qui y ont introduit le goût des produits de leur pays, qui s'y sont fait marchands, qui ont établi des rapports continuels, des rapports de tous les instants avec les manufactures de leur pays. L'esprit national en Belgique, surtout en ce moment, pousse-t-il à ces émigrations lointaines, qu'il ne s'agit plus que de protéger ensuite? ne faut-il pas, au contraire, lui prêter un appui tel que les émigrants puissent compter dès le premier moment sur une protection assurée? Il nous semble que cette question ne peut être mise en doute.

La nécessité d'établir des comptoirs au dehors n'est pas contestée; on ne conteste pas non plus à une société le droit d'en fonder: comment dénierait-on au gouvernement le droit de favoriser une telle entreprise? Sa marche nous semble beaucoup plus prudente que s'il cherchait à en établir lui-même: par la position qu'il adopte en ce moment, il n'expose pas l'État à un blâme dans le cas où la colonie ne prendrait pas toute l'extension qu'elle nous semble devoir comporter; il intervient assez pour conserver sur elle une certaine suprématie si elle prospère: c'est tout ce que de nos jours, et dans notre position, on peut demander.

Le lieu fixé pour l'établissement futur nous semble bien choisi; car l'Amérique centrale, l'isthme de Panama, ont acquis par les derniers événements de l'Inde et de la Chine une grande importance: il est possible que les nouveaux avantages ne se fassent pas subitement sentir, mais les nations durent plus d'un jour.

Nous avons lu aussi avec attention les divers

rapports qui ont été publiés; nous n'avons rien vu de nature à effrayer. Il n'était pas besoin d'aller sur les lieux pour savoir que la chaleur y est plus forte que sur la plage d'Ostende; que la piqûre des mosquites est, comme celle des cousins d'Europe, insupportable; qu'il s'y trouve, comme en Espagne et dans toute la partie méridionale de l'Europe, des scorpions et des serpents, toutes choses qui n'y empêchent ni l'habitation, ni le développement de la population, qui n'y prend même pas garde. Aucuns de ceux qui ont été en Italie et en Espagne n'ignorent que près de l'embouchure des fleuves, dans les rivières de Valence, près de l'Albuféra, ceux qui ne prennent aucune précaution peuvent avoir à l'automne des fièvres intermittentes, ce qui a lieu aussi à Anvers et dans nos polders pour ceux qui ne sont pas acclimatés. Ces descriptions, n'euissent-elles même pas été combattues par les rapports d'autres commissaires, ne nous auraient pas inspiré de grandes inquiétudes; mais en voyant M. Simons, homme d'ordre et de discipline, prendre la direction, il nous semble que les inquiétudes conçues par les hommes les plus timorés doivent s'évanouir.

La Compagnie belge de colonisation réunit en ce moment les éléments nécessaires à la fondation du premier établissement qu'elle va créer dans l'Amérique centrale. Nous qui avons toujours cru à la possibilité de créer des comptoirs transatlantiques, et qui depuis nombre d'années nous sommes attachés à en prouver la nécessité, nous convenons que l'emplacement choisi par la Compagnie est devenu, par les circonstances, de beaucoup préférable à ceux qui avaient été proposés antérieurement. Il ne nous reste donc plus qu'à examiner la marche suivie jusqu'à ce jour par la Compagnie, et les moyens qu'elle va mettre en usage pour atteindre le but tout à la fois national et humanitaire qu'elle s'est proposé.

Cette Compagnie, à la fondation de laquelle concoururent plusieurs hommes éminents de Belgique, s'est constituée le 18 septembre 1841: elle a obtenu d'abord la haute protection de Sa Majesté, qui en a accepté le patronage; et à cette première preuve de l'intérêt que prenait le gouvernement à une œuvre qui, bien dirigée, présente tant d'avenir, sont venus se joindre des faits récents qui ont de nouveau attesté cet intérêt.

Il est une chose qui justifie cette confiance à nos yeux: c'est la rédaction des statuts; nous y

trouvons la preuve que les fondateurs de la Compagnie, contrairement à la marche suivie par beaucoup de créateurs de sociétés, assument sur eux toute la responsabilité d'une direction par laquelle ils ne s'adjugent aucun émolument, et que, de plus, ils s'engagent à n'y jamais partager, à quelque époque que ce soit, à titre de bénéfice, le prix des terres qu'ils pourraient mettre en vente: le produit de ces ventes est destiné à étendre leurs opérations agricoles, commerciales et industrielles, et ils n'ont conservé pour eux que l'éventualité des bénéfices devant résulter de ces opérations.

C'est déjà quelque chose que de n'avoir pas cherché, comme tant d'autres, à se créer une position peu en harmonie avec les ressources fondamentales de l'entreprise; circonstance qui n'a pas été sans influence sur la chute de bon nombre de sociétés, ce qui a jeté une grande défaveur sur l'esprit d'association, qui peut seul cependant donner les moyens d'exécuter de vastes combinaisons. Il serait puéril de répéter les accusations souvent lancées à la légère contre l'exploitation de l'homme par l'homme; mais il y a quelque chose qui plait dans la création de la Communauté de l'Union, car elle est la réalisation de cette admirable formule: «Chacun selon sa capacité, et chaque capacité selon ses œuvres.» En associant le capital au travail, en faisant une répartition équitable des bénéfices, la Compagnie, tout en augmentant la part du capitaliste, augmente sa sécurité en appelant le travailleur à profiter de la production à laquelle il concourt. C'est ainsi qu'elle inspire à ce dernier cet esprit d'ordre et de conservation qui non-seulement augmente la valeur des produits, mais favorise encore le progrès de l'industrie, véritable source des richesses.

Maintenant que nous venons de rappeler le but que s'est proposé la Compagnie, que d'ailleurs nous avons déjà fait connaître, voyons quelle conduite elle a tenue et quels éléments elle emploie pour arriver à son but.

Le premier acte qu'elle a posé, après s'être légalement constituée, a été un acte de prudence: elle a sollicité le concours du gouvernement pour l'organisation d'une commission d'exploration chargée d'examiner le pays, le climat, la nature du sol, et par quels moyens de communication il pourrait servir à l'écoulement des produits belges. Cette commission, composée d'hommes recommandables par leur instruction et leur position sociale, s'embarqua dans les premiers jours de novembre 1811 sur la goëlette *Louise-Marie*, que le gouvernement avait accordée pour cette mission. Les

délégués de la Compagnie, auxquels le ministre de l'intérieur avait adjoind un commissaire, furent chargés, ainsi que le commandant et le médecin du bâtiment, de faire un rapport sur le pays lui-même et sur l'utilité que pourraient présenter à la Belgique les établissements que se proposait d'y fonder la Compagnie belge de colonisation.

Malgré les vents contraires qui retinrent le bâtiment dans la Manche et dans la baie de Gascogne, et qui le forcèrent de relâcher successivement à Deal et à Sainte-Croix de Ténériffe, la *Louise-Marie* jeta l'ancre dans le port de Santo-Thomas le 6 janvier 1812, après une traversée de cinquante-sept jours. La beauté de ce port, dont le docteur Deschange a donné une description vraiment enchantée, frappa d'admiration les passagers et tout l'équipage. Le commandant Petit, dans son rapport au ministre des affaires étrangères, convient que, même pendant les plus gros temps, les navires y trouvent un abri sûr et tranquille. Après un court séjour dans ce port, après avoir exploré les contrées environnantes, la commission se rendit à Abottsville ou Bocca-Nueva, située dans l'intérieur des terres, et faisant partie du département de la Vera-Paz. C'était là, comme on le sait, le point sur lequel la Compagnie s'était proposé de fonder son premier établissement; mais les membres de la commission s'étant trouvés unanimement d'avis que cette situation n'offrirait pas avec la mer des communications suffisantes, le chef de la commission se rendit à Guatemala, où il avait été précédé par le délégué du ministre de l'intérieur, afin d'y obtenir la concession du port et du district de Santo-Thomas, qui présentait beaucoup plus d'avantages pour le commerce et la canalisation. Ces avantages avaient déjà engagé la Compagnie anglaise établie dans la Vera-Paz à solliciter la même concession; mais elle lui avait été refusée par suite de l'inquiétude qu'inspire à Guatemala l'esprit d'invasion de l'Angleterre, inquiétude justifiée par la prise de possession de Belise, établissement fondé par les Anglais dans la baie d'Honduras, située à plus de 60 lieues de Santo-Thomas, et dont la prospérité s'accroît chaque jour, malgré son insalubrité et les dangers qu'y rencontrent les navires pendant une partie de l'année.

Le refus essuyé par la Compagnie anglaise avait aussi pour motif le peu de sympathie qu'éprouve pour les protestants la population éminemment catholique de Guatemala. La Compagnie belge, au contraire, loin d'inspirer les mêmes sentiments de répulsion, rencontra les marques du plus vif intérêt. Les habitants

de cette contrée comprennent combien il pouvait être avantageux pour eux de s'associer à une nation européenne, qui, ne possédant point de colonies, ouvrirait à ses produits des marchés d'où ils ne seraient point repoussés par des droits différentiels. Aussi le gouvernement de Guatemala, appréciant les résultats utiles d'une telle association, s'empressa d'accorder au colonel De Puydt la concession demandée par celui-ci au nom de la Compagnie, et d'y ajouter des privilèges favorables aux relations commerciales des deux pays.

De retour à Bruxelles, M. le colonel De Puydt, chef de l'expédition et commissaire spécial, M. T'Kint également délégué par le gouvernement, M. le docteur Deschamps, rendirent compte de leur mission. Bien qu'il eût été plus avantageux pour la réussite des plans de la Compagnie que l'opinion des commissaires explorateurs fût exprimée en un seul rapport, celle-ci réclama la publication officielle de chaque document, tenant à ce que le public fût à même de se former une juste idée des opérations auxquelles il pourrait prendre un jour une part active. Le résultat de l'analyse de ces différents rapports a prouvé que si l'Amérique centrale présente pour la colonisation les inconvénients qu'offrent toujours de semblables travaux, ils sont de bien peu d'importance si on les compare à ceux que l'on trouve à la Havane, à Vera-Cruz, à la Nouvelle-Orléans, à Batavia, dans l'Inde, et dans tant d'autres établissements coloniaux qui jouissent aujourd'hui d'une grande prospérité.

Ces obstacles, connus et prévus à l'avance, ne devaient point arrêter les projets des fondateurs de la Compagnie belge de colonisation, et ils avaient une trop haute opinion du caractère de leurs compatriotes pour croire que des fièvres intermittentes qui n'offrent pas plus de dangers que celles de nos *polders*, une guerre civile apaisée depuis 1839, et dont la mort de Morassan vient peut-être de détruire les derniers germes, pourraient les faire hésiter à prendre part à une entreprise qui aura pour résultat de procurer à la Belgique des relations commerciales dans une contrée appelée par sa situation à devenir le marché le plus riche et le plus important des deux mondes.

Après avoir exposé le but de la Compagnie et rappelé les démarches préliminaires auxquelles elle s'est livrée, nous allons voir ses moyens d'exécution.

Les nominations de MM. de Mérode et de Hompesch comme président et vice-président du conseil général de la Compagnie, l'autorisation accordée à M. l'ingénieur Simons d'ac-

cepter les nouvelles fonctions qui lui étaient conférées, et enfin l'arrêté ministériel qui accorde de nouveau pour la prochaine expédition *la Louise-Marie*, viennent confirmer aujourd'hui l'intérêt qu'attache le gouvernement à la réussite d'une entreprise pour laquelle les fondateurs ne craignent pas d'employer leurs propres capitaux.

Un atelier chargé de jeter les premiers fondements de la nouvelle colonie de Santo-Thomas a été organisé par les soins de M. Simons. Ce nom serait à lui seul une garantie suffisante, si tant d'autres ne venaient encore se grouper autour de celle-ci. Certes M. Simons, qui s'est acquis une réputation aussi brillante que justement méritée, auquel la Belgique doit pour ainsi dire l'établissement de cet immense réseau de chemins de fer dont elle s'est trouvée couverte avec une si merveilleuse promptitude, M. Simons, disons-nous, n'aurait pas voulu compromettre son nom dans une entreprise hasardeuse. Il n'aurait pas accepté une mission inspirée seulement par un esprit de spéculation, et qui n'aurait offert aucune garantie de succès.

L'atelier que dirigera M. Simons, et dont lui seul a choisi le personnel, partira dans peu de jours; il se compose de huit chefs de service ayant chacun leur spécialité; parmi eux se trouvent des ingénieurs, des minéralogistes, des chimistes, des géologues. L'un de ces chefs, ainsi que l'ecclésiastique qui les accompagne, ont tous deux longtemps habité l'Amérique centrale, et connaissent les usages, les idiomes et les mœurs de ses habitants. Quatre contre-maitres et cinq élèves sont placés à la tête de chaque division; ce sont des mécaniciens, des géomètres et des agriculteurs.

Quarante-cinq ouvriers, tant maîtres que compagnons, manœuvres, réunissant entre eux tous les métiers, complètent cet atelier qui se compose de soixante-deux personnes. A ceux pour qui ce nombre paraît exigü, nous dirons que le directeur a organisé ses cadres de manière à pouvoir y admettre six cents travailleurs. Il déterminera le nombre de nègres et d'indiens qu'il jugera convenable de placer sous les ordres de ses employés; il emporte à cet effet avec lui les sommes nécessaires au paiement des ouvriers indigènes. L'atelier est pourvu de toutes les machines, outils, ustensiles propres aux travaux. Des armes, des munitions, des objets d'habillement, des provisions de bouche de toute espèce, des médicaments, des objets de ménage, en un mot tout ce qui peut contribuer à la commodité et au bien-être des personnes com-

posant cet atelier, est réuni et prêt à être embarqué. Jamais, à aucune époque, une expédition coloniale n'a été entourée d'autant de soins et de précautions; aussi faisons-nous des vœux pour que la Compagnie belge de coloni-

sation puisse trouver bientôt la juste récompense de ses travaux dans la réussite d'une œuvre aussi éminemment nationale.

(L'Éclair. — 14 et 24 janvier 1843.)

L'INDÉPENDANT. (28 et 29 janvier 1843.)

Avantages offerts aux travailleurs, colons de Santo-Thomas et membres de la COMMUNAUTÉ DE L'UNION.

Nous avons exposé dans plusieurs articles les espérances que faisait concevoir le projet de la Compagnie belge de colonisation, et les chances nombreuses de succès dont son entreprise est entourée. Au point où elle en était arrivée, toutes les difficultés nous paraissaient renfermées dans l'organisation du travail. Aussi cette organisation a-t-elle été l'objet des plus grands soins de la part de la Compagnie; elle n'a reculé devant rien de ce qui peut améliorer le sort des travailleurs qu'elle s'associe, et leur faire passer, sans trop de fatigues et de danger, le temps nécessaire pour l'acclimatation des Européens dans les contrées transatlantiques.

Les avantages que la Compagnie accorde aux travailleurs sont assez grands pour qu'elle puisse se montrer difficile dans leur choix et exiger d'eux des garanties de bonne conduite et de moralité.

Les travailleurs doivent à la communauté, à Santo-Thomas, un travail journalier dont la durée, selon les saisons et l'espèce de travail, est réglée par la direction et approuvée par le Conseil de la colonie, ou l'accomplissement d'une tâche à convenir. Ils ont droit, en retour, selon leurs fonctions et leurs travaux, à des appointements ou à un salaire journalier.

Là s'arrêtent naturellement les conditions du travail en Europe: la Compagnie a fait beaucoup plus. D'après le règlement qu'elle a adopté et qui a été approuvé par arrêté royal, les divers établissements de la communauté doivent être en tout temps approvisionnés des objets nécessaires à l'entretien des travailleurs. Ces objets seront mis à leur disposition au prix de revient augmenté seulement des frais et d'une commission de cinq pour cent pour les objets manufacturés en Europe, et à un prix taxé par le conseil de la communauté elle-même. Ils ont droit ensuite, et sans aucuns frais

personnels, à l'usage des écoles fondées par la communauté, où leurs enfants recevront une instruction primaire, morale et religieuse; aux soins d'un service de santé qui sera organisé; à une retraite après vingt ans de service, égale à la moitié du montant annuel de leurs appointements ou de leurs salaires. Les veuves auront droit à la moitié de la pension de retraite, et les enfants seront élevés par les soins et aux frais de la communauté.

Ces frais et ceux du culte seront couverts au moyen d'une retenue de quarante pour cent sur les bénéfices nets, opérée avant tout autre partage; si cette retenue n'était pas suffisante pour assurer ces divers services, il y sera pourvu par la communauté. S'il y a un excédant il sera employé en travaux d'utilité générale.

La retraite assurée aux travailleurs constitue leur part de liquidation. Le tiers des bénéfices, après défalcation de la retenue dont nous venons de parler, leur est en outre attribué pour être réparti au marc le franc du montant de leurs salaires ou appointements; une partie sera versée en leur nom et à leur profit, dans une caisse d'épargne avec jouissance de cinq pour cent d'intérêts. De petits lots de terre seront enfin accordés aux mille premiers travailleurs pour qu'ils puissent utiliser encore le temps qui leur restera libre après celui dû à la communauté.

La participation des travailleurs aux avantages de la communauté est donc aussi large et aussi complète que possible. Le sort de tous ceux qui rempliront exactement leurs devoirs est assuré pour le présent et pour l'avenir; la Compagnie ne les abandonne pas un seul instant à eux-mêmes; elle les suit et les protège dans toutes les phases de leur vie. Il n'y a rien de contraint, rien de forcé, dans les obligations qu'elle leur impose; après avoir rempli leurs

premiers engagements ils peuvent quitter la Compagnie, comme celle-ci peut les renvoyer ; mais il y aura intérêt réciproque, pour les travailleurs, à rester dans la communauté ; pour la communauté, à conserver les mêmes travailleurs.

Nous insisterons sur ces détails, parce que c'est, croyons-nous, la première fois qu'on verra sur une large échelle cette association de l'intelligence, des capitaux et du travail, cette triple mise de fonds, dans un but commun, avec un partage égal des bénéfices. Il y a là plus qu'une entreprise particulière, plus que la tentative d'une compagnie isolée. Il y a au fond une grande question humanitaire, la plus vaste peut-être de toutes celles qui peuvent attirer l'attention de l'économiste et de l'homme d'État : la question de l'organisation du travail. Cette association, qui a pour but l'exploitation d'un point du continent américain, ne serait pas possible en Europe. Et combien ne serait-il pas heureux pour le repos du monde de pouvoir arriver à l'affaiblissement, sinou à la disparition de l'antagonisme, qui existe entre le maître et l'ouvrier, de la lutte tantôt sourde, tantôt ouverte, mais toujours vivace, qui existe entre le riche et le pauvre ? Là chacun apporte en partage, l'homme d'intelligence la direction, la pensée ; le riche les capitaux, l'élément indispensable de toute entreprise ; l'ouvrier ses bras. Chacun apporte dans la communauté ce qu'il possède, et chacun retirera, dans les bénéfices, une part proportionnelle à sa coopération.

Une autre difficulté se présentait ; toutes les peines, tous les soins, tous les efforts de la Compagnie, pouvaient se trouver atténués sinon annulés, si la direction des établissements à fonder à Santo-Thomas tombait en de mauvaises mains. La Compagnie, si bien partagée sous ce rapport, a été assez heureuse pour pouvoir s'associer un des hommes les plus capables, les plus distingués et les plus probes du pays. M. Simons, l'habile et savant ingénieur, auquel la Belgique doit en partie son magnifique réseau de chemins de fer, qu'à notre grand regret nous avons vu privé d'une position où il rendait d'éminents services à son pays, a bien voulu consentir à se charger de la direction de la colonie ; il a été autorisé à accepter ces fonctions, et le gouvernement, voulant donner une nouvelle preuve de sa sollicitude envers la Compagnie belge de colonisation et de l'intérêt qu'elle lui porte, a mis à

sa disposition le navire de l'État *la Louise-Marie*, pour transporter à Santo-Thomas la première expédition.

Cette expédition va partir prochainement. Nous croyons savoir que M. Simons a demandé et a obtenu tout ce qui est nécessaire pour assurer le succès de l'entreprise et pour surmonter les obstacles qu'elle pourrait rencontrer. L'atelier chargé de jeter les premiers fondements de la nouvelle colonie a été organisé par ses soins ; il va partir avec un véritable personnel d'élite, composé de chefs de service, de contre-maîtres et d'ouvriers. Il y a des ingénieurs, des minéralogistes, des chimistes, des mécaniciens, des représentants de tous les principaux métiers, et des agriculteurs. Ce personnel, peu nombreux, puisqu'il ne se compose que d'une soixantaine de personnes, est disposé de manière à pouvoir admettre, employer et conduire six cents travailleurs. En attendant qu'il demande des ouvriers européens, le directeur se servira des nègres et des Indiens qui sont sur les lieux, et il exporte à cet effet des sommes suffisantes. L'atelier est pourvu de toutes les machines, outils et ustensiles propres aux travaux. Des armes, des munitions, des objets d'habillement, des provisions de toute espèce, des médicaments, etc., sont réunis et prêts à être embarqués.

En faisant un appel au commerce pour ces approvisionnements, la Compagnie a annoncé qu'elle accepterait les échantillons qui lui seraient adressés pour faire connaître au commerce de l'Amérique centrale les produits de l'industrie belge ; elle invitait en conséquence les fabricants et les négociants, qui désireraient tenter de ce côté quelques opérations commerciales, à lui adresser des échantillons dont elle garantirait le retour, ou le paiement en cas de vente. Nous ne savons ce qui est advenu de cette invitation, mais nous aimons à croire qu'on y aura répondu, et que nos industriels se seront empressés de saisir une occasion aussi favorable d'essayer l'introduction de leurs produits dans une contrée où ils ne sont pas connus. Les propositions de la Compagnie ne laissent à leur charge d'autre risque que celui du retour de la marchandise, et ce risque, très-grand sans doute lorsqu'il s'agit d'une expédition complète, est tout à fait insignifiant pour une expédition d'essai.

(*L'Indépendant*. — 28 et 29 janvier 1843)

LE COMMERCE BELGE. (1^{er} février 1843.)**Détails sur la COMMUNAUTÉ DE L'UNION, fondée par la COMPAGNIE BELGE DE COLONISATION.**

La Belgique agricole et industrielle n'a certes rien à envier à ses voisins; par la fertilité de son sol et les progrès de son industrie, elle doit se considérer comme satisfaite de sa situation. En effet, qu'elle regarde autour d'elle, elle reconnaîtra que, proportion gardée, aucune nation de l'Europe ne possède une aussi grande masse de richesses minéralogiques; il y en a peu dont la production agricole puisse être comparée à la sienne, et son industrie, sauf quelques articles, n'a rien à redouter de la concurrence étrangère; enfin, chez elle les moyens de communication, sources de toutes richesses publiques, sont plus multipliés et offrent plus de facilité que partout ailleurs! A quoi faut-il donc attribuer le marasme qui la domine, l'inquiétude qui en est la suite? pourquoi ces plaintes, répétées chaque jour, en doléances portées jusqu'au pied du trône par les représentants de l'industrie? cela tient à ce que la Belgique, tout en possédant deux des principaux éléments de la richesse des nations, a négligé le troisième, le commerce, sans lequel, quelque puissants qu'ils soient, les deux premiers perdent une grande partie de leur importance; cela tient encore à ce que, oubliant qu'avant tout il fallait maintenir l'équilibre entre la production et la consommation, elle a jeté la perturbation dans l'industrie en lui faisant produire au delà des besoins de ses consommateurs ou de ses débouchés.

Ce qui manque à la Belgique, ce sont des marchés nouveaux pour répondre à l'accroissement de sa production manufacturière; c'est donc vers ce but que doivent tendre tous les efforts de nos hommes d'État et de nos industriels. Déjà, les fondateurs de la Compagnie belge de colonisation s'en sont occupés en faisant un appel aux commerçants du pays, pour leur offrir le placement de leurs produits dans l'Amérique centrale, sans autres frais que ceux d'assurances. Aujourd'hui cette Compagnie s'occupe activement des moyens de créer promptement dans les contrées transatlantiques un comptoir où les intérêts de l'industrie belge se trouveraient convenablement représentés. La fondation de semblables établissements dans des contrées déjà exploitées

par d'autres nations présentera des difficultés et nécessitera une perte de temps considérable; le commerce, ordinairement routinier, ne change que difficilement et lentement ses habitudes, surtout en Belgique où la plupart des fabricants ne s'empressent guère à mettre leur fabrication en rapport avec les goûts des consommateurs étrangers.

Cet obstacle, le plus grand de tous, eût peut-être suffi pour arrêter la Compagnie belge dans la réalisation d'une œuvre vraiment nationale. Heureusement elle a reconnu d'avance que le moyen le plus simple, le plus prompt, celui qui exigeait le moins de capitaux pour établir des comptoirs dans les contrées transatlantiques, consistait dans la fondation préalable d'établissements agricoles sur les lieux mêmes où il s'agit d'ouvrir des relations commerciales. C'est là une idée nouvelle, une innovation heureuse, qui donne la mesure de la perspicacité et de la prudence qui anime les fondateurs de cette Compagnie. En commerce, l'objet essentiel est d'inspirer la confiance à celui à qui on désire vendre ses produits, et rien ne paraît plus propre, à nos yeux, pour atteindre ce but, que la combinaison de faire servir à l'usage des colons à Santo-Thomas les divers produits de notre industrie. Les peuples de l'Amérique ont, en général, une haute opinion de la supériorité et du goût des Européens, et l'emploi de certains objets par ceux-ci doit infailliblement en hâter l'adoption et l'usage parmi les indigènes.

Tous ces produits procureront des transports à la marine nationale et favoriseront l'extension de celle-ci.

La possession d'un port excellent, la contiguïté des deux rivières (le Polochic et le Montagua) présentent les moyens naturels de communications les plus prompts et les plus économiques entre la mer et l'intérieur de l'État de Guatemala. La proximité du point où, dans un avenir prochain, aura lieu la jonction des deux Océans, appelle Santo-Thomas à de hautes destinées commerciales.

Le territoire cédé à la Compagnie est d'une étendue de 8,000 caballerias, 404,666 hectares; superficie excédant d'un tiers celle de la Flandre occidentale.

La cession est absolue et perpétuelle avec le droit de défricher, cultiver, couper le bois, le vendre, etc.

L'État de Guatemala accorde aux colons tous droits civils et politiques dont jouissent les nationaux. Il les déclare libres de disposer en tout temps de leurs propriétés, soit pour retourner en Europe, soit pour s'établir partout ailleurs. Il les exempte, pendant 20 ans, de toutes contributions et de tout service militaire; il s'interdit de placer à l'intérieur de la ville aucun poste militaire, enfin il autorise la formation d'une garde urbaine, pour maintenir l'ordre et la tranquillité.

La colonie sera administrée par des fonctionnaires municipaux choisis par elle.

Les colons seront exempts de toutes charges ou contributions au profit de l'État, pour le temps et de la manière déterminée par des lois en vigueur, aux termes du contrat de concession. Ils seront également exempts, pendant 20 ans, de toute espèce de monopole, et de tous droits de sortie et d'exportation des produits de leur industrie ou de leur commerce.

Ils seront enfin exempts, aussi pendant 20 ans, de tous droits d'importation sur les vivres, armes, munitions, outils, machines, matériaux et livres qui leur seront nécessaires.

Ils jouiront, en outre, perpétuellement du droit de pêche dans les limites du territoire concédé, droit dont les étrangers sont exclus.

Pour l'exploitation du district de Santo-Thomé et l'ouverture des relations de commerce entre Guatemala et la Belgique, la Compagnie belge de colonisation a fondé la communauté de l'union, approuvée par arrêté royal du 26 novembre 1842.

La communauté a pour but d'associer la propriété, le capital et le travail; cette fusion des intérêts des trois forces productives de l'ordre social ne peut qu'augmenter considérablement les produits de terre et du travail. Elle a particulièrement l'avantage de réunir les travailleurs de toutes les professions sous une condition unique, capable de coordonner le travail, de telle sorte que chaque profession n'opère qu'en vue de seconder les professions en rapport avec elle, afin de les diriger toutes vers un même but, le profit commun. Tous les travailleurs de la communauté sont intéressés aux succès de l'entreprise, puisqu'ils ont droit à une part proportionnelle dans les bénéfices; la certitude d'un salaire régulier qui les met à l'abri des besoins, et l'obtention de certaines récompenses en parcelles de terre, doit les

attacher à l'établissement, d'autant plus qu'après un service de 20 années, ils ont la perspective d'une pension qui doit leur ôter toute inquiétude de leur famille, car cette pension est réversible, sur la veuve et la communauté se charge, en outre, d'élever leurs enfants.

Ces avantages, l'ouvrier ne peut les perdre qu'en cas d'insubordination ou de mauvaise conduite, et dès lors il n'est pas à craindre que l'ordre et la régularité puissent être, en quelque manière, compromis dans les ateliers: s'il est vrai de dire que l'intérêt soit le mobile des hommes, on peut se flatter que la combinaison toute nouvelle de faire participer les ouvriers aux bénéfices de leur travail produira, en peu de temps, des résultats avantageux pour la prospérité de la colonie fondée par la communauté.

La Compagnie apporte dans cette communauté, avec les charges et privilèges y attachés, la concession qu'elle a obtenue, et ce, sans aucune réserve, sans prélever aucune commission ni aucun bénéfice sur le prix des terres.

La communauté est formée pour 20 ans. Les bénéfices nets réalisés seront, après un premier prélèvement de 40 pour 100, pour le service de la communauté, partagés entre:

- 1° Les actionnaires de la Compagnie;
- 2° Les porteurs de titre de communauté;
- 3° Les travailleurs.

Lors de la liquidation, à l'expiration du terme de la communauté ou par toute autre cause, l'actif comprenant tous les biens meubles et immeubles sera divisé en deux lots, qui seront tirés au sort et appartiendront:

- L'un à la Compagnie belge de colonisation,
- L'autre aux porteurs de titres de communauté.

La pension assurée aux travailleurs, après un service de 20 ans, représente leur part en liquidation.

C'est sur ces bases que la Compagnie, pour le compte de la communauté et conformément au règlement organique, offrira incessamment au souscripteur 8.000 lots, pour chacun desquels les souscripteurs recevront:

- 1° Un titre de communauté donnant droit, comme il est dit ci-dessus, à une part dans tous les bénéfices que fera cette communauté, ainsi qu'au partage en liquidation de tous ses meubles et immeubles;
- 2° Un titre de propriété de 20 hectares de terres qui pourront être vendus ou exploités par le souscripteur, de sorte que ce dernier, tout en devenant propriétaire incommutable de ces 20 hectares, n'en conserve pas moins

son capital, qui est représenté par le titre de communauté.

Les opérations de la Compagnie belge de colonisation ne tarderont pas à prendre le développement tant désiré, puisque la goëlette *la Louise-Marie* que le gouvernement, en preuve de sa sollicitude pour l'entreprise, a mis de nouveau à la disposition de la Compagnie, partira le 15 février au plus tard, pour conduire à Santo-Thomas le directeur d'un atelier composé d'hommes d'élite de tous métiers, et pourvu de tous les objets non-seulement propres à faciliter des travaux à exécuter, mais aussi nécessaires pour assurer le bien-être de ceux qui feront partie de cet atelier, dont le départ, avec un navire de commerce affrété à cet effet, aura lieu du 20 au 25 février.

Les premiers travaux de la communauté à Santo-Thomas consisteront dans la coupe des bois et la fabrication de la potasse, opération qui, par la proximité de la mer et la valeur de son exploitation, ne sera pas sans importance.

Les premiers travaux qui seront exécutés dans le port de Santo-Thomas consistent principalement dans l'établissement d'habitations propres à recevoir les colons qui iront rejoindre, lorsque ces habitations seront construites, les hommes faisant partie de l'expédition qui se prépare en ce moment.

Ces travaux seront faits en partie par les nègres et les Indiens qui habitent la contrée, et principalement aussi les travaux relatifs au défrichement et à la coupe des bois dont le pays est couvert. Cette première opération ne peut manquer de donner des résultats avantageux, car chacun connaît la valeur des bois coupés sous les tropiques, dont l'industrie tire une grande partie, et comme ces bois sont à proximité de la mer, il ne s'agit pour la Compagnie que de les faire abattre et de les charger sur les navires. Les frais d'exploitation et de transport seront largement couverts par les prix que l'on obtiendra sur les marchés d'Europe. Les fondateurs de la Compagnie belge de colonisation, en faisant le capital nécessaire pour assurer, pendant un an, les travaux de l'atelier de fondation qui partira du 15 au 20 courant, loin d'encourir aucun risque, se sont au contraire assurés des bénéfices certains, car tout en fondant le premier établissement par la coupe des bois et la fabrication de la potasse seulement, ils réaliseront bien certainement des sommes plus que suffisantes pour les couvrir de leur première mise de fonds, ou du moins pour partager de beaux bénéfices avec ceux qu'ils appellent à prendre part à leurs opérations, en ouvrant, aux termes des statuts de la Communauté de l'Union, la souscription à cette communauté.

(*Le Commerce belge.* — 1^{er} février 1843.)

LE JOURNAL DE BRUXELLES. (7 février 1843.)

Soins éclairés de la Compagnie belge de colonisation pour les travailleurs membres de la Communauté de l'Union.

La Compagnie belge de colonisation, appelant le public à prendre part aux opérations de la Communauté de l'Union, nous croyons devoir signaler ce que nous avons remarqué de plus utile dans les travaux de cette Compagnie. On doit reconnaître, avant tout, que les fondateurs, prenant en considération la situation de la classe nécessiteuse, ont voulu la mettre à l'abri des causes de démolisation qui l'entourent. N'abandonnant pas à eux-mêmes les hommes qu'ils conduisent dans un pays nouveau, ils leur assurent d'abord le prix d'une journée régulière, et pour que cette journée suffise à leurs besoins, ils

tiennent à leur disposition les objets qui peuvent leur être utiles, et les leur livrent au prix coûtant. L'ouvrier se trouve ainsi affranchi de l'une des causes de la misère qui l'accable, puisqu'il obtient par ce moyen les objets nécessaires à son existence, sans que ces objets soient surchargés des bénéfices que réalise le commerce de gros et de détail avant d'être livrés à la consommation.

Mais là ne s'arrête pas encore la sollicitude de la Communauté pour l'homme qu'elle emploie: les soins du corps et de l'âme lui sont prodigués sans qu'il doive se procurer des rais que ces soins entraînent. Le ministre

des autels accorde à l'ouvrier et à sa famille les secours de la religion ; le médecin le traite dans ses maladies , ainsi que sa femme , et ses enfants qui reçoivent l'instruction. Après 20 années de service régulier pendant lesquelles il a participé aux bénéfices, résultats des travaux auxquels il a pris part , il jouit d'une pension qui le met à l'abri de la misère. Il a la certitude qu'après sa mort sa veuve recevra une pension , que ses enfants seront élevés par les soins et aux frais de la Communauté. Il y a dans une telle organisation non-seulement la preuve d'un amour de l'humanité, mais il y domine encore une pensée, c'est la charité sauvant l'âme en satisfaisant aux besoins du corps.

Aujourd'hui que les fondateurs de la Com-

pagnie, par l'organisation de l'atelier qui va partir pour aller créer le premier établissement, ont prouvé qu'ils étaient résolus à mettre en pratique la belle théorie dont nous ne donnons qu'un léger aperçu, nous croyons qu'il y aura plus qu'une spéculation pour ceux qui prendront part à la souscription que la Compagnie va ouvrir aux termes des statuts de la Communauté de l'Union ; ce sera en même temps pour eux une œuvre de charité , puisque le capital provenant de cette souscription doit être employé à occuper des hommes, auxquels le travail manque ici, sur une terre qui ne demande que des bras pour assurer leur existence ainsi que leur bien-être moral.

(*Le Journal de Bruxelles.*—7 février 1843.)

L'OBSERVATEUR. (7 février 1843.)

Préparatifs d'une expédition pour Santo-Thomas.

Quelle que soit la propriété d'un peuple, son premier besoin est d'avoir un marché d'une étendue proportionnelle à ses moyens de productions. On ne sait que trop quelle est la position de la Belgique sous ce rapport, et de quelque part qu'ils viennent, on doit applaudir aux efforts tentés pour assigner à notre pays le rang qu'il a droit de revendiquer dans le monde commercial. Le projet de fonder une colonie belge dans l'Amérique centrale, conçu dans ce but, touche à sa réalisation. Est-ce à dire que quand un comptoir sera établi à Santo-Thomas, un pareil établissement suffira pour faire disparaître notre pléthore industrielle? nous sommes loin de le croire, mais ce sera du moins un premier pas de fait dans la voie ouverte à toutes les nations du continent. Récapitulons brièvement les travaux que la société qui va entreprendre cette hardie opération a exécutés jusqu'aujourd'hui.

Il y a un an, pour ne pas livrer trop au hasard l'avenir de cette entreprise, ses promoteurs résolurent de sonder le terrain sur lequel elle devrait s'asseoir, de constater la fertilité du sol et de reconnaître la salubrité du climat, ayant compris qu'il était de leur devoir de supporter, à eux seuls, les frais de cette exploration.

Cette première expédition semée de difficultés et de dangers fut, comme on le sait, confiée à un homme accoutumé à traiter les affaires publiques.

Cette mission a été couronnée de succès. Des négociations ouvertes entre l'envoyé belge et l'autorité législative de Guatemala ont amené une convention qui place les Belges qui se rendront dans l'Amérique centrale, dans un état de parfaite indépendance avec toutes les sécurités qu'on pouvait exiger pour la garantie de leurs propriétés.

Aujourd'hui, il s'agit de jeter les bases de la colonie, et cette fois encore la société fondatrice s'impose l'obligation d'en supporter seule la dépense.

L'expédition qui doit partir dans le courant de ce mois est un commencement d'exécution : elle se compose d'hommes habitués aux travaux publics et d'ouvriers de choix. L'habile ingénieur M. Simons est placé à leur tête pour les diriger. Le chef comme les subordonnés ont été choisis dans la même pensée : réunir dans un certain nombre d'hommes toutes les qualités spéciales et propres à atteindre le but qu'on s'est proposé.

Les éléments matériels réunis pour ces travaux permettront non-seulement d'employer les hommes qui font partie du premier trans-

port, mais aussi les naturels du pays. Vivres, habillements, ustensiles, machines, seront, dès l'arrivée, mis à la disposition des uns et des autres. Des maisons en bois, sorties des ateliers de M. Meens-Vandermaelen, sont destinées à former le noyau de la ville de Santo-Thomas. Les ouvriers et ces divers objets vont être embarqués sur un navire de commerce qui partira quelques jours après la *Louise-Marie*, à bord duquel se trouveront le directeur et les autres chefs de service. Un prêtre et un médecin leur sont adjoints pour

le bien-être moral et la conservation de la santé de tous. Sauf le vin, l'eau-de-vie et quelques objets de consommation que ne produit pas la Belgique, le matériel et le cargaison sortent de nos fabriques et de nos ateliers. Ainsi, cette opération, qui devra se répéter, toute modeste qu'elle soit, est déjà un bienfait pour notre commerce et notre industrie, et cette tentative, patriotiquement secondée, tournera, nous l'espérons, à l'avantage de la prospérité générale.

(*L'Observateur*.—7 février 1843.)

L'INDÉPENDANT. (7 février 1843.)

Détails sur le mode de participation offert aux capitalistes dans la Communauté de l'Union.

La Compagnie belge de colonisation forme, nous avons déjà eu occasion de le dire, une vaste Communauté pour l'exploitation du port et du district de Santo-Thomas. La Compagnie apporte dans la Communauté la concession qu'elle a obtenue, et il est essentiel de remarquer, qu'à la grande différence de la plupart, sinon de la totalité des Compagnies fondées également pour des exploitations de terres lointaines, elle l'apporte sans aucun profit spécial pour elle, sans aucun bénéfice particulier, sans aucun prélèvement quelconque en faveur des ses actionnaires. De plus, elle se charge de la direction et de l'administration de toutes les affaires de la Communauté, sans traitement ni rétribution fixe. C'est des résultats seuls qu'elle attend la rémunération des peines, des soins qu'elle se donne, et des risques qu'elle court.

La Compagnie fait pour le compte de la Communauté un appel aux capitaux. Elle offre en vente 8,000 lots de terre de 25 hectares chacun, au prix de 20 francs l'hectare, ou de 500 francs par lot, formant un capital de 4 millions, pouvant être élevé, par des ventes toujours au profit de la Communauté, à des prix plus hauts que celui fixé pour la première souscription.

Les souscripteurs obtiennent 20 hectares de terrain pour en disposer quand et de la manière qu'ils le jugeront convenable. Les 5 autres hectares sont destinés à entrer dans la Communauté avec 200,000 hectares réservés,

et formeront pour elle un total de 240,000 hectares à exploiter.

Pour les 5 hectares, les souscripteurs recevront une action de communauté leur donnant droit aux avantages énumérés dans le règlement approuvé par arrêté royal. Ils seront propriétaires incommutables des 20 hectares formant le complément de leur souscription, et ils pourront cultiver, faire cultiver, ou vendre à leur convenance, ces terres dont la valeur s'élèvera à mesure que celles de la Communauté seront mises en plein rapport.

Par ces ventes, par ces divisions d'une partie du territoire concédé, et par le placement de leurs produits, la Compagnie espère attirer vers ses possessions une partie des émigrants allemands, lesquels possèdent ordinairement certaines ressources qui leur font préférer une exploitation pour leur compte à un travail salarié. Cette culture donnera une nouvelle plus value aux terres des simples capitalistes, et l'on peut rappeler à ce sujet que le prix des terres s'est considérablement élevé aux États-Unis, au Texas, dans l'Australie, partout enfin où il y a eu des établissements de colonisation ou d'exploitation avec des bras ou des capitaux européens.

Le prix de la concession faite à la Compagnie étant très-faible est échelonné sur dix années; le capital qui va être formé par la souscription sera un véritable capital commercial, un capital roulant. Il ne faut pas en immobiliser la plus grande partie dans des

frais ou un matériel de premier établissement. Ici le premier établissement, le sol à exploiter, est obtenu à titre presque gratuit, et le produit de la coupe des bois peut couvrir et au delà les dépenses du défrichement et la mise en culture.

Nous continuons à faire des vœux pour la réussite pleine et entière des opérations de la Compagnie belge de colonisation, moins

certes en vue des avantages qu'il peut en résulter pour elle et ses actionnaires, que par la conviction où nous sommes que c'est en formant ainsi des établissements agricoles ou commerciaux dans les contrées transatlantiques, que la Belgique trouvera de larges débouchés pour les produits de son industrie.

(*L'Indépendant*. — 7 février 1843.)

LE COURRIER BELGE. (7 février 1843.)

Annnonce du départ prochain de deux vaisseaux pour Santo-Thomas. — Souscription ouverte.

Les fondateurs de la Compagnie belge de colonisation n'ont pas craint d'assumer sur eux toute la responsabilité de leur entreprise. Une commission fut envoyé par eux pour explorer la contrée qu'ils voulaient coloniser. A ces premiers frais, déjà assez considérables, ils viennent d'en ajouter de plus grands encore, en organisant une expédition composée d'hommes possédant entre eux toutes les connaissances nécessaires pour la fondation d'une colonie et d'un comptoir de commerce. Cette expédition, munie de tout ce qui peut faciliter ses travaux et assurer le bien-être de ceux qui la composent, partira au premier jour. Le directeur et quelques chefs de service se rendront à Santo-Thomas sur la *Louise-Marie* que l'État met à la disposition de la Compagnie pour ce service. Cette goëlette doit mettre à la voile le 15 courant au plus tard. Le *Théodore* de Gand, un des meilleurs marcheurs de la marine belge, partira d'Anvers quelques jours après le départ de la *la Louise* et se rendra à Santo-Thomas avec le restant de l'expédition.

En ne reculant pas devant les frais que doit

entraîner après elle une pareille expédition, les fondateurs de la Compagnie ont prouvé combien leur confiance dans le succès de leur œuvre était grande.

Ayant pris les risques à leur charge, ils peuvent maintenant faire un appel au public, assez intéressé dans les résultats pour prendre sa part d'une entreprise qui, par suite des précautions prises et de la part faite à chacun, toutes chances calculées, nous paraît assez favorable pour engager nos lecteurs à la seconder; car, si elle réussit, elle assurera l'existence de quelques milliers d'individus, ouvrira à la Belgique un marché nouveau, et donnera de beaux résultats aux divers intéressés: du reste, n'obtiendrait-on que le premier résultat, il est assez important pour que chacun prenne part à la souscription.

Cette souscription, fixée à 500 francs pour chaque lot, payable en 4 termes, se divise en 5 coupons, en sorte que pour cent francs l'on peut contribuer à une entreprise vraiment nationale.

(*Le Courrier belge*. — 7 février 1843.)

L'ÉCLAIR. (8 février 1843.)

Eloges donnés à la Compagnie belge de colonisation. — Vœux pour son succès.

Par nos articles précédents, nous avons établi que le but de la Compagnie belge de

colonisation était d'organiser le travail. Les fondateurs de cette Compagnie ont prouvé que

ce n'était pas en vue d'une spéculation qu'ils agissent ; ils n'ont pas balancé à engager personnellement des sommes considérables pour faire réussir une entreprise dont le succès doit donner l'existence de la classe ouvrière et la sécurité des propriétaires. Si les travaux de l'atelier qui va partir aux premiers jours pour aller fonder les premiers établissements de la Communauté de l'Union, sous la direction de M. l'ingénieur-directeur Simons, sont, comme tout doit le faire espérer, couronnés de succès, il n'y a aucun doute que, sur beaucoup d'autres points du monde, l'exemple de la Compagnie sera suivi, et que la surabondance de la population européenne ira se répandre sur les divers points du globe pour y fertiliser la terre

qui n'attend que des bras pour donner d'abondantes récoltes. En vue d'un aussi noble but, ils ont assumé sur eux tous les risques.

Aujourd'hui qu'ils ont fait exploser l'Amérique centrale, qu'ils ont obtenu la concession d'un vaste territoire leur permettant d'avoir, avec sécurité, leur établissement et d'y organiser le travail après avoir fourni le capital nécessaire pour assurer pendant un an le service de l'atelier de fondation, ils ouvrent, aux termes de leurs statuts, la souscription de la Communauté de l'Union et permettent à chacun de prendre part à une entreprise qui est entourée d'assez de garanties pour faire espérer d'heureux résultats.

(L'Éclair. — 8 février 1843.)

LE COMMERCE BELGE. (8 mars 1843.)

L'émigration est un remède aux misères des classes pauvres. — But moral de la colonisation de Santo-Thomas.

Marchez ! l'humanité ne vit pas d'une idée !

(LAMARTINE.)

Sur le sol tourmenté d'un caduc hémisphère,
Innombrables fourmis, pourquoi nous pressons-nous ?
Dieu, sage en ses desseins, n'a-t-il pas fait la terre
Assez grande pour tous ?

Pourquoi porter la levée à la source tarie,
Alors qu'un peu plus loin, un fleuve offre ses eaux ?
Ou rester au soleil, quand là-bas, la prairie
S'ombrage de rameaux ?

Pourquoi, si, pour l'hymen jeune vierge paré,
L'Amérique à vos feux tend ses bras caressants,
Poursuivre follement notre Europe tarée,
La femme aux mille amants ?

La bête a plus d'instinct, et les oiseaux eux-mêmes,
Du Nord vers le Midi, quand ils ont froid et faim,
Sous les yeux mal ouverts des faiseurs de systèmes,
Se lancent en essaim.

Oui, l'émigration est le remède indiqué par le bon sens aux maux qui menacent le vieux continent.

Ces populations hâves, étioilées, qui se pressent dans nos manufactures et y croupissent en proie à une effrayante dégradation morale et physique, ne revivraient-elles pas pour ainsi dire, alors qu'elles seraient rendues à la destination primitive de l'homme, la culture de la terre ?

Éloigner le travailleur de ces foyers impurs, où les races s'imprègnent d'un germe fatal de

décadence, le mettre face à face avec la majesté de la création, pour lui rappeler à lui-même sa noble origine, en un mot réveiller dans son âme le sentiment religieux et moral presque étouffé sous une lutte de tous les jours contre les besoins matériels, tel est le but vraiment élevé que se propose la Société belge de colonisation.

Elle peut dire au public :

« J'envoie vers le territoire qui m'a été concédé une expédition munie de tout ce qui peut assurer le succès de mes plans.

« Des travaux dirigés par un ingénieur dont la réputation est déjà européenne vont décupler, centupler bientôt la valeur des terres achetées. A peine les premiers coups de pioche ont-ils été donnés, qu'au signal de la Compagnie, 6,000 colons, déjà inscrits pour le départ, s'élançant sur les mers, prêts à devenir les instruments d'une haute pensée de civilisation et d'avenir.

« Sous la hache des travailleurs tombent les forêts vierges. Des milliers d'arbres d'un bois précieux sont taillés et transportés à bord de nos vaisseaux marchands qui cinglent vers l'Europe, chargés de ce riche fardeau.

« Un entrepôt est créé, une ville s'élève à côté d'un port commode et spacieux, de nombreuses relations s'établissent entre les nouveaux arrivés et les indigènes, et un marché

immense s'ouvre pour la mère patrie, dont la sollicitude ne perd pas un instant de vue ses enfants émigrés. »

Cette entreprise n'est donc pas seulement une œuvre de philanthropie et de patriotisme, mais elle se lie essentiellement à l'importante question des débouchés.

Aussi les plus hautes sympathies ne lui ont-elles pas manqué, lors même qu'à son début elle avait à lutter contre la défiance qui s'attache à toute innovation.

Aujourd'hui, se dégageant avec vigueur de toute entrave, puisant dans une conviction profonde, dans un dévouement trop rare à cette conviction, ses principales ressources, elle a pris, de l'aveu de tous, un puissant essor, elle a fait un pas immense vers l'accomplissement de ses desseins, et elle en est arrivée au point de se concilier les suffrages de tout ce que la Belgique compte d'hommes éclairés et progressifs.

(*Le Commerce belge.* — 9 mars 1843.)

LE FANAL. (8 mars 1843.)

Détails sur la cargaison du **THÉODORE**, navire prêt à partir pour Santo-Thomas. — Son utilité. — Sa composition bien entendue.

Le Théodore, sur lequel vont s'embarquer les fondateurs de la colonie de Santo-Thomas, porte avec lui un véritable spécimen de la majeure partie des produits de notre industrie.

Nous ne pensons pas que l'on ait jamais réuni sur le même navire une aussi grande variété d'objets; nous en avons vu les soixante-neuf états dressés par M. Simons et que l'on a bien voulu nous communiquer.

Chacun de ces états a trait à la demande des objets relatifs à une industrie ou à un service différent.

L'un comprend les instruments nécessaires à la chirurgie, l'autre à l'agriculture; celui-ci indique tous les objets mécaniques, celui-là le mobilier; plus loin ce sont les instruments géodésiques. Enfin, ainsi de suite pour toutes les branches professionnelles, artistiques, industrielles ou matérielles. A quelques travaux, à quelques opérations que soient appelés les membres de l'expédition, rien ne leur manquera.

La Compagnie a réellement été prodigue, mais d'une prodigalité bien entendue; car, en ne refusant rien de ce qu'a pu réclamer M. Simons, elle le met à même de tirer parti des richesses que présente à l'industrie humaine le territoire de Santo-Thomas.

Disposant, sur l'échelle la plus large, des ressources de la mécanique, cet habile ingénieur pourra neutraliser l'influence du climat brûlant des tropiques, en ménageant le travail de l'homme; tous les arts utiles et libéraux

viendront, d'ailleurs, seconder ses combinaisons.

Le Théodore porte de quoi former un véritable bazar. L'établissement de Santo-Thomas sera réellement une exposition des produits de l'industrie belge et la plus avantageuse qui puisse avoir lieu.

Les achats de la Compagnie comportent plus de 200,000 objets, formant entre eux un assortiment de plus de 1,000 échantillons de nos produits.

C'est pour la première fois que l'on verra au delà des mers, réunie sur un même point, une aussi grande variété d'articles fabriqués en Belgique.

L'emploi immédiat de ces articles sous les yeux des indigènes, sera d'un bon exemple et fécond en résultats; car, dans le Guatemala, on ne résiste pas plus qu'ailleurs à la loi naturelle qui veut que l'homme imite ce qu'il voit faire.

Combien le pays ne devra-t-il pas de reconnaissance aux hommes qui ont eu assez de courage pour braver l'opposition passionnée dont ils ont d'abord été assaillis, pour braver le ridicule qu'ont cherché à déverser sur leur entreprise certains cerveaux rétrécis, plus prompts à blâmer qu'à comprendre!

Cette entreprise, on a le droit de le dire aujourd'hui hautement, donnera les plus beaux résultats, et ceux dont la persistance dévouée à su la mettre en si bonne voie en retireront honneur et profit.

(*Le Fanal.* — 8 mars 1843.)

LE COMMERCE BELGE. (15 mars 1843.)**Éloge du système de colonisation adopté par la Compagnie belge.**

Il nous semble que le moment est venu d'exposer nos idées sur la question nationale relativement à la colonisation; le moment est d'autant plus opportun que les autres questions ont été, en quelque sorte, depuis plusieurs mois, abordées à peu près sous tous leurs aspects et traitées sous toutes les formes. Livres, brochures, articles de journaux, discours, tout cela, pour et contre, a dû nécessairement suffisamment éclairer l'opinion publique. Or, comme complément à tout ce travail, nous croyons qu'il est urgent, dans l'intérêt de la cause grave et importante à laquelle l'avenir de la Belgique se trouve si étroitement lié, d'entrer dans des considérations générales sur la nationalité de l'œuvre qui va s'accomplir dans l'Amérique centrale, sous les auspices d'une Société composée des hommes les plus éminents du pays.

La sagesse politique, qui consiste à donner une utile direction aux frais partiels qui se présentent, a fait une loi à notre gouvernement de favoriser, autant qu'il était en son pouvoir de le faire, une entreprise susceptible d'amener la solution de ce grand problème : des débouchés!

Cette solution, qui peut encore la révoquer en doute? Quelques idéologues, peut-être, qui s'attachent bien plus à satisfaire leur besoin de dénigrement systématique qu'à s'occuper de la prospérité nationale. Aussi, toujours barricadés dans leurs controverses, toujours à cheval sur leurs paradoxes, ils s'enquièreient peu des faits et des résultats d'un acte de civisme. Hormis ces professeurs de si étranges doctrines et quelques autres pessimistes, espèce d'esprits timorés, apathiques, méfiants et naturellement ennemis de tout progrès contraire à leurs habitudes, le pays entier est convaincu qu'il vaut mieux satisfaire aux besoins d'un peuple qu'à ceux d'une idée ou d'un système. C'est qu'aujourd'hui la nécessité a fait réfléchir, et on sait par expérience qu'autre chose est le bien-être selon la pratique que selon la théorie : l'esprit public comprend qu'il faut agir et non dissenter. Or, sans s'arrêter aux arguties des antinovateurs, sans tenir compte des diatribes lancées contre elle, la Compagnie belge de colonisation a fait explo-

rer elle-même le pays où elle veut établir un comptoir belge et nous créer des marchés transatlantiques; elle a demandé et obtenu des garanties exclusives de sécurité pour nos colons; et c'est armée des rapports constatant la fertilité du sol et la salubrité du climat, c'est par la convention qui assure l'indépendance des Belges qui se rendront à Santo-Thomas qu'elle a réfuté les objections; c'est alors seulement qu'elle a appelé le public à prendre part à ses opérations tout en assumant encore sur elle la responsabilité de son entreprise.

Comme il y a dans l'oscillation des choses humaines une attraction mystérieuse et incessante qui ramène au vrai, au positif, il est arrivé que l'opinion, faussée un instant dans un sens, a été ramenée à la vérité par la conduite de la Compagnie, conduite sage, prudente et digne d'hommes qui veulent accomplir une grande œuvre humanitaire.

Considérés sous le point de vue philanthropique et national, les plans de colonisation de la Compagnie belge ne pourront manquer d'être adoptés par les nations européennes qui désormais tenteront de se créer des colonies. Quoi de plus beau en effet que cette installation: par la voie pacifique, que cette communauté où le travail sera collectif et où les intérêts de chacun seront les intérêts de tous! Quoi de plus simple que cette combinaison où la propriété, le capital et le travail se trouvent associés! N'est-ce pas là une généreuse pensée, une conception désintéressée et un puissant stimulant pour les colons, que cette certitude qu'ils travaillent collectivement à leur bénéfice et à la fortune de la mère-patrie? Assurément cette répartition intégrale et respectueuse entre les membres de la Communauté est la seule idée applicable de nos économistes et de nos humanitaires; c'est aussi une puissante garantie contre toute rivalité, contre l'envie, la jalousie et toutes les conséquences qui en découlent. Par cette organisation aucun écueil n'est à craindre, aucune dissension n'est à redouter: la Communauté des intérêts fera que chacun travaillera activement au succès d'une entreprise sur laquelle la Belgique fonde, à juste titre, de si grandes espérances, espérances qui ne seront point déçues.

Si les résultats de ce mode de colonisation, sous le rapport industriel et commercial, ne sont pas douteux, ils sont incalculables sous le point de vue national, en ce sens que la Belgique aura à s'enorgueillir d'avoir fait pénétrer les bienfaits de la civilisation sur le nouveau continent par les seuls moyens en harmonie avec notre état social. Quelle influence n'exercera pas le nom belge sur ces populations si longtemps persécutées par les nations européennes, quand elles verront qu'au lieu de guerres et de désastres, on leur apporte progrès et lumières ? A l'exemple du pieux Las Cases, qui jadis implora la clémence de Charles-Quint en faveur de ces malheureux

peuples, le clergé belge aura aussi sa sainte mission à remplir, et alors ils reconnaîtront que ce ne sont plus des dévastateurs sanguinaires qui viennent s'implanter au milieu d'eux pour recueillir les richesses de leur sol, mais les délégués d'une nation amie prête à accepter leur concours pour fertiliser la plus belle partie de leur vaste continent et lui assurer, commercialement parlant, la place que la nature lui a assignée. Cette mission toute de paix, toute civilisatrice, aura peut-être des conséquences auxquelles on est loin de songer. Qui sait ?

(*Le Commerce belge.* — 15 mars 1843.)

LE COMMERCE BELGE. (20 mars 1843.)

Bénédiction de la chapelle coloniale de Santo-Thomas. — Départ de la première expédition, composée des navires LE THÉODORE, LA LOUISE-MARIE, et LA VILLE-DE-BRUXELLES. — Discours prononcés à cette occasion.

La chapelle en bois destinée à la nouvelle colonie de Santo-Thomas de Guatemala avait été dressée dans le jardin de l'hôtel de M. le comte Félix de Mérode, président du conseil général de la *Compagnie belge de colonisation*. — Le 6 mars, S. E. M^{gr} le cardinal-archevêque de Malines est venu la consacrer et la bénir, en présence d'un grand nombre de notabilités. Des membres du sénat et de la chambre des représentants, deux de nos ministres, assistaient à cette pieuse cérémonie. M^{gr} le cardinal, avant de commencer le service divin, a prononcé le discours suivant :

• **MES CHERS FRÈRES,**

• Dieu est le souverain maître et le suprême modérateur de toutes choses ; c'est pourquoi nos projets les mieux combinés doivent avorter s'il leur refuse son concours, et ils réussissent infailliblement dès qu'il daigne les protéger et les bénir.

• C'est cette vérité que le Roi prophète a si bien énoncée par ces paroles : *Si Dieu ne bâtit pas la maison, c'est en vain que les ouvriers y travaillent ; si Dieu ne garde lui-même la cité, c'est en vain que la sentinelle veille pour la garder.*

• L'obligation de reconnaître que nous dépendons entièrement de Dieu, et le besoin que nous éprouvons de son secours, doivent donc nous engager à placer toutes nos entreprises sous la protection de sa divine providence.

• C'est ce devoir que nous remplissons aujourd'hui d'une manière solennelle, à l'égard d'une entreprise à laquelle nous portons tous un si vif intérêt. Une société belge s'est formée dans le but d'établir une colonie dans l'Amérique centrale, d'y cultiver un sol riche en tous genres de productions, et d'y ouvrir un débouché à notre industrie. Un grand nombre de nos compatriotes vont se rendre successivement dans ces pays lointains. Ils s'y rendront, il est vrai, sous la garde de Dieu, et accompagnés de deux ministres du Seigneur, chargés de pourvoir à leurs besoins spirituels ; cette chapelle que nous venons de bénir sous l'invocation de saint Louis, et que Sa Majesté notre auguste et pieuse reine, ainsi que plusieurs personnes généreuses ont ornée de leurs dons, sera placée au milieu ; le Rédempteur y reposera dans son auguste sa-

• crement, pour recevoir leurs prières et leurs adorations : mais ils auront de grandes privations à subir, de rudes fatigues à essayer ; un long voyage sur mer, un changement subit de climat, beaucoup d'autres circonstances rendront leur position difficile et périlleuse.

• Je vous exhorte donc, mes très-chers frères, à prier Dieu avec ferveur, qu'il veuille les protéger, les encourager, les bénir.

• Lorsque Dieu fit jadis entrer les enfants d'Israël dans le désert pour les conduire dans la terre promise, il leur donna un de ses anges pour guide. *Je vous enverrai mon ange*, dit-il, *et il marchera devant vous, il vous gardera pendant le chemin, et vous fera entrer dans la terre que je vous ai préparée*. Prions Dieu, mes chers frères, qu'il accorde la même faveur à l'expédition qui va bientôt partir pour jeter les premiers fondements de la colonie Santo-Thomas, et à toutes celles qui partiront plus tard pour la même destination.

• Mais il est une autre grâce que nous devons spécialement implorer, c'est que les nouveaux colons soient exacts à bien remplir les devoirs du chrétien, que la religion soit toujours honorée parmi eux, et qu'ils restent inviolablement attachés à la vraie foi.

• En effet, c'est de là que dépendent leur bonheur individuel et la prospérité de la colonie. Un ancien philosophe a dit qu'il serait plus facile de bâtir une ville dans les airs que de constituer une société sans religion. Aussi jamais un État ne sera solidement établi, jamais une famille ne sera vraiment heureuse, si la religion n'y est honorée et observée ; car c'est elle et elle seule qui est la dépositaire des vérités sociales ; elle doit les enseigner aux hommes, si on ne veut lâcher la bride à

toutes leurs passions, les jeter dans l'anarchie, et les abandonner à toute sorte de désordres. Au contraire, lorsque la religion exerce efficacement sa sainte influence, lorsque ses préceptes sont observés, l'ordre règne partout : l'État, les familles et les individus jouissent de la paix et du bonheur. *Heureux les peuples*, dit l'Écriture sainte, *dont le Seigneur est le Dieu !* c'est-à-dire qui servent fidèlement le-Seigneur.

• Nous allons donc prier spécialement celui qui est la *voie*, la *vérité* et la *vie*, qu'il fasse toujours régner sa sainte loi dans le cœur des nouveaux colons ; nous allons offrir ensemble le saint sacrifice de la messe, pour obtenir du ciel que la religion soit toujours honorée et pratiquée parmi eux.

• Si Dieu daigne exaucer nos prières, nous aurons contribué efficacement à assurer à notre colonie le plus solide fondement de stabilité et la meilleure source d'une prospérité toujours croissante. »

Après cette allocution, la messe a été chantée en musique, avec les ornements et vases sacrés appartenant à la chapelle coloniale, et qui sont magnifiques. C'est monseigneur le cardinal lui-même qui a dit la messe. Elle a été terminée à midi et demi.

Cette cérémonie a été fort touchante et pleine d'émotion, pour ceux surtout qui songeaient un peu à la grandeur de l'entreprise, à la persévérance de ceux qui l'ont conçue, et au courage de ceux qui sont destinés à la faire fructifier, en affrontant les périls d'un voyage lointain et les difficultés de tout genre qui les attendent sous un autre ciel.

Le 16 mars, les navires *le Théodore*, *la Louise-Marie* et *la Ville-de-Bruxelles*, sont partis d'Anvers pour la colonie que la Compagnie de colonisation fonde dans le beau et fertile district de Santo-Thomas de Guatemala.

Les vœux de tous les Belges qui s'intéressent à l'amélioration morale et matérielle des classes nécessiteuses, ainsi qu'à la prospérité commerciale du pays, s'attachent à cette expédition.

Voici les discours qui ont été adressés aux colons qui, les premiers, vont dans l'Amérique centrale jeter les bases de cette intéressante colonie.

Discours de M. le comte de Mérode, président de la Compagnie belge de colonisation.

• Chers voyageurs qui allez à d'autres préparer les voies, une œuvre véritablement sociale est commencée par vous aujourd'hui. De vastes et magnifiques paries du globe sont encore à peu près inutiles à l'homme, puis- qu'elles se trouvent dépourvues d'habitations et que leurs productions ne servent en quelque sorte qu'aux animaux sauvages. Cependant des pays comme le nôtre sont chargés d'une population compacte, auie du travail, et malgré les efforts d'un grand nombre de laborieux ouvriers, le travail ne suffit qu'imparfaitement aux besoins de beaucoup de familles.

• Toutes les terres véritablement fertiles ont été, dans notre partie, mises en valeur, et si la culture s'y montre encore susceptible de quelques progrès, on ne peut nier que dans certains lieux, particulièrement en Flandre, elle n'ait atteint le plus haut point de l'art agricole. Là où elle est susceptible de perfectionnements ultérieurs, l'amélioration du sol servira à nourrir les enfants de ceux qu'il entretient dans le moment actuel et qui n'auront guère besoin d'autres bras.

• C'est donc en général sur les fabriques diverses que se reportent les individus que l'agriculture ne saurait occuper, et ces fabriques dépassant par d'abondants produits les besoins du consommateur agricole, c'est au dehors que l'on cherche à en livrer l'excédant; mais de ce côté la concurrence extérieure se présente non moins active, et l'on tente trop souvent en vain de lutter contre elle.

• Loin de moi la pensée de contester l'utilité de l'industrie; un pays qui manque d'un tel élément de prospérité ne sait pas tirer de la terre la plus favorablement dotée les richesses que la nature y dépose. Toutefois le meilleur ordre matériel est celui qui résulte d'un heureux équilibre entre les moyens de subsistance que possède une population et cette population même.

• Lorsqu'une contrée ne produit pas la nourriture nécessaire à tous ceux qui l'habitent, et que pour obtenir une partie considérable de vivres qu'il leur faut elle doit placer ailleurs les productions de ses manufactures, la sécurité publique devient incertaine par suite

• d'une fâcheuse dépendance à l'égard des plus pressants besoins; l'étranger, refusant vos marchandises, vous affame alors, et qui peut répondre de son caprice ou de circonstances qui, malgré lui, peuvent l'obliger à fermer ses ports?

• Pourquoi donc, l'orsqu'on se trouve resserrés dans une terre étroite, ne pas chercher à s'étendre sur l'espace que la solitude laisse libre et qui ne peut mieux remplir les desseins du Créateur qu'en recevant des hommes capables de le rendre utile. C'est là ce qui m'a toujours semblé conforme aux vues de la Providence, et la colonisation du fertile désert ne s'est jamais présentée à mes yeux que comme la plus belle des industries pour les peuples très-nombreux comparativement à l'étendue du territoire qu'ils occupent.

• Malheureusement ces essais, trop ordinairement livrés au hasard, ont fréquemment échoué par défaut de prudence et par l'absence de soins préalables. L'esprit d'imprévoyance ou d'aveugle spéculation les a compromis.

• Quant à nous c'est avec un sentiment de vive sollicitude que nous nous sommes occupés de l'expédition destinée à une conquête pacifique, qui offre néanmoins des dangers, et dont vous êtes les champions courageux; nous n'avons rien négligé afin de vous pourvoir de tous les objets qu'exige une lointaine pérégrination.

• Aux secours temporels que vous devait la Compagnie, une charité généreuse a joint tous les moyens de secours spirituels dont vous avez besoin en vous éloignant du sol natal.

• Des prêtres dévoués vous accompagnent, ils vous aideront et vous consolent dans les peines inséparables de votre entreprise; ils vous exhorteront à ménager vos forces par la tempérance et la vie régulière que réclame tout spécialement de votre part le séjour dans un climat nouveau si différent du nôtre; ils entretiendront parmi vous tout l'amour de la discipline, de la paix et de l'union, sans lesquels vous ne pourriez triompher des obstacles divers que vous avez à vaincre.

• C'est avec les vœux les plus ardents et les plus sincères que je vous souhaite un heureux passage.

Discours de M. le comte de Hompesch, vice-président de la Compagnie.

• MESSIEURS,

• Vous allez remplir une belle et courageuse mission dont les résultats peuvent devenir grands pour vous, immenses pour la Belgique, si votre dévouement égale votre courage.

• L'œuvre qui est confiée à votre zèle, à votre travail, à votre intelligence, n'est pas une entreprise ordinaire dictée par l'appât du gain, c'est une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité.

• Vous êtes appelés à planter le drapeau de l'ordre et du travail dans ces riches contrées, si longtemps courbées sous le joug du despotisme et de l'anarchie, et qui ne demandent que la main de l'homme pour lui rendre au centuple le fruit de ses travaux.

• L'État libre et indépendant de Guatemala vous a cédé une de ses plus belles provinces, un port vaste et sûr, un territoire fertile et sain. Ses habitants vous recevront en frères, prêts à vous seconder dans vos travaux ; ils attendent de vous l'appui qui leur manque, pour prendre, dans le rang des nations, la place importante que la nature du pays leur assigne ; vous leur devez l'exemple de toutes les vertus qui honorent l'homme et qui feront respecter le nom des Belges dans cette nouvelle patrie de votre choix.

• Vous avez à résoudre une importante question, celle du travail des Européens dans les pays où la paresse a inventé l'esclavage. Guidés par un chef distingué, dirigés par un médecin habile, munis de toutes les ressources qu'une sage prévoyance a pu réunir, vous surmonterez, par une discipline sévère, les obstacles et les dangers, enfants de l'imprévoyance et du désordre, qui ont signalé tant d'essais manqués et fait naître des préventions que l'expérience, la raison et le bon sens repoussent.

• Là où des poignées d'hommes avides, se livrant à tous les excès, ont su conquérir et conserver des empires, défricher des forêts, bâtir des métropoles et fonder de vastes cités, il ne sera pas dit que le Belge sobre et laborieux, intelligent et actif, aidé de toutes les ressources de l'art et de la science, ait reculé devant les fatigues inséparables d'un premier établissement dont la réussite deviendra, pour son ancienne patrie, une source de richesse et de prospérité.

• La Belgique riche et industrielle déversera son trop plein de bras, d'intelligences et de

• produits manufacturés, dans ce pays qui à son tour lui rendra en échange les denrées coloniales, les produits tropicaux qui lui manquent ; une confiance fondée sur l'intérêt réciproque, et cimentée par des relations continues, lui assurera, en peu d'années, tous les avantages d'une riche colonie sans les immenses sacrifices que leur création exige.

• Tel est le but de la Compagnie, telle est l'œuvre qu'elle vous confie.

• Mais ce n'est pas seulement la Compagnie, c'est la Belgique tout entière qui a les yeux tournés vers vous, et qui attend le résultat de vos travaux pour fixer son opinion et prendre part à vos succès.

• J'espère, messieurs, que, répondant à son attente, vous vous rendrez dignes de l'intérêt que le roi vous porte, de l'appui que son gouvernement vous a accordé, et de la sanction solennelle que le chef de l'Église a donnée à une entreprise fondée sur les bases de la religion, de l'honneur et de l'intérêt du pays.

Discours de M. Obert, agent général de la Compagnie.

• MESSIEURS,

• Lorsque, pour la première fois, j'eus l'honneur de soumettre mes plans, pour l'organisation du travail, aux fondateurs de la Compagnie belge de colonisation et que, pour les réaliser, je vous proposai de choisir l'Amérique centrale, j'étais loin de penser que nous obtiendrions, en aussi peu d'années, les résultats auxquels nous sommes parvenus, grâce à leurs concours.

• Toutes les classes de la société nous secondent : le roi, l'Église, le commerce, l'industrie nous prêtent leur appui.

• Après avoir fait explorer, avec l'appui du gouvernement, la contrée où nous voulons créer, en faveur de notre industrie, des relations puissantes et durables, nous voyons aujourd'hui rassemblés sur ce navire tous les éléments d'un avenir dont nul ne peut plus douter.

• On y a réuni tous les instruments que la mécanique a pu inventer pour remplacer le travail de l'homme, et venir encore en aide à cette luxurieuse nature des tropiques, qui promet à l'agriculture les récoltes les plus productives qu'elle ait le droit d'espérer.

• Vous tous qui partez pour aller chercher une patrie nouvelle au delà des mers, nou-

• bliez pas cependant que vous êtes enfants de
• la Belgique, que vous êtes appelés à la repré-
• senter dans le nouveau monde où, jusqu'à
• présent, les Européens ont pris la crainte
• pour le respect.

• Sachez aussi faire respecter le nom belge
• dans cette contrée; mais que ce soit par le
• bien que vous ferez à vos nouveaux compa-
• triotes, par l'exemple de la subordination à
• laquelle vous vous soumettez envers vos
• chefs.

• N'oubliez pas que le mandat de ces chefs
• est de veiller avant tout à votre bien-être, que
• l'autorité qu'ils ont sur vous est toute pater-
• nelle et de protection, qu'elle est destinée à
• rendre vos travaux moins pénibles et plus
• fructueux. De votre obéissance dépendent vos
• succès et la prospérité des établissements que
• vous allez fonder.

• Ne perdez pas de vue que, tout en vous
• accordant un salaire en rapport avec la tâche
• que vous exécuterez, la Compagnie qui ou-
• vre une nouvelle voie au travailleur vous
• appelle au partage du bénéfice résultant de
• vos travaux, et, par le fait, vous y associe
• réellement.

• C'est donc une belle et grande mission
• que, sous le digne chef que la Compagnie
• a mis à votre tête, vous êtes destinés à
• remplir.

• En vue du noble but offert à vos efforts,
• je ne doute pas que tous vous ne soyez dis-
• posés à remplir l'engagement que vous avez
• pris vis-à-vis de ce chef : celui de lui obéir
• en toutes choses, et d'exécuter tous les tra-
• vaux qu'il vous prescrira.

• Ces travaux seront d'autant plus faciles
• que toutes les mesures commandées par la
• sollicitude la plus attentive sont prises pour
• vous mettre à couvert des dangers qu'ils en-
• traînent, et pour qu'an milieu de vos fatigues
• il vous soit prodigué toute espèce de conso-
• lations.

• Voyez ces dignes ecclésiastiques, qui ont
• consenti à vous accompagner; dans les cir-
• constances critiques, ayez recours à eux, et
• vous retrouverez la force nécessaire pour
• accomplir l'œuvre à laquelle vous vous êtes
• voués. Du reste, lorsque vous songez que
• votre directeur et les chefs de service qui
• l'accompagnent ne balancent pas à abandon-
• ner des positions convenables pour vous
• guider dans vos travaux, à votre tour vous
• n'hésitez pas à suivre les instructions qu'ils
• vous donneront, à déférer aux règles qu'ils
• vous imposeront.

• Voyez, autour de vous, des hommes dont

• la société s'honore s'intéresser, s'associer à
• vos travaux. Des personnages éminents dans
• toutes les branches se réunissent pour assu-
• rer votre existence, celle de vos familles;
• joignez-vous donc à moi pour leur promettre
• obéissance et dévouement, pour remercier
• notre digne président, M. le comte Félix de
• Mérode, notre vice-président, M. le comte
• de Hompesch et tous les fondateurs de la
• Compagnie belge de colonisation, de tout
• ce qu'ils ont fait pour vous jusqu'à ce jour.
• Rappelez-vous, surtout, si, comme nous
• devons le croire, vos efforts sont couronnés
• de succès, que la voie vous a été ouverte par
• MM. de Puydt et Vandenberghe de Binckum
• qui, les premiers, accompagnés d'hommes
• aussi capables que dévoués, ont été visiter
• le Guatemala; rappelez-vous que c'est à eux
• que vous devez les notions indispensables
• à l'entreprise dans laquelle ils ont été vos
• devanciers.

• Gardez-vous d'oublier enfin que, si la
• Compagnie est arrivée au point où nous som-
• mes aujourd'hui, elle le doit, en grande
• partie, à l'appui éclairé qu'elle n'a cessé de
• rencontrer chez son royal patron; oui, mes-
• sieurs, nous avons besoin de l'avouer ici
• hautement, si la Compagnie envoie aujour-
• d'hui dans les régions transatlantiques cette
• réunion d'hommes d'élite, ces capacités char-
• gées de les diriger, ce bel assortiment des
• produits de notre sol et de notre industrie,
• si elle est à même de former un établissement
• belge dans l'Amérique centrale, c'est que le
• roi, comprenant l'avenir de cette entreprise,
• n'en a jamais désespéré; c'est que, seul entre
• tous, il n'a pas cessé un instant de lui accor-
• der sa puissante protection.

• Nous devons donc tous réunir nos voix
• pour lui témoigner notre vive reconnais-
• sance, et je suis persuadé, messieurs, que
• tous vous crierez avec moi, du fond du
• cœur : Vive le roi!

Quand les États-Unis firent entendre le pre-
mier cri d'indépendance et donnèrent le signal
de l'affranchissement, le nouveau monde devint
sans contredit un théâtre intéressant. Il fallait
voir ces peuples de l'Amérique s'éveiller après
trois siècles de léthargie et secouer le joug de
fer qui pesait sur eux! L'Espagne avait obtenu
son droit de possession par les armes, ce droit
était confirmé par trois siècles d'administration,
et ces trois siècles n'ont servi qu'à préparer le grand acte qui s'est

accompli. C'est vainement qu'elle voulut éteindre l'incendie que son despotisme avait allumé : non-seulement elle perdit ses colonies, mais toute espèce d'influence ou de privilège, tout espoir même d'être considérée désormais comme les autres nations européennes. Le souvenir des cruautés des Espagnols qui, selon Voltaire, dressaient d'énormes chiens pour aller à la chasse des Indiens comme à celle des bêtes fauves, ce souvenir, disons-nous, et celui de tant d'autres atrocités, sera toujours un obstacle à toute espèce de transaction entre les anciennes colonies espagnoles et la mère-patrie. Certes, cette haine commune et universelle est bien légitime; mais comme nous n'avons pas à traiter la question de savoir si, en suivant une sage politique, l'Espagne aurait conservé ses colonies ou obtenu une forte indemnité pour en compenser la perte en partie, ou bien encore si elle aurait pu conserver l'immense avantage qu'elle possédait en important les produits de son industrie dans ces contrées, occupons-nous des avantages qui peuvent résulter de l'état actuel des choses.

D'une part il existe un pays encore enivré de ses succès, de ses victoires remportées sur ses oppresseurs, où la transformation des faits et le développement des idées a en quelque sorte ramené la nation à un état d'enfance : c'est une nouvelle société qui commence, société dont les besoins matériels et intellectuels sont loin d'être pleinement satisfaits, et on comprend pourquoi. Comme il est rare que les pays qui se transforment aient le pouvoir de réfléchir avant de faire, les peuples de l'Amérique centrale ont laissé déborder leur haine comme dans toutes les révolutions qui s'opèrent, et leurs idées les entraînant hors de la voie de la justice, il en est résulté des dissensions qui, heureusement, sont à peu près terminées, maintenant que la raison a fait entendre sa froide et impérieuse logique. C'est que ce n'est pas tout que d'avoir l'indépendance, il faut savoir l'employer; car la liberté est un de ces remèdes héroïques qui tuent s'ils ne guérissent pas. Tout n'est pas fini dans les colonies nouvellement émancipées; au contraire, tout commence.

Il existe donc, comme nous l'avons dit plus haut, d'une part un pays vierge, sous tous les rapports, admirablement situé pour accomplir de grandes choses avec l'aide de l'industrie et du commerce, pays riche s'il en fut

en produits agricoles et minéralogiques, dont le sol attend un peu de culture pour livrer les denrées les plus estimées; et par-dessus tout, pays libre et peuplé d'habitants qui ne demandent qu'à recevoir des étrangers parmi eux afin de profiter de leurs lumières pour ne pas trébucher à l'entrée d'une vie toute nouvelle dont ils ignorent la distribution et les issues.

D'autre part, il existe également un pays, dans cette vieille Europe déjà tant bouleversée, nouvellement affranchi d'un despotisme mal entendu, pays dont la richesse n'a rien à envier à ceux qui l'entourent, mais où les besoins de la population sont trop minimes pour entretenir ce prodigieux mouvement commercial qui s'y fait sentir, et où le développement colossal de son industrie réduira infailliblement une foule de bras à l'inaction, si on ne songe à trouver une voie d'écoulement aux effrayantes productions de toutes ces machines qui fonctionnent, de toutes ces usines où tant de ressorts se meuvent. De cet état respectif des deux pays, il en résulte qu'un rapprochement ne peut qu'être profitable à tous deux; profitable à la Belgique, qui se créera des établissements agricoles dans l'Amérique centrale, qui établira des relations commerciales avec le Mexique, la Colombie et tous les pays limitrophes, qui s'ouvrira des marchés et fera connaître dans ces contrées les produits de son industrie; profitable à l'Amérique centrale, qui a besoin de voir mettre en pratique les idées d'ordre, d'économie, d'activité; qui a besoin de s'enquérir de tous les secrets des peuples civilisés qui trouvent l'aisance et la fortune dans une sage application du travail, dans une prudente direction des affaires politiques, industrielles et commerciales.

Puisque, selon nos économistes, il faut choisir entre la colonisation, la guerre ou l'anarchie, choisissons la colonisation, la colonisation comme il est possible de la pratiquer de nos jours, c'est-à-dire par la voie pacifique et la communauté. Et puisque l'Amérique centrale a besoin du concours d'une nation amie pour dignement achever la tâche qu'elle s'est imposée, en lui prêtant le nôtre nous accomplissons, outre une noble mission, une de ces œuvres nationales qui trouvent plus tard leur récompense dans ses résultats salutaires et dans le bien-être de tout un peuple.

(*Le Commerce belge.* — 20 mars 1843.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA TROISIÈME PARTIE.

OPINION DES AUTEURS ET DES VOYAGEURS.

1. — MALTE-BRUN. — <i>Géographie.</i>	Page 3
2. — LE BARON DE HUMBOLDT. — <i>Voyage aux régions équinoxiales.</i>	<i>id.</i>
3. — J. HAEFKENS. — <i>Statistique du Guatemala.</i>	4
4. — MONTGOMERY. — <i>Voyage à Guatemala.</i>	5
5. — ENCYCLOPÉDIE DU XIX ^e SIÈCLE. — <i>Notice sur l'Amérique centrale.</i>	8
6. — REVUE BRITANNIQUE. — <i>L'Amérique sous le gouvernement espagnol.</i>	11
7. — JOURNAL OFFICIEL DE GUATEMALA. — <i>Sur l'état politique de la Vera-Paz et de Guatemala.</i>	16
8. — REVUE BRITANNIQUE. — <i>Notice sur la république de Guatemala.</i>	17
9. — ANTONIO ASMITHA. — <i>Renseignements topographiques sur la Vera-Paz.</i>	23
10. — ANTONIO POLOMA. — <i>Température de la Vera-Paz.</i>	25
11. — ANDERSON. — <i>Productions de la Vera-Paz.</i>	<i>id.</i>
12. — MONTGOMERY. — COMTE D'ADHÉMAR. — RAPHAEL URRELA. — <i>Beauté, étendue, sûreté et salubrité du port de Santo-Thomas.</i>	27
13. — RAMON DE LA SAGRA. — <i>Travail des Européens sous les tropiques.</i>	28

OPINION DE LA PRESSE BELGE.

<u>14. — JOURNAL DE BRUXELLES.</u>	<u>Pag.</u>
<u>Discours prononcé, le 4 mai 1842, dans la chambre législative de l'État de Guatemala, lors de la discussion du contrat de concession passé entre le Guatemala et la Compagnie belge de colonisation.</u>	<u>29</u>
<u>15. — L'ÉMANCIPATION. (12 et 28 novembre 1842.)</u>	
<u>De l'organisation du travail à propos de la Compagnie belge de colonisation.</u>	<u>32</u>
<u>16. — L'INDÉPENDANT. (10 et 14 novembre 1842.)</u>	
<u>Nécessité de créer des colonies pour ouvrir de nouveaux débouchés à la population et au commerce belges. — Fondation et but de la Compagnie de colonisation. — Avantages de la concession qu'elle a obtenue dans l'Amérique centrale.</u>	<u>39</u>
<u>17. — LE GLOBE. (13 janvier 1843.)</u>	
<u>Utilité et avantages des établissements coloniaux. — Salubrité de Santo-Thomas. — Mesures prises par la Compagnie belge de colonisation pour assurer le succès de son entreprise.</u>	<u>45</u>
<u>18. — L'ÉCLAIR. (14 et 24 janvier 1843.)</u>	
<u>Détails sur la Compagnie belge de colonisation, sur l'exploration qu'elle a fait faire dans l'Amérique centrale, et sur l'expédition qu'elle prépare.</u>	<u>47</u>
<u>19. — L'INDÉPENDANT. (28 et 29 janvier 1843.)</u>	
<u>Avantages offerts aux travailleurs, colons de Santo-Thomas et membres de la Communauté de l'Union.</u>	<u>51</u>
<u>20. — LE COMMERCE BELGE. (1^{er} février 1843.)</u>	
<u>Détails sur la Communauté de l'Union, fondée par la Compagnie belge de colonisation.</u>	<u>53</u>
<u>21. — LE JOURNAL DE BRUXELLES. (7 février 1843.)</u>	
<u>Soins éclairés de la Compagnie belge de colonisation pour les travailleurs, membres de la Communauté de l'Union.</u>	<u>55</u>
<u>22. — L'OBSERVATEUR. (7 février 1843.)</u>	
<u>Préparatifs d'une expédition pour Santo-Thomas.</u>	<u>56</u>
<u>23. — L'INDÉPENDANT. (7 février 1843.)</u>	
<u>Détails sur le mode de participation offert aux capitalistes dans la Communauté de l'Union.</u>	<u>57</u>
<u>24. — LE COURRIER BELGE. (7 février 1843.)</u>	
<u>Annnonce du départ prochain de deux vaisseaux pour Santo-Thomas.—Souscription ouverte.</u>	<u>58</u>

25. — L'ÉCLAIR. (8 février 1843.)	Pag.
Éloges donnés à la Compagnie belge de colonisation. — Vœux pour son succès.	58
26. — LE COMMERCE BELGE. (8 mars 1843.)	
L'émigration est un remède aux misères des classes pauvres. — But moral de la colonisation de Santo-Thomas.	59
27. — LE FANAL. (8 mars 1843.)	
Détails sur la cargaison du <i>Théodore</i> , navire prêt à partir pour Santo-Thomas. — Son utilité. — Sa composition bien entendue.	60
28. — LE COMMERCE BELGE. (15 mars 1843.)	
Éloges du système de colonisation adopté par la Compagnie belge.	61
29. — LE COMMERCE BELGE. (20 mars 1843.)	
Bénédiction de la chapelle coloniale de Santo-Thomas. — Départ de la première expédition, composée des navires <i>le Théodore</i> , <i>la Louise-Marie</i> et <i>la Ville-de-Bruxelles</i> . — Discours prononcés à cette occasion.	62

FIN DE LA TABLE.

OPINION
DE
LA PRESSE FRANÇAISE
SUR
L'AMÉRIQUE CENTRALE,
LE GUATEMALA,
LA COMPAGNIE BELGE DE COLONISATION,
ET LA
COLONISATION DU DISTRICT DE SANTO-THOMAS
PAR LA
COMMUNAUTÉ DE L'UNION.

1842-1843

Notice sur le golfe de Honduras et la république du Centre-Amérique,
par M. DE MAUSSON-CANDÉ, capitaine de corvette. (Extraits.)

Les cinq États de l'Amérique centrale. — Villes capitales. — Population. — Productions. — Commerce. — Importations et Exportations. — Port de Santo-Thomas. — Sa beauté, sa sécurité, sa salubrité. — Lac d'Ysabal.

Borné au nord et au nord-est par le Mexique et le Yucatan, l'État de Nicaragua est le seul qui traverse cette partie de l'Amérique dans toute sa largeur, et qui ait ses rivages baignés par les deux mers. Il ne possède, en fait de ports, que la mauvaise rade foraine d'Isapa, sur la mer du Sud, le port d'Ysabal dans le golfe Dulce, accessible seulement au cabotage, et le port de Saint-Thomas, situé dans l'est du goulet par lequel le golfe Dulce communique avec la mer : port excellent, mais sans habitants et sans route de communication avec l'intérieur.....

L'État de Salvador, petit, mais bien peuplé comparativement et bien cultivé, et qui possède sur la mer du Sud plusieurs bons ports, tels que la Union, Acajutla, etc., est limitrophe à une partie de l'État de Guatemala, tandis que l'autre partie est bornée par l'État de Honduras, qui, s'appuyant au sud sur les États de Salvador et Nicaragua, est borné au nord par le golfe même auquel il a donné son nom, et sur lequel il possède les deux ports de Omoa et Truxillo. Au sud-est, l'État de Salvador est contigu à celui de Nicaragua, dans lequel est situé le lac de ce nom, et qui possède l'excellent port de Realejo sur la mer du Sud.

Enfin l'État de Costa-Rica, sur l'isthme même de Panama, forme la frontière sud de la république.

Le côté Est de cette partie du continent, que sa configuration géographique semblait destiner à former un seul État, est formé par la province des Mosquitos, qui s'étend depuis les environs du cap Camaron jusqu'à l'embouchure du Rio-San-Juan, comprenant ainsi une étendue de plus de 120 lieues des côtes, et dont les frontières sont fort mal délimitées avec les États contigus de Honduras et Nicaragua.

Toute cette étendue forme une vaste province habitée par diverses peuplades reconnaissant des chefs différents, et que les Anglais ont achetée il y a environ deux ans, pour le

prix de 7,000 piastres, au chef d'une des peuplades de la côte, après avoir eu préalablement la précaution de le faire couronner roi du pays par le super-intendant de Belise.

Honduras réclame comme sa propriété une partie du terrain ainsi vendu, et conteste en outre au vendeur le droit de propriété nécessaire pour valider la vente. Mais dans l'état d'anarchie qui divise actuellement la république du centre de l'Amérique, il n'est pas probable que ses réclamations soient écoutées; ce sera donc, suivant toutes les apparences, une question où le droit cédera à la force, et une nouvelle conquête à ajouter aux nombreuses possessions anglaises dans la mer des Antilles.

Les villes de Carthago et de Léon, capitales des États de *Costa-Rica* et de *Nicaragua*, et celle de *San-Salvador*, capitale de l'État de ce nom, sont, dit-on, de jolies villes; Camayagua, capitale de *Honduras*, est au contraire peu de chose; Guatemala mérite une mention particulière.

Fondée en 1524, dès l'origine de la conquête de la province à laquelle elle devait servir de capitale, la ville de Santiago de Guatemala reçut le titre de cité le 12 août 1525. Elle était alors bâtie à un lieu appelé Almalonga, à onze lieues environ de l'emplacement de la ville actuelle.

La beauté du site et la fertilité de la vallée engagèrent la plupart des habitants à construire leurs domiciles à une lieue plus au nord, et ce fut là que l'on établit définitivement un peu plus tard la ville de Guatemala, qui fut bientôt ornée de magnifiques églises et d'autres édifices somptueux.

Traversée par la rivière d'Amatitlan, qui en fertilise le sol, cette vallée est encore aujourd'hui admirable de culture et de végétation. Elle est en ce moment couverte de nopaleries dont l'œil n'embrasse pas toute l'étendue, et fournit à elle seule les trois cinquièmes de la cochenille que produit l'État tout entier.

Guatemala prospéra ainsi jusqu'en l'année 1773, et fut en partie détruite par le tremblement de terre de cette année. Située entre les deux volcans qui la dominaient au S.-E. et au N.-O., elle fut violemment ébranlée par leurs secousses, et le lac qui couronnait la cime du premier ayant rompu ses digues précisément du côté de la ville, l'eau se précipita dans les rues avec une telle violence, que beaucoup d'habitants furent emportés et noyés par le torrent.

Cette catastrophe fut amplifiée par les rapports des autorités espagnoles, non dans le but de faire de la poésie, mais, suivant la version du pays, dans des vues d'intérêt privé. L'exagération des rédacteurs des rapports atteignit son but, et le capitaine général reçut l'ordre d'abandonner la ville pour aller en établir une autre un peu plus loin.

Le lieu choisi fut l'extrémité d'un plateau, d'une assez grande étendue au nord, de la chaîne des montagnes dans laquelle sont situés les volcans, en sorte que la nouvelle Guatemala, fondée en 1776, à neuf lieues environ de l'ancienne ville, ne compte aujourd'hui que 68 ans d'existence.

La *Géographie* de Malte-Brun nous fait un récit effrayant de la catastrophe qui engloutit l'ancienne Guatemala; d'après elle, des torrents de boue et de soufre se croisèrent par-dessus, et cachèrent jusqu'à la place où elle avait existé.

Il est d'autant moins étonnant que le savant auteur de cet ouvrage ait été trompé par des rapports exagérés, qu'ils trompèrent la cour d'Espagne elle-même; mais le fait est que l'ancienne Guatemala, connue dans le pays sous la simple dénomination de la Antigua, est encore une belle ville et la seconde de l'État de Guatemala.

Ces deux volcans, nommés *volcan de Agua et volcan de Fuego*, la dominent toujours, mais comme le Vésuve domine Naples, sans en effrayer les habitants. Le volcan de feu jette constamment de la fumée et parfois même quelques flammes; quant au volcan d'eau, il ne conserve son nom que par tradition; le lac supérieur, ayant rompu ses digues, ne s'est pas reformé, et le sommet est occupé par une plaine qui, se trouvant un peu au-dessus de la limite inférieure des neiges, présente en toute saison une verdure admirable.

Il est peu de voyageurs, passant par la Antigua, qui ne se donnent le plaisir d'aller jouir du plus beau coup d'œil du monde sur ce petit plateau, l'un des points les plus élevés de la chaîne des Cordilières.

Guatemala est une belle ville, percée en équerre et ornée d'une multitude d'églises, fort belles pour la plupart, mais dont quelques-unes attendent encore la fin d'une construction interrompue à diverses reprises par les révolutions du pays. Aucune d'elles cependant n'approche, pour la beauté, de ce que fut autrefois la cathédrale de la Antigua, si l'on en juge par ce qui reste encore de cet édifice, dont la façade, encore fort bien conservée, excite l'admiration du voyageur, tant par la grandiose de son ensemble que par la beauté et la richesse des sculptures dont elle est ornée.

Amatitlan, située sur un beau lac, à quatre lieues environ de la Antigua et à cinq de Guatemala, est la troisième ville de l'État. Ces trois villes méritent seules de porter ce nom, dans un pays où l'on décore du nom de bourgs et villages le rassemblement de quelques huttes d'Indiens, construites en claies, non fermées et ouvertes à tout vent ainsi qu'au premier venu.

Rien n'égale la misère et l'incommodité de ces pauvres cabanes, qui semblent n'avoir été construites que pour offrir un abri temporaire contre les grandes pluies de l'été; car elles sont absolument incapables de garantir soit du froid, soit du mauvais temps prolongé.

Ainsi composée des cinq États que je viens de citer, la république actuelle forme ce que l'on appelait autrefois la province du Guatemala. Cette province, qui a porté à la fin le titre de royaume, était gouvernée par un capitaine général résident à Guatemala, et relevant du vice-roi du Mexique.

Il est inutile d'ajouter que le manque de routes entre Mexico et Guatemala, la distance qui sépare ces deux points, et la difficulté réelle des communications, présentaient de bons, de trop bons prétextes à éviter une correspondance active, pour que le capitaine général ne fût pas à peu près indépendant du vice-roi.

Les commandants des provinces de Honduras, Salvador, etc., recevaient directement leurs ordres de Guatemala, qui s'est ainsi habituée de temps immémorial à considérer les autres provinces comme sous sa domination naturelle...

Voici, d'après les derniers relevés faits ou recueillis par le colonel Galindo, la population des cinq États :

Population de l'Amérique centrale.

	INDIENS.	BLANCS.	MULÂTRES.	TOTAL.
Guatemala.....	450,000	100,000	150,000	700,000
Salvador.....	90,000	80,000	230,000	400,000
Honduras.....	•	60,000	240,000	300,000
Nicaragua.....	120,000	110,000	120,000	350,000
Costa-Rica.....	25,800	125,000	•	150,000
Total de la population....	685,000	475,000	740,000	1,900,000

La principale exportation de l'État de Guatemala consiste en cochenille, récoltée dans les belles vallées de la Antigua et d'Amatitlan. Quatre mille surons de cette denrée sont expédiés tous les ans à Ysabal, qui les envoie à Belise; deux mille environ prennent la direction de la mer du Sud, et vont s'embarquer à Istapa. Le reste de l'exportation consiste en salsepareille et une faible quantité de cuirs. L'État de Salvador, plus humide que celui de Guatemala, produit peu de cochenille, dont les grands pluies d'été ruinent les récoltes, mais fournit en échange à l'exportation de six à sept mille surons d'indigo d'excellente qualité. Les deux tiers de cette quantité sont expédiés à Belise par les ports d'Ysabal et d'Omoa; le reste est embarqué pour l'Europe par la mer du Sud.

Une industrie, nouvelle dans le pays, et qui peut donner de grands résultats pour l'avenir, est la culture du mûrier et l'établissement de quelques magnaneries dans deux États: Salvador, qui a donné l'exemple, et Guatemala, qui l'a suivi. Plusieurs plantations de mûriers ont été faites dans les deux États, et ont permis de faire divers essais qui ont donné des résultats très-satisfaisants. La soie obtenue est fort belle, et supérieure peut-être à nos qualités de France. La beauté du climat, dans l'État de Salvador surtout, donne ce ré-

sultat important, qu'un mûrier reste couvert de feuilles toute l'année. On peut donc élever neuf ou dix générations de vers, l'une après l'autre, sans manquer de feuilles, et se procurer ainsi neuf ou dix récoltes de soie dans la même année....

Les importations dans l'Amérique centrale viennent à peu près exclusivement de Belise, où vont s'approvisionner les marchands de l'intérieur; car le golfe Dulce, dont la barre d'entrée ne peut livrer passage qu'à des caboteurs, ne reçoit aucun navire d'Europe. Belise fait donc aussi un commerce annuel de 15 à 18 millions avec la république du Centre-Amérique.

Les marchandises anglaises se composent principalement d'indiennes et autres cotonnades à fort bas prix. J'ignore si notre commerce pourrait soutenir la concurrence pour le bon marché.

La plupart de ces denrées, dont, à la vérité, les habitants déplorent la mauvaise qualité, leur sont fournies au prix de un réal (8^e de piastre) la vara, rendues à Guatemala, et comme les frais de transport sont énormes, on ne peut pas admettre qu'elles aient été payées plus de la moitié de cette somme à Belise.

Une opinion assez répandue à Trujillo, Omoa, et même dans l'intérieur du pays, donne la préférence aux tissus français sur ceux fournis par l'Angleterre, tant pour la durée des étoffes que pour la solidité des couleurs; cette bonne opinion pourrait être exploitée avec succès par notre commerce, s'il avait surtout le bon esprit de n'envoyer que des marchandises de bonne qualité, et capables de ne pas détruire les préventions favorables actuellement existantes en notre faveur.

Le commerce de détail offre, dans toute la république du Centre-Amérique, une particularité bien remarquable, et qui fait voir combien, malgré les perturbations apportées par des révolutions continuelles, le caractère des habitants est encore empreint de cette bonté primitive que nous retracent les traditions espagnoles du temps de la conquête.

Un marchand de l'intérieur descend à la côte pour faire l'emplette de diverses marchandises, dont il espère trouver le débit dans son village. Au lieu d'aller jusqu'à Belise, il rencontre à Omoa, par exemple, ce qui lui est nécessaire, chez un négociant du lieu. Il fait sa provision, convient du prix, et s'en retourne souvent, sans donner le plus léger à-compte, et sans laisser de billet. Le vendeur le laisse partir sans défiance, bien que quelquefois il

ne le connaisse nullement. Mais il sait que l'année suivante, ou plus tôt, si la vente a été bonne, il reviendra lui enlever de nouvelles marchandises et payer les anciennes, et il est peut-être sans exemple que cette confiance ait été trompée.....

Dans la partie S.-E. du golfe de Honduras se trouve une baie qui s'enfonce considérablement dans les terres, et forme ce que l'on appelle le *port Saint-Thomas*. C'est une excellente rade, sur laquelle les navires sont parfaitement abrités de tous vents.

Cette rade, à trois lieues du goulet (dont l'entrée est connue dans le pays sous la dénomination de *la Boca*), qui communique avec le golfe Dulce, possède, sur le mouillage, devant la Boca, l'avantage d'une grande salubrité. D'anciens habitants, dignes de foi, m'ont assuré que, du temps des Espagnols, c'était sur la rade Saint-Thomas que les bâtiments allaient attendre leur chargement, après avoir débarqué leurs marchandises à la Boca, sur des caboteurs qui les transportaient à Ysabal; qu'il leur arrivait souvent d'y rester huit mois, même un an, et qu'ils étaient généralement exempts des maladies qui décimaient les équipages des navires stationnant dans les ports voisins.

Le gouvernement de Guatemala, comprenant toute l'importance d'un port qui permettrait au pays de trafiquer directement avec l'Europe, et l'affranchirait ainsi du monopole ruineux de Belise, avait décrété l'ouverture du port Saint-Thomas et celle d'une route qui devait le faire communiquer avec l'intérieur. Malheureusement, le mauvais état des finances du pays ne permit pas de donner suite à ce décret sans l'intervention de capitalistes qui pussent avancer les fonds nécessaires, et le commerce anglais, entre les mains duquel sont tous les grands capitaux de Guatemala, non-seulement ferma sa bourse à un emprunt, mais usa en outre de toute son influence pour entraver un projet qui devait ruiner la colonie anglaise. Le projet a donc été ajourné; en sorte que Saint-Thomas est une rade excellente pour un navire qui y viendrait en relâche, mais n'a pas même un sentier de communication avec l'intérieur.

A trois lieues dans l'ouest du port Saint-Thomas se trouve la *Boca* ou goulet par lequel on entre dans le golfe Dulce. Ce golfe est profond, et pourrait recevoir les plus

grands navires, si la barre qui se trouve à l'entrée, et sur laquelle on ne compte que six pieds d'eau, ne s'opposait à leur passage.

Après l'avoir passée, on entre dans un canal creusé entre deux escarpements boisés, souvent d'une hauteur considérable, et tellement à pic, dans certains endroits, que l'on pourrait les comparer à de vraies murailles. L'eau est généralement profonde dans tout ce canal, et en ayant soin d'éviter les enfoncements des coudes, où les remous de courant ont déposé des vases, on ne trouvera jamais moins de huit ou dix brasses, et souvent beaucoup plus.

Ce canal a trois lieues de longueur, en comptant toutes ses sinuosités. Dans tout cet espace, sa largeur, qui n'est parfois que d'une encablure, n'excède jamais un mille. On arrive ensuite à une espèce de lac, dont la largeur peut avoir trois à quatre milles, et dont la longueur est de quatre lieues: c'est ce que l'on appelle dans le pays le *Golfete*, séparé du golfe Dulce par un autre canal un peu plus large que le premier et de deux lieues de longueur.

C'est à l'endroit où ce dernier canal, nommé dans le pays Angostura, communique avec le golfe Dulce, que se trouve le château San-Felipe, dans lequel les Espagnols déposaient autrefois les marchandises de prix qu'ils recevaient de l'intérieur, en attendant l'arrivée des navires qui devaient les transporter en Europe. Ce château, détruit en partie pendant la guerre de l'indépendance, a partagé le sort de bien d'autres ouvrages espagnols qui semblaient faits pour durer toujours; ce n'est plus qu'une ruine inutile et abandonnée.

A huit lieues dans le sud sud-ouest du château San-Felipe, est la ville d'Ysabal, mauvaise bourgade d'une centaine de maisons en bois, et défendue par un petit fort de six pièces de canon, construit sur un mamelon qui domine la ville.

Ysabal tire toute son importance du passage obligé des marchandises qui vont à Guatemala, et qui doivent y acquitter les droits de douane. Elle est située dans un pays entièrement inculte et couvert de forêts, que l'on n'a jamais songé à exploiter, et serait abandonnée de la presque totalité de ses habitants, si le gouvernement donnait suite à son projet d'ouvrir une route de Gualan au port Saint-Thomas, et de transporter dans ce dernier la douane d'Ysabal.

(*Annales maritimes*, février 1842.)

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.
(Mars 1843.)

NOTE SUR LA RÉPUBLIQUE DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.
(Extrait d'un voyage inédit.)

Importance de l'Amérique centrale comme point de jonction des deux océans. — Riches productions de Guatemala. — Coup d'œil sur les cinq États. — Température. — Climat. — Organisation politique. — Législation, etc.

Si le canal de communication entre les deux mers était exécuté, le lac de Nicaragua et ses eaux deviendraient une source inépuisable de richesses pour le pays, en le rendant, pour ainsi dire, la grande route et le dépôt du monde commercial. Sous ce rapport, la république du Centre a la situation la plus belle et la plus heureuse, et possède des avantages réels sur toutes les nations. Située au milieu des deux Amériques, entre les républiques de la Colombie et du Mexique, baignée par l'Atlantique et le grand Océan, elle se trouve être le centre naturel des relations qui pourront s'établir entre les diverses nations de l'ancien et du nouveau monde. Elle offre plus de ports que les autres nouvelles républiques, est traversée par un grand nombre de rivières, et la diversité de sa température, brillante sur les côtes, et au-dessus de glace sur le sommet des Andes qui la divisent, y fait croître toutes les productions du globe.

Guatemala n'est pas moins, dans ses ports que dans ses rivières, favorisée de la nature. Au nord, elle possède Golfo, Omoa, Truxillo, San-Juan et Matina; au sud, Sonsonate, Nicoya, Realejo, Conchaqna, Acajutla, ou Port de la Liberté, et Istapa, ou Port de l'Indépendance. Ce fut dans ce dernier qu'Alvarado le Conquérant construisit des bâtiments de guerre. Il n'est qu'à quinze lieues de l'ancienne capitale, et fut pendant longtemps fréquenté. Le port de la Culebra, dans l'État de Nicaragua, n'est pas encore ouvert; mais le rapport des ingénieurs qui l'ont visité dit qu'il peut aisément contenir 200 navires; qu'il a de 10 à 12 brasses d'eau à 50 verges de la côte, et un bon fond de sable; qu'il est entouré de beaux bois de construction; qu'il offre une excellente aiguade, et que ses environs nourrissent une très-grande quantité de bêtes à cornes; que son embouchure est d'une lieue et demie, divisée en trois canaux, par autant d'îlots; que ses entrées ne présentent aucun danger, et

qu'enfin son intérieur est à l'abri de tous les vents.

Il a été dit que toutes les productions du globe croissaient à Guatemala. L'expression est loin d'être exagérée; en effet, on y remarque :

1^o Parmi les objets de commerce :

Le coton, l'indigo, la cochenille, le sucre, le riz, le cacao, la vanille, le goudron, le brai, la saïsepareille, la cannelle, le baume noir, le baume vierge, le baume cativo, le baume de copahu, le *balsanito*, l'opium, la térébenthine, le carthame, l'orge, le froment, la farine, la féculé des Incas, celle des *pampas* et d'autres; les *mechas de papelillo* (sorte d'allumettes naturelles), le chanvre, l'aloès-pite, la soie végétale (*seda silvestre*), les épices, le tabac, le café, qui réussit fort bien à Honduras, les laines, les peaux de divers animaux, etc.

2^o Parmi les bois de construction, d'ébénisterie et de teinture :

Les cèdres, les pins, le *pinavete*, les chênes blanc et vert, le *guapinol*, le *quebracho*, le *guilguiste*, les *ceibas*, le *madrecacao*, le rouvre, l'acajou (il est si abondant qu'on en fait des navires), le *ronron* (espèce de bois dur, noir et rouge pour meubles), le grenadille, l'amandier, le mûrier, le *melon* (bois de couleur jaune d'or pour meubles), l'ébène, le gayac, le bois du Brésil, le cam pêche et autres.

3^o Parmi les plantes médicinales :

Les pommes de cyprès, les roses, *bejuco de estrella*, l'ipécacuanha, la valériane, les saïsepareilles, le gingembre, le millepertuis, la malaguette, la capillaire, la joubarbe, l'astragale, les fleurs d'oranger et de citronnier, la piloselle, le *caujura*, le *cabalonja*, le *lanten*, l'*ageujo*, le *havilla*, l'*épasote*, les camomilles, les pavots, la casse, la chicorée sauvage, la muscade, etc. Parmi ces plantes médicinales, le *guaco* ou hucao doit tenir un

rang distingué, puisque c'est un antidote contre la morsure des serpents les plus venimeux. Mâchée et appliquée ensuite sur la partie mordue, cette plante détruit l'influence que le venin a pu exercer sur le système.

4° Parmi les plantes potagères, les fruits et les grains :

Tout, et en abondance, ce que l'Europe et les colonies produisent, à l'exception de la vigne, dont le gouvernement espagnol avait prohibé la culture. On s'en occupe actuellement, et les premiers essais ont été très-satisfaisants.

5° Parmi les minéraux :

L'alun, l'ambre, l'antimoine, l'ardoise, l'argile, l'argent, l'arsenic, le caillou (guajarras), la chaux, la couperose, la craie, le cristal de roche, le cuivre, le fer, le grenat, le kaolin, la magnésie, le mercure, l'ocre, l'opale, l'or, le pétrole, la pierre ponce, le plâtre, le plomb, le porphyre, le quartz, le soufre, le spath, le talc, le vitriol, des pierres de beaucoup d'espèces, des terres de tous genres, des sels, etc.

6° Et enfin parmi les animaux :

Les chevaux, mules, ânes, bœufs, moutons, chèvres, cochons, en un mot des bestiaux de toute espèce s'y trouvent en grand nombre dans l'état sauvage et dans l'état domestique. Beaucoup d'oiseaux d'une grande variété de plumage et de chant; dans leur nombre est le *quetzal*, qui appartient au pays et est fort rare même dans les autres contrées de l'Amérique; les poissons de mer et d'eau douce, ainsi que les coquillages, qui sont d'un goût exquis. On trouve également sur les côtes une très-grande abondance de tortues, de *murex* et de perles, dont on pourrait, si la pêche était une fois organisée, faire un commerce considérable et très-lucratif. Les abeilles sont aussi en grande quantité, et pourraient, si on en soignait les essaims, devenir extrêmement productives et fournir au commerce beaucoup de miel et de cire.

On voit par ce qui précède que la république du centre de l'Amérique peut offrir au commerce étranger des productions qui sont pour les Européens d'une très-grande valeur.

Les principaux articles de l'exportation pour la France seraient : le coton, le cacao, l'indigo, qui est d'une qualité supérieure, la cochenille, qui est le plus estimée (5 millions d'arbustes à cochenilles avaient été plantés de 1823 à 1827), l'acajou, l'ébène et autres bois d'ébénisterie; les bois de construction et ceux de teinture.

Les riches pâturages de Guatemala, qui sont

perpétuellement verts, nourrissent d'immenses troupeaux, et les peaux forment un article considérable d'exportation. On doit aussi compter dans les objets bons à introduire en France, les écailles, la pourpre et les perles.

Les bâtiments français, allant chercher les articles ci-dessus mentionnés, pourraient porter, dans les ports de l'Amérique du centre, des cargaisons assorties des produits de notre industrie, des vins et des huiles; on assure que ces articles, transportés d'abord en petite quantité, seraient certains d'y trouver un bon marché. En y envoyant leurs bâtiments même sur l'est, nos armateurs seraient amplement récompensés de leurs entreprises par les bénéfices que le bas prix des objets d'exportation leur assurerait à leur retour en France....

La république du centre de l'Amérique est composée de cinq États, qui sont : Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua et Costa-Rica.

L'État de Guatemala, ayant pour capitale la ville de Guatemala, qui est en même temps celle de la république, se subdivise en treize districts.

L'État de Salvador, capitale San-Salvador, est divisé en quatre départements.

L'État de Honduras, dont la capitale est Camayagua, se compose de douze districts.

L'État de Nicaragua est formé de huit districts, et a pour capitale Léon.

L'État de Costa-Rica est aussi subdivisé en huit districts; San-José en est la capitale.

Guatemala était la capitale de la république. Depuis quelques années, le siège du gouvernement fédéral a été transporté à San-Salvador. Elle est située dans une superbe plaine, sous la latitude 14° nord. Elle est grande, bien bâtie, a une université, de nombreux couvents et églises, et une population estimée de 30 à 40,000 habitants. Elle fut fondée en 1773, après le tremblement-de terre qui détruisit Antigua ou la vieille Guatemala, à la distance de 40 kilomètres, et qui, parmi ses ruines, renferme encore 15,000 âmes. Antigua elle-même avait remplacé la ville bâtie à 4 kilomètres de distance par Alvarado, qui fut renversée, déjà florissante, en 1541, par des torrents d'eau qui sortirent du sommet du volcan au pied duquel elle était placée, et qui, dans leur course rapide, entraînaient tout devant eux. La veuve d'Alvarado elle-même fut victime de cette calamité.

Léon, la capitale de l'État de Nicaragua, est sur le bord nord-ouest du lac du même nom, près de la Pacifique, qu'on voit de la montagne San-Pedro, au dehors de la ville,

et d'où le bruit de la mer est entendu très-distinctement, quoique la distance soit de quatre lieues. Le climat en est chaud, mais la ville est saine; les administrations publiques y sont fixées; elle possède une cathédrale, une université et trois couvents. Sa population, y compris celle des paroisses environnantes, est de 32,000 habitants.

Les villes les plus considérables, après Guatemala et Léon, sont: Granada, Nicaragua, Masatia et San-Salvador; la Conception est un petit endroit près des ruines portant le même nom; Santa-Fé est aussi une petite ville au milieu de l'ancienne province de Veragua; Santiago, ville de peu d'importance, dans le centre de la province de Costa-Rica ou Riche-Côte, ainsi nommée d'après les mines qui s'y trouvent, mais qui ont été abandonnées, à cause de la difficulté de les exploiter; Valladolid, également peu considérable, est située dans la belle vallée de l'État de Honduras, à environ 30 lieues ouest de Santiago. Ces deux dernières villes faisaient autrefois beaucoup de commerce, mais sont peu actives aujourd'hui. A peu près à 25 lieues sud-est de Guatemala, se trouve Sonsonate ou la Trinidad, qui est le principal port sur la Pacifique pour les bâtiments employés aux communications commerciales entre Panama, le Pérou et Guatemala; Omoa, à l'extrémité de la baie du même nom, est seulement un village habité principalement par des nègres et défendu par une forteresse; plusieurs négociants y résident, et la situation en est favorable au commerce. Zacapa, grand village dans l'intérieur, sur la route d'Omoa à Guatemala, contient 8,000 habitants de toutes couleurs.

La république du centre de l'Amérique est comparativement plus peuplée que le Mexique, la Colombie, le Pérou, le Chili, Buenos-Ayres et Haiti, et possède par lieue carrée plus d'habitants qu'aucune de ces nouvelles puissances. En effet, sa population est évaluée de 1,500,000 à 2,000,000 d'individus, parmi lesquels on compte 12,000 Africains seulement; le reste se compose de blancs venus d'Espagne, de beaucoup d'Indiens et de métis. Il est à présumer que le nombre des habitants s'accroîtra rapidement, si on en peut juger d'après la salubrité générale du climat et l'extrême fécondité des femmes. De plus, les terres sont fertiles, les vivres à bon marché et les impôts beaucoup moins forts qu'à la Nouvelle-Espagne, et chez les autres nations d'Amérique et même d'Europe.

Pour encourager l'immigration, et afin d'augmenter encore plus rapidement par ce moyen la population peu proportionnée à l'é-

tendue du territoire, le gouvernement avait promulgué, le 22 janvier 1824, une loi accordant à chaque étranger non marié qui viendra s'établir dans la république, mille varas de terre carrées, et le double s'il est marié; en outre, remise de tous droits à l'entrée sur ses effets et ustensiles, et franchise de tous impôts pendant vingt ans.

Guatemala est divisée en *tierras calientes* et *tierras frias*.

Dans les terres chaudes comme dans les terres froides, il règne pour ainsi dire un printemps perpétuel. Les champs et les arbres sont toujours verts; les orangers, qui y croissent sans culture, offrent toujours et à la fois tous les degrés de la végétation. Quelques branches sont chargées de fleurs épanouies, d'autres présentent de tendres boutons qui commencent à paraître: quelques-unes ont des fruits déjà formés et d'un vert obscur, tandis que d'autres offrent des oranges plus avancées et d'une couleur vert jaunâtre, et d'autres branches enfin sont ornées des mêmes fruits parfaitement mûrs, d'un parfum et d'une suavité exquise.

Le gouvernement de la république du centre de l'Amérique est populaire, fédéral et représentatif. Sa constitution est basée sur celle des États-Unis de l'Amérique du Nord.

Le pouvoir législatif appartient à un congrès fédéral formé d'une Chambre des représentants élus par le peuple pour deux ans, et d'un sénat dont les membres sont également choisis par le peuple, mais pour quatre années.

Le renouvellement de la Chambre se fait par moitié tous les ans, et celui du sénat tous les deux ans. La même personne ne peut être élue plus de deux fois de suite.

La Chambre des représentants a dans ses attributions la discussion des lois d'un intérêt général pour la république, l'organisation de l'armée nationale, la fixation des dépenses de l'administration fédérale, l'éducation publique, les règlements relatifs au commerce, la valeur des monnaies, et l'étalonnage des poids et mesures; elle déclare la guerre et fait la paix.

Chaque député représente 30,000 individus.

Au sénat, formé de deux sénateurs élus par chacun des cinq États de la confédération, appartient la sanction des lois, la présentation aux principaux emplois de la république, et la surveillance de la conduite des officiers publics; il a aussi le droit de faire connaître son opinion au pouvoir exécutif dans tous les cas de nature grave.

Un président et un vice-président forment

le pouvoir exécutif. Ils sont élus par le peuple pour quatre ans et ne peuvent être réélus qu'une seule fois.

Le président fait exécuter les lois, négocie avec les puissances étrangères, signe les traités de l'avis et avec le consentement du sénat, commande en chef la force armée, et nomme les fonctionnaires publics de la fédération.

Le vice-président préside le sénat, et remplace le président dans tous les cas prévus par la loi.

Le pouvoir judiciaire est confié à une cour suprême dont les membres sont élus par le peuple, et renouvelables par tiers; mais ils peuvent être réélus indéfiniment. Leur temps de service est de six années. Cette cour suprême connaît en dernier ressort des causes qui se rapportent à la constitution, juge le président, le vice-président, les sénateurs, les ambassadeurs, les secrétaires d'État, etc.

L'administration fédérale se compose d'un ministre chargé des affaires de l'intérieur et de l'extérieur, d'un ministre des finances, et d'un troisième ministre de la guerre et de la marine.

Chaque État de la confédération a un gouvernement particulier, formé d'un gouverneur, d'un vice-gouverneur, d'un conseil, d'une assemblée et d'une cour supérieure de justice. Ils sont tous nommés par le peuple.

Le gouverneur et le vice-gouverneur sont élus pour quatre ans, et ne sont point éligibles une seconde fois sans une interruption du même nombre d'années. Le gouverneur veille à l'exécution des lois, nomme les officiers publics, et commande les troupes.

Le vice-gouverneur préside le conseil, et remplace au besoin le gouverneur.

Le conseil donne ou refuse sa sanction aux lois, avise le pouvoir exécutif, et propose aux premiers emplois.

L'assemblée présente les lois, ordonnances et règlements, vote les dépenses de l'administration, décrète les impôts, et fixe la levée des troupes, d'accord avec le congrès fédéral.

La cour supérieure rend la justice en dernière instance.

Par la constitution fédérale, ainsi que dans tous les nouveaux gouvernements formés des anciennes provinces espagnoles, la religion catholique romaine est reconnue religion de l'État, et l'exercice public de toutes les autres est défendu. Le territoire est divisé en un archevêché dont le siège est à Guatemala, et trois évêchés, qui sont Santa-Fé, Santiago et San-Salvador.

Les codes pénal, civil et de procédure, et

la juridiction sont encore généralement les mêmes que du temps du gouvernement espagnol.

La traite des noirs est défendue par la constitution, et l'esclavage aboli.

La république du centre de l'Amérique entretient aujourd'hui des rapports avec toutes les puissances du globe, qui ont accredité auprès d'elle des représentants ayant presque tous le titre de consuls généraux chargés d'affaires. Des consuls particuliers et des vice-consuls résident dans les différents ports.

La comptabilité de l'Amérique centrale est d'après le système espagnol, et serait susceptible peut-être de grandes améliorations.

Ses revenus se composent des droits de douane, de la régie des tabacs, de la fabrication des poudres, des impôts sur les métaux et des contributions indirectes. Ils se montent ordinairement, par an, à 6,000,000 de dollars (31.500,000 fr.).

Ses dépenses sont calculées de 4 à 5 millions de dollars (21,000,000 à 26,250,000 fr.).

Une caisse d'amortissement, qui est en pleine opération, diminue progressivement le total de la dette qu'elle a été obligée de contracter pour fortifier les points les plus importants de son territoire, et fait espérer sa parfaite extinction dans peu d'années.

On ne s'est pas encore occupé sérieusement de la statistique du pays, et cette circonstance rend difficile la répartition exacte des contributions: aussi est-elle très-défectueuse.

Le pied de paix de la force militaire de Guatemala est de 4,000 hommes de troupes de ligne, artillerie, cavalerie et infanterie, et de milices qu'on peut évaluer à environ 30,000 de toutes couleurs.

Quant à la marine militaire, elle est encore trop faible pour qu'il en soit fait mention.

Il existe deux universités: l'une à Guatemala, la seconde à Léon. Un assez grand nombre d'écoles normales ont été récemment établies.

Le gouvernement, sentant combien un collège de minéralogie serait utile dans un pays si riche en mines, en a établi un vers 1826, modelé sur celui formé à Mexico, sous le règne de Charles III. Il a demandé alors au gouvernement mexicain, et en a obtenu un élève de son collège pour venir remplir la chaire de professeur dans cette nouvelle institution publique.

En résumé, d'après la position géographique de la république au centre du vaste continent américain, ayant à l'ouest l'Asie, et à l'est l'Europe et l'Afrique, et d'après les avantages

de son sol et de son climat, qui lui donnent en abondance toutes les productions des régions tempérées et torrides, si Guatemala parvient à faire disparaître pour toujours les causes de ses dangers intérieures, et à établir une union parfaite et durable entre les différents membres qui forment son corps politique, tout semble se réunir pour favoriser sa prospérité,

l'augmentation rapide de sa population et de son importance nationale.

HERSANT, ex-consul de France à Saint-Louis de Polosi et Tempico, actuellement consul à Palma de Mayorque.

(*Bulletin de la Société de géographie*, n° 111, mars 1843.)

REVUE DE L'ORIENT. BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE. (Juillet 1843.)

De la colonisation. — Solution du problème de l'organisation du travail.
— Rapport fait à la Société orientale (les 9 et 30 juin 1843), par MM. HARMONT et MAREY-MONGE, sur un ouvrage intitulé : *Aperçu général sur la colonisation de l'Algérie.*

Exposition des travaux de la Compagnie belge de colonisation. — Son système. — District de Santo-Thomas. — Climat de Guatemala. — Jonction des deux mers. — Ligne postale. — Communauté de l'Union, organisation du travail. — Droits et devoirs des travailleurs. — Système proposé pour la colonisation de l'Algérie. — Approbation complète donnée au système de la Compagnie belge de colonisation.

Nous avons été chargés, M. Marey-Monge et moi, par la Société orientale, d'examiner et de lui faire connaître l'ouvrage de MM. Obert et J. Caries, intitulé : *Aperçu général sur la colonisation de l'Algérie, pour servir de base à l'organisation du travail.*

Ce n'est pas seulement l'analyse de cet ouvrage, plus important par son sujet que par son étendue, que nous devons soumettre à l'appréciation de la Société; c'est un travail beaucoup plus considérable, c'est le développement d'une pensée génératrice de la grande œuvre que les hommes sérieux de notre époque attendent avec impatience; que beaucoup ont annoncée, que nul ne paraît avoir formulée aussi clairement avant M. Obert; nous voulons parler de *l'organisation du travail*. Cette question, qui touche de si près à notre ordre social, et qui, sans exagération, peut en être considérée comme la clef de voûte, demande des méditations profondes et un examen attentif.

L'*Aperçu général sur la colonisation de l'Algérie*, sauf les modifications que comportent les localités, ainsi que les moyens d'exploitation que présente l'Algérie, est la reproduction du règlement organique de la Commu-

nauté de l'Union, fondée par la Compagnie belge de colonisation, règlement adopté par cette Compagnie sur les plans et les propositions de M. Obert, son agent général.

Bien des ouvrages sur l'Algérie ont été publiés; la plupart signalent les fautes qui furent commises, les difficultés que présente la colonisation de cette contrée. Dans quelques-uns, les auteurs veulent que la France conserve ses possessions en Afrique; d'autres prétendent que l'Algérie, arrosée du sang français, n'est qu'un gouffre où l'on engloutira sans avantage une partie de nos trésors. Ceux-ci veulent l'occupation partielle, et faire d'Alger un poste militaire; ceux-là réclament au contraire l'occupation complète, et demandent la colonisation. Ici encore une dissidence à faire connaître: les uns préfèrent la colonisation militaire, d'autres s'y opposent et ne comprennent de résultats possibles qu'avec des colons civils; ceux-ci, enfin, voudraient que telle province fût colonisée de préférence à telle autre. N'étant pas appelés à nous prononcer sur ces diverses publications, nous nous contenterons de dire qu'au milieu d'une telle divergence d'opinions, il était difficile au gouvernement de se fixer: aussi jusqu'à ce jour des tentatives ont été fai-

tes, mais aucun plan définitif n'a été adopté. Nos essais de colonisation en Algérie n'ont pas eu de résultats avantageux.

Une publication nouvelle, dont la presse vous a rendu compte, vient d'être livrée au public.

Sous le titre de *Colonisation de l'Algérie*, M. Enfantin présente l'un des plans les plus complets qui aient paru jusqu'ici : il indique l'association entre les travailleurs et le propriétaire, comme devant être, avec raison, le moyen d'entreprendre la grande culture, de replanter les forêts, d'aménager les eaux, et de régler l'irrigation des terres; travaux indispensables pour la colonisation de l'Algérie. M. Enfantin appelle cette association de tous ses vœux; il la regarde comme le germe de la future organisation du travail, dont il désire que l'Algérie soit le berceau; il considère cette organisation comme la véritable constitution des peuples, à laquelle il ne manque, dit-il, que la charte des droits et des devoirs des ouvriers. Pour arriver à cette association des travailleurs et des propriétaires, problème dont la solution doit nous aider à résoudre un autre problème plus grand encore, celui de l'organisation du travail, M. Enfantin propose de confier les travaux de colonisation à l'administration des ponts et chaussées, moyen transitoire et sur lequel nous ne nous permettrons pas de prononcer.

Mais cette charte des droits et des devoirs des ouvriers, nous la trouvons dans l'*Aperçu général* de M. Obert, sur la colonisation de l'Algérie; et ici ce n'est point une théorie que nous vous annonçons : l'association de la propriété du capital et du travail est mise en pratique dans l'Amérique centrale par la *Communauté de l'Union*.

Tout en regrettant que la France soit devancée dans une œuvre aussi importante par une nation étrangère, nous nous en consolons en songeant que c'est la nation belge, qui a nos mœurs, parlant notre langage, notre jeune sœur enfin, qui nous a précédés; nous nous consolons d'autant plus facilement de cette antériorité, que la Belgique n'aura que le léger avantage d'avoir mis en pratique avant nous l'œuvre d'un de nos compatriotes.

La *Compagnie belge de colonisation*, en fondant la *Communauté de l'Union*, a agi dans un but humanitaire; en se plaçant sous l'égide du clergé catholique, dont elle a reçu l'entière approbation, elle a prouvé que l'organisation du travail, comme elle le comprendrait, tout en marquant un grand progrès

social, était une œuvre d'ordre et de conservation.

Convaincu que ses plans de colonisation en Algérie devaient par leur application présenter des résultats avantageux pour la France, il y a quinze mois environ, M. Obert communiqua ses plans à diverses personnes influentes. Voyant que ces communications restaient sans résultats, il vint de les placer dans le domaine de la publicité, et c'est ainsi qu'il nous sont parvenus, et que nous sommes appelés à en faire un rapport à la *Société orientale*.

Ce rapport, nous le diviserons en deux parties :

La première contiendra l'analyse des travaux faits jusqu'à ce jour par la Compagnie belge de colonisation.

La deuxième sera le commentaire du règlement proposé pour organiser le travail dans l'Algérie, commentaire que nous ferons suivre de notre opinion sur les résultats probables de son application.

Première partie. — Analyse des travaux de la Compagnie belge de colonisation.

Pousser et diriger dans une voie régulière d'ordre et d'économie les classes ouvrières et nécessiteuses de la société; chercher les moyens les plus efficaces pour assurer l'existence des travailleurs et leur bien-être; les mettre constamment à l'abri des besoins; les placer, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, hors des atteintes de la corruption; les moraliser enfin: telle doit être la préoccupation de tout homme ami de ses semblables, tel a été le but auquel les fondateurs de la Compagnie belge de colonisation se sont proposés d'arriver.

Cette Compagnie (1) a obtenu du gouverne-

(1) La *Compagnie belge de colonisation* a cherché à résoudre le grand problème de l'organisation du travail par une équitable répartition des produits nets des bénéfices entre :

1° La terre, qui fournit l'élément du travail;

2° Le capital, qui donne les moyens d'exploiter la terre;

3° Le travail, qui, aidé par le capital, la fait fructifier.

Les travailleurs, outre leurs salaires, ont droit à une part proportionnelle dans la somme de bénéfices réservés au travail.

La Compagnie opère en créant des communautés dans le but fixe de coloniser et d'exploiter une quantité déterminée de terres.

C'est la Compagnie qui donne la terre et qui réunit les capitaux nécessaires à l'exploitation; c'est elle qui imprime l'impulsion et à la direction

ment de Guatemala (dans les États-Unis de l'Amérique centrale) la concession du district et du port de Santo-Thomas, avec franchise, pendant vingt ans de toute espèce d'impôts, non-seulement de l'impôt foncier, mais encore de celui des douanes; elle reçoit, francs de tous droits, les objets nécessaires aux colons qui s'établissent dans ses propriétés, et exporte, également en franchise, tous les produits de ses établissements.

Elle a de plus le privilège de la navigation à vapeur; elle est, ainsi que les colons qui se placent sous sa protection, affranchie de toute es-

pèce de *monopole*, même de celui sur le tabac, que, par exception, elle a le droit de cultiver librement.

Pour fonder ses établissements coloniaux, la Compagnie est entièrement sortie de la voie généralement adoptée jusqu'à ce jour. Pour elle, coloniser, c'est porter chez des peuples nouveaux ce que notre civilisation a d'utile; c'est s'associer, s'*assimiler* à eux. Voici comment elle procède:

La Compagnie vend une partie des terres qui lui sont concédées, non pas, comme on pourrait peut-être le supposer, afin d'en réaliser le prix, à titre de bénéfices, mais seulement à la condition expresse d'employer le montant de la vente à l'exploitation de l'autre partie et à la fondation d'établissements d'agriculture et de commerce; chez elle point de perturbation, elle respecte les bases de notre organisation sociale, tout en cherchant les points susceptibles d'amélioration. Dans ses établissements, la famille est l'arche sainte; la religion catholique est le *palladium* sous lequel elle abrite son entreprise.

Avant d'aller plus loin, nous devons faire connaître la marche suivie par les fondateurs de la Compagnie belge de colonisation.

Possesseurs éventuels d'une partie du territoire de Guatemala, avant d'y entreprendre des travaux et d'y envoyer des colons, ils chargèrent une commission, composée des hommes les plus capables, de se rendre dans l'Amérique centrale, afin d'explorer cette contrée.

Le résultat de l'exploration fut que ce pays, d'une fertilité remarquable, placé dans une position commerciale unique, entre les deux mers qu'il réunira bientôt, offrait toutes les conditions désirables pour former des établissements coloniaux.

supérieure; c'est elle qui, prévoyant les besoins de chaque communauté, érige et entretient des magasins où les membres de la communauté trouvent, au prix de revient et moyennant une simple commission, tous les objets et toutes les denrées dont ils peuvent avoir besoin.

Chaque communauté se compose donc :

De la *Compagnie*, donnant la terre et imprimant l'impulsion.

Des *capitalistes* non travailleurs;

Et des *travailleurs*.

La communauté emploie aussi temporairement des manœuvres, qui, n'étant liés à elle par aucun contrat, n'ont droit à aucun des avantages qu'elle assure à ses membres.

La classe des *travailleurs*, membres de la communauté, comprend :

Tous ceux qui, par leur *travail intellectuel*, ou par leur *travail manuel*, concourent au bien de la communauté; le directeur colonial, le directeur ecclésiastique, les chefs des diverses branches d'administration et de travail, et enfin les ouvriers de toute nature.

La direction coloniale, celle des diverses branches d'administration et de travail, sont confiées à des laïques, agents nommés par la Compagnie belge de colonisation.

La direction religieuse et l'éducation appartiennent à des ecclésiastiques catholiques placés sous l'autorité diocésaine locale, mais désignés ou acceptés par la Compagnie.

Un service médical et une pharmacie sont organisés dans chaque communauté.

La moralité, la santé et le bien-être des membres de la communauté sont l'objet de la sollicitude de la Compagnie; elle ne néglige aucun moyen d'y pouvoir.

Les communautés sont établies sur des terres concédées à la Compagnie; elles sont fondées à l'aide des capitaux recueillis en échange de *titres de communauté*. Chaque acquéreur d'un titre de communauté reçoit, en outre, un *titre de propriété* incommutable d'une certaine quantité de terre placée en dehors de la communauté et dont il peut disposer à son gré. Les sommes payées en échange des titres de communauté n'appartiennent pas à la Compagnie; elles sont versées dans la caisse de chaque communauté et exclusivement

consacrées aux besoins et aux développements de la communauté.

La *Compagnie belge de colonisation* est constituée par une ordonnance royale, et placée sous le patronage du roi des Belges, qui lui porte un vif intérêt.

Elle est régie par un *conseil général*, dont M. le comte Félix de Mérode est le président, et M. le comte Arrivabene, le trésorier.

Elle est administrée par un *comité de directeurs*, dont M. le comte de Hompesch est président, et M. le chevalier Van Denbergh de Bincum, secrétaire.

Ses banquiers sont : à *Bruxelles*, la banque de Belgique; à *Paris*, MM. de Rothschild frères.

(Note de A. H.)

En effet, l'Amérique centrale est appelée à devenir le marché où les peuples de l'Orient et de l'Occident se donneront rendez-vous, pour régler leurs transactions commerciales.

L'importance naturelle de cette contrée s'est accrue de toute celle que lui ont donnée les événements politiques dont l'année 1812 a vu la solution : la guerre entre l'Angleterre et la Chine, la prise de possession des îles Marquises, et l'occupation de Taïti.

Aujourd'hui, les regards de l'Europe sont fixés sur l'Amérique centrale ; c'est là où avant peu s'ouvrira la route des Indes orientales, que Christophe Colomb cherchait lorsqu'il découvrit ce beau pays ; nous occuper de l'Amérique centrale, ce n'est donc pas nous écarter du but de notre Société.

Le département de la *Vera-Paz*, dont une partie avait été offerte à la Compagnie belge de colonisation, n'est pas en communication directe avec la mer ; tenter la colonisation de cette contrée sans posséder un port aurait été une opération désastreuse. M. Remy de Puydt, colonel du génie, commissaire spécial du gouvernement belge près l'État de Guatemala, chef de la commission d'exploration, s'en étant convaincu, fit au gouvernement de cet État la demande de la concession du port et du district de Santo-Thomas.

Les Belges sont catholiques : au milieu des révolutions les Américains du centre ont conservé la foi de leurs pères dans toute sa pureté ; le port de Santo-Thomas, refusé à une Compagnie anglaise, malgré ses sollicitations répétées, fut accordé à la Compagnie belge de colonisation ; un seul mot suffit pour expliquer ce fait : les Anglais sont protestants.

Le district de *Santo-Thomas*, borné au nord par le lac *Ysabal* et la rivière *Polochic*, a pour limite au sud la rivière *Montagua* ; son étendue est d'environ 200 lieues carrées ; il est couvert de forêts vierges et est desservi par le port de Santo-Thomas. Ce port, un des plus beaux du monde, a trois lieues de circonférence : il est l'unique que possède l'État de Guatemala dans l'Océan Atlantique ; il est à l'abri de tous les vents ; les plus grands navires peuvent y entrer en tous temps. Il est désigné comme devant être le seul par lequel on introduira les marchandises reçues dans la baie de Honduras, en destination de Guatemala ; les exportations devront suivre la même voie (1).

Ces renseignements nous ont paru indispensables pour bien faire apprécier l'importance de ce qui va suivre. Aujourd'hui, en partant d'Ysabal et passant par la ville de Guatemala, douze jours au moins sont nécessaires pour se rendre de *Santo-Thomas*, situé dans l'Océan Atlantique, à *Istapa*, port situé dans l'Océan Pacifique. Ce voyage se fera en moins de quatre jours, lorsqu'un service régulier sera établi sur la *Montagua*, en partant de *Santo-Thomas*.

L'État de Guatemala, traversé par cette route, est aussi peu connu que les autres États de l'Amérique centrale ; excepté les Anglais qui habitent Belise, peu d'Européens ont visité cette contrée. Nous ne possédons encore que des renseignements incomplets sur cette partie du monde ; cela se conçoit, les Anglais ont

moyenne est de 17 degrés Réaumur sur le plateau de Guatemala, et de 22 degrés sur les côtes.

La population, composée d'Indiens et de descendants des Espagnols, est de 430,859 habitants.

Les Indiens sont intelligents, laborieux, d'un caractère très-doux ; ils se distinguent par une grande fidélité à exécuter leurs engagements. On trouve en abondance, dans les plantations qui entourent leurs villages, des bananes, du plantain, du manioc, du maïs, des pommes de terre, du riz, des haricots, des lentilles, des piments, des ananas, des oranges, des sapotes, des grenadilles, des limons, des citrons ; enfin une grande variété de légumes et de fruits. On fait jusqu'à trois récoltes par an.

Dans l'État de Guatemala on cultive avec succès l'indigo, la vanille, le cacao, le café, le coton, la coqueille, la canne à sucre. Le mûrier, que l'on y a planté depuis quelques années seulement, s'y développe avec une grande promptitude ; il donne des feuilles toute l'année. Les vers à soie y réussissent très-bien, et donnent des produits remarquables ; les essais tentés jusqu'à ce jour promettent pour ce genre d'industrie des résultats considérables.

Les forêts sont peuplées de bois précieux pour l'industrie, la teinture et les constructions ; nous ne citerons que l'acajou, le cèdre, le chêne, le campêche et le fernambouc. On y récolte en quantité la sasepaille et le caoutchouc.

L'État de Guatemala possède des mines d'or, d'argent, de plomb, de cuivre et de fer.

Suivant les notes statistiques recueillies par le colonel de Puydt, le commerce de l'État de Guatemala peut être estimé à 29,500,000 fr. ; les revenus, pour l'année 1841, se sont élevés à 3,200,000 francs.

La plus parfaite tranquillité règne en ce moment à Guatemala. L'Amérique centrale paraît devoir être définitivement affranchie des guerres civiles qui y ont si longtemps troublé l'ordre public.

(1) Le climat de Guatemala, surtout à l'intérieur, est doux ; l'air y est salubre ; la chaleur

conservé les traditions des Vénitiens et de tous les peuples commerçants : ils sont peu soucieux de faire connaître les pays qu'ils exploitent.

Le rôle de la Société orientale est différent : sans participer à aucune opération commerciale, son but est de servir les intérêts du commerce français, en publiant tous les documents qui peuvent éclairer ses opérations : nous remplissons donc un devoir en déchirant le voile dont les Anglais couvrent leurs opérations, en indiquant aux voyageurs une route qui leur offrira sécurité et économie.

Que la Compagnie belge établisse, comme elle s'y est engagée, un service sur la *Montagua* ; que, par une double combinaison, une ligne de bateaux à vapeur partant d'un port d'Europe se rende à Santo-Thomas ; qu'une autre ligne de bateaux, mise en correspondance au moyen d'un service intermédiaire, soit dirigée du port d'Istapa ou de tout autre port de l'océan Pacifique, des lors une lettre expédiée de Paris le 1^{er} d'un mois sera rendue aux Marquises le 15 du mois suivant au plus tard ; que de là ces lettres se distribuent dans l'Océanie et dans les mers de Chine, 60 et quelques jours suffiront pour que les lettres adressées aux lieux les plus éloignés de cette partie du monde arrivent à leur destination. Il en sera de même pour le retour.

Nous ne citons que les points extrêmes des lignes à établir ; que l'on ajoute à ce que nous signalons les avantages qui en résulteraient pour les points intermédiaires, et chacun conviendra que l'établissement d'un tel service serait une œuvre grande et utile.

La Communauté de l'Union, fondée par la Compagnie belge de colonisation, pour la colonisation du district de Santo-Thomas, ne repose pas sur la communauté d'existences ; chacun des membres de cette communauté, comme cela a lieu dans toute société bien organisée, vit dans son habitation particulière, au milieu de sa famille, comme il l'entend : *la Communauté n'existe que pour le partage du produit des fruits de la terre et du travail de tous.* Ce partage est fait dans les proportions du travail de chacun. La Communauté se compose d'hommes de toutes professions, occupés chacun dans des ateliers spéciaux, sous la direction de contre-maîtres ou chefs d'ateliers désignés par l'administration ; ils y consacrent, ainsi que cela a lieu dans tous les ateliers, un certain nombre d'heures par jour, et reçoivent un salaire régulier, proportionné à l'intelligence du travailleur, et à l'importance du travail auquel

il se consacre, à la condition toutefois expresse de porter le fruit de son labeur dans le magasin général de la communauté.

Afin que la *journée* ou le traitement accordé aux travailleurs puisse suffire à leurs besoins, la Compagnie achète de première main les objets qui leur sont nécessaires, et les leur abandonne, moyennant une simple commission de cinq pour cent. Les travailleurs obtiennent de même au prix de revient les produits des ateliers de la communauté. Il y a déjà, dans cette première mesure d'ordre, une grande amélioration dans la position des travailleurs : la Compagnie, achetant sur une grande échelle, ou produisant par elle-même, peut fournir à des prix très-modérés ce que les travailleurs ne trouveraient pas en dehors d'elle, avec des sommes beaucoup plus considérables.

Mais là ne s'arrête pas la sollicitude de la Compagnie pour ceux qu'elle emploie : elle a cherché à faire disparaître toutes les causes de misère qui accablent les ouvriers dans notre vieille société : chez elle point de chômage à craindre, le travail est assuré pendant toute l'année ; les travailleurs atteints par la maladie conservent leur traitement et reçoivent gratuitement les soins du médecin, ainsi que les médicaments ; leurs femmes et leurs enfants jouissent du même privilège. En cas de mort, leurs veuves reçoivent une pension ; leurs enfants sont élevés par la *Communauté* ; après vingt ans d'un travail consécutif, chaque travailleur a droit à une pension ; leurs enfants sont instruits aux frais de la communauté.

Les frais du culte catholique sont entièrement supportés par elle. Tous les travailleurs ont en outre droit à une part proportionnée au montant du traitement ou des journées gagnées par eux : cette part est prélevée sur le tiers des produits nets provenant de toutes les opérations agricoles, commerciales et industrielles de la communauté.

En compensation de ce qu'elle accorde à ses travailleurs, la Compagnie leur demande :

1^o Un travail qui est d'abord de six heures par jour : ce travail s'accroît progressivement avec une augmentation proportionnelle des appointements ; toutefois, la Compagnie ne permet l'accroissement du travail qu'après l'avis du médecin.

2^o La stricte observation des règlements d'ordre, de police, d'administration, d'hygiène publique et privée. Les règlements, rédigés suivant les circonstances, les localités et les exigences du service, sont connus d'avance par chacun des travailleurs, l'application en

est faite par des *prud'hommes* choisis parmi eux.

3° L'obéissance aux lois du pays, le respect des mœurs et des usages des naturels.

4° L'obéissance passive et absolue dans l'exercice des fonctions qui sont confiées à chacun des travailleurs.

Pour obtenir l'exécution des règlements, la Compagnie s'est réservé, en cas d'infraction, le moyen de priver le travailleur du bien-être qu'elle a créé pour lui. Chez elle, il n'y a d'autre engagement que la volonté des parties contractantes : le travailleur qui n'est pas satisfait de sa position dans la communauté est libre de cesser d'en faire partie; de même, lorsqu'il ne remplit pas les conditions auxquelles il y a été reçu, il peut être renvoyé.

Nul, dans la Communauté, n'est admis à jouir des avantages accordés aux travailleurs, qu'après s'être conformé pendant une année aux mesures prescrites par les règlements.

La Communauté se compose de toutes les professions nécessaires pour satisfaire aux besoins de chacun de ses membres, ainsi que pour assurer le service des diverses industries ou cultures qu'elle met en exploitation.

L'administration de la Communauté est confiée à un seul directeur; elle se divise en autant de services que son importance l'exige, et se subdivise en autant d'exploitations que chaque service comporte d'industries; chaque industrie est à son tour divisée en autant d'ateliers qu'elle occupe de professions.

Le directeur est responsable de ses actes vis-à-vis du conseil général de la Compagnie belge de colonisation. Il dirige seul et d'une manière absolue; il est assisté de ses chefs de service, qui administrent sous ses ordres, et se réunissent en conseil pour l'éclairer sur la marche des opérations de la Communauté. Le directeur décide seul des mesures à prendre.

Le commissaire du roi entendu, en cas de malversation, d'incapacité ou d'abus de pouvoir, le conseil peut, à l'unanimité des voix, suspendre le directeur. Dans ce cas, aucun membre de ce conseil ne peut lui succéder. Le directeur peut, en tout temps, être démissionné par le conseil général ou par le délégué dudit conseil à Santo-Thomas.

Les chefs de service doivent exécuter ou faire exécuter les ordres du directeur; comme lui, ils dirigent seul le service qui leur est confié, et il en est ainsi des chefs d'ateliers, des contre-maîtres, et de tous les travailleurs placés sous leurs ordres.

Tous sont tenus, de la manière la plus absolue, d'exécuter les ordres de leur chef im-

médiat; chacun est responsable de ses actes : la surveillance est générale et de tous les instants. L'impulsion partant d'un centre unique et agissant sur tous les membres de la communauté, l'action est forte et active.

Deuxième partie. — Plan de l'organisation du travail en Algérie.

Après avoir résumé les travaux exécutés par la Compagnie belge de colonisation, et donné une analyse fidèle du règlement organique de la Communauté de l'Union, il nous reste à examiner le travail de MM. Obert et J. Carles dans ce qu'il peut avoir d'applicable à nos possessions d'Afrique.

Ce travail se divise en deux parties : l'une, politique et sociale; l'autre, expérimentale et pratique.

Voyons la première :

Ses auteurs, témoins du malaise général qui pèse sur les populations laborieuses, et effrayés du paupérisme toujours croissant, causes premières de ces attaques sanglantes qui viennent, à de courts intervalles, jeter le trouble et la désolation dans nos cités, ont porté leur attention sur ce point douloureux de notre organisation sociale.

Ce malaise, que nous avons reconnu depuis longtemps, les auteurs de l'*Aperçu général sur la colonisation de l'Algérie* l'attribuent à un encombrement de population et à cette concurrence qui enlève à une partie notable des producteurs la possibilité de satisfaire aux premiers besoins de la vie.

Coloniser des contrées vierges, où la terre, livrée en quelque sorte au premier occupant, permet de soumettre la propriété à de nouvelles combinaisons, serait le moyen unique, régulier et pacifique que l'on pût opposer à ces mouvements perturbateurs, preuve de l'organisation incomplète et vicieuse de notre société.

Le premier effet de la colonisation, entreprise sur les bases indiquées dans l'ouvrage que nous examinons, aurait pour résultat d'assurer l'existence régulière des travailleurs, en les moralisant. Elle attirerait progressivement à elle cette partie de la population qui, poussée par la misère, menace notre édifice social.

Le second effet serait de rendre respectables et chères à tous les membres de la société les lois de religion, d'ordre, de propriété, de famille, que, dans l'état actuel des choses, et forcés par les circonstances, beaucoup d'entre eux violent trop souvent.

Si donc la propriété, sous quelque forme qu'elle apparaisse; si les distinctions sociales, quelle qu'en soit l'origine, sont pour les classes vouées au travail un objet de haine et d'envie, il est dans l'intérêt de tous d'étudier et de mettre à exécution les moyens capables de prévenir les désastres qui pourraient être la suite de tels sentiments.

Si la répartition des fruits du travail paraît injuste à ces classes malheureuses, on doit en chercher l'équilibre; si les intérêts sociaux sont à leurs yeux seulement favorables à une partie de la société, on doit les harmoniser; enfin, si la propriété foncière, si le capital mobile, si le travail, ces trois modes de l'activité humaine, se heurtent, s'absorbent ou s'affaiblissent en luttant entre eux, il faut les associer, il faut les rendre indispensables les uns aux autres, par des combinaisons attrayantes et équitables.

Nous venons de reproduire l'utile pensée de M. Obert, pensée génératrice, dont nous avons trouvé l'expression pratique dans les travaux de la Compagnie belge de colonisation. Cette expression doit, dans la forme, se plier aux exigences des hommes et des lieux où elle est appelée à se manifester. La colonisation de l'Amérique centrale n'est que le fait d'hommes éminents, protégés par un gouvernement éclairé; la colonisation de l'Algérie doit être le fait du gouvernement français lui-même. Il faut donc agir avec lui, en son nom, dans cet esprit de centralisation qui est son élément principal; il faut combiner les plans de réforme avec ses institutions, de manière à rendre ces plans exécutoires.

Ce problème, très-complexe, trouverait sa solution dans la fondation d'une compagnie qui prendrait pour titre : *Communauté générale des intérêts agricoles, industriels et fonciers de l'Algérie*.

La Compagnie aurait son siège à Paris, et serait dirigée par un conseil général, composé de membres nommés par le roi. Ce premier conseil, ainsi composé, se trouverait placé sous l'autorité immédiate du gouvernement.

Des comités de direction provinciale seraient établis dans chaque province de l'Algérie, et l'on établirait sous eux des conseils communaux, chargés de l'administration des divers centres du travail; les uns et les autres recevraient l'impulsion du conseil général.

Telles est la part qui revient à l'autorité; telles sont les garanties d'obéissance et de stabilité qui lui sont assurées. Le gouvernement

4^e partie.

conserve ainsi une puissance incontestable; dans cette combinaison nouvelle, la communauté se compose de toutes les personnes qui, à quelque titre que ce soit, sont employées par elle. Depuis le président du conseil général, jusqu'au dernier ouvrier, tous tendent, par des efforts variés, individuels, à un but unique, la prospérité de la communauté, où chacun des ouvriers trouve la satisfaction de ses besoins matériels et moraux.

Dans la communauté ainsi établie, outre le paiement de son salaire, chacun des membres actifs reçoit une part des bénéfices.

La répartition de ces bénéfices est proportionnée aux salaires reçus. Dans cette répartition, l'État figure pour un tiers; ce tiers représente l'impôt et le prix des concessions territoriales; de plus, et avant partage, le gouvernement perçoit annuellement une part des bénéfices nets, à titre d'amortissement du capital avancé par lui.

La combinaison dont nous venons de parler est donc une *association réelle du capital mobile, de la propriété foncière et du travail*; c'est une distribution nouvelle de la richesse, distribution qui, loin d'altérer l'essence de la propriété, vient la consolider, en demandant un partage équitable des fruits de la terre et des produits du travail.

La colonisation, établie sur de telles bases, offre aux hommes que le besoin égare des garanties contre la misère; ils deviennent par elle des instruments puissants dans l'édification pacifique d'une œuvre d'ordre, d'avenir et de bien-être.

Par elle, la France utilisera, sur un terrain libre de toute occupation, une population dont l'accroissement progressif menace de rompre, dans un terme plus ou moins éloigné, le pacte social à l'abri duquel nous vivons. Ce serait là le premier résultat de l'application du plan proposé; c'est son côté social et politique, celui qui fait de la colonisation une question d'intérieur, une question française, une question enfin sur laquelle nous sommes tous appelés à porter la plus sérieuse attention.

Voyons maintenant le projet sous son point de vue pratique, et seulement en ce qui concerne le pays à coloniser.

Ce projet indique les précautions que la colonisation collective peut prendre pour se placer à l'abri de l'invasion des Arabes. Il condamne, comme impuissante, toute colonisation entreprise sans solidarité des occupants, ruineuse pour l'État, désastreuse pour les colons; car, dans leur isolement, ils ne peuvent réaliser les travaux que réclame la fondation

d'une colonie. Ces travaux sont multiples, dispendieux, et leurs résultats appartiennent plutôt à l'avenir qu'au présent. Nous plaçons en première ligne les travaux d'irrigation et d'assainissement, ceux pour la replantation des forêts et le dessèchement des marais.

Les mesures d'ordre et d'administration indiquées dans ce projet nous paraissent bien entendues; elles présentent d'autant moins de difficultés dans leur application, que ceux à qui l'exécution en est confiée trouvent, dans la part de bénéfice qui leur est réservée, un stimulant pour déployer leur intelligence et leur activité au profit de la communauté.

La sollicitude éclairée de celle-ci recherche tous les moyens d'assurer le bien-être des travailleurs, celui de leur famille, et veille sur la santé de tous par l'organisation d'un service médical, aux soins duquel chacun a droit.

Satisfaire aux besoins matériels d'une population était une œuvre utile, mais elle demeurerait incomplète si une pensée religieuse et morale n'était venue la vivifier.

Dans chaque communauté, l'association est chargée de pourvoir à l'entretien du culte et à celui des écoles pour les enfants des deux sexes. Pour compléter l'œuvre de la colonisation, la communauté fixe également le sort des femmes; des ateliers spéciaux sont organisés, où elles peuvent se livrer aux occupations qui leur sont propres; elles participent dans ce cas à tous les avantages réservés aux travailleurs.

La communauté n'exerce aucune contrainte, ni sur les usages, ni sur les mœurs, ni sur les familles, pas plus qu'elle n'a voulu en exercer sur la propriété; le travailleur qui a rempli ses engagements est toujours libre de cesser d'en faire partie.

Après avoir examiné l'organisation purement civile de la nouvelle colonie, il nous reste à considérer la part que l'armée doit prendre dans cette organisation.

Livrée aux hasards de la guerre, l'Algérie doit avant tout être protégée dans ses établissements coloniaux, et mise à l'abri des coups de main. Le moyen indiqué dans le projet pour atteindre ce but serait la composition de gardes communales organisées en corps sédentaires et en corps actifs. Les corps actifs seraient composés de tous les militaires autorisés par le gouverneur général à seconder la communauté. — Leur coopération consisterait à défendre l'association dans les jours de guerre, à prendre part à ses travaux dans les jours de paix. Les corps sédentaires se composeraient de tous les membres de la commu-

nauté exempts du service militaire, ayant moins de 55 ans, et appliqués au service intérieur de la communauté. Tous les membres de l'association seraient donc organisés militairement, toujours prêts à la défense de leurs foyers, cultivateurs et soldats tout ensemble.

Ce système, intermédiaire entre tous les systèmes proposés, nous semble réunir un plus grand nombre d'avantages. Il appelle l'armée à jouir des bénéfices de la colonisation, sans affaiblir la discipline, et il conserve les habitudes militaires du colon sans nuire à la marche des travaux.

Le travail que nous venons d'examiner nous paraît complet, tant dans son application spéciale à l'Algérie, que dans l'organisation du travail. Nous trouvons dans l'idée de M. Obert une *charte de travailleurs* qui se plie aux besoins, aux droits, aux instincts impérieux de la nature humaine. Loin de suivre la route battue par les réformateurs contemporains, qui ne comprennent le progrès que par le bouleversement général des droits établis, M. Obert, au contraire, s'appuie sur la religion, la famille et la propriété, il rassure ainsi ceux qui possèdent, et consolide ces trois principes sacrés d'ordre social.

Cette combinaison aura-t-elle un attrait assez puissant sur les classes inférieures, pour les engager à se soumettre à ces obligations d'ordre, de travail et d'obéissance régulière, que l'on prétend leur être antipathiques? On doit le croire, car on le sait, pauvres et riches, un instinct commun nous guide. Nous voulons tous le bonheur, et l'homme rebelle aux lois accepterait toutes nos conditions d'organisation sociale, si on lui procurait le bien-être auquel il aspire. Or, nous l'avons assez fait voir, cette pensée est précisément celle que poursuit la Compagnie belge de colonisation, et que déjà elle a mise en pratique, en colonisant un point de l'Amérique centrale.

La communauté établie d'après M. Obert est hiérarchisée de telle sorte que le mouvement part toujours d'une autorité supérieure, et va se commuant de degré en degré sans interruption, jusque dans les plus petits rameaux de l'association.

Chaque chef de service, chaque travailleur est responsable d'une manière absolue de la partie qui lui est assignée.

Dans cette harmonieuse organisation du travail, il y a obéissance prompte, sûre et facile.

Tous les fonctionnaires, tous les travailleurs, sont soumis à un conseil général, qui nomme et destitue, qui ordonne en dernier

ressort les travaux généraux de l'association.

C'est là une organisation puissante, une par la volonté de direction, *multiple* par les moyens ; une organisation tellement forte, enfin, que chacun des membres qui la composent, sans perdre de son individualité, est obligé, sous peine de se briser, de fonctionner dans l'intérêt de tous.

Une idée se présente ici. Ce système, pour être mis en vigueur, n'exige-t-il pas de trop grands sacrifices ? Un examen superficiel suffira pour rassurer les plus timorés. La communauté ne demande que des terres libres et exemptes de charges, pendant un certain nombre d'années; ces terres, la Compagnie belge les a trouvées dans l'Amérique centrale, une compagnie française les obtiendra en Algérie. Leur exploitation n'exige que le capital indispensable pour y conduire un premier noyau de travailleurs, afin de pourvoir à leurs besoins pendant une année, deux au plus; ce laps de temps est suffisant pour que ces travailleurs trouvent dans l'exploitation de quoi se suffire à eux-mêmes, et préparer l'établissement d'un plus grand nombre.

Le capital augmente au moyen d'une réserve annuelle, que la communauté prélève sur les bénéfices, réserve consacrée à son développement sur tous les points où elle fonctionne.

Après quelques années, ces concessions se convertissent en domaines parfaitement entretenus, et dont les revenus deviennent de plus en plus considérables, au point de per-

mettre à la communauté de suffire bientôt, par ses propres ressources, à tous les besoins de son service et de s'étendre indéfiniment avec ses propres capitaux.

Ainsi, sous le rapport économique, tout aussi bien que sous le rapport politique et social, le travail qui fait l'objet de ce rapport, nous semble avoir prévu et aplani toutes les difficultés rencontrées jusqu'à ce jour dans les travaux de colonisation.

Nous pensons que c'est là le système auquel est donné d'accomplir la plus grande et la plus belle œuvre de notre temps, œuvre d'une double portée, puisqu'en colonisant l'Algérie elle résout le grand problème de l'organisation du travail.

Tout ce que nous avons dit sur la communauté se résume à ceci :

L'individu travaille pour l'association, l'association travaille pour l'individu ; celui-ci trouve d'abord un salaire proportionné à son travail, et de plus il trouve une part dans la distribution des bénéfices qui sont reconnus existants après le paiement de tous les salaires.

Comme on le voit, l'homme, dans la société ainsi modifiée, n'est point exploité par l'homme; il travaille pour tous, mais aussi tous travaillent pour lui; il y a enfin solidarité entre tous les hommes, et cette solidarité est le complément de l'œuvre civilisatrice que nous devons désirer voir implanter dans toutes les contrées européennes, parmi nous, dans le monde entier.

MONITEUR INDUSTRIEL. (23 mars 1843.)

Départ de l'expédition destinée à prendre possession de Santo-Thomas. — Espérances conçues.

On parle depuis quelques mois en Belgique de la colonisation future d'une des plus belles provinces de l'Amérique centrale. Cette colonisation, en offrant à une population exubérante et peu favorisée de la fortune un vaste territoire à exploiter, une richesse à acquérir par le travail, devait fournir un débouché aux fabriques belges, qui regorgent de produits.

Cette belle et grande entreprise n'est plus un simple projet : deux bâtiments considérables, *le Théodore*, de Gand, un des meilleurs marcheurs de la marine belge, et *la Louise-*

Marie, goëlette de l'État, chargés d'ingénieurs, d'ouvriers, d'outils et de marchandises, viennent de partir d'Anvers et d'Ostende pour Santo-Thomas.

Guatemala, entre les deux Amériques du Nord et du Sud, est la dernière des Antilles du côté de l'ouest. Ce pays a aujourd'hui un gouvernement indépendant. Ce gouvernement a cédé, avec certaines réserves, à la Compagnie belge de colonisation, environ 200 lieues carrées. Cette circonscription a un développement de vingt lieues de côtes. Le climat en est sain et la terre très-fertile.

C'est là que quelques Belges, hommes de tête, de résolution, et amis de leur pays, ont cru devoir fonder une colonie. Pour arriver à leur but, rien ne les a arrêtés, ni voyages d'exploration, ni transactions difficiles, ni composition d'un personnel capable et sûr, ni sacrifices de toutes sortes. Aussi, voyant tout bien étudié, tout bien calculé, les hommes qui, en Belgique, savent comprendre les grandes choses, n'ont pas balancé à approuver ce projet de colonisation et à lui apporter leur concours.

Cette entreprise sera-t-elle productive pour les actionnaires? Nous le pensons; car ses directeurs sont habiles et ses éléments de succès on ne peut plus positifs. Mais, en fait de colonisation, pour un pays, est-ce l'intérêt d'un coupon d'action qui est le seul intérêt à considérer? Aujourd'hui, les particuliers spéculent; les nations ne spéculent guère: c'est un grand malheur. Est-ce que si la colonie belge à Guatemala prospère, il n'y aura des bénéfices que pour ses actionnaires? est-ce qu'il n'y en aura pas de plus grands, d'inappréciables pour toute la Belgique, pour tous ses exportateurs, pour tous ses importateurs, pour tous ceux qui y produisent, tout comme pour tous ceux qui y consomment? Les colonisations sont essentiellement de ces spéculations qui, lorsqu'elles réussissent, rapportent plus au pays de ses fondateurs qu'à ses fondateurs eux-mêmes. Et ce n'est pas seulement avec le calcul économique qu'on peut démontrer cette vérité, mais aussi avec l'histoire de tous les temps et de tous les pays.

Mais la question de la colonie belge à Guatemala n'est pas seulement une question d'argent, elle est aussi une question d'organisation du travail. Dans cette entreprise, il y a, sur une assez grande échelle, l'association de l'intelligence, des capitaux et du travail, triple mise de fonds, avec droit à un partage égal des bénéfices. Et si cette association, qui a confié ses intérêts non pas à des avocats, mais à des ingénieurs, venait à s'organiser, à tirer le plus grand parti possible des hommes, des capitaux et des choses; si, à Guatemala, allait sinon disparaître, mais du moins s'affaiblir l'antagonisme entre le maître et l'ouvrier, entre le capital et le travail, entre le riche et le pauvre! Quoi qu'il advienne, ce n'est pas une entreprise ordinaire que celle de la Compagnie belge de colonisation. Aussi, nous ne doutons pas que tous les amis des belles et grandes entreprises n'accompagnent de leurs espérances et de leurs vœux les passagers du *Théodore* et de la *Louise-Marie*.

Nous n'ajouterons qu'un seul mot: ce que la Belgique fait à Guatemala, la France ne pourrait-elle pas le faire, ne devrait-elle pas le faire ailleurs? A coup sûr, ce ne sont ni les ingénieurs, ni les capitaux, ni les ouvriers, ni les terres inoccupées qui nous manquent. Mais tout cela suffit-il pour fonder des colonies, si c'est la spéculation qui organise, si l'esprit d'association est sans énergie, et enfin si le gouvernement n'accorde pas son concours?

(*Moniteur industriel*. — 23 mars 1843.)

CONSTITUTIONNEL. — MONTEUR PARISIEN. — GLOBE. — JOURNAL DU COMMERCE. (3 août 1843.)

COLONISATION BELGE DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE.

But et système de la Compagnie belge de colonisation. — Communauté de l'Union.
— Avantages assurés aux travailleurs. — Arrivée à Santo-Thomas de l'expédition destinée à prendre possession de la colonie. — Favorable accueil qu'elle reçoit. — Premier établissement. — Érection d'une église. — Satisfaction des colons. — Extraits de leurs lettres.

Plusieurs feuilles ont dit quelques mots, ces jours-ci, de la Compagnie belge de colonisation. Nous pouvons offrir à nos lecteurs des renseignements particuliers sur cette société.

Elle s'est formée sous le patronage du roi Léopold, et elle a fondé, dans le district de Santo-Thomas, une communauté sous le titre de *Communauté de l'Union*. La Compagnie

a apporté à la Communauté le port et le district de Santo-Thomas, d'une étendue de 404,600 hectares, qui lui ont été cédés par le gouvernement de Guatemala. On a fait 8,000 lots, de 25 hectares chacun, que l'on offre en souscription. Outre les souscripteurs, il y a des *travailleurs* qui participent au partage des bénéfices; car la Communauté a pour objet :

1^o D'associer la propriété et le capital et le travail;

2^o De créer des établissements agricoles, industriels et commerciaux dans le district de Santo-Thomas.

Les travailleurs à Santo-Thomas doivent à la communauté :

1^o Soit un travail journalier dont la durée, selon les saisons et l'espèce de travail, est réglée par la direction et approuvée par le conseil colonial, soit l'accomplissement d'une tâche à convenir;

2^o Leur concours pour le maintien de l'ordre et le service de la garde de la communauté.

Les principaux avantages, réservés aux travailleurs, outre leur participation à la propriété commune, au fonds social, sont des appointements ou un salaire journalier; l'usage des écoles, fondées par la communauté, où leurs enfants reçoivent l'éducation religieuse et morale et l'instruction primaire; des soins en cas de maladie, une retraite après vingt ans de services, une pension également à la veuve en cas de décès du travailleur pensionné; les orphelins sont élevés sous sa surveillance aux frais de la communauté.

Enfin, les mille premiers colons travailleurs arrivés à Santo-Thomas, indépendamment de leurs bénéfices, reçoivent gratuitement des parcelles de terre pour en jouir immédiatement de la manière suivante :

1^o Chaque travailleur, 50 ares de terre;

2^o Chaque travailleur de la communauté qui se marie à Santo-Thomas acquiert par ce fait 50 ares de plus;

3^o A la naissance de chaque enfant, issu du mariage, 25 ares.

Ces terres sont acquises après trois ans de travail; on les double après dix ans; elles sont triplées pour ceux qui ont continué leurs services pendant vingt ans.

Les frais de passage pour aller à Santo-Thomas sont, au besoin, avancés par la Compagnie; ils sont acquis au retour aux travailleurs qui veulent revenir en Belgique après un certain temps de service.

Voilà sur quelles bases la Compagnie belge entend marcher dans son plan de colonisation,

et elle n'a pas tardé à se mettre à l'œuvre.

En effet, nous avons appris qu'une expédition, composée de trois voiles, est arrivée à Santo-Thomas dans les premiers jours de juin : *le Théodore, la Ville-de-Bruxelles*, navires du commerce, et *la Louise-Marie*, brick-goëlette, le seul bâtiment de guerre que possède le gouvernement belge, et qui a été prêté à la Compagnie pour servir d'escorte à son intéressante expédition.

Ces navires avaient à bord des ingénieurs, des chimistes, des naturalistes, des médecins, des cultivateurs, des serruriers, des maçons, des charpentiers, des menuisiers, des bûchevrons, des tailleurs, des cordonniers; enfin, tout le personnel nécessaire à la fondation d'une colonie; des vivres pour un an, une bibliothèque, une pharmacie, une église et deux ecclésiastiques.

Le directeur, M Simons, quoique fort malade déjà, voulant attacher son nom à l'expédition, s'était embarqué malgré les avis contraires qui lui avaient été donnés. Il a succombé en mer, mais on avait prévu cette circonstance, et on lui avait donné un suppléant, qui est maintenant en fonctions.

Au débarquement, les colons ont pris possession des lieux; on a construit des baraques, où tout le monde s'est logé. Une quantité d'Indiens, appelés Caraïbes, se sont mis au service de la communauté, et sur l'emplacement destiné à la ville que l'on doit ériger à Santo-Thomas, ils sont occupés à couper des bois qui doivent être rapportés au premier jour sur *le Théodore et la Ville-de-Bruxelles*, et qui ont, dit-on, été offerts à la marine française.

Aucun projet de colonisation, peut-être, ne s'est présenté jusqu'ici avec des chances plus favorables. Les Belges, on le sait, sont laborieux, bons commerçants, et persévérants dans leurs entreprises. Ils vont s'établir dans un pays qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de la salubrité, et qui est d'une fertilité très-grande. Ils ont été accueillis, par les indigènes, avec une vive sympathie.

Nous ne pouvons que faire des vœux pour le succès de cette colonie, et pour que l'exemple qui lui est donné ne soit pas perdu pour la France.

(Constitutionnel. — 7 août 1843.)

Nota. Cet article a été reproduit dans *l'Estafette* du 8 août.

Il est des faits qui, bien que pouvant avoir une grande portée, passent souvent inaperçus :

C'est ainsi que, sans avoir fixé l'attention du monde commercial, une compagnie, après avoir fait explorer l'Amérique centrale, vient d'y expédier des ingénieurs, des cultivateurs, des ouvriers de tous genres, accompagnés de médecins et d'ecclésiastiques.

Le 20 mai dernier, le *Théodore*, vaisseau marchand de la marine belge, abordait dans le port de Saint-Thomas de Guatemala, le plus beau et le plus vaste de la mer des Antilles; la direction de la *Communauté de l'Union* en prenait possession au nom de la Compagnie belge de colonisation. Le 7 juin suivant, la *Louise-Marie*, navire de la marine royale belge, débarquait dans le même port le consul belge près l'État de Guatemala et le commissaire de la Compagnie près des États-Unis de l'Amérique centrale, qui se rencontrèrent à Saint-Thomas avec M. le baron Van Lockhorst, venu exprès de Guatemala, où il est depuis longtemps en résidence, pour veiller aux intérêts de la Compagnie belge de colonisation.

Le chef de l'État de Guatemala, le général Carrera, avait donné les ordres les plus précis pour favoriser le voyage de M. Van Lockhorst, de Guatemala à Santo-Thomas; ces messieurs sont repartis pour Guatemala après l'arrivée du vaisseau *la Ville-de-Bruxelles*, qui portait des vivres, des outils, des machines de tous genres, ainsi qu'une église et des habitations en bois. Déjà des nègres, en assez grand nombre, au service de la Compagnie, étaient occupés à couper les bois sur l'emplacement destiné à l'établissement de la ville de Santo-Thomas. Ainsi donc, aujourd'hui, tandis que notre industrie hésite à explorer les pays lointains, la Belgique, plus entreprenante, a, dans un pays riche et fertile, jeté les bases d'un établissement où son commerce doit trouver un débouché important.

Aujourd'hui déjà, une église et des habitations belges sont élevées au centre de la baie de Santo-Thomas; une partie de terrain assez étendue est défrichée par les nègres et les Indiens au service de la Compagnie; ses agents établissent des relations commerciales, et les navires qui ont conduit ses colons sont en charge pour rapporter les produits de ces belles contrées. C'est un bel exemple offert à notre commerce.

(*Moniteur parisien*. — 7 août 1843; publié le 6 août au soir.)

Nota. Cet article a été reproduit dans la *Législature* du lendemain.

Le 20 mai dernier, le *Théodore*, vaisseau marchand de la marine belge, abordait dans le port de Saint-Thomas de Guatemala; la direction de la *Communauté de l'Union* en prenait possession au nom de la Compagnie belge de colonisation. Le 7 juin suivant, la *Louise-Marie*, navire de la marine belge, débarquait dans le même port le consul belge près l'État de Guatemala et le commissaire de la Compagnie près des États-Unis de l'Amérique centrale, qui se rencontrèrent à Saint-Thomas avec M. le baron Van Lockhorst, venu exprès de Guatemala, où il est depuis longtemps en résidence, pour veiller aux intérêts de la Compagnie belge de colonisation. Le chef de l'État de Guatemala, le général Carrera, avait donné les ordres les plus précis pour favoriser le voyage de M. Van Lockhorst, de Guatemala à Santo-Thomas; ces messieurs sont repartis pour Guatemala après l'arrivée du vaisseau *la Ville-de-Bruxelles*, qui portait des vivres, des outils, des machines de tous genres, ainsi qu'une église et des habitations en bois. Déjà des nègres, en assez grand nombre, au service de la Compagnie, étaient occupés à couper les bois sur l'emplacement destiné à l'établissement de la ville de Santo-Thomas.

Aujourd'hui déjà, une église et des habitations belges sont élevées au centre de la baie de Santo-Thomas; une partie de terrain assez étendue est défrichée par les nègres et les Indiens au service de la Compagnie; ses agents établissent des relations commerciales, et les navires qui ont conduit ses colons sont en charge pour rapporter les produits de ces belles contrées.

(*Globe*. — 7 août 1843.)

Par correspondance particulière, nous recevons les communications suivantes sur les premières opérations de la Compagnie belge dans la baie de Honduras.

• Santo-Thomas de Guatemala (Amérique centrale).

• Le *Théodore*, navire de la marine marchande belge, parti d'Anvers le 19 mars dernier, est arrivé dans le port de Santo-Thomas le 20 mai. L'équipage et les colons étaient en bonne santé.

• Dans l'attente de l'arrivée de la *Louise-Marie*, navire de la marine royale belge, conduisant le consul, et de la *Ville-de-Bruxelles*, navire de la marine marchande, les colons privés des matériaux de construction chargés sur ces navires, et aidés des naturels, construisent des cases provisoires et déblaient le terrain nécessaire au premier campement.

• Le 22 mai, le R. P. Valle, chef, pour la Compagnie, du service du culte, part pour Guatemala, selon les instructions qui lui ont été données. Le père Genon reste seul chargé du service spirituel. Beaucoup de Caraïbes et d'Indiens viennent assister à l'office divin et font baptiser leurs enfants.

• Pendant les travaux préparatoires, des explorations sont faites sur divers points de la baie pour choisir l'emplacement le plus convenable à l'établissement de la ville. Cet emplacement est choisi dans un lieu favorable situé à cinquante pieds au-dessus du niveau de la mer.

• Le 7 juin, la goëlette *la Louise-Marie* jette l'ancre dans le port. Les colons apprennent avec une vive douleur la nouvelle de la mort de M. Simons. *La Ville-de-Bruzelles*, partie le 16 avril d'Anvers, arrive dans le port de Santo-Thomas le 9 juin. La réunion de ces trois navires et d'une goëlette arrivée d'Omoa, chargée de bestiaux pour les colons, donnent à la baie une activité non accoutumée.

• M. l'ingénieur Delwarde, élève et compagnon de M. Simons, s'occupe activement de l'établissement de l'église et des maisons envoyées de Belgique par la Compagnie.

• Les services se régularisent, et malgré la saison des pluies déjà commencée, les colons ne rencontrent pas de difficultés dans l'exécution de leurs travaux. La chaleur moyenne est de 22° Réaumur. Le matin, jusqu'à dix heures, 18 à 20°; de dix heures à midi, 20 à 23; de midi à trois heures 23 à 26; de trois heures à minuit, 26 à 17. La brise souffle régulièrement à midi, et rend la chaleur très-supportable. La pluie commence après midi, continue pendant la nuit, et la matinée en est exempte.

• Les habitants d'Ysabal, d'Omoa, et les négociants de Belise apportent et envoient des offres de service.

• La population témoigne la joie la plus vive de l'arrivée des colons.

• Le R. P. Valle écrit de Guatemala que partout il a été parfaitement accueilli et qu'il a rencontré de vives marques de sympathie pour la Belgique.

• Le 15 juin, le consul et M. T'Kint de Roodenbeck partent pour Guatemala.

• Suivant le dernier rapport, en date du 15 juin, malgré les fatigues occasionnées par les travaux de premier établissement, les colons jouissent tous de la meilleure santé. Un seul cas de fièvre s'est présenté: il a été guéri après trois jours de traitement. Les rapports particuliers de MM. Clayrut, consul, T'Kint, du père Genon, du capitaine Philippot, du baron

de Bulow, et de M. Brouet, et les lettres de plusieurs colons, s'accordent sur la salubrité de la baie, la beauté ravissante du site, la fertilité du sol, la facilité des défrichements, la beauté et les avantages du port et la sympathie des habitants pour l'établissement de la colonie.

• On annonce le prochain départ du *Théodore*, chargé de bois de teinture et d'acajou. Ces renseignements sont parvenus par *la Louise-Marie*, arrivée à Ostende le 2 août. (*Journal du commerce.* — 7 août 1843.)

Nota. Cet article a été reproduit par le *Journal des débats* et par le *Messenger*, et par l'*Univers*. Des extraits en ont été publiés par la *Presse*, le *Siccle*, le *Courrier français*, la *Gazette de France*, la *Quotidienne*, le *National*, et les autres journaux de Paris et des départements.

Lettres écrites par les colons.

Voici l'extrait de quelques lettres écrites par les colons déjà arrivés à Santo-Thomas.

M. le docteur Fleussu, chef du service de santé, à son beau-frère.

• Nous sommes logés, nous avons des cases couvertes de palmiers, des cases indiennes construites par les Caraïbes, nos voisins. L'état sanitaire de tous est ou ne saurait plus favorable; à part trois individus qui ont eu des fièvres d'accès, personne n'a été malade; jamais je ne me suis porté mieux, et tout me porte à croire que nous nous acclimaterons facilement. Le pays est riche en productions de tout genre, en bois de teinture, d'ébenisterie, de plantes médicinales, etc. etc.

M. Brouet, chef du service de l'exploitation des forêts, aux directeurs de la Compagnie belge.

• Vous êtes sans doute informés de l'envoi que je vous fais d'un navire chargé de bois d'acajou; ce navire sera suivi de plusieurs autres, qui tous vous porteront des bois très-précieux; mais nous devons attendre qu'ils soient un peu séchés pour les embarquer.

• Le climat est aussi beau que salubre, la végétation superbe, et je ne crains pas de dire qu'en aucun lieu d'Europe les arbres ne sont plus grands, plus forts, et de meilleure qualité.

• Nous avons déjà tracé, sur 1 mètre de largeur, le chemin de la Montagua; nous le porterons à 10 mètres de large. Déjà le terrain où s'élèvent nos habitations est en partie défriché, etc.

M. de Balaine, contre-maître ingénieur, au capitaine de Foy.

• Je m'empresse de vous faire connaître notre heureuse arrivée, et l'admiration dans laquelle nous sommes de ce beau pays: le climat est excellent, l'air aussi pur que possible, la végétation d'une telle grandeur et d'une telle beauté, que les Européens ne peuvent pas s'en faire une idée.

M. Collart-Bayot, contre-maître de l'atelier de fondation, à sa femme.

• Nous avons enfin jeté les fondements de la ville de Santo-Thomas. Les Anglais, il y a six ans, avaient fait défricher le terrain où nous sommes établis, mais le gouvernement leur a fait défense de continuer. Nous trouvons des arbres qui, depuis ce temps, sont parvenus à une grosseur de 1 mètre $\frac{1}{2}$ de tour et plus de 40 pieds de hauteur. D'ici à un mois, nous serons dans une forêt où l'on trouve des arbres de dimensions gigantesques. Nous sommes arrivés le 20 mai, après une traversée longue, mais heureuse, et nous jouissons tous d'une très-bonne santé; seulement nous avons été couverts de petits boutons qui nous chatouillaient assez bien, pendant deux ou trois jours. Les moustiques sont tout bonnement les *mouchettes* (cousins) de nos contrées, seulement ils étaient un peu plus nombreux, mais ils diminuent de plus en plus. Nous avons déjà nos cases, mais tous les colons n'ont pas encore les leurs... Nous serons obligés de renvoyer plusieurs gens de ville qui sont venus ici croyant ne rien faire; ces paresseux se plaignent de tout, et nous nous trouvons tout bon. Bon terrain, bonne nourriture, et des lits bien garnis de moustiquaires. Les chaleurs, quoique fortes au moment de notre arrivée, ne nous ont pas incommodés, et si nous avions travaillé pour nous, nous aurions pu travailler au moins dix heures par jour, aussi bien que chez nous. Maintenant toutes les nuits il pleut, et ce sont des pluies comme on n'en voit pas chez nous,

• mais aussi chaudes que le sang; et quand on se trouve à une de ces ondées, on n'est nullement gêné, on est trempé en moins d'une minute et on se laisse bien laver, puis on rentre et l'on ôte chemise et pantalon, et l'on est à l'aise comme quand on a pris un bain en Europe. Plusieurs même vont exprès se mettre à la pluie. Nous trouvons tout ce qui est rapelulé dans le rapport du colonel de Puydt: citrons, oranges, grenades, cannes à sucre, etc. etc.; mais ni pommier, ni poirier, ne croissent ici.

• Nous avons nos trois navires dans le port... Nous attendons du renfort, et notre directeur aimerait mieux des ouvriers de nos environs que tout autre. Il nous faudrait des maçons, menuisiers, charpentiers, maréchaux, etc. etc., mais ne présentez que des gens dignes de nous, paisibles et vigilants; nous préférons la qualité à la quantité. Les nègres et les Indiens viennent en foule demander de l'ouvrage.

• Quant aux vêtements, il ne faut ici que de la toile pour les hommes; nous avons des pantalons de toile et des paletots de même étoffe, plus un grand chapeau de paille; toutefois la flanelle, pour chemise, est portée par plusieurs, et cela prend la transpiration, très-abondante en mai. Pour les femmes, les robes de coton sont fort commodes.

M. Schoonejeans, cuisinier, à M. Vandembrouck.

• Le pays est beau, des arbres d'une énorme dimension, des fruits, du gibier, de superbes oiseaux de toutes couleurs et en quantité, ainsi qu'un assortiment complet des plus beaux papillons (il y en a de grands comme la main), des poissons, etc.; tout s'y trouve.

• Sitôt notre arrivée, les nègres et les mulâtres sont venus nous demander du travail; quelques-uns ont été admis; nous n'étions pas encore débarqués que trois enfants nègres ont été baptisés sur le navire, etc.

Un colon, écrivant à sa femme, après lui avoir annoncé une heureuse traversée et l'arrivée des deux autres navires, ajoute: « Je ne puis rien vous dire de plus, nous sommes tous en bonne santé, le climat est fort sain, la chaleur est supportable, les bois sont superbes, les forêts et les terres sont excellentes, et j'ai l'espoir que tout ira bien. »

GLOBE. — MONITEUR PARISIEN. — PRESSE. — QUOTIDIENNE. — JOURNAL DU COMMERCE. — COURRIER FRANÇAIS. — LÉGISLATURE.

Nouvelles de Guatemala. — Voyage de M^r de Vitery. — Arrivée des colons belges à Santo-Thomas. — Accueil empressé que leur font les populations. — Dispositions favorables du gouvernement guatemalien. — Correspondance officielle. — Éloges donnés à la prévoyance de la Compagnie belge pour les colons. — Nominatio*n* du major Guillaumot aux fonctions de directeur colonial à Santo-Thomas.

L'Amérique centrale, par sa position entre l'océan Pacifique et l'océan Atlantique, bornée au nord par le Mexique, et au sud par la Nouvelle-Grenade, est appelée à devenir un jour un des marchés les plus importants du monde. La Belgique vient de nous donner une preuve nouvelle de son intelligence des affaires, à nous hommes de théorie, qui discutons et parlons de colonisation sans rien coloniser, voire même en amoindrisant l'importance de ce que nous avons encore de possessions coloniales. Une Compagnie belge de colonisation, fondée sous le patronage du roi des Belges, a pris possession du port le plus beau, le plus vaste, le plus sûr des mers des Antilles, de Santo-Thomas, qui lui est concédé, et qui la rendra bientôt l'arbitre du commerce de l'Amérique centrale.

Des lettres, en date du 27 mai, ont été reçues de Guatemala; elles annoncent que la plus grande tranquillité règne dans les divers États de l'Amérique centrale; elles font en même temps connaître que l'annonce du départ d'Anvers, d'une expédition de colons, venant à Santo-Thomas sous les auspices de la Compagnie belge, pour y fonder un établissement, avait répandu la joie la plus vive, non seulement parmi les membres du gouvernement et de la Chambre des députés, mais encore parmi les propriétaires et les commerçants, tous voyant, dans l'œuvre des Belges à Santo-Thomas, l'avènement d'une ère nouvelle. Le développement de l'industrie commerciale et agricole, que le concours des Belges doit assurer, est accepté par eux comme un moyen d'exploiter avec fruit les richesses que la nature a prodiguées à leur pays.

Nous apprenons aussi que M^r de Vitery, évêque de San-Salvador, envoyé extraordinaire des cinq États de l'Amérique centrale près le Saint-Siège, est arrivé à la Havane, de retour de sa mission, et qu'il a dû s'embarquer le 25 juillet pour se rendre à Guatemala, en

passant à Santo-Thomas, où il se proposait d'officier dans la nouvelle église que les Belges ont élevée sur l'emplacement où la ville doit être fondée. Cette marque de sympathie, de la part d'un homme aussi éminent, rentrant dans son pays après avoir réussi dans une mission à laquelle tous ses compatriotes attachent la plus grande importance, et investi de la confiance du Saint-Père (M^r de Vitery est nommé nonce du Pape dans l'Amérique centrale), est, pour la Compagnie belge, une garantie d'avenir, et donne la preuve qu'elle n'a rien négligé pour s'assurer la protection des hommes influents de l'Amérique centrale.

(Globe. — 14 août 1843.)

Aujourd'hui que la jonction des deux Océans par le centre de l'Amérique n'est plus qu'une question d'argent, cette question, à laquelle le commerce du monde est intéressé, doit nous rester d'autant moins indifférente que la position que la France est appelée à prendre dans l'océan Pacifique lui fait un devoir d'en presser la solution. Nous croyons donc utile de saisir toutes les occasions de faire connaître les événements qui se passent dans la contrée où doivent s'effectuer les grands travaux de canalisation destinés à amener une révolution commerciale dont les résultats ne seront pas moins importants que ceux obtenus au xv^e siècle, lors de la découverte de la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance.

Déjà une nation voisine, active et entreprenante, la Belgique, cherche à se mettre en position de profiter la première de cette révolution qui ne peut tarder à arriver. La prise de possession du port de Santo-Thomas, le plus beau de la mer des Antilles, l'entrepôt naturel du Guatemala, est un acte qui dévoile ses projets.

Le 27 mai, on avait reçu avis au Guatemala du départ de l'expédition envoyée par la Compagnie belge de colonisation pour effectuer cette prise de possession; mais on ne connaissait pas encore l'arrivée de l'expédition à Santo-Thomas, bien qu'elle eût eu lieu depuis cinq jours. Les Guatémaliens, qui espèrent de très-grands résultats de l'établissement des Belges, par le concours que ces derniers apporteront au développement du commerce et de l'industrie de leur pays, avaient tous reçu cette nouvelle avec une satisfaction qu'éprouvent aussi le gouvernement et la Chambre des députés de l'Amérique centrale.

Des lettres de la Havane du 11 juillet nous annoncent l'arrivée dans cette Ile de M^r de Vitery, évêque de San-Salvador, de retour de Rome, où il s'était rendu comme envoyé extraordinaire des cinq États de l'Amérique centrale pour régler les intérêts de l'Église catholique dans ces contrées. M^r de Vitery, après avoir rempli avec succès le but de sa mission, est reparti pour Guatemala revêtu du titre de légat apostolique. La nouvelle de cette marque de confiance accordée par le Saint-Père à un Américain a été accueillie par les Américains du centre avec un vif sentiment de gratitude. Les populations attendent avec impatience M^r de Vitery, et se proposent de le fêter pour lui exprimer dignement leur reconnaissance des résultats inespérés qu'il a obtenus dans sa mission.

M^r de Vitery a dû s'embarquer à la Havane le 25 juillet pour le port de Santo-Thomas, où il visitera les nouveaux colons arrivés de Belgique; son intention est d'officier dans l'église que ces derniers viennent d'élever au centre de l'emplacement où ils se proposent de fonder une grande ville de commerce. Malgré son désir d'arriver dans la capitale du Guatemala, où l'attend une brillante réception, M^r de Vitery, voulant prouver sa sympathie pour les fondateurs de la nouvelle colonie, n'a pas balancé à leur sacrifier quelques jours.

L'a plus grande tranquillité règne dans les États de l'Amérique centrale; on y prend des mesures pour assurer de bonnes relations politiques et commerciales entre la république et les nations étrangères.

(*Moniteur parisien.* — 15 août 1843.)

La *Gazette officielle de Guatemala* nous apporte un exemple de la manière expéditive dont le gouvernement et les chambres traitent les affaires dans ce pays. Le fait est trop re-

marquable pour que nous ne nous empressions pas de le publier.

Le 20 mai dernier, le *Théodore*, navire frété par la Compagnie belge de colonisation, conduisant à Santo-Thomas des colons pour y fonder une colonie belge, jetait l'ancre dans le port; le 31 mai, le R. P. Walle, directeur ecclésiastique de cette colonie, arrivait à Guatemala, transmettait cette nouvelle au gouvernement de cet État, et, suivant ses instructions, il soumettait diverses demandes au gouvernement; le même jour, un rapport était fait à la Chambre législative, et le lendemain, 1^{er} juin, la Chambre, adoptant les conclusions de ce rapport, reudait un décret par lequel le gouvernement était autorisé à faire droit aux demandes de la Compagnie belge de colonisation.

Sans autre commentaire, et seulement dans l'espoir que, dans quelques circonstances, l'exemple donné par la Chambre guatémaliennne sera suivi chez nous, nous nous contentons de donner l'extrait suivant :

(*Extrait de la Gazette officielle de Guatemala, du 9 juin 1843.*)

Le R. P. Walle, directeur ecclésiastique de la colonie belge, à Santo-Thomas, parti de ce port pour Guatemala, le 21 mai 1843, porteur de la dépêche du chef de l'expédition, annonçant au président de la république l'arrivée du *Théodore*, parti d'Anvers le 16 mars dernier, est arrivé à sa destination le 31 mai. Cette dépêche fut immédiatement remise au gouvernement de Guatemala, et le lendemain, 1^{er} juin, l'assemblée constituante a rendu le décret suivant :

- « L'assemblée constituante de l'État de Guatemala, ayant pris en considération la demande faite par le gouvernement d'être autorisé à accorder à la Compagnie belge de colonisation la prolongation de temps nécessaire pour l'exécution du contrat de colonisation et pour donner les explications qu'elle exige ;
- « Entendu le rapport de la commission spéciale nommée à cet effet, et d'accord avec les conclusions de ce rapport, a décrété :
- « 1^o Le gouvernement accorde à la Compagnie belge la prolongation nécessaire pour l'exécution de son contrat ;
- « 2^o Le gouvernement est autorisé à donner à la Compagnie les explications qu'elle demande sur l'esprit du contrat, sans toutefois que ces explications puissent altérer en rien le sens des articles.

- 3^o Le gouvernement rendra compte à l'assemblée constituante de ce qu'il aura décidé à cet égard.
 - Guatemala, le 1^{er} juin 1843.
 - Signé, José-ANTONIO AZMITIA, député, président.
- .(*Moniteur parisien.* — 28 août 1843.)

Nota. Cet article a été reproduit dans l'*Univers* du 29.

La colonie belge de Guatemala poursuit patiemment son œuvre. Les lettres et les journaux de cette ville, en date de juin, contiennent de nombreux documents qui en font foi. On remarque le passage suivant d'une lettre que le gouvernement suprême de la république a écrite au commandant général d'Ysabal :

« Le président de l'État m'ordonne de vous faire savoir que le moment est venu pour vous de donner toute l'assistance et toute la protection possible à l'entreprise de la Compagnie de colonisation, et je ne doute pas que vous ne donniez aux nouveaux colons l'assurance positive du bon accueil de la part du gouvernement, qui les considère comme enfants du pays, ainsi que cela est stipulé dans les articles du contrat de concession. »

(*Presse.* — 29 août 1843.)

On lit dans la *Gazette officielle de Guatemala*, du 9 juin :

« Le 30 mai dernier, le gouvernement suprême a reçu avis du général de brigade, don Gerouimo Paiz, commandant général d'Ysabal, de l'arrivée, dans le port de Santo-Thomas, du navire *le Théodore*, ayant à bord une partie des colons envoyés par la Compagnie belge de colonisation pour préparer le terrain et les habitations de la colonie belge.

« Cette nouvelle, apportée au commandant d'Ysabal par R. P. Walle, directeur ecclésiastique de la colonie, fut transmise immédiatement au gouvernement. En conséquence de cette communication, le gouvernement suprême a fait faire au commandant général d'Ysabal la réponse qui suit :

« Guatemala, 31 mai.

« Monsieur le commandant d'Ysabal,

« J'ai reçu hier votre dépêche du 24 courant, donnant avis de l'arrivée du trois-mâts belge *le Théodore*, de Gand, au port de

Santo-Thomas, à laquelle dépêche est jointe la lettre que vous a adressée le directeur ecclésiastique de la colonie, arrivé avec ledit navire.

« Le président de l'État m'ordonne de vous faire savoir que le moment est venu pour vous de donner toute l'assistance et toute la protection possible à l'entreprise de la Compagnie de colonisation, et je ne doute pas que vous ne donniez aux nouveaux colons l'assurance positive du bon accueil de la part du gouvernement, qui les considère comme enfants du pays, ainsi que cela est stipulé dans les articles du contrat de concession.

« Déjà hier, par une coïncidence heureuse, et avant l'arrivée du courrier qui apportera votre dépêche, l'assemblée constituante a autorisé, par un décret, le gouvernement de l'État à admettre la qualification du contrat et proroger le terme qui était déjà échu depuis le 1^{er} janvier.

« Vous pouvez donner avis de cette décision à l'agent principal de la Compagnie pour sa gouverne.

« J'ai répondu ainsi à la dépêche de votre seigneurie.

« Signé, AYCINENA. »

« Le 1^{er} juin courant, est arrivé dans cette ville de Guatemala le R. P. Walle, et, le 3, il remit aux mains du président la communication suivante :

« Compagnie belge de colonisation, 21 mai 1843, Santo-Thomas de Guatemala.

« *A M. le président de l'État souverain.*

« Monsieur le président,

« J'ai l'honneur de mettre à la connaissance de V. S. qu'en vertu du contrat passé le 9 mai 1842 entre l'État de Guatemala et la Compagnie belge de colonisation, ladite Compagnie a affrété trois navires dans le but de prendre possession du territoire qui lui a été concédé.

« Parti du port d'Anvers le 16 mars dernier, j'ai jeté l'ancre dans le port de Santo-Thomas hier samedi, 20 courant, à trois heures de l'après-midi. Je n'ai pas eu la satisfaction d'y trouver les deux autres navires, et j'ai cru convenable de faire commencer les travaux préparatoires de l'établissement, en attendant la prompte arrivée de ces navires.

« Le R. P. Walle se dirige vers la capitale, et se propose d'avoir l'honneur de remettre lui-même à V. S. ma dépêche, et de la supplier de vouloir bien m'autoriser à m'é-

tablir dans son État souverain, libre et indépendant, avec les cinquante-cinq colons dont se compose cette première partie de l'expédition. Je supplie V. S. de vouloir bien me faire connaître sa décision et me donner les instructions qu'elle jugera convenables dans une affaire d'aussi grave importance.

• M. l'ingénieur Simons, directeur colonial, se trouvant à bord du navire *la Louise-Marie*, un des navires encore en retard, je suis obligé de donner à V. S. avis de mon arrivée.

- Recevez, monsieur le président, etc. etc.
- Le chef, par intérim, de l'expédition,
- « Signé, PHILIPPOZ. »

Réponse à la dépêche ci-dessus :

• Ayant informé S. E. le président de l'État de votre lettre polie, eu date du 21 mai, du port de Santo-Thomas, le président m'a ordonné de vous en accuser réception, et de vous témoigner sa satisfaction de l'arrivée du premier navire belge, en destination à ce port, conformément au contrat stipulé.

• J'ai écrit au commandant général d'Ysabal, par ordre du gouvernement, afin qu'il vous fournisse tout l'appui et la protection possibles.

• Enfin, je dois vous manifester qu'on attend ici avec une vive impatience l'annonce de l'arrivée de *la Louise-Marie* et de *la Ville-de-Bruxelles*; et il est probable que leur retard sera causé par quelque temps défavorable.

• Je dois vous informer que, pour toute communication que vous aurez à faire au gouvernement, vous aurez à l'adresser au ministère des relations, comme étant l'organe officiel du gouvernement.

• J'ai l'honneur, etc.

« Signé, AYCINENA. »

• Nous croyons que le public, qui a manifesté tant d'intérêt à voir se réaliser le contrat de colonisation de Santo-Thomas, apprendra avec plaisir ces nouvelles. Il est à espérer qu'à cette date les deux autres navires seront arrivés avec l'armement d'infanterie et les quatre canons destinés à notre gouvernement, selon l'exécution du contrat stipulé.

(*Moniteur parisien.* — 29 août 1843; publié le 28 au soir.)

Nota. Cet article a été reproduit dans le *lobe* du 29 août.

La Gazette officielle de Guatemala publie, sous la date du 9 juin, des détails sur l'arrivée de la colonie belge dans le port de la république. Ce mode de colonisation, effectué par un gouvernement étranger sur le territoire d'une nation indépendante, est une combinaison toute nouvelle. En toutes manières, nous l'approuvons; nous croyons qu'il offre aux émigrants plus de garantie de bien-être pendant la traversée, et de travail à l'arrivée. Il est à espérer que ce nouveau système mettra fin aux scandaleuses spéculations des armateurs anglais surtout, qui ne se font aucun scrupule d'entasser de malheureux Allemands ou Irlandais, dans des navires mal approvisionnés et où les passagers meurent, faute de soins.

La Compagnie belge de Guatemala fait pendant à la Compagnie allemande du Texas, qui a également pour but d'assurer le sort des émigrants. Nous désirons, pour le bien de l'humanité, que les efforts des deux compagnies soient couronnés de succès.

Le gouvernement guatemalien a reçu les émigrants avec tous les égards imaginables, et donné des ordres à ses officiers, afin que la nouvelle colonie fût placée sous la protection des lois.

(*Quotidienne.* — 31 août 1843.)

Un journal de l'opposition se plaignait, il y a quelques jours, de ce qu'il n'était pas possible que les peuples se visitassent entre eux. Un de ses confrères dit aujourd'hui qu'il y a une lâcheté et un stupide calcul à s'en aller de son pays. De ces deux amis du peuple, quel est celui qui lui témoigne le plus d'intérêt? Sans contredit, c'est celui qui voudrait que tout Anglais fît son tour de France, comme tout Français ferait son tour d'Angleterre, afin d'effacer, par un contact de chaque jour, la haine et les rivalités qui ont tenu si longtemps les deux peuples éloignés l'un de l'autre.

Les réflexions égoïstes et anti-sociales de cette feuille radicale lui sont venues à l'occasion de la colonisation tentée par les Belges à Guatemala, et qui déjà prend assez d'extension pour éveiller l'attention des émigrants européens; elle cite l'affaire de Guazacualco et celle du Champ-d'Asile, pour dire que l'histoire des colonisations n'est qu'une longue série de mécomptes, oubliant sans doute que le Champ-d'Asile, comme Guazacualco, n'ont jamais été rien de sérieux en matière de colonisation: c'étaient deux leurres dont s'est

servi le libéralisme, qui, dans son bon vieux temps, a voulu avoir, lui aussi, sa *souscription irlandaise*.

A Guatemala, au contraire, il y a pour les colons toutes sortes de garantie de bien-être et d'amélioration de la position sociale qu'ils auront quittée en sortant de France. Une Compagnie de colonisation est constituée à Bruxelles, sous le patronage d'hommes des plus honorables, sous celui du roi lui-même. A leur arrivée à Santo-Thomas, les nouveaux colons trouvent à se loger; il y a un hôpital pour les recevoir en cas de maladie, un service médical organisé, une pharmacie bien montée. Il y a association de la propriété, du capital, du travail, et des avantages assurés aux travailleurs, dont les intérêts sont protégés et sauvegardés.

A ces conditions, on peut, sans être un lâche et surtout sans faire un stupide calcul, quitter la *belle France* pour aller coloniser à l'étranger, et changer, d'un coup de baguette, son sort de prolétaire français contre celui de propriétaire guatemalien.

Puissent les lignes que nous venons d'écrire nous réconcilier avec la *Démocratie pacifique*, qui nous accusait, il y a quelques jours, de n'avoir d'entrailles que pour les riches, et de reconnaître aux seuls puissants de la terre le droit de voyager dans des chaises de poste, dont les roues *soient graissées, à droite, par les colonies à esclaves; à gauche, par le ministère des bornes*.

Qu'avions-nous dit cependant? Que le bureau des passe-ports s'ouvrirait plus vite devant un homme du peuple que devant une tête couronnée, et qu'il était plus facile à notre garçon de bureau d'aller à Londres qu'à la reine Victoria de venir à Paris.

Après nous avoir reproché notre carrosse dont les roues de droite sont graissées par les colonies, et celles de gauche par le ministère des bornes, la *Démocratie pacifique*, par antithèse, fait le tableau suivant de la misère du peuple français :

« Le peuple ne vit pas encore de la vie civilisée, il croupit dans la condition du barbare, isolé, enfermé dans son sale village, ou dans son faubourg enfumé, privé de toutes les joies saintes que donnent les affections satisfaites. »

Personne ne fait des vœux plus sincères que les nôtres en faveur de la *Démocratie pacifique*, qui, à son avènement, satisfera sans doute les affections du peuple. Puissent donc ses actionnaires sympathiques, qui cherchent à servir au genre humain la *poule au pot*

d'Henri IV, ne pas s'arrêter en chemin, et graisser jusqu'au bout du voyage les roues de la chaise de poste de leur vertueux et indépendant journal!

(*Globe*. — 4 septembre 1843.)

Nous avons déjà parlé de l'établissement colonial que tente la Belgique sur l'un des points les plus importants du globe. Elle a obtenu dans l'Amérique centrale la concession du port de Santo-Thomas, le plus grand, le plus sûr de la mer des Antilles, et dans lequel les plus forts navires peuvent entrer par tous les temps. La province du même nom, dont l'étendue est de plus de 200 lieues carrées, lui est en même temps concédée, ainsi que le privilège exclusif de la navigation à vapeur sur la rivière Montagua, seule route praticable qui conduise aux villes de Guatemala et de San-Salvador, formant ainsi la voie la plus prompte et la plus sûre entre l'océan Atlantique et les mers du Sud; cette position admirable est appelée à devenir l'entrepôt du commerce qui se fait entre les Antilles, l'Europe et les républiques de l'Amérique centrale; car c'est le point indiqué par Malte-Brun comme étant le plus convenable pour établir le canal de jonction des deux Océans.

Ainsi, tandis que, pour obtenir des chambres les millions nécessaires à l'établissement d'une station française dans l'Océanie, M. Guizot signalait, lors de la discussion du budget, le développement progressif et vraiment remarquable du commerce de l'Amérique centrale, commerce dont la France profiterait, disait-il, par la prise de possession des îles Marquises, la Belgique s'emparait, sans bruit, de la position qui doit la rendre maîtresse de ce marché. Et cependant des ouvertures avaient été faites à notre consul à Guatemala, ouvertures renouvelées dernièrement à Paris par l'envoyé extraordinaire de ces républiques, don José de Viteri; mais M. Guizot, sans doute pour ne pas éveiller la susceptibilité jalouse de notre gracieuse alliée l'Angleterre, refusa les avantages importants qui nous étaient offerts en échange de notre protectorat vainement sollicité.

Le National, dans son numéro du 22 juin dernier, avait révélé ces faits dont nous aurions voulu douter, mais que nous sommes forcés aujourd'hui d'accueillir. Nous sommes, par l'exemple de la reine Pomaré, que nous ne pouvons accorder notre protection que

sous le bon plaisir de l'Angleterre. Il serait pourtant bien temps que la France, si forte et si puissante, sortit de cette tutelle étrangère qui compromet à la fois tous ses intérêts de fortune et d'honneur.

(*Journal du commerce.* — 11 sept. 1843.)

On écrit de Bruxelles : • Le major d'artillerie Guillaumot, ancien élève de l'École polytechnique, appelé en Belgique en 1832, pour organiser le corps des pontonniers, vient d'être nommé directeur colonial de la Société de l'Union de Saint-Thomas, en remplacement de feu le directeur Simons. Il sera accompagné, en qualité de secrétaire général, par le lieutenant du génie Carette, qui a déjà fait partie de la commission d'exploration, sous les ordres du colonel de Puydt, et a séjourné pendant cinq mois dans ce pays. Vingt-cinq à trente pontonniers, choisis parmi les hommes d'élite formés par le major Guillaumot, feront partie de la prochaine expédition, qui doit partir vers la fin d'octobre, et pour laquelle la Compagnie a affrété deux navires. »

(*Courrier français.* — 25 septembre 1843.)

Nota. Cet article a été reproduit par le *Journal des débats*, la *Législature*, le *Moniteur*, et la plupart des journaux parisiens.

Le Globe, en le reproduisant dans son numéro du 26 septembre, ajoute les détails suivants :

• C'est sur la demande de la Compagnie que le roi s'est décidé à autoriser le major Guillaumot à accepter les fonctions importantes qu'il va remplir à Santo-Thomas. Sa Majesté a voulu par là donner à la Compagnie une nouvelle marque de l'intérêt qu'elle prend à une entreprise qui doit avoir sur le commerce belge une influence puissante et favorable.

• La nomination d'un officier aussi distingué à la direction coloniale est d'un très-bon augure pour l'établissement de Santo-Thomas, et ajoute une nouvelle garantie de succès à celles que présentait déjà la Compagnie dans les moyens dont elle dispose et dans la bonne organisation du travail qu'elle a adoptée pour créer un établissement solide et prospère dans l'Amérique centrale. Nous voyons avec plaisir que le choix du directeur de la colonie soit tombé sur un de nos compatriotes. »

GLOBE. (12 septembre 1843.)

Position avantageuse de l'Amérique centrale. — Ses productions végétales, animales, et minérales. — Commerce important de Belise menacé par le nouvel établissement de Santo-Thomas.

LE GUATEMALA, par M. DE LARENAUDIÈRE. — La belle collection de l'*Univers pittoresque* s'est enrichie d'un joli volume consacré à la description du Mexique, du Pérou et du Guatemala, dans lequel nous trouvons, sur ce dernier pays et sur toute l'Amérique centrale, des détails très-curieux, auxquels l'établissement colonial que les Belges forment en ce moment dans le district de Santo-Thomas vient prêter un vif intérêt. L'attention avec laquelle on commence à suivre, en France et en Allemagne, les travaux et les opérations de nos voisins dans le vaste territoire qu'ils ont eu l'heureuse idée de se faire concéder dans l'Amérique centrale, nous engage à citer ici quelques passages de ce livre, qui donneront à nos lecteurs une idée de l'avenir commercial que promettent à cet établissement la

position favorable du port de Santo-Thomas et les immenses ressources de la contrée de ce nom.

• La situation de cette grande contrée (le Guatemala) est admirable. Baignée à l'est et au couchant par l'Atlantique et le grand Océan, elle doit un jour servir de passage à l'Europe, pour arriver promptement au milieu des archipels de l'Océanie et sur les côtes orientales de l'Asie; et c'est alors que le mouvement commercial dont elle sera le centre commencera pour elle une ère de prospérité.

• D'une étendue plus vaste que le Pérou et le Chili, le Guatemala, par son heureuse position, est plus qu'aucun d'eux un pays d'avenir; et quand viendront pour lui les jours de paix intérieure et la bonne fortune d'un gouvernement stable; quand la toute-puissance

des lois y aura remplacé le despotisme du sabre, les Européens, séduits par la fertilité de son sol, la variété de son climat et de ses produits, s'empresseront d'y fonder des colonies agricoles, et de mettre en œuvre les nombreux éléments de richesses qui n'attendent, pour se développer, que les bras de l'homme intelligent et la sécurité de tous les intérêts matériels.

• Les productions végétales du Guatemala sont remarquables par leur variété. Les fruits d'Europe se trouvent ici à côté de ceux des tropiques; la végétation emprunte aux deux mondes toutes leurs richesses et leurs magnificences. Parmi les produits qui sont un objet de commerce, on peut citer le blé, le maïs qui rend jusqu'à trois cents pour un, l'indigo dont la qualité passe pour être supérieure, le rocou, la vigne, qui, naturalisée depuis peu de temps, donne déjà d'excellent vin, la salsepareille, le cacao, plusieurs baumes et résines, la cochenille, dont la culture a pris depuis quelques années une extension considérable, le tabac, le bois d'acajou et d'autres bois recherchés en Europe, le poivre, le julep, le sang de dragon, la vanille, le coton, le sucre, le safran, etc. etc.

• Le règne animal n'est pas moins riche. Les forêts sont peuplées d'animaux sauvages, parmi lesquels on remarque le tapir ou *danta*, dont la peau sert à faire des boucliers impénétrables. On fait un commerce important en bestiaux et en peaux.

• Quant aux productions minérales du Guatemala, elles peuvent soutenir la comparaison avec celles du pays le mieux partagé sous ce rapport. Outre l'alun, le soufre et autres substances qui alimentent les exportations commerciales, il y a d'abondantes mines d'or et d'argent. Dans l'État de Costa-Rica, outre des mines d'or et d'argent, on trouve du cuivre en abondance. Enfin, le territoire de Honduras renferme des métaux qui pourraient à eux seuls, s'ils étaient soumis à une exploitation active, enrichir un grand État. (Il est à remarquer que les possessions territoriales que la Belgique a acquises dans l'État du

Guatemala sont précisément situées dans la baie de Honduras.)

• On voit quelles ressources un pays aussi généreusement doté par la nature va offrir à une nation européenne, et surtout à une nation industrielle et laborieuse telle que la Belgique.

• On se fera facilement une idée de l'importance commerciale que l'établissement belge doit acquérir par le tableau des importations et des exportations que fait la petite colonie anglaise de Belise, située sur la côte septentrionale du golfe de Honduras et le long de la frontière de l'État de Guatemala. Le chiffre des importations s'élève, année commune, à 422,000 liv. sterl. ou 10,550,000 fr.; celui des exportations est de 494,700 liv. sterl. ou 12,367,500 fr., non compris l'or et l'argent, qui donnent annuellement 3,000,000 de gourdes ou 15,900,000 fr.

• Le commerce que cette colonie, dont la population n'est que de 8,000 âmes, y compris la garnison, fait avec la mère patrie et avec les États-Unis, peut être estimé, pour les importations annuelles, à 10,000,000 de francs, et à pareille somme pour les exportations. Des bâtiments jaugeant 16,000 tonneaux sont régulièrement employés à ce commerce.

• Belise fait, comme on voit, des affaires pour 60 millions par an. Mais elle est menacée d'être dépossédée de son commerce par sa nouvelle rivale de Santo-Thomas, qui, au moyen d'une communication entre ce port et la Montagua, pourra offrir sur les transports des marchandises de Belise à Ysabal et d'Ysabal vers l'intérieur des terres, une économie de 700 fr. par tonneau.

Nous serions curieux de savoir à quelle somme s'élève le commerce français dans l'Amérique centrale, et si nos fabricants et nos négociants resteront plus longtemps indifférents pour un débouché aussi important que celui de l'Amérique centrale. Il nous semble qu'ils pourraient bien s'associer aux Belges, qui ne pourront pas encore de sitôt suffire aux approvisionnements de ce marché.

(Globe. — 12 septembre 1843.)

JOURNAL DES DÉBATS. (16 septembre 1843.)

Détails sur la Compagnie belge de colonisation. — Avantages que présente la concession qu'elle a obtenue. — Position admirable et richesse du territoire concédé. — Facilité des communications maritimes et fluviales. — Beauté du port de Santo-Thomas. — Doutes sur la salubrité de quelques parties du district de Santo-Thomas. — Dangers inhérents à tous les premiers défrichements. — Éloges de la Compagnie et vœux pour son succès.

Une Compagnie belge vient de créer une entreprise digne à tous égards de l'attention publique, intéressante surtout pour les peuples et les États qui, comme la France, possèdent au delà des mers de grandes étendues de territoire encore désertes et inexploitées, malgré l'abondance et la richesse des ressources dont une nature prodigue semble avoir pris plaisir à les doter.

Cette Compagnie, placée sous le patronage spécial du roi Léopold, favorisée d'une protection toute particulière de la part du gouvernement belge, et qui compte parmi ses fondateurs les noms les plus honorables du pays, a acheté à l'État de Guatemala, le plus peuplé et le plus riche des cinq États qui formaient encore en 1827 la confédération dite des États-Unis de l'Amérique centrale, la concession d'un territoire qui présente une superficie de plus de 400,000 hectares, plus de 200 lieues carrées. Réservant son droit de souveraineté, l'État de Guatemala n'a concédé que le simple droit de propriété et d'exploitation; il a stipulé dans le contrat de concession que tous les colons qui viendraient s'établir sur les terres de la Compagnie perdraient leur nationalité première et deviendraient citoyens de Guatemala, soumis à ses lois et aux chances de sa fortune; mais une fois ce premier point établi, il s'est montré extraordinairement libéral sur tout le reste. Ainsi il a garanti à la Compagnie l'exemption de tout impôt territorial pendant vingt ans; de plus, il l'a affranchie, pendant le même espace de temps, de la conscription militaire, de certaines contributions indirectes, et des monopoles qui pèsent sur les autres citoyens; il s'est interdit le droit de placer des garnisons sur aucun point du territoire occupé par la Compagnie; et enfin, dans un pays où le gouvernement général n'a presque qu'une action nominale, où le véritable, on devrait dire le seul pouvoir, est le pouvoir municipal, il a garanti aux nouveaux colons une liberté municipale absolue.

Comme dans la plupart des entreprises de ce genre, la Compagnie a choisi, car elle avait le droit de choisir, pour ses opérations, un terrain qui, sous les rapports agricole, industriel, commercial, politique même, donne le droit de former les plus magnifiques espérances. Situé à l'extrémité méridionale du golfe de Honduras, d'un accès facile, parfaitement abrité contre tous les vents et tous les accidents de mer de ces latitudes, assez vaste pour contenir plus de navires que la prospérité la plus brillante n'en attirera jamais dans ses eaux, assez profond pour recevoir les plus grands navires, même des vaisseaux de ligne, le port de Santo-Thomas appartient à la Compagnie. Voilà pour ses communications avec le dehors; celles avec l'intérieur du pays sont assurées par deux rivières qui servent, au nord et au midi, de limites au territoire concédé, et sur l'une desquelles la Compagnie a obtenu le monopole de la navigation à vapeur; elles sont assurées par le lac d'Ysabal auquel elle confine, et qui, dans l'état actuel, est le plus important et presque l'unique débouché de Guatemala sur le golfe des Antilles. Quant aux productions du sol, elles sont aussi riches que variées. Tout ce que produit de plus précieux le climat des tropiques, la canne à sucre, le café, le cacao, le nopal, la vanille, la salsepareille, le coton, etc., tout y vient à merveille sur ces terres encore vierges. De gigantesques forêts, composées des essences les plus utiles et des bois qui obtiennent des prix très-élevés sur les marchés européens, couvrent partout le sol et n'attendent que les bras qui viendront les chercher pour les livrer au commerce. Enfin les richesses ne sont pas seulement répandues à la surface de la terre, il en est encore de très-considérables renfermées dans son sein. L'une des parties de la province concédée à la Compagnie, connue dès longtemps des Espagnols, qui ne l'ont cependant jamais exploitée, porte le nom de *Sierra de las minas*, montagnes des mines; car le plomb, l'antimoine, le fer, etc., s'y rencon-

trent à chaque pas. Et enfin, pour mettre ces mines en valeur, pour aider aux diverses fabrications que l'on pourra entreprendre, la nature a semé le pays de cours d'eaux dont les chutes offrent à l'industrie le secours de puissances immenses et gratuites.

Sous tous ces rapports, l'entreprise de colonisation de la province de Santo-Thomas se présente donc sous les plus belles apparences. C'est l'ordinaire; mais, comme aussi dans toutes ces entreprises, il reste une grande question à vider, celle de la salubrité. Les travailleurs européens, par les bras desquels on tentera de mettre cette terre en valeur, pourront-ils y vivre? Là est la question, le nœud véritable de la difficulté, et que nous nous garderons bien de vouloir résoudre *a priori*.

Nous dirons cependant que nous sommes loin de regarder la question comme insoluble, au contraire peut-être. Après les gigantesques et en somme admirablement heureux essais de colonisation tentés depuis un siècle sur tous les points du globe par la race européenne, on peut répondre que si d'un côté il n'est pas de pays absolument insalubre, c'est-à-dire où la nature ait déposé des germes d'insalubrité tels que la persévérance et le génie de l'homme ne puissent les extirper, de l'autre aussi, toute terre inhabitée ou seulement inexploitée renferme des miasmes pestilentiels et développe des causes temporaires, mais redoutables, de mortalité parmi ceux qui viennent les premiers l'assainir par le travail. Telle est la double face du problème, et les faits surabondent pour le démontrer. Toute terre et même toute partie de territoire inexploitée est malsaine. C'est un fait dont nous n'avons malheureusement pas besoin d'aller chercher la preuve bien loin, nous la trouverons sans sortir même de la France. Dans notre pays, où cependant la moyenne de la vie humaine a peut-être atteint son maximum, nous voyons que dans le territoire comparativement peu étendu de la Sologne on ne peut entreprendre aucun défrichement, aucun travail d'assainissement sans qu'il ne se produise des fièvres endémiques parmi les travailleurs. Il en est de même dans les landes de Bordeaux, soumises cependant à l'influence des brises pures de la mer, et si voisines de la Gascogne et du Béarn, c'est-à-dire de provinces justement renommées pour l'excellence de leur climat. Il en est de même encore de la Camargue, qui fait partie de cette belle Provence, où l'on envoie pour s'y refaire les santés chancelantes et les constitutions épuisées. Qui oserait cependant conseiller à la France de laisser éternellement la Sologne et les landes de Bordeaux

et la Camargue dans l'état où elles sont restées trop longtemps? Qui s'effrayerait sérieusement des maladies que pourraient occasionner les travaux nécessaires à l'assainissement et à la mise en valeur de ces pays? Personne, parce qu'on sait qu'après tout, ces maladies sont peu dangereuses, lorsque la civilisation avec toutes ses ressources veille auprès des travailleurs et sait combattre victorieusement les maladies. Et n'est-ce pas parce que la civilisation était absente, parce que les émigrants avaient été abandonnés avec une fatale imprévoyance sur les lieux où ils étaient venus tenter la fortune, sans abri, sans médecins, sans médicaments, au milieu d'une température et d'un climat qui leur étaient inconnus, sur des rives où rien n'avait été préparé pour les recevoir, qu'on a eu à déplorer la triste issue de certaines tentatives, comme celles qui ont été faites sur les bords du Guazacoalco et au Texas?

Mais si la possession de chaque pouce de terrain représente pour l'homme une victoire sur des ennemis redoutables, il semble aussi qu'il ne soit pas sur la terre une contrée qui puisse résister à son énergique persévérance. Sous ce rapport, il a fait des merveilles. Qui s'alarme aujourd'hui des dangers du climat pour un parent, pour un ami que des affaires appellent dans la Nouvelle-Angleterre ou dans la Virginie? Et cependant vous seriez effrayés si vous lisiez les récits des premiers émigrants qui vinrent au seizième et au dix-septième siècle conquérir ces solitudes à la civilisation! Que ne disait-on pas aussi pendant le dernier siècle du climat de la Louisiane, où l'abbé Provost envioie mourir son héroïne? Et cependant aujourd'hui, si l'on en excepte les embouchures du Mississipi, la Louisiane ne passe-t-elle pas pour être à peu près aussi salubre qu'aucun autre État de la grande confédération américaine? Sans doute, ceux qui depuis quelques années se sont installés en vainqueurs dans ce Texas qui passait sous la Restauration pour une terre inhabitable, les Américains du Nord sont nos maîtres en ce genre; mais nous-mêmes n'avons-nous pas, quoique sur une moindre échelle, assaini aussi quelque point de l'Amérique dont le nom n'a longtemps éveillé que de sinistres appréhensions? Cayenne, le chef-lieu de nos établissements dans la Guyane, a longtemps passé et passe peut-être encore dans l'esprit de beaucoup de gens pour un foyer de maladies redoutables. Eh bien! les relevés officiels publiés par le ministère de la marine prouvent qu'aujourd'hui la mortalité dans la garnison de Cayenne est tout au plus égale à la mortalité dans la garnison de Paris! Et ce-

pendant les soldats sur lesquels ces expériences ont été faites avaient à supporter les chances de l'acclimatation, et ils n'étaient certainement pas protégés par un luxe de précautions bien coûteuses. Pour obtenir cet heureux résultat, il suffit de quelques travaux d'assèchement. Et ce n'est pas en Amérique seulement que l'homme a triomphé des obstacles que lui présentait la nature avant de se laisser dérober ses trésors. Batavia, par exemple, qui a longtemps et à juste titre été considéré comme l'un des points les plus dangereux du globe, Batavia, après les travaux qu'y a fait exécuter depuis vingt ans le gouvernement hollandais, n'est pas aujourd'hui plus insalubre qu'aucun autre port de la mer des Indes, et tout porte à croire qu'on pourra améliorer beaucoup encore sa condition sanitaire.

La question de salubrité d'un pays encore inoccupé, ou incomplètement occupé, se résout donc en réalité par la somme des travaux à faire pour l'assainir, ou, ce qui est plus juste encore, par la force de persévérance des nouveaux colons, par l'abondance des ressources qui sont mises à leur disposition, par l'excellence des mesures à prendre avant de les installer définitivement. Ce sont là autant d'inconnus qu'il est presque impossible de dégager du problème pour qui ne connaît pas pariaitement, dans une entreprise de ce genre, et les conditions locales, et le personnel des colons, et les moyens de la Compagnie qui les envoie. Nous nous garderons donc bien d'exprimer un avis certain; mais nous croyons pouvoir dire que le terrain concédé à la Compagnie de colonisation, s'élevant par une pente assez rapide au-dessus du niveau de la mer, semble ne devoir pas exiger des travaux bien considérables pour être asséché, la principale et la plus difficile condition de salubrité, et que, d'un autre côté, la Compagnie, agissant sous la surveillance, sous la garantie morale du gouvernement belge, est décidée à faire tous les sacrifices, à prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver l'existence de ceux

qui lui confieront leurs destinées. Il est surtout une mesure de prudence dont nous devons la louer, c'est d'avoir fait précéder l'arrivée des colons sur son territoire, par l'envoi de quelques hommes résolus qui, aidés par les gens du pays, se sont chargés de commencer les premiers défrichements, de construire le premier village, de préparer tout enfin pour recevoir dans les meilleures conditions les colons à qui appartiendra l'exploitation définitive. C'est d'ailleurs ce que nous faisons aujourd'hui nous-mêmes en Algérie, et c'est certainement la plus sage comme la plus humaine mesure à prendre, avant de tenter une entreprise aussi difficile que celle de l'occupation d'une terre encore vierge.

Nous n'osons pas en répondre; mais nous souhaitons sincèrement le succès de la Compagnie de colonisation, et parce que nous sommes bien aises de voir la Belgique prendre rang dans le monde par des entreprises aussi recommandables, et encore parce que de ce succès nous espérons pouvoir tirer pour nous-mêmes un enseignement utile. Si l'établissement de Santo-Thomas réussit, ce sera encore un argument de plus, s'il en était besoin, contre ceux qui, battus sur tous les points, opposent encore une fin de non-recevoir à l'émancipation de nos esclaves, en prétendant que le nègre seul est capable de cultiver les terres des tropiques, contre ceux qui veulent oublier qu'avant l'époque où les gouvernements eurent le déplorable courage de légaliser le criminel trafic des noirs, les îles des Antilles avaient déjà été mises en valeur par le travail d'ouvriers blancs. Si cet établissement réussit et prospère, peut-être alors songerons-nous que non loin de ces mêmes lieux nous possédons nous-mêmes un territoire grand comme la moitié de la France, aussi riche et aussi fertile qu'aucun autre point de l'Amérique, et sur lequel cependant on ne compte pas encore aujourd'hui 30,000 habitants.

(*Journal des débats.*—14 septembre 1843.)

QUESTION DE LA SALUBRITÉ DE SANTO-THOMAS.

RÉPONSE AUX DOUTES EXPRIMÉS PAR LE JOURNAL DES DÉBATS.

Tous les témoignages sont en faveur de la salubrité. — Les voyageurs anciens ainsi que les voyageurs modernes. — MM. de Maussion-Candé, de Puydt, de Binkum. — Détails statistiques. — Mesures hygiéniques prescrites aux colons belges.

La salubrité du port et du district de Santo-Thomas étant mise en question, la réponse suivante a été adressée au *Journal des débats*.

Paris, 16 septembre 1843.

Monsieur le Rédacteur,

En entretenant vos lecteurs, dans votre numéro du 14 septembre courant, des établissements de la *Compagnie belge de colonisation* dans l'Amérique centrale, et après avoir tenu compte des avantages qui devaient en résulter, vous ne vous êtes prononcé que d'une façon dubitative sur la salubrité du pays. Tout en reconnaissant l'utilité qu'on peut retirer de l'exploitation de ces riches contrées, vous avez en quelque sorte réservé la question du climat, sur laquelle le défaut de renseignements a pu seul vous empêcher de prononcer un jugement favorable. Permettez-nous de vous présenter quelques observations qui pourront vous édifier à cet égard.

De toutes les contrées transatlantiques, l'Amérique centrale a été la moins explorée, la moins connue. La raison en est simple: placée, depuis sa découverte jusqu'à ces dernières années, sous la domination espagnole, elle fut mise par elle, et à cause des richesses qu'elle renfermait, à l'abri de tout contact étranger. Le gouvernement espagnol ne considérait pas encore ses possessions dans le nouveau monde sous le rapport commercial, mais seulement comme un trésor dont il eût été imprudent de livrer la clef avant d'en avoir sondé toutes les profondeurs. Cette manière étroite et bornée de traiter l'économie d'aussi grands intérêts ne fut pas seulement fatale à la métropole et à la colonie, mais au mouvement général des relations commerciales, qui ne pouvait atteindre des lieux où elles auraient pu s'étendre. Il ne faut donc pas s'étonner de la rareté des renseignements sur l'Amérique centrale, du lacanisme des premiers voyageurs sur un pays qu'ils ne firent qu'entrevoir, et où ils ne séjournèrent qu'en fraude,

si l'on peut dire. Mais si la vérité perd quelque chose à la rareté des témoignages, elle gagne tout autant par l'unanimité de ceux qui les fournissent. C'est ainsi que depuis les premières explorations, celles de Las Cazas en 1502, jusqu'aux plus récentes, les voyageurs et les géographes, Thomas Gage en 1648, François Corrial en 1666, et plus tard, Gemelli Carreri, Dampier, Waffer, Malte-Bran, Thompson, Kæfken, Alexandre de Humboldt, reconnaissent tous la douceur du climat des diverses parties de Guatemala, leur température rendue tout à fait exceptionnelle au milieu des contrées tropicales par la particularité de leur disposition topographique. L'on sait, en effet, que ce n'est pas absolument la latitude qui détermine le degré de la température, mais surtout et le plus souvent, la conformation du terrain, les oppositions de montagnes et de vallées qui créent et modifient les courants d'air, le voisinage des côtes et des forêts dont ils s'approprient les influences bienfaisantes ou morbides. Sous tous ces rapports, d'après les autorités que nous venons de citer, l'Etat de Guatemala est merveilleusement doué, et présente aux colons et aux travailleurs les conditions les plus favorables d'acclimatation.

Le capitaine de corvette Maussion-Candé, qui a longtemps séjourné dans le pays, a consigné, dans les *Annales maritimes*, des observations sur le port même de Santo-Thomas, recueillies dans le pays et qui ne laissent aucun doute à cet égard.

« Dans la partie sud-est du golfe de Honduras se trouve une baie qui s'enfonce considérablement dans les terres, et forme ce qu'on appelle le port Santo-Thomas. C'est une excellente rade, sur laquelle les navires sont parfaitement abrités de tous vents. La rade et le port de Santo-Thomas, à trois lieues du goulet qui communique avec le golfe Dulce (Ysabal), possède l'avantage d'une grande salubrité; d'anciens habitants, dignes de foi, m'ont assuré

que, du temps des Espagnols, c'était sur la rade Santo-Thomas que les bâtiments allaient attendre leur cargaison après avoir débarqué leurs marchandises à la Boca, sur des caboteurs qui les transportaient à Ysabal; qu'il leur arrivait souvent d'y rester huit mois et jusqu'à un an, et qu'ils étaient généralement exempts des maladies qui décimaient les équipages des navires stationnant dans les ports voisins.

Ces divers témoignages ont été récemment confirmés par les rapports de MM. le colonel du génie de Puydt, T'Kint, de Roodenbeck et Vandenberghe de Binckum, envoyés en exploration sur les lieux par le gouvernement belge et la Compagnie. Appelés à se prononcer sur les ressources commerciales du pays, sur les différents aspects de sa situation, et spécialement sur son état sanitaire, les rapporteurs entrent dans des détails nombreux qui forment les documents les plus étendus que nous ayons encore lus sur ce point. Nous nous bornerons à recueillir leurs renseignements sur le climat, les seuls qui nous intéressent en ce moment.

D'après les observations thermométriques faites simultanément par eux et sur divers points du pays, en janvier, février et mars, période d'été, la température moyenne, à midi, a été: en janvier, de 22° 40'; en février, de 22° 70'; en mars, de 24° 50'; de sorte qu'elle a été inférieure à celle des climats d'Europe les plus tempérés.

Comme conséquence naturelle de la température, M. de Binckum donne quelques détails sur la mortalité, et cite plusieurs exemples remarquables de longévité. « J'ai vu, dit-il, à Omoa, dont la population est de 500 âmes, cinq vieillards de 90 ans, trois de 100 à 105. L'alcade m'a dit, en outre, avoir perdu, il y a quelques mois, un domestique qui était parvenu à l'âge de 122 ans, ayant travaillé et joué de toutes ses facultés jusqu'à sa mort. Dans le petit hameau de Livingston, j'ai vu, ainsi que tous les membres de la commission, un centenaire très-ingambe et plein d'énergie; enfin, sur toute la côte, les octogénaires sont beaucoup plus communs qu'en Belgique, ou en France. »

M. le colonel de Puydt, dont le rapport, beaucoup plus détaillé, annonce un esprit étendu et judicieusement observateur, donne, sur cette même question de mortalité, des renseignements statistiques plus complets et rendus plus intéressants par les comparaisons qu'il établit entre la population de la Belgique et celle du district de Santo-Thomas.

« D'après ces données, dit-il, on peut apprécier l'état de la mortalité dans la presque totalité de la population du district de Santo-Thomas.

« Sur les habitations de la côte du golfe de Honduras elle est annuellement

de	1 sur 52
A Livingston, de	1 « 42-63
A Ysabal, de	1 « 37-50
Au Poso, de	1 « 44-44

« La moyenne générale est de 1 sur 41-22.

« Le calcul serait beaucoup plus favorable sur l'ensemble de ces populations, sans la côte de mortalité d'Ysabal, que nous croyons plus élevée qu'elle ne doit être; ce qui serait attribuable aux variations fréquentes du chiffre total des habitations de ce village. Si donc l'on borne le calcul aux données relatives aux populations du golfe de Honduras, plus directement applicables au territoire du port Santo-Thomas, on n'aura qu'à opérer sur les deux premiers chiffres, ce qui donne une moyenne générale de 1 sur 43-32.

« Quoique ces résultats soient moins absolus que si nous avions pu suivre le mouvement de la population du pays, en tenant compte des naissances et des chances d'accroissements annuels, cependant ils peuvent fixer les idées sur un point principal, la mortalité; pour rendre l'observation plus sensible, nous la comparons aux moyennes de même nature en Belgique, en prenant pour données les chiffres de populations et de décès fournis par M. Quelelet.

« On obtient en effet les rapports suivants :

En 1815, pour tout le royaume.	1 sur 39-37
En 1825.	1 « 43-71
En 1838.	1 « 39-27

Ainsi la comparaison serait en faveur du district de Santo-Thomas.

Toutefois, M. le colonel de Puydt reconnaît que, malgré cet état favorable de la température, les émigrants ne doivent point négliger certaines précautions hygiéniques nécessaires à tous ceux qui passent sans transition du pays natal dans des contrées éloignées; observation applicable aux travailleurs, et particulièrement à ceux qu'on emploie au défrichement des forêts. Ces masses compactes d'arbres, de végétaux, de plantes diverses où la maiu de l'homme n'a jamais pénétré, renferment des miasmes malfaisants qui pourraient atteindre ceux qui s'y exposeraient trop longtemps ou sans préparation. C'est là le seul danger, et M. de Puydt a créé, pour le désigner, le mot

fort juste de *fièvre de défrichement*, expression précise, et qui sert à distinguer un mal transitoire, propre d'ailleurs à tous les pays couverts de forêts primitives, des fièvres plus pernicieuses que l'ignorance confondrait avec lui.

En indiquant le danger, le rapporteur a donné les moyens faciles de l'éviter. Il suffirait, 1° de diviser les travailleurs par groupes se remplaçant journellement et assez tôt pour que la fièvre ne pût les atteindre; 2° d'aménager les défrichements en établissant dans les forêts des percées assez multipliées pour donner passage à l'air ambiant dont l'absence seule produit les miasmes dangereux. Ce serait ainsi soustraire les ouvriers aux premières influences du mal, et bientôt en détruire le germe.

La Compagnie a pris ces instructions en considération, et elle y a ajouté beaucoup en appliquant les indigènes aux premiers travaux de défrichement, et en soumettant ses propres travailleurs à un règlement hygiénique et disciplinaire auquel ils ne peuvent se soustraire. Un service de santé a été organisé par elle et placé sous la direction du docteur Fleussu, de Bruxelles, qui, d'accord avec les ingénieurs, détermine les lieux où l'on doit construire les habitations, toujours sur les points les plus élevés et les plus éloignés des défrichements. Les colons ne peuvent prendre part à ces travaux que sur l'avis des médecins et dans les proportions qu'ils déterminent. A lui seul appartient aussi de régler le genre de nourriture des colons et celui de leurs vêtements. Chaque travailleur est pourvu d'un trousseau renfermant

des vêtements appropriés au pays, d'un lit et d'une moustiquaire.

Ces précautions, qu'on peut vraiment appeler paternelles, et qui suffiraient pour prévenir les dangers du climat le plus malfaisant, seront surabondantes dans un pays dont tout constate la salubrité. Comparable, par la température, aux régions les plus tempérées d'Europe, il ne se distingue pas même de certaines d'entre elles par les inconvénients que peuvent présenter les défrichements des forêts; car ces inconvénients se reproduisent inévitablement dans tous les pays boisés et non défrichés, au nord comme au midi, sans distinction de latitude. Ce n'est donc pas là un mal spécial, endémique, inconnu, contre lequel il y ait de coûteuses expériences à tenter, mais tout simplement une épreuve de tous les temps, subie dans tous les lieux, et dont les précautions les plus ordinaires peuvent facilement triompher. Si la Compagnie belge a multiplié les siennes, ce n'est point par l'appréhension d'un danger plus grand, mais par le seul désir de prévenir toute objection, tout reproche, et pour rendre aussi complet que possible à ses travailleurs ce bien-être que la richesse du pays et son incontestable salubrité leur assurent d'avance.

Nous osons espérer, M. le rédacteur, que ces observations, puisées aux sources les plus authentiques, les plus respectables de la science, vous permettront de fixer, d'une manière moins incertaine, votre opinion sur la salubrité des établissements de la Compagnie belge de colonisation, dont vous avez bien voulu d'ailleurs apprécier l'importance et l'utilité.

GLOBE. (Septembre 1843.)

Nouveaux éloges donnés à la Compagnie belge. — Approbation de la Communauté de l'Union. — Avenir commercial de l'établissement de Santo-Thomas.

Nous avons déjà publié quelques faits relatifs à la prise de possession, par une Compagnie belge, du port et du district de Santo-Thomas de Guatemala. Cette compagnie est appelée à exercer une grande influence sur les destinées de l'Amérique centrale, dont le commerce a pris, depuis peu d'années, un développement si rapide.

Baignée par la mer des Antilles et l'Océan Pacifique, touchant au Mexique et à la Colombie, voisine de l'isthme de Panama, l'Amérique

centrale, riche des produits naturels des deux hémisphères, jouissant enfin des bienfaits d'un gouvernement régulier, n'avait plus, pour marcher à grands pas dans la voie du progrès et de la civilisation, qu'à recevoir d'Europe les conquêtes de son industrie et le secours de ses lumières.

La Belgique, si industrielle et si peuplée, dont le génie commercial est à l'étroit dans le cercle si resserré de son territoire, devait être la première à venir offrir son concours aux

peuples nouveaux de ces belles contrées, pour multiplier leurs richesses en leur apprenant à les exploiter.

Aussi, le gouvernement de Guatemala a-t-il accepté avec empressement, et disons-le, avec générosité, le traité que lui a proposé la Compagnie belge, sous le nom de Communauté de l'Union. C'est ainsi que lui ont été concédés le port de Santo-Thomas, l'un des plus beaux des Antilles, 200 lieues carrées de terres couvertes des plus magnifiques forêts, et des privilèges considérables.

Si des intérêts particuliers, peut-être mal entendus, nous ont empêchés jusqu'à présent d'établir entre les Belges et nous des relations commerciales plus intimes et plus étendues, nous portons à la Belgique, notre jeune sœur et notre alliée, un intérêt trop véritable pour ne pas nous féliciter avec elle de cette belle et pacifique conquête. La plus grande prudence nous a paru présider aux premiers travaux de la Compagnie belge; elle est fondée sur une communauté d'intérêts où se trouvent représentés la propriété, le capital et la main-d'œuvre, communauté qui, selon nous, est appelée à faire faire un grand pas à l'organisation du travail, cette question vitale de nos modernes sociétés.

Certains journaux, en rendant compte de la Compagnie belge, ont fait entendre quelques plaintes et laissé percer un peu de jalousie de cette bonne fortune que la sollicitude éclairée de son roi, le temps et de longs travaux réservent à la Belgique. On a même accusé le gouvernement d'avoir refusé le protectorat de la France à ces nouvelles républiques. Nous ignorons ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette assertion, mais nous doutons toutefois qu'il y ait eu jamais à cet égard une demande positive, officielle et unanime de la part des gouvernements de l'Amérique centrale. Quoi qu'il en soit, nous ne pensons pas qu'aucune Compagnie française se soit présentée pour tenter ce que la Compagnie belge a su faire; de quoi donc pouvons-nous nous plaindre? Il est naturel et juste que les avantages profitent à ceux qui ont couru tous les risques.

Quant à nous, nous souhaitons à la Compagnie belge tout le succès que méritent ses efforts; il nous paraît du reste impossible que le commerce français ne se trouve mêlé à cette grande entreprise et ne participe à sa prospérité; nous croyons même pouvoir assurer que des négociations sont entamées à ce sujet avec les premières maisons de Paris. La France n'a pas besoin de se déclarer la protectrice officielle de la république de Guatemala pour pro-

téger nos intérêts dans ce pays; l'occupation des îles Marquises, dont nous nous sommes emparés, et que nous continuerons d'occuper, quoi qu'on en dise, sans le concours et l'assentiment de personne, suffit pour répondre de la volonté du gouvernement à faciliter, étendre et protéger le commerce français dans cette partie du nouveau monde.

(Globe. — 15 septembre 1843.)

Il y a quarante ans, M. de Talleyrand disait, en conseillant à la France de coloniser les côtes septentrionales de l'Afrique: « Il faut ouvrir des routes à tant d'hommes agités qui ont besoin de projets, à tant d'hommes malheureux qui ont besoin d'espérances. »

Ce conseil, que l'illustre publiciste donnait à une époque où la France venait d'être décimée, éclaircie par les coupes réglées de la terreur et de la guerre, reçoit une nouvelle autorité d'une longue paix, du développement des populations et des industries. Tous les hommes politiques cherchent sérieusement les moyens de désencombrer l'atelier européen. Les gouvernements ont compris qu'ils ont, dans le paupérisme toujours croissant des classes ouvrières, des poudrières prêtes à faire explosion. En même temps que les capitaux accumulés dans les caisses de la Banque ne trouvent plus d'emploi, les ouvriers entassés dans de grands centres de production ne trouvent plus de travail.

N'est-ce pas dire que les nations industrielles de l'Europe doivent nécessairement chercher à écouler sur d'autres points leur excédant de capital et de population, à ouvrir à ces deux grands agents de la production l'espace et de nouveaux champs d'activité; qu'elles doivent, au point de vue économique et au point de vue philosophique, aller semer sur tous les continents les arts, les sciences, les progrès de l'Europe, féconder les terres incultes, raviver les races inertes, créer de nouveaux débouchés, multiplier plus de richesses et en distribuer davantage à tous les hommes, pris collectivement ou individuellement; apporter, en un mot, un plus grand nombre de mets sur la table commune, au banquet universel de la paix?

La Belgique a résolu ce grand problème de colonisation d'une manière philanthropique et financière, qui mérite l'attention des économistes et des gouvernements.

La Belgique ne possédant point, comme la France et l'Angleterre, de territoire dans le nouveau monde, vient d'acheter dans l'État du Guatemala une étendue de terre de 200

lieux carrées. Une Compagnie, composée des hommes les plus éminents de ce royaume, s'est fondée sous le patronage du roi Léopold, pour l'exploitation agricole de cet immense territoire.

Un principe large et charitable a présidé à la fondation de cette colonie. Jusqu'à présent les compagnies ne s'étaient constituées que dans une intention de bénéfices les plus considérables à partager entre les sociétaires. Elles ne s'occupaient nullement du sort des travailleurs; elles introduisaient l'esclavage dans leurs possessions, ou pressuraient les classes indigènes, qui devaient donner, sans réciprocité, leurs sueurs à leurs maîtres, et s'abrutir d'autant plus que leurs maîtres s'enrichissaient davantage.

Dans les statuts de la Compagnie belge, au contraire, on a proclamé la solidarité du capital et du travail; non-seulement l'ouvrier recevra un salaire, mais encore une part proportionnelle dans les bénéfices. Chaque institut agricole aura, en outre, une pharmacie, un hôpital et une caisse de secours pour le cultivateur malade. On trouve partout une institution sérieuse, éminemment philanthropique, dont les fondateurs ont voulu assurer le sort des classes ouvrières avant de s'occuper de leurs intérêts personnels, avant de songer à de gros dividendes à répartir entre les actionnaires.

Ce n'est pas qu'au point de vue commercial la colonie de Santo-Thomas n'offre d'immenses ressources et de grands avantages. Sa situation géographique est admirable. Placée entre les deux mers, dont il sera le point de jonction lorsqu'on aura un passage qui les mettra en communication directe, le nouvel établissement belge sera en quelque sorte le marché universel des deux mondes, le lieu de rendez-vous ou de transit pour tout le commerce du globe. La Compagnie possède le magnifique port de Santo-Thomas, qui a trois lieues de circonférence, qui est abrité de toutes parts, renommé pour sa salubrité, et accessible en tout temps. Le territoire concédé à la Compagnie belge se trouve entre deux cours d'eau navigables. Au sud, la Montagua, fleuve que des bâtiments de dix tonneaux peuvent remonter à soixante-dix lieues de son embouchure, et au nord, le Polochic, rivière où des barques de même tonnage peuvent naviguer, et qui communique avec la mer par le lac d'Ysabal et le Golfete.

Le territoire de Santo-Thomas, appartenant à la Compagnie, est couvert de belles forêts vierges, peuplées de végétaux et des ar-

bres les plus précieux pour la médecine et les arts, pour la teinture, l'ébénisterie, la marquetterie, et enfin pour les constructions civiles et navales. Le gajac, la saïsepaille et la vanille y croissent partout en abondance; l'acajou, l'ébène y sont communs; le cacaoïer, le caféyer, le cotonnier, l'indigotier et la canne à sucre, y sout d'une culture facile et riche en produits; le nopal y nourrit l'insecte précieux qui fournit la cochenille, et le mûrier y présente une végétation vigoureuse, qui permet d'y élever en grand les vers à soie. Enfin cette terre si privilégiée de la nature produit tous les fruits des tropiques, les ananas, les sapotes, les bananes, les oranges, les citrons, les cocos, les grenadilles, le manioc, l'igname, la patate et tous les légumes secs, tels que les haricots, les fèves, les pois et les lentilles; tous ces fruits et ces légumes y sont excellents. Le maïs et le riz y réussissent parfaitement, de même que le froment et les autres céréales d'Europe.

Le sol recèle dans son sein des richesses minérales non moins abondantes, et qui pourront être livrées plus tard à des exploitations très-avantageuses. Sans parler des métaux précieux, tels que l'or et l'argent, on peut citer, parmi les minéraux qu'il renferme, le cuivre et le plomb, dont les filons se montrent quelquefois à la surface de la terre, comme pour inviter l'homme à s'emparer de ces trésors cachés. On y trouve aussi des mines de houille et des terrains ignés, qui peuvent fournir au commerce du soufre à très-bon marché, et qu'on n'a pas encore songé à exploiter.

Ainsi toutes les conditions géographiques et géologiques se réunissent pour élever l'établissement colonial de nos voisins aux plus brillantes destinées, dans la carrière commerciale et industrielle.

Le gouvernement de Guatemala, sans renoncer à ses droits de souveraineté sur les terres concédées à la Compagnie belge, lui a garanti et reconnu cependant d'immenses privilèges. Il ne la soumet à aucun impôt, à aucun monopole, à aucun tarif, pendant la durée de vingt ans; il n'astreint les colons à aucun service militaire durant cet espace de temps. Avec de semblables éléments de prospérité et un semblable système de colonisation, il est impossible que la Compagnie ne résolve pas ce double problème qu'elle s'est proposé, à savoir, améliorer le sort des classes ouvrières en désencombrant l'atelier national, et créer à la Belgique une marine, en même temps que de nouveaux débouchés pour ses produits industriels.

Envisagé au point de vue social et au point de vue commercial, l'œuvre de colonisation si heureusement commencé par la Compagnie belge, à Santo-Thomas, est sans contredit l'un des faits les plus remarquables et les plus intéressants de notre époque, si pacifique et si industrielle: c'est un de ces faits mémorables qui sont appelés à marquer dans l'histoire de l'humanité, à exercer une influence puissante sur les destinées industrielles et commerciales des peuples au sein desquels ils s'accomplissent, à faire honneur enfin aux hommes qui aident à les produire et à les réaliser.

On ne saurait trop féliciter les fondateurs de la Compagnie belge, d'avoir conçu et appliqué un mode de colonisation et un système d'organisation du travail que nous voudrions voir appliquer à la colonisation de l'Algérie.

Nous avons vu avec plaisir que les ministres belges ont compris qu'il fallait associer le sou-verain et le pays aux efforts de la Compagnie, et imprimer, par un appui généreux, un caractère national à une entreprise qui paraît avoir été inspirée plus encore par un principe d'humanité que par un esprit de spéculation.

(*Globe*. — 18 septembre 1843.)

CONSTITUTIONNEL. (21 septembre 1843.)

CORRESPONDANCE TRANSATLANTIQUE.

Grandes lignes que doivent parcourir les paquebots à vapeur. — Lignes secondaires.
— Le port de Santo-Thomas doit être préféré au port de Chagrès pour le point de passage de la ligne postale.

On connaît maintenant les itinéraires que doivent parcourir nos paquebots transatlantiques. Nous ne pensons pas cependant que le programme, tel qu'il a été donné, soit définitivement arrêté, et quelques observations tendant à le faire modifier pourront avoir leur opportunité.

Nous n'avons rien à dire sur la première grande ligne (du Havre à New-York); mais nous remarquons dans la seconde (de Bordeaux à la Martinique) que l'on fait aller les navires de la Corogue aux Açores, et cela nous paraît tout à fait déraisonnable. Quatre fois sur cinq en hiver ils ne pourront effectuer ce trajet à cause des gros temps d'ouest et du nord-ouest, qui règnent aux abords de ces îles pendant la mauvaise saison. Nous ne comprenons pas que cet inconvénient ait échappé aux auteurs du tracé. Les marins qui ont fréquenté ces parages seront, nous en sommes persuadés, d'accord pour conseiller une autre direction.

Il serait en effet plus rationnel de continuer la traversée en prenant par le sud, et de relâcher, par exemple aux Canaries, qui se trouvent dans la zone des vents alisés. Le seul motif à invoquer pour l'escale des Açores serait la nécessité de renouveler le combustible; mais cette opération peut se faire tout aussi bien à la Praya au moyen de quelques dispositions par-

ticulières à prendre dans la localité, vu que les bâtiments sont obligés de se tenir en rade.

D'ailleurs, par la voie que nous indiquons, on n'éviterait pas seulement les difficultés de la navigation pour se rendre aux Açores, on trouverait encore à faire une économie de charbon. Les paquebots une fois rendus dans les vents alisés n'auraient plus besoin que de leurs voiles; on démonterait une partie des aubes pour obtenir une plus grande vitesse, et ce n'est que dans des calmes bien déterminés qu'il serait nécessaire de remettre les machines en mouvement.

Au sujet de la troisième grande ligne, on se demande pourquoi les bâtiments qui touchent à Barcelone, à Cadix et à Madère, en se rendant de Marseille à la Martinique, n'opéreraient pas leur retour en visitant les mêmes endroits.

La quatrième grande ligne de Saint-Nazaire au Brésil nous semblerait aussi devoir être modifiée; et ce que nous avons exposé plus haut, relativement à l'économie de houille, se reproduit ici avec la difficulté qu'il y aurait de s'approvisionner.

On veut que les bâtiments se rendent de Lisbonne à Gorée. C'est surtout pour remplacer le charbon que ce point a été choisi. Or, il y a eu ce à d'assez grandes entraves à vaincre. On

n'a pas construit de port dans l'île, pas même de débarcadère. Ni l'un ni l'autre ne seraient, au surplus, faciles à réaliser. L'état de la mer dans les tornades détruirait bientôt tout ce qui ferait obstacle à la fureur des vents et des flots. On serait donc réduit à embarquer le charbon à l'aide de faibles embarcations, et combien de temps ne faudrait-il pas pour mettre à bord un certain nombre de tonneaux !

Un moyen bien simple se présente. Il ne faut pas que les paquebots aillent à Gorée. Ils feront leur traversée de Nantes à Lisbonne, et vingt-quatre heures après avoir quitté le Tage, ils mettront à la voile pour le reste de leur traversée. On doit croire que la vitesse qu'ils obtiendront ne sera pas au-dessous de dix milles à l'heure.

Pour les deuxième et troisième grandes lignes, il avait été question, dans la loi sur le service des paquebots, à la chambre des députés, de doter nos établissements de la Guyane du bénéfice des communications qui résulteraient de la correspondance transatlantique; nous ne voyons rien qui annonce la persévérance dans ce projet. La Guyane, où l'on s'occupe de colonisation, la Guyane, si peu exploitée jusqu'ici et susceptible de l'être si avantageusement, a pourtant besoin d'avoir des rapports fréquents avec la métropole. C'est encore là le sujet d'une modification que nous appellerions dans le parcours de nos paquebots.

Une omission qui nous a également frappés, c'est l'île si importante de la Barbade, qui se trouve exactement sur le passage des bâtiments destinés pour la Martinique. Les Anglais ont là un petit service de paquebots à voiles, et, à notre égard, ils n'avaient pas commis la même négligence. Ils passèrent, pendant quinze ans, dans nos colonies de la Martinique et de la Guadeloupe en se rendant à la Jamaïque. Pourquoi n'agirions-nous pas dans le même sens vis-à-vis des Anglais, puisque cela peut être profitable aux commerçants nos compatriotes établis dans toutes les Antilles ?

Il nous reste à parler des lignes secondaires. Celles-ci réclament, avant qu'elles soient fixées irrévocablement, l'attention la plus sérieuse.

À l'égard de ces lignes, un seul genre de considérations est à faire valoir, mais c'est le plus grave, le danger qu'il y aurait pour nos marins et nos navires à adopter tel parcours plutôt que tel autre.

Ainsi l'on veut pour la deuxième ligne secondaire (de la Havane au Mexique) les escales suivantes : la Vera-Cruz, Tampico, Galveston

et la Nouvelle-Orléans. Une autre disposition nous semblerait préférable. Nous voudrions que la deuxième ligne secondaire fût subdivisée en deux autres lignes : toutes deux partant de la Havane, mais l'une allant directement au Mexique, tandis que l'autre aboutirait à la Nouvelle-Orléans. La raison que nous invoquons est que dans l'hiver la navigation établie comme on paraît l'entendre serait des plus périlleuses. Nous en trouverions des preuves sans nombre; nous nous contenterons de citer le naufrage de deux bricks appartenant à la division du blocus du Mexique en 1839, dans l'expédition de l'amiral Baudin; plus récemment, la perte corps et biens du *Dunois*, autre brick français, et de deux autres navires de guerre mexicain et anglais, puis les avaries du *British-Queen*, bâtiment à vapeur de 500 chevaux, qui perdit pendant la tempête son appareil locomoteur, fut balotté par les flots, et faillit être englouti.

En divisant la ligne, les bâtiments n'auront pas à contourner le golfe : les chances les plus périlleuses disparaîtront.

Quant à la troisième ligne secondaire, il nous semble de toute impossibilité que l'on fasse voyager des paquebots ainsi qu'il est indiqué. On a pu lire récemment dans le *Constitutionnel* qu'on a été fort étonné, à la Havane, de voir la France adopter un genre de navigation que les Anglais ont abandonné à la suite d'une expérience chèrement acquise. Il est patent que le port de Chagrès est inabordable pour des bâtiments à vapeur de 220 chevaux, à plus forte raison pour les navires d'un calibre supérieur. La compagnie anglaise *Royal mail steam packet company*, qui emploie seize bateaux à vapeur, dont quatre de la force de 450 chevaux, a de plus à son service deux petites goélettes à voiles qui se rendent où les steamers ne parviendraient pas sans s'exposer à périr. C'est là ce qu'il faut que nous imitions, et au lieu d'aller à Chagrès, nous pouvons choisir, par exemple, le port de Santo-Thomas, port nouveau, mais sûr et commode, qui nous serait ouvert à la moindre dénâche de notre part vis-à-vis de la Compagnie belge de colonisation qui en est possesseur. C'est de ce port que seraient expédiées les goélettes françaises pour traverser les parages les plus remplis d'écueils. On assure que le gouvernement a reçu de la Compagnie des propositions qui faciliteraient beaucoup l'établissement de notre correspondance, non-seulement jusqu'à la côte où nous voudrions faire déposer et les passagers et les paquets de dépêches, mais encore à travers le terrain qui

conduit d'une mer à l'autre. Ce sera au ministère à voir s'il veut ou ne veut pas profiter d'offres qui lui sont faites par une entreprise digne de toutes les sympathies, et qui, assise sur les bases les plus sages, paraît devoir nous être fort utile dans un pays où, pour le moment, nous ne pourrions rien faire sans elle, et où, plus qu'ailleurs, nous avons tout intérêt à passer pour assurer nos communications avec nos établissements de la Polynésie.

La loi du 16 juillet 1840 avait fixé les lieux de relâche des paquebots, et, dans les itinéraires projetés, on reconnaît l'intention de se conformer à cette loi. Cependant on s'en est en partie écarté. Or, si l'on a reconnu la nécessité d'agir ainsi sur un point, il n'y a pas de raison

pour ne pas en faire autant sur d'autres. Il faut le dire, d'ailleurs, sous ce rapport, le travail législatif n'avait pas été préparé avec tout le soin qu'on aurait dû y apporter, et des modifications, que les chambres seules ont le droit d'opérer définitivement, sont aujourd'hui indispensables. Heureusement le service transatlantique ne doit être mis en activité que dans les premiers mois de l'année prochaine, et le parlement aura alors à s'occuper de la révision de son œuvre, guidé qu'il sera par la commission spéciale, la commission des bateaux à vapeur, qui ne manquera pas elle-même de s'entourer des lumières de nos meilleurs officiers de marine.

(Constitutionnel. — 21 septembre 1843.)

CONSTITUTIONNEL. (25 septembre 1843.)

Salubrité constatée du port de Santo-Thomas. — Exposé approbatif des mesures hygiéniques prescrites par la Compagnie belge de colonisation.

Une condition essentielle, la première de toutes, la salubrité, a presque toujours manqué à la réalisation des projets de colonisation conçus par la France, à la Guyane, comme à Madagascar et au Sénégal. Tous les essais que nous avons tentés sur ces divers points nous ont été funestes, et, à l'heure qu'il est, nous voulons encore, près de Cayenne, renouveler une expérience hasardeuse. Il est vrai que l'exemple de Sinamari, aujourd'hui colonie si féconde et si riche, jadis terrain dont nous n'avons su faire qu'un tombeau pour nos compatriotes, Sinamari, que les Hollandais ont transformée sous nos yeux, de malsain et inculte qu'elle était, en un pays fertile et agréable à habiter, Sinamari tente sans cesse notre envie et nous invite à de nouveaux efforts. On fera bien de ne pas suivre cette tendance sans réflexion et sans s'être bien rendu compte des motifs pour lesquels d'autres ont réussi là où nous avons échoué.

Ces observations s'appliquent aux établissements qu'il est question de former à Madagascar. On s'emparera de l'île Mayotte, et l'on fera bien, car c'est une position militaire qui commande le canal de Mozambique; mais on ne pense pas sans doute à essayer un système de colonisation à Madagascar, quand on prépare une expédition pour ces parages, et on a raison. Tout ce que l'on fera, ce sera de planter

le pavillon français à Mayotte, comme il flotte déjà à Nossi-Bé et à Sainte-Marie; mais là, plus qu'ailleurs, la colonisation est impossible, car là, plus qu'ailleurs, point de salubrité. Que de tentatives n'avons-nous pas faites pour nous acclimater dans l'intérieur de l'Afrique occidentale en remontant jusqu'à Galani, tentatives infructueuses et payées, comme toutes celles entreprises dans les mêmes conditions, par la perte d'un grand nombre des hommes qui composaient les expéditions!

Mais tandis que nous autres Français nous nous livrions à de fatales expériences, une nation voisine observait les fautes que nous commettions, pour en profiter un jour. Ce jour est arrivé. Une Compagnie dont nous avons plus d'une fois déjà entretenu nos lecteurs, la Compagnie belge de colonisation, commençant sa première opération, s'est d'abord imposé pour règle de n'asseoir ses projets et leur exécution que dans des contrées où les colons transportés d'Europe n'auraient rien à craindre pour leur santé. C'est ce que la Compagnie a fait en choisissant le Guaiemala. A cet égard, elle avait, du reste, pu être guidée par les Mémoires de MM. Alexandre de Humboldt, Thompson, l'envoyé extraordinaire du gouvernement anglais; Kaacken, consul général du gouvernement hollandais, et enfin, par un écrit de notre compatriote, M. Maussion de

Candé, capitaine de corvette. Tous sont en effet d'accord sur la fécondité et la salubrité de ce beau pays. La Compagnie n'avait pas besoin de beaucoup de discernement pour établir là le point central de son entreprise; mais ce en quoi on ne saurait trop la louer, c'est dans les procédés qu'elle emploie pour éviter à ses travailleurs les plus légères indispositions lors du défrichement. Comme ces précautions intéressent même la France, il nous semble utile de les faire connaître.

Dans toute espèce de défrichement, en Europe comme ailleurs, il y a danger de contracter des maladies à cause des miasmes que dégagent alors les forêts. Pour éviter ce danger, la Compagnie a formé une commission sanitaire qui, présidant à tous les soins que son titre comporte, exige que les habitations soient élevées et placées à une grande distance du terrain que l'on défriche. Aucun colon ne peut passer la nuit sur ce terrain tant que les travaux ne sont pas terminés et qu'une récolte au moins n'y aura pas été réalisée. Ces travaux se font d'ailleurs, autant que possible, par des Caraïbes que la Compagnie a engagés à cet effet.

Une foule de sages mesures que nous avons toujours négligées, ou pour mieux dire auxquelles nous n'avons jamais pensé, sont prises à l'égard de tous les colons. Ces mesures sont telles qu'elles suffiraient à les garantir des influences pernicieuses du climat le plus malfaisant; elles ne pourront qu'ajouter à la sécurité que doit inspirer la salubrité reconnue du beau port Santo-Thomas, siège principal de la colonisation.

Ainsi, indépendamment des précautions prises relativement aux défrichements, aucune habitation ne peut être construite que sur les

points dont le chef du service sanitaire aura reconnu la salubrité. L'on dispose chaque maison de manière que l'air puisse circuler tout autour; de plus, les rues doivent être, autant que possible, traversées par des courants d'air vive.

Le chef du service de santé veille à la distribution et à la propreté de l'intérieur des logements. Ce chef fixe le temps que chaque colon peut consacrer au travail, et indique la nourriture qu'il doit adopter. Des boissons préparées sont mises à la disposition de tous. Tous les jours, soit avant de se rendre au travail, soit en le quittant, les colons sont soumis à l'inspection d'un médecin chargé de reconnaître l'état de leur santé et de veiller à ce que la plus grande propreté les accompagne partout et toujours. Un service gratuit de bains est également organisé pour les colons, leurs femmes et leurs enfants. Les travailleurs portent des chemises de flanelle qu'ils gardent aussi longtemps que le médecin le trouve convenable, et ils changent de linge tous les deux jours. Ils couchent sur un lit garni d'une moustiquaire.

Il faut le reconnaître, dans les colonies que nous nous sommes proposé de fonder, on n'a pas su choisir des localités où la santé des hommes ne fût pas exposée. Cette première erreur commise, on n'a pas cherché à y remédier par tous les soins hygiéniques nécessaires pour prévenir les maladies. On ne les prend même pas encore dans les colonies que nous occupons depuis des siècles. Est-il étonnant que la mortalité n'y diminue point? C'est là un sujet qui a de la gravité, et sur lequel nous appelons toute l'attention de M. l'inspecteur général du service de santé de la marine.

(Constitutionnel. — 25 septembre 1843.)

COURRIER FRANÇAIS. (3-19 octobre 1843.)

COLONISATION. — SYSTÈME DE LA COMPAGNIE BELGE.

Nécessité de la création des colonies. — Colonisation du district de Santo-Thomas.

Avantages du système de la Compagnie belge. — Bases sur lesquelles elle opère.

— **Capitalistes. — Colons. — Retraites assurées aux travailleurs. — Pensions à leurs veuves. — Éducation de leurs enfants.**

La création de colonies dans les contrées lointaines est une conséquence rigoureuse de l'exubérance de population dans un pays civi-

lisé ou du malaise des classes laborieuses. La politique reste étrangère dans les temps ordinaires à ces émigrations partielles, qui ne di-

minuent pas le chiffre de la population d'une manière trop sensible; après les révolutions, elle encourage et provoque ces émigrations afin d'éloigner les hommes énergiques et turbulents qui réclament avec insistance les promesses faites par les nouveaux gouvernants à ceux qui leur ont ouvert le chemin du pouvoir. Nous voyons, chez tous les peuples dont l'histoire nous a conservé les annales, les mêmes faits se reproduire et amener les mêmes résultats; mais, il faut le dire aussi, partout les colonies, lorsqu'elles ont été fortes et solidement établies, ont donné une grande puissance d'action à la métropole; et de nos jours l'Angleterre nous offre un exemple frappant de cette vérité.

La France, l'Angleterre, la Hollande, possèdent de vastes territoires sur plusieurs points du globe où la population manque; dans dix siècles, tous ces vastes déserts seront peut-être livrés à la vie active des nations civilisées: car l'Europe a besoin d'écouler sur des terres vierges ses bras inutiles et ses capitaux inactifs. De brillantes théories se sont produites dans ces derniers temps, et le nouveau monde offre tous les éléments nécessaires pour faire l'application d'une partie de ces réformes sociales prêchées, après toutefois que des philosophes pratiques les auront dépouillées de toutes les impossibilités. La Belgique, qui n'a pas assez de terres pour ses habitants ni assez de consommateurs pour les produits de son industrie, qui est privée des ressources coloniales des pays que nous avons cités, les précède cependant dans cette voie; elle donne un grand exemple au monde civilisé; la première, elle conçoit et exécute sur une vaste échelle, dans une contrée où elle a obtenu des concessions de terres, un plan de colonisation destiné à servir de modèle à toutes les entreprises de ce genre. Là, le travail partagera avec les capitaux les bénéfices produits, soit par la terre cultivée, soit par les matériaux bruts mis en œuvre par l'industrie. Cette division des bénéfices, si naturelle et si simple qu'on s'étonne de la trouver appliquée pour la première fois, est nettement établie dans les statuts de la Communauté de l'Union fondée par la Compagnie belge de colonisation.

La Communauté de l'Union s'est fait concéder un vaste territoire dans l'État de Guatemala (Amérique centrale); elle possède le district de Santo-Thomas, dont la superficie totale est de 404 mille hectares; le port du même nom, qui est vaste et abrité; et, au moyen de ce port, du lac Ysabal, des rivières Polochic et Montagua, elle peut exploiter les

riches forêts dont est couvert le territoire qui lui a été concédé. Voici comment la Compagnie belge de colonisation a procédé: Elle a envoyé sur les lieux des hommes compétents pour explorer minutieusement le district de Santo-Thomas; sur leur rapport, elle a demandé et obtenu la concession de ce district; elle a organisé la Communauté de l'Union, et expédié des colons avec tout ce qui était nécessaire pour continuer les premiers travaux commencés, et pour la subsistance des émigrants. Une rare prudence a présidé à toutes ces opérations. Son système est de ne procéder que graduellement et progressivement, de n'envoyer des colons que là où un premier établissement et un premier défrichement, préparés par ses soins, à l'aide des gens du pays, garantissent la subsistance et la santé de ces colons; de faire préparer par les premiers arrivés les terres et les maisons des colons qui arrivent ensuite, et ceux-ci, à l'abri d'inquiétudes personnelles, travaillent à leur tour pour ceux qui doivent venir après eux. La tranquillité d'esprit, la santé, le bien-être de tous, sont ainsi assurés, et la prospérité des établissements coloniaux en découle naturellement. Ces précautions auraient évité bien des déceptions et des misères aux émigrants, si les gouvernements qui envoyaient des travailleurs dans le nouveau monde les avaient mises en usage. Si, par sa prudence et son désintéressement, la Compagnie belge diffère de toutes les compagnies anglaises et américaines, dont les spéculations ont eu pour objet la vente des terres aux colons émigrants d'Europe, et pour but de grands bénéfices sur ces ventes, elle n'en diffère pas moins par son mode de colonisation.

Son but, nous l'avons dit, est d'associer la propriété et le capital, et d'appeler le travail au partage des dividendes. Ainsi, elle a fixé une équitable répartition des produits nets entre la terre qui fournit l'élément du travail, le capital, qui donne les moyens d'exploiter la terre, le travail, qui, aidé par le capital, la fait fructifier. Indépendamment du prix de leurs journées, de leurs parts dans les bénéfices produits par la mise en commun de la terre, du capital et du travail, les travailleurs deviennent, après un certain temps, propriétaires incommutables de terres que la Compagnie leur donne gratuitement; ils ont droit, après vingt ans, à une pension viagère; le sort de leurs femmes et de leurs enfants est assuré.

La doctrine phalanstérienne ne reçoit qu'en partie son application; ici, le travail n'est pas commun, chacun gagne et perçoit le prix de sa journée pour l'employer à l'entretien de sa

famille; chaque famille a sa maison, et vit comme elle le désire; l'émulation est excitée par la répartition d'une part des bénéfices au prorata et au marc le franc des sommes totales des salaires gagnés pendant l'année.

Les premières lettres écrites par les colons belges du Guatemala font un tableau très-rassurant de la position des émigrants; l'état sanitaire est excellent, le pays est tel que les commissaires l'avaient décrit; tout doit concourir à faire prospérer la nouvelle colonie, et de nouveaux émigrants vont prendre possession des terres et des habitations que leurs devanciers ont préparées.

Cet exemple, donné par la Belgique, ne doit pas être perdu pour la France, et nous examinerons prochainement si, avec quelques modifications que l'on ferait subir au plan de la Compagnie belge, on ne pourrait pas l'appliquer à la Guyane et à l'Algérie.

(*Courrier français.* — 3 octobre 1843.)

— —

Les tentatives de colonisation que la France a faites dans le nouveau monde ont été généralement infructueuses, soit qu'elles fussent l'œuvre d'une compagnie, soit qu'elles eussent obtenu le concours du gouvernement. Le caractère français est ainsi fait, qu'à l'enthousiasme, à l'illusion du moment, succède bientôt le plus profond abattement, et l'imprévoyance des émigrants nous explique la cause de l'insuccès de tous les essais de colonisation et des désastres qui les accompagnèrent. Cependant, les continents américains offrent toujours de vastes territoires incultes et fertiles, tandis que l'Europe voit s'accroître avec effroi son immense population; le travail n'est organisé dans aucun pays, la misère s'abat sur la classe ouvrière, et c'est dans les troubles et dans les révolutions que le peuple cherche souvent un remède à ses maux. La Compagnie belge de colonisation a donc fait une œuvre à la fois politique et sociale en créant la Communauté de l'Union et en lui donnant tous les éléments de sécurité, de bien-être et de durée. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les plans et les statuts de cette société, qui a pris dès son début une position admirable, et qui montre au monde civilisé, par les récentes nouvelles que nous publions aujourd'hui, comment on peut tenter avec succès la colonisation sur le sol vierge et fécond du nouveau monde.

Voici sur quelles bases procède la Compagnie, constituée par ordonnance royale et placée officiellement sous le patronage du roi des

Belges. Elle a organisé la Communauté de l'Union, qui a pour objet spécial : 1° La création d'établissements agricoles, industriels et commerciaux dans le district de Santo-Thomas, État de Guatemala, dans l'Amérique centrale; 2° l'établissement de relations de commerce avec les États de l'Amérique centrale (Guatemala, Honduras, San-Salvador, Nicaragua et Costa-Rica). La Communauté se compose de la Compagnie, qui donne la terre qu'elle s'est fait concéder; des capitalistes non travailleurs, dont les fonds servent aux frais de culture et d'exploitation, et des travailleurs admis par la Compagnie à participer aux avantages assurés par la Communauté. C'est entre ces trois classes de sociétaires que sont partagés les bénéfices.

Pour attirer à elle les capitaux indispensables pour l'exploitation du territoire que l'État de Guatemala lui a concédé, la Compagnie belge a offert aux capitalistes un lot de 20 hectares de terre par action, en dehors des 200,000 hectares réservés à la Communauté, plus le tiers des bénéfices nets annuels produits par l'exploitation des terres de l'Union, et la moitié des biens, meubles et immeubles, de la Communauté, lors du partage. Mais il ne fallait dans aucun cas distraire les membres de l'Union de leurs travaux, et la Compagnie a voulu que le propriétaire d'un lot de 20 hectares ne pût jamais employer, sans y être autorisé par le conseil colonial, aucun des travailleurs de la Communauté, sous peine de perdre son titre, de payer une amende de 500 fr. et les dettes contractées par l'ouvrier.

Ainsi, il est permis aux capitalistes actionnaires de prendre leurs ouvriers parmi les Indiens ou d'en envoyer d'Europe afin d'utiliser les terres; mais ces individus ne font pas partie de la Communauté; seulement, la Compagnie a pris des mesures pour ne pas avoir à sa charge les personnes qui se rendront à Santo-Thomas dans le but de cultiver des terres soit pour leur compte soit pour le compte d'autrui; elle leur a imposé l'obligation de justifier de moyens d'existence pour six mois, à dater de l'arrivée sur les lieux; d'avoir un trousseau convenable pour l'usage d'une année au moins; chaque famille devra posséder, en outre, les instruments aratoires et de ménage nécessaires à l'exploitation de sa propriété, ainsi qu'un capital de 600 fr. pour construire son habitation, acheter une vache, un cochon, de la volaille, etc. Les colons, à leur arrivée, sont mis en possession du lot qu'ils choisissent, et le directeur de la Communauté leur donne tout l'appui possible pour

faciliter leur installation; ils trouvent dans les magasins de la Communauté les marchandises et les ustensiles qui leur sont nécessaires aux mêmes prix que les travailleurs de l'Union, et la Communauté choisit de préférence parmi eux les travailleurs qui lui sont nécessaires.

Quant aux ouvriers faisant partie de l'Union, ils jouissent, comme nous l'avons dit, d'un salaire proportionné à leur travail et en outre d'une part dans le tiers des produits nets, au marc le franc du montant des journées ou du salaire gagné par eux dans l'année. Mais là ne s'est pas bornée la sollicitude de la Compagnie belge, car elle donne encore droit aux travailleurs: 1° à l'usage des écoles fondées par la Communauté; 2° aux soins des médecins et aux médicaments pendant les maladies et à des secours pour la famille; 3° à une pension viagère de la moitié des salaires d'une année à l'âge de quarante-cinq ans et après vingt ans de service dans l'Union; 4° à une pension du quart du salaire gagné par le mari pour la femme veuve qui ne se remarie pas; 5° à faire élever les enfants d'un travailleur décédé aux frais de la Communauté; 6° au passage gratuit jusqu'à Anvers ou Ostende à tout travailleur en retraite qui désire revenir en Europe pour y jouir de sa pension.

D'autres avantages sont encore accordés aux mille premiers colons, et l'on en fera sans

doute profiter ceux qui arriveront ensuite. Ainsi, chacun de ces colons reçoit en toute propriété, en arrivant à Santo-Thomas, 50 ares de terre et autant le jour de son mariage, plus 25 ares à la naissance de chaque enfant, mais à la condition de donner à la Communauté trois années de travail sans interruption; après dix ans de travail continu, ces parts sont doublées, et triplées après vingt ans. Les enfants des membres de la Communauté ont le droit d'en faire partie aussitôt qu'ils sont en état de lui rendre des services. Il est bien entendu que tout travailleur qui a rempli ses engagements peut quitter la Communauté quand il le juge convenable.

Tel est l'ensemble des dispositions prises par la Compagnie belge; elles pourvoient à tous les besoins et protègent tous les intérêts. La Compagnie a eu surtout pour objet de ne pas laisser le colon aux prises avec les difficultés qui tiennent à l'isolement, à la non-préparation des localités, au manque de précautions nécessaires dans un nouveau climat; elle a levé d'avance tous les obstacles qui entraveraient d'ordinaire les entreprises coloniales. L'émigrant devient membre d'une grande famille dont la protection et le concours ne peuvent lui manquer en aucune circonstance.

(*Courrier français.* — 19 octobre 1843.)

ÉCHO DU MONDE SAVANT. (3 octobre 1843.)

GÉOGRAPHIE.

Aperçu sur la colonisation de Santo-Thomas de Guatemala (Amérique du Centre), organisée sous la protection du roi des Belges, par la Communauté de l'Union

A une époque où un grand nombre encore désespère de l'avenir de nos colonies (et plus particulièrement de celle de l'Algérie), il est consolant de voir comment nos voisins et alliés, les Belges, entendent jeter dans l'Amérique du centre les fondements d'une colonie-modèle, comment ils comprennent appliquer l'organisation du travail, « cette question, dit la *Revue de l'Orient*, qui touche de si près à notre ordre social, et qui, sans exagération, peut en être considérée comme la clef de voûte... »

Pousser et diriger dans une voie régulière d'ordre et d'économie les classes ouvrières et nécessiteuses de la société; chercher les moyens les plus efficaces pour assurer l'existence des travailleurs et leur bien-être; les mettre constamment à l'abri des besoins; les placer, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, hors des atteintes de la corruption; les moraliser enfin, telle doit être la préoccupation de toute homme ami de ses semblables, tel a été le but auquel les fondateurs de la Compagnie belge de colonisation se sont proposé d'arriver.

Le gouvernement de Guatemala accorde à la Communauté de l'Union (1) la concession du district et du port de Santo-Thomas, avec franchise, pendant vingt ans, de toute espèce d'impôts, non-seulement de l'impôt foncier, mais encore de l'impôt des douanes. La colonie reçoit, francs de tous droits, les objets nécessaires à ses travailleurs et aux colons qui lui achètent des terres, et exporte également en franchise tous les produits de ses établissements. Affranchie de toute espèce de monopole, elle a le privilège de la navigation à vapeur. Elle peut se livrer à toutes les cultures, à toutes les exploitations, à la culture et à l'exploitation des tabacs, par exemple.

Entrer dans de plus longs détails sur l'organisation de cette colonie n'est point le but de cet article; chacun a pu en prendre connaissance dans les *Debats*, le *Globe*, la *Presse*, le *Siècle*, le *Constitutionnel*, etc.

Géographie, météorologie, productions naturelles de Santo-Thomas. — Le district de Santo-Thomas, borné au nord par le lac *Ysabal* (V. les cartes ci-jointes) et la rivière *Polochic*, a pour limite au sud la rivière *Montagua*, son étendue est d'environ 200 lieues carrées; il est couvert de forêts vierges, et est desservi par le port de Santo-Thomas. Ce port, un des plus beaux du monde, au rapport des navigateurs les plus célèbres, a trois lieues de circonférence; il est l'unique que possède l'État de Guatemala, dans l'océan Atlantique; il est à l'abri de tous les vents. Le climat de Guatemala, surtout à l'intérieur, est doux; l'air y est salubre; la chaleur moyenne est de 17 degrés Réaumur sur le plateau de Guatemala, et de 22 degrés sur les côtes.

La population, composée d'Indiens et de descendants des Espagnols, est de 430,850 habitants.

(1) La *Compagnie belge de colonisation* a cherché à résoudre le grand problème de l'organisation du travail par une équitable répartition des produits nets du bénéfice entre :

1^o La terre, qui fournit l'élément du travail;

2^o Le capital, qui donne les moyens d'exploiter la terre;

3^o Le travail, qui, aidé par le capital, la fait fructifier.

Les travailleurs, outre leurs salaires, ont droit à une part proportionnelle dans la somme de bénéfices réservés au travail.

La Compagnie opère en créant des communautés dans le but fixe de coloniser et d'exploiter une quantité déterminée de terres.

C'est la Compagnie qui donne la terre et qui réunit les capitaux nécessaires à l'exploitation; c'est elle qui imprime l'impulsion et à la direction supérieure; c'est elle qui, prévoyant les besoins de chaque communauté, crée et entretient des magasins où les membres de la Communauté trouvent, au prix de revient et moyennant une simple commission, tous les objets et toutes les denrées dont ils peuvent avoir besoin.

Chaque communauté se compose donc :

De la Compagnie, donnant la terre et imprimant l'impulsion;

Des capitalistes non travailleurs;

Et des travailleurs.

La Communauté emploie aussi temporairement des manœuvres, qui, n'étant liés à elle par aucun contrat, n'ont droit à aucun des avantages qu'elle assure à ses membres.

La classe des travailleurs, membres de la Communauté, comprend :

Tous ceux qui, par leur travail intellectuel, ou par leur travail manuel, concourent au bien de la Communauté; le directeur colonial, le directeur ecclésiastique, les chefs des diverses branches d'administration et de travail, et enfin les ouvriers de toute nature.

La direction coloniale, celle des diverses branches d'administration et de travail, sont confiées à des laïques, agents nommés par la Compagnie belge de colonisation.

La direction religieuse et l'éducation appartiennent à des ecclésiastiques catholiques placés sous l'autorité diocésaine locale, mais désignés ou acceptés par la Compagnie.

Un service médical et une pharmacie sont organisés dans chaque communauté.

La moralité, la santé et le bien-être des membres de la Communauté sont l'objet de la sollicitude de la Compagnie; elle ne néglige aucun moyen d'y pourvoir.

Les communautés sont établies sur des terres concédées à la Compagnie; elles sont fondées à l'aide des capitaux recueillis en échange de titre de communauté. Chaque acquéreur d'un titre de communauté reçoit, en outre, un titre de propriété incommutable d'une certaine quantité de terre placée en dehors de la Communauté, et dont il peut disposer à son gré. Les sommes payées en échange des titres de communauté n'appartiennent pas à la Compagnie; elles sont versées dans la caisse de chaque communauté et exclusivement consacrées aux besoins et aux développements de la Communauté.

La Compagnie belge de colonisation est constituée par une ordonnance royale, et placée sous le patronage du roi des Belges, qui lui porte un vif intérêt.

Elle est régie par un conseil général, dont M. le comte Félix de Mérode est le président, et M. le comte Arrivabene, le trésorier.

Elle est administrée par un comité de directeurs, dont M. le comte de Houpech est président, et M. le chevalier Van Denberghé de Bincuum, secrétaire.

Ses banquiers sont : à Bruxelles, la banque de Belgique; à Paris, MM. Rothschild frères.

(*Revue de l'Orient.*)

Les Indiens sont intelligents, laborieux, d'un caractère très-doux; ils se distinguent par une grande fidélité à exécuter leurs engagements.

Guatemala, Honduras, San-Salvador et Costa-Rica, sont les cinq États formant la république fédérale de l'Amérique centrale. Leur population est évaluée par M. de Humboldt à 1,800,000 habitants, et par Malte-Brun à 2,000,000.

Les avantages de la situation de l'Amérique centrale, relativement au commerce général du monde civilisé, sont incontestables. C'est dans l'Amérique centrale que doit être tracée la nouvelle route commerciale avec l'Océanie, la Chine et l'Inde. C'est dans les États qui composent la fédération du *Centre-Amérique* que s'ouvrira le grand canal de jonction des deux océans Atlantique et Pacifique.

La fertilité du district de Santo-Thomas est telle que les forêts vierges qu'il renferme sont peuplées d'arbres et de végétaux les plus précieux pour les constructions civiles et navales. Chacun sait aujourd'hui combien, en France, la disette de bois de construction est devenue grande, et que la quantité des bois importés augmente chaque année. Par sa situation entre la mer, des lacs et des cours d'eau navigables, qui lui offrent des voies de transport naturelles et peu coûteuses, Santo-Thomas est à même d'exporter en France des quantités considérables de bois de construction, de bois de teinture, d'ébénisterie, de marqueterie, qui abondent encore dans les forêts qu'elle est forcée d'abattre.

La fabrication de la potasse en suivant les défrichements est une mesure de salubrité sagement prévue. En effet, les broussailles, les herbes, le produit de l'élagage et de l'équarrissage des arbres, les feuilles sont autant de matières qui, par leur stagnation sur le sol, ne tardent pas à fermenter, à se putréfier et à répandre dans l'air des miasmes délétères. Dans les défrichements ordinaires, l'abandon de ces matières sur le sol est la source de l'insalubrité qui a presque toujours accompagné les colonisations. Pour produire en grande quantité une matière aussi précieuse que la potasse d'Amérique, la Communauté se sert d'une matière première qui ne lui coûte que la main-

d'œuvre pour la ramasser et y mettre le feu. Elle construit des fourneaux qui servent encore de cheminées d'appel et de ventilateurs dans des fonds et des vallées où l'air, stagnant d'ordinaire, se charge facilement de miasmes et a besoin d'être renouvelé. Le commerce et l'industrie européenne se réjouiront de trouver en Amérique une nouvelle source où ils pourront puiser une matière dont les statistiques annuelles des douanes accusent la consommation progressive.

On trouve encore dans les forêts du gayac, de la salsepareille, de la vanille; dans les terres découvertes, le cacaoïer, le caféyer, le cotonnier, l'indigo, la canne à sucre. Le nopal y nourrit l'insecte précieux qui fournit la cochenille, et le mûrier y présente une végétation vigoureuse, qui permet d'y élever en grand le ver à soie. Tous les fruits des tropiques, les ananas, les sapotes, les plautains, les bananes, les orangers, les citrons, les cocos, les grenadilles, y sont excellents; les racines nourrissantes, l'igname, la patate, le manioc, les légumes secs (haricots, fèves, pois, etc.), y abondent; le maïs et le riz y réussissent partout; le froment et les céréales d'Europe y prospèrent dans les lieux élevés.

Les richesses minérales que renferme Santo-Thomas pourront donner lieu un jour à de fructueuses exploitations. Sans parler des métaux précieux, tels que l'or et l'argent, on peut citer parmi ses minéraux le cuivre et le plomb, dont les filons se montrent quelquefois à la surface de la terre. Il y existe des indices de mines de houille ou d'antracite. Le Guatemala renferme des terrains ignés, qui peuvent fournir au commerce du soufre à très-bon marché. Les savants n'apprendront pas sans plaisir ces quelques détails; la science trouvera à Santo-Thomas un vaste champ ouvert à ses investigations.

L'Écho du monde savant possède un correspondant qui part avec la prochaine expédition, vers la fin d'octobre, et qui mettra ce journal au courant de tout ce qui peut intéresser ses honorables lecteurs.

(*L'Écho du monde savant.* — 5 oct. 1843.)

Nota. Cet article a été reproduit par le *Mémorial encyclopédique*.

LA RÉFORME. (6 octobre 1843.)

Essai de colonisation tenté par la Belgique. — Association du travail avec le capital. — Mesures vraiment philanthropiques. — Débouchés nouveaux offerts à l'industrie et au commerce français.

Plusieurs journaux se sont vivement préoccupés depuis quelque temps des essais de colonisation que tente la Belgique dans l'Amérique centrale. Quelques-uns ont paru regretter que notre gouvernement ne se soit pas activement inquiété de plans analogues, et voient dans la colonisation un remède à tous les maux qui pèsent sur l'industrie. Malheureusement, en France, on s'engoue vite, et souvent on réclame sur de simples apparences l'adoption d'idées peu mûrement réfléchies. Sans nul doute, la colonisation a des côtés larges et productifs : elle a été un auxiliaire puissant des peuples qui se sont établis par la conquête, et plus tard elle a utilement contribué au développement des nations commerçantes.

Vue de plus haut, elle est incontestablement un moyen efficace de diffusion pour les idées, et nous voyons avec orgueil, sur tous les points du globe où la France a planté son drapeau, son nom servir de ralliement à toutes les idées de progrès et de dévouement. Mais, tout en reconnaissant les bienfaits qu'elle peut répandre, nous croyons aussi qu'elle n'est que relativement utile, au point de vue purement matériel. Ainsi, nous comprenons à merveille qu'une nation où le développement de la production est exagéré, comme cela arrive en Angleterre, ait cherché dans des ressources lointaines les débouchés que lui refusait l'exiguité de sa consommation; nous le concevons mieux encore lorsque ce pays est en proie aux douleurs qui assiègent une population surabondante. Il faut un exutoire à l'un et à l'autre, et la colonisation est là pour utiliser les bras inoccupés et créer une nouvelle consommation par le bien-être qu'elle procure à ceux qui s'y livrent.

Mais ce qui est vrai dans une condition donnée change d'aspect quand il s'agit d'un pays riche par son sol, qui, loin d'être peuplé outre mesure, contient encore des landes à défricher, des marais à dessécher, et pourrait, grâce à sa fertilité, nourrir un tiers de population de plus. Le dépeuplement, qui peut être une nécessité pour d'autres nations, deviendrait pour lui une cause immédiate d'abaissement de consommation, et diminuerait son importance politique en affaiblissant ses forces.

4^e partie.

La colonisation, considérée au point de vue de l'émigration, serait donc une chose fâcheuse pour la France, qui a besoin de tous les bras qu'elle peut soutenir; mais il n'en est pas de même au point de vue de l'augmentation des débouchés, et c'est sous ce rapport que l'établissement belge au Guatemala nous semble mériter le plus haut intérêt. Ici, en effet, les besoins de deux peuples coïncident et s'harmonisent. La Belgique regorge d'habitants, il est simple qu'elle se dégage en les attirant sur une terre fertile, où le climat est doux et sain et le salaire assuré. Sans doute aussi elle trouvera dans cette colonie un moyen de subvenir aux nécessités toujours plus impérieuses de son industrie; mais, quoique, après les Anglais, les Belges soient le peuple qui relativement produise le plus, leurs manufactures sont loin d'être universelles, et une multitude d'articles français peuvent trouver leur écoulement dans la nouvelle colonie.

C'est précisément ce que la Compagnie belge a soumis au commerce français; elle ne lui a pas demandé de colons, car elle a sous sa main tous les ouvriers inoccupés de Belgique; mais elle est venue offrir à la France de lui faire partager les avantages nombreux que sa position lui donne dans l'Amérique centrale; elle lui a proposé une communion d'intérêts qui serait le premier anneau d'une chaîne intime entre les deux peuples, et en cela nous croyons que l'établissement de Santo-Thomas peut rendre des services signalés à notre pays. La position géographique de ce port est la plus belle du monde: placé au fond du golfe de Honduras, à l'abri de toute atteinte des tempêtes, reconnu pour la salubrité de son atmosphère, ce port, qui a 3 lieues et demie de tour, doit devenir un jour l'entrepôt général de l'univers entier.

Son pourtour, ainsi que les 200 lieues carrées qui ont été concédées à la Compagnie, sont peuplés de bois précieux dont le seul abatage donnera des bénéfices dont on ne peut, sans crainte d'être taxé d'exagération, calculer la portée. Des cours d'eau navigables, sur une vaste étendue, facilitent l'exploitation, et les richesses végétales et minérales abondent

partout sur cette terre, une des plus favorisées du globe. On peut donc prédire un avenir immense à la Compagnie belge, et nous le désirons sincèrement, puisque sa réussite pourra être pour la France une source de prospérité. Mais ce qui, en dehors de toute idée de colonisation et d'élan commercial, nous a le plus vivement frappé, c'est l'esprit de progrès et de loyauté qui a présidé à la rédaction des statuts.

Jusqu'ici le capital avait exploité le travail; le principe funeste de la concurrence avait eu pour résultat de proportionner le salaire aux exigences de la faim; aujourd'hui une lutte acharnée, sans pitié, est engagée entre les producteurs de toutes classes; la liberté illimitée, sans règle, sans direction, a produit l'effroyable désordre dans lequel se débat l'industrie. C'est ce qu'ont senti les fondateurs de la Compagnie belge; et, tandis que nos professeurs de l'Institut en sont encore à chercher la formule qui doit remédier au mal, ils ont tenté d'organiser l'association sur une petite échelle. Pendant qu'en Europe l'antagonisme est porté en triomphe par nos savants, ils ont cherché à établir l'harmonie des intérêts. A Santo-Thomas tous les hommes sont égaux, car tous sont travailleurs, depuis celui qui dirige jusqu'au dernier qui exécute; tous sont réunis dans un but identique, placés selon leur intelligence dans des ateliers organisés, retribusés justement dans la proportion de leurs services, et augmentant la part du capital par tous les bénéfices d'un travail simultané; ils ont des traitements gradués, parce que leurs fonctions réclament des degrés différents d'aptitude, mais tous ont leur part dans le bénéfice commun, résultat final du zèle de tous, et réparti

dans la proportion du traitement ou salaire gagné par chacun.

C'est donc une grande et belle œuvre d'avoir ainsi soumis l'association à des règles pratiques; mais la prévoyance des fondateurs de Santo-Thomas ne s'est point bornée là. Ils ont compris que leur mission était plus large que la simple réalisation d'un bénéfice, si démesuré qu'il pût devenir.

Par son incorporation au nombre des travailleurs de la Compagnie, l'ouvrier a droit à des soins gratuits en cas de maladie. Le mariage, ce moyen puissant de moralisation, n'est plus, comme en Europe, une impossibilité pour le pauvre, ou la source d'une misère de plus; l'ouvrier reçoit en se mariant une augmentation de propriété, il en reçoit une nouvelle à la venue de chaque nouveau-né. Enfin, la vieillesse cesse d'être redoutable pour cette classe si nombreuse qui vit chaque jour de son travail, sans pouvoir songer au lendemain.

Une réserve est créée pour subvenir aux pensions des vieillards, et tout travailleur ayant servi la Compagnie pendant vingt années consécutives a droit à y prendre part.

Nous ignorons quelle sera la réussite définitive de ces plans d'association qui sont en pleine voie d'exécution. Des modifications peut-être seront-elles nécessaires: quoi qu'il en soit, nous nous associons pleinement aux idées pleinement humanitaires qui ont présidé à la création de cette tentative.

Nous y voyons, pour notre industrie, un vaste débouché, pour l'ouvrier une amélioration notable de sa position: et, comme idée générale, un premier pas vers cette association des peuples que nous appelons de tous nos vœux. (*La Réforme*. — 6 octobre 1843.)

TOUS LES JOURNAUX DE PARIS.

Activité et bonne santé des colons de Santo-Thomas. — Assimilation du pavillon de la Compagnie belge de colonisation (bleu et blanc) au pavillon national de l'Amérique centrale. — Avantages commerciaux accordés à la Compagnie belge.

Les lettres récemment reçues de Guatemala sont du 4 août dernier: les nouvelles qu'elles apportent sont de la plus haute importance pour la Compagnie belge de colonisation. Le R. P. Walle, chef du service du culte à Santo-Thomas, avait écrit à M. T'Kint, de Roodenbeck, commissaire spécial de la compagnie près

des États de l'Amérique centrale, qu'à son retour de Guatemala il avait trouvé la Compagnie dans un état parfait et qui dépassait son attente.

De son côté, M. T'Kint a annoncé à la Compagnie que la mission dont il était chargé s'accomplissait sans difficulté, que ses négociations

étaient couronnées du succès le plus complet : la Compagnie rencontrait la sympathie la plus générale aussi bien parmi les Indiens que chez les blancs de toutes les classes. Les divers cadeaux qu'il avait été chargé d'offrir aux hommes les plus éminents de Guatemala avaient été parfaitement accueillis ; le général Carrera lui avait confié le soin de témoigner à la Compagnie combien il avait été sensible à l'attention qu'elle avait eue en lui adressant un uniforme de lieutenant général ainsi qu'une boîte d'armes complète. Dans cet envoi, ce qui avait le plus flatté Carrera était un petit chapeau de la forme de celui de Napoléon, pour lequel en toute circonstance il témoigne la plus vive sympathie.

Le président de la république, don Mariano Rivera Paz, dans une lettre officielle adressée à M. le comte de Hompesch, président de la Compagnie belge de colonisation, lui annonce que cette Compagnie pourra, dans toutes les circonstances, compter sur son appui, et que le gouvernement la seconderait par tous les moyens en son pouvoir ; il ajoutait que les divers échantillons des produits belges que lui avait remis le commissaire de la Compagnie lui donnaient une très-haute idée de l'industrie de ce pays. Parmi les cadeaux adressés au président de la république, figurait un superbe service de porcelaine, orné des armes de la république, et portant sur les pièces principales ces mots : « La Compagnie belge de colonisation au seigneur don Mariano Rivera Paz, président de la république. » Un magnifique nécessaire en bois de Spa, véritable chef-d'œuvre de ce genre d'industrie qui n'appartient qu'à la Belgique, avait été offert à madame la présidente.

Le marquis d'Aycinena, ministre des finances et des affaires étrangères, fait aussi connaître à M. le comte de Hompesch, dans une lettre officielle, combien l'on a été généralement satisfait à Guatemala du choix heureux fait par la Compagnie du R. P. Walle, comme

directeur ecclésiastique de l'établissement de Santo-Thomas. La visite de ce dernier, tout en éveillant d'heureux souvenirs sur l'époque où ces derniers étaient établis à Guatemala, a mis chacun à même d'apprécier ses hautes capacités et les services qu'il était appelé à rendre, non-seulement à la colonie belge ; mais encore au pays en général, qui confond entièrement ses intérêts avec ceux de cette colonie.

Le marquis d'Aycinena, en remerciant la Compagnie de l'attention qu'elle a eue de lui adresser une collection riche et variée des meilleurs ouvrages modernes, lui annonce que la chambre législative a pris un arrêté autorisant l'établissement des jésuites dans l'État de Guatemala, et ordonnant au gouvernement de les seconder en tout ce qui serait en son pouvoir.

Les mêmes dépêches font connaître à la Compagnie :

1^o Que son pavillon, reconnu par l'État, jouira de tous les privilèges accordés au pavillon national, auquel il est assimilé ;

2^o Que, par une loi spéciale, toutes les marchandises destinées à la consommation intérieure, introduites sur les navires appartenant à la Compagnie ou affrétés par elle et couverts de son pavillon, seront acceptées en douane moyennant un droit inférieur à celui payé généralement par le commerce étranger ;

3^o Enfin le commissaire de la Compagnie annonce qu'il a obtenu de l'État, avec des concessions nouvelles, toutes les modifications accordées par Mgr de Vitery sur le contrat primitif dans le traité intervenu le 19 avril 1843, entre mondit seigneur de Vitery et M. Obert, agent général de la Compagnie belge de colonisation.

(*Moniteur parisien*. — 19 octobre 1843.)

Nota. — Cet article a été reproduit par le *Courrier français*, l'*Univers*, la *Presse*, l'*Estafette*, l'*Écho français*, etc.

LE GLOBE. — L'ÉTAT. (23-24 octobre 1843.)

Prohibitions douanières du Mexique. — Leur injustice. — Leur inutilité. Leur absurdité. — Moyens offerts par l'établissement belge de Santo-Thomas de les éluder. — Traité conclu entre la Compagnie belge de colonisation et une société de fabricants et producteurs parisiens.

Dans le moment même qu'au Mexique on prohibait la majeure partie des produits européens, et principalement ceux de la fabrique

de Paris, une Compagnie belge, propriétaire d'un vaste territoire dans l'Amérique centrale, obtenait de l'État de Guatemala une loi qui,

en lui accordant la protection de droits différentiels, ajoute encore à l'importance que lui donne la position si avantageuse de ses établissements de colonisation. La Compagnie devient pour longtemps l'arbitre du commerce dans ces contrées.

Par le beau et vaste port de Santo-Thomas, les marchandises européennes se répandront sur toutes les mers de la côte du Sud et pénétreront dans le Mexique.

Que fait le commerce de Paris en présence d'un si important et si décisif avenir pour ses exportations ? Rien, ou à peu près. Sauf quelques honorables exceptions, notre commerce, fort exigeant à l'endroit de la protection que lui doit le gouvernement, ne sait rien faire par lui-même et pour lui-même ; il ne sait pas profiter des occasions qui se présentent ; il ne voit le mal qui lui arrive que lorsque ce mal est irremédiable, et alors les fautes que lui seul aurait dû prévoir, auxquelles lui seul aurait pu porter remède, sont attribuées au ministère.

C'est ainsi que la longue nomenclature des objets que prohibe le Mexique a à peine ému notre industrie parisienne, quoique, si l'on ne trouve pas une voie nouvelle pour remplacer le débouché que le Mexique offrait à l'industrie de Paris, cette industrie, avant une année, s'apercevra que plusieurs millions manquent à sa consommation ordinaire. C'est ainsi que les offres qu'a faites la Compagnie belge de colonisation, dans plusieurs réunions de commerçants de Paris, par l'organe de son agent général, de faire participer l'industrie parisienne aux privilèges que cette Compagnie possède dans l'Amérique centrale, n'ont été comprises que par quelques fabricants, et sont passées inaperçues aux yeux de la plus grande partie.

Ne vous plaignez donc pas, messieurs du commerce, si quelquefois vous souffrez de l'excès de la production. Un marché vous est fermé, on vous offre un chemin pour y rentrer : acceptez cette voie ou subissez les conséquences de votre insouciance ; on ne peut que dire au commerce, en pareil cas : « Aide-toi, le gouvernement t'aidera. »

(*Le Globe*. — 23 octobre 1843.)

Les prohibitions dont le gouvernement mexicain vient de frapper certains produits européens, et dont nous avons déjà parlé dans un de nos précédents numéros, ne portent pas seulement préjudice au commerce de Paris, mais touchent encore à une question plus gé-

nérale, celle de la nature des rapports de production et de fabrication qui doivent exister entre les pays d'Europe et ceux du nouveau monde. La valeur, la durée de leurs relations commerciales, dépendent du genre de fonctions qu'ils sont appelés à remplir les uns vis-à-vis des autres, et le lien qui les unit serait bientôt brisé s'ils cherchaient à empiéter réciproquement sur le rôle départi, par la nature même des choses, à chacun d'eux.

Les contrées transatlantiques, par le genre tout particulier de leurs productions, par la merveilleuse fertilité d'une terre encore vierge, sont spécialement appelées à fournir à l'industrie, au commerce des autres nations, les produits naturels qu'elles obtiennent de leur sol fertile si facilement et si abondamment. A elles de fournir aux besoins généraux les productions qui leur sont propres, à elles de les multiplier pour en faciliter l'usage et en recueillir le prix. Mais c'est à ce grand travail de production immédiate de la terre que doit à peu près se borner leur activité. Elles doivent laisser à d'autres pays le soin d'élaborer ces produits, dont elles ne peuvent réaliser la valeur qu'à la condition de les abandonner à des mains qui savent bien mieux les approprier à leur véritable destination. C'est là le rôle dévolu aux sociétés européennes, qui, vivant sur un sol fatigué, doivent s'enrichir, par une habile transformation, des produits qu'une terre étrangère leur fournit. Vouloir réunir sur un des deux points, en Amérique ou en Europe, ces deux modes d'activité, la production agricole et la production manufacturière, serait une tentative inutile parfois, ruineuse très-souvent. Les lois fondamentales du commerce, qui ne sont autres que celles de l'échange de peuple à peuple, d'industrie à industrie, de culture à culture, seraient renversées, et feraient place à des prohibitions douanières propres seulement à créer des industries éphémères et à livrer les consommateurs à leur merci.

Cette prétention insensée de vouloir se passer du reste du monde, pour le dominer tout entier, a déjà tenté l'ambition des États-Unis. Au lieu de poursuivre seulement le développement de leur production, à laquelle un échange immense reste encore ouvert, ils ravissent leurs procédés aux manufactures d'Europe, et repoussent des marchés américains leurs produits. C'est là sans doute un fait qui prouve l'activité d'une société née d'hier ; mais aussi c'est un fait dont le résultat certain sera de jeter dans des rivalités de tarif un peuple que sa richesse territoriale en pouvait affran-

chir. On conçoit toutefois que l'enivrement d'une fortune rapide ait égaré dans cette fausse voie une nation que son activité porte aux entreprises aventureuses; mais comment expliquer de semblables illusions de la part du gouvernement mexicain, qui, loin d'avoir épuisé la richesse de la terre qu'il habite, a à peine essayé d'y porter la main, et qui croit pouvoir décider, par ordonnance, la vocation industrielle d'un peuple ignorant et paresseux? Cette mesure, souvenir malheureux des restrictions imposées par le gouvernement espagnol à ses colonies, loin d'ajouter à la prospérité des Mexicains et de développer les dispositions industrielles qu'ils pourraient avoir, n'aura d'autre résultat que de restreindre les relations commerciales du pays, et de les laisser utiliser par des marchés voisins. L'Amérique centrale saisira certainement l'occasion d'attirer à elle, pour les échanger contre ses propres produits, les articles nombreux que le Mexique repousse.]

Nous apprenons que déjà la Compagnie belge de colonisation, habile à profiter de toutes les circonstances qui peuvent amener les industries d'Europe sur les marchés qu'elle exploite, vient de contracter avec plusieurs fabricants

français des engagements favorables à l'écoulement de leurs produits, et principalement à l'écoulement des produits qui viennent d'être frappés de prohibition par le gouvernement mexicain. Se bornant au rôle de producteur agricole, la Compagnie défriche ses forêts et les livre à l'industrie européenne, aussi bien que les produits tropicaux qu'elle récolte, et elle accepte en échange, pour les introduire sur les marchés de l'Amérique centrale, tous les objets manufacturés d'Europe. Ceux qui seront désormais repoussés du Mexique pourront ainsi arriver à des destinations voisines, et les fabricants resteront dans les habitudes de leurs expéditions ordinaires.

C'est là sans doute un résultat important quant au commerce de Paris en particulier, mais c'est en outre un résultat dont la signification est bien plus grande quant aux principes de bonne économie qui l'ont produit. C'est le commencement d'une réaction nécessaire contre les funestes doctrines d'une concurrence exagérée, dont la Compagnie belge a le bon sens de comprendre le danger; c'est aussi une leçon donnée, par une simple entreprise commerciale, au gouvernement mexicain. (L'État.— 24 octobre 1843.)

L'UNIVERS. (4 novembre 1843.)

Retour en Belgique du navire LE THÉODORE, chargé de produits de la colonie.

Le *Théodore*, navire de la Compagnie belge de colonisation, parti d'Anvers le 16 mars pour conduire à Santo-Thomas de Guatemala les premiers colons chargés de la fondation de la ville de ce nom, vient d'entrer dans l'Escaut en retour de cet établissement, chargé de bois de campêche, d'acajou, de palissandre, de sausepareille, de cochenille, d'une grande quantité d'échantillons de bois d'ébénisterie de diverses espèces, ainsi que d'une collection d'objets d'histoire naturelle expédiés par la direction de la Communauté de l'Union.

Il résulte des renseignements rapportés par le *Théodore* que les travaux du premier établissement de la Compagnie font de rapides progrès; déjà une vaste plage est découverte, la ville de Santo-Thomas s'élève. — Une autre ville, celle de Santa-Maria, est com-

mencée à la Boca, entrée du lac d'Ysabal.

La salubrité de ce pays est reconnue; au départ du *Théodore*, sauf quelques cas de fièvres légères, il n'y avait pas encore une seule maladie, bien que les colons se fussent tous livrés à des travaux pénibles.

Les marchandises emportées par l'expédition s'étaient toutes vendues à des prix très-élevés.

Aussitôt que les rapports arrivés seront connus, nous donnerons des renseignements plus complets sur ce nouvel établissement, qui, par sa position exceptionnelle, est appelé à exercer une grande influence sur le commerce entre la France et les anciennes républiques espagnoles de l'Amérique du Sud.

Nota. — Cet article est répété par la plupart des journaux de Paris.

LES JOURNAUX FRANÇAIS.

Rapides développements de la colonie belge de Santo-Thomas de Guatemala.

Le rapide développement de la colonie belge de Guatemala est vraiment digne d'admiration. Aux détails que nous avons publiés sur l'établissement de Sauto-Thomas, fondé par la Compagnie de colonisation, nous devons ajouter les renseignements suivants, résultant des rapports qui arrivent de l'Amérique centrale.

La ville de Santo-Thomas, située au fond du port, et dont les habitations construites forment une place et une rue ornées d'une église et d'une *municipalité*, est déjà en état de recevoir un nombre de colons assez considérable. Une autre ville, qui portera le nom de *Santa-Maria*, est commencée sur un emplacement voisin de l'entrée du goulet qui conduit au lac d'Ysabal, et que désigne, sous le nom de la *Boca*, M. le capitaine de corvette de Maussion-Candé, dans son *Rapport* au ministre de la marine, comme étant d'une salubrité remarquable. La ville de Santo-Thomas communique à la rivière navigable de la *Montagua*, par une route de 5 mètres de largeur sur une longueur de 24 kilomètres; à l'extrémité de cette route, ouverte par les colons, une ferme s'élève déjà pour servir d'entrepôt aux marchandises en destination pour *Guatemala*; une autre route, qui se dirige vers le *Poso* (établissement indien sur la route d'Ysabal à Guatemala), est en voie de construction: les travaux en sont faits par une compagnie de condamnés aux *presedeo* (forçats), que le gouvernement a mis à la disposition de la direction de la *Communauté de l'Union*. Cette route, qui doit avoir 96 kilomètres, était, au départ du *Théodore*, le 7 septembre dernier, déjà terminée sur une étendue de plus de 28 kilomètres; au bord de cette route, une ferme était en construction.

Les Indiens et les Caraïbes se présentaient en foule à Santo-Thomas, pour seconder les travaux de la *Communauté*; il en était résulté une grande diminution dans les prix de main-d'œuvre, qui, dans l'origine, avaient été assez élevés. Les relations commerciales avaient pris

une remarquable activité. Toutes les marchandises envoyées par la Compagnie étaient vendues avec avantage. Les produits du territoire de Sauto-Thomas sont variés et d'une exploitation facile. On y a découvert du silice et du plomb argentifères d'une grande richesse; les matériaux de construction s'y trouvent partout en abondance.

Les habitants, persuadés que leur avenir dépend de la prospérité de la colonie belge, secondent les colons par tous les moyens en leur pouvoir. Le gouvernement accorde à la Communauté tout ce qu'elle réclame dans tout ce qui peut aider à sa prospérité. Ces travaux considérables ont exigé de la part des travailleurs l'emploi de six à huit heures par jour, et malgré les privations et les fatigues, aucun de ces courageux colons n'a été malade.

La première et remarquable solution favorable du grand problème, de savoir si les Européens peuvent travailler sous le ciel des tropiques, vient d'être obtenue par la Compagnie belge de colonisation; elle doit son succès, il n'y a pas à en douter, au système adopté par elle; c'est encore par suite de ce système, qui lui a fait obtenir d'aussi prompts résultats, que soixante-dix hommes, partis d'Anvers le 15 mars 1843, ont pu expédier, le 7 septembre suivant, une riche cargaison de bois de teinture et d'ébénisterie, de salsepareille et d'autres produits naturels du pays, après avoir jeté les fondations de deux villes, construit deux fermes et ouvert des routes sur une étendue de plus de 52 kilomètres: quelle plus belle preuve peut-on donner de la puissance de l'association bien comprise, comme elle l'a été par la Compagnie belge de colonisation? C'est un exemple à suivre pour la colonisation de nos provinces d'Algérie; c'est un exemple à offrir, et nous espérons qu'il ne sera pas perdu.

(*Courrier français*. — 4 novembre 1843.)

Nota. Cet article a été reproduit par la plupart des journaux de Paris et des départements.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ MARITIME DE PARIS.**(5^e Cahier de 1843.)**

Extrait d'un mémoire de M. ESTANCELIN, député de la Somme, intitulé :
*Observations sur les possessions françaises dans la Polynésie, et sur
le commerce dans l'Océanie.*

L'Amérique centrale est appelée prochainement aux plus brillantes destinées, quel que soit le point où l'on ouvre un jour le canal de jonction entre les deux mers, soit qu'il coupe l'isthme de Panama, soit, ce que rendent plus probable des raisons physiques et des considérations politiques, que l'on préfère la voie du lac de Nicaragua. La confédération de l'Amérique centrale verra renaitre cette antique prospérité, dont les monuments qui subsistent encore sur son sol attestent l'existence. Mais, abstraction faite des moyens d'exécuter ce gigantesque projet, bornons-nous à considérer le parti que, dans l'état actuel, on doit obtenir des relations à établir par son territoire. Malheureusement, il faut le reconnaître, la France s'est laissée devancer; la concession, faite à la Compagnie belge de colonisation, du beau port de Santo-Thomas, sur le golfe de Honduras, lui enlève le précieux avantage d'un établissement atlantique qui lui est si nécessaire sur ce littoral. L'Angleterre n'est pas demeurée étrangère à la facilité qu'a trouvée le gouvernement belge à conclure un traité aussi avantageux pour lui; il importait, en effet, à cette puissance envahissante, maîtresse de l'île de Roatan, de Belise, et prête à dépouiller le Mexique de l'Yucatan, de ne point avoir un voisin puissant et incommode, qui eût concouru avec elle dans le commerce, dont, à tout prix, et malgré les efforts de la confédération, elle veut conserver le monopole. La France doit donc renoncer à un établissement sur la côte de Honduras, et nos navigateurs ne peuvent plus participer qu'en aventuriers, aux avantages que, depuis 1833, le gouvernement fédéral fait aux étrangers qui voudraient couper du bois de teinture dans les environs du golfe Dulce; mais il dépend encore de la France de répondre au désir que lui avait témoigné ce gouvernement de lier des relations intimes. Si la concession de Santo-Thomas n'a été, comme on l'assure, conclue que sur notre refus, ou du moins sur l'indifférence que nous avons témoignée, nous pouvons réparer cette faute en traitant, avec le

gouvernement central, d'une position à l'embouchure du rio San-Juan, dans la mer des Antilles. Cette rivière, qui sort du lac de Nicaragua, ouvre une voie à la navigation jusqu'à l'importante et belle ville de Léon, peuplée de 30 à 40,000 âmes, distante de quelques lieues du port de Rialejo, sur le grand Océan. Ce que dit M. Hurltel sur ce port, qu'il a fréquenté, confirme ce que dit Balbi : « Rialejo, dit celui-ci, important, par ses chantiers, et surtout par son beau port, réputé l'un des meilleurs du monde, et que quelques auteurs regardent comme le plus beau de la ci-devant Amérique continentale espagnole. »

Après avoir exposé les difficultés, les inconvénients reconnus et souvent définitifs par les Espagnols eux-mêmes, sur l'ouverture d'un passage de Chagres ou de Porto-Bello à Panama (1), le capitaine Hurltel établit d'une manière incontestable, à notre sens, et de même que l'a démontré M. de Humboldt, que le canal par la rivière de San-Juan, le lac de Nicaragua et Léon, aboutissant au port de Rialejo, est d'une exécution praticable; que, pénétrant au cœur d'un État vaste, peuplé, indépendant, cette communication est garantie de l'invasion de toute puissance qui tenterait de s'en emparer au préjudice des intérêts communs de tous les peuples; mais, comme il le dit, en attendant, la correspondance par

(1) Le mouillage de Panama ne peut être considéré comme un port; celui de Chagres ne vaut pas mieux, ils sont tous deux d'un atterrissage difficile, soit par les calmes et les courants, soit par la fréquence des orages et l'abondance des pluies, qui y tombent durant une grande partie de l'année. Les villes de Panama et de Chagres sont en ruines et peu fréquentées. Quelques voyageurs pressés sont les seuls aujourd'hui qui prennent cette route. Les dangers de la fièvre, qui attaque et enlève une bonne partie des personnes qui hasardent ce passage, les difficultés de la navigation dans le golfe, et puis souvent le manque de vivres, et mille autres inconvénients encore, ont obligé d'y renoncer.

(Mémoire du capitaine Hurltel.)

cette voie peut facilement et sûrement s'effectuer par terre en six journées de marche; et par le lac de Nicaragua, ayant atteint Léon, on gagne en une journée Rialejo (1).

De Rialejo aux Marquises, M. Hurltel dit avoir lui-même fait la traversée en vingt-cinq jours.

En lisant de tels détails, on voit s'évanouir à l'instant les préoccupations dont sont frappés les meilleurs esprits sur l'inconvénient de la distance qui sépare la métropole de ces nouvelles colonies. Il ne s'agit plus de doubler le cap Horn; c'est tout à coup une économie de 80 degrés ou 2,000 lieues dans la distance: ce n'est plus cinq à six mois d'une pénible et périlleuse navigation; c'est, par les paquebots à vapeur, la traversée de l'Atlantique en un mois, celle de l'isthme en quelques jours, et celle du grand Océan en vingt-cinq à trente jours, par des bâtiments à voiles favorisés par le vent d'est qui règne huit à neuf mois dans cette zone; mais il faudrait beaucoup moins de temps par les vapeurs, dont les voyages de Taiti ou Nouka-Hiva à Rialejo seraient périodiques.

On ne peut se défendre de quelque étonnement en voyant que l'on ait attendu plus de trois siècles à mettre à exécution un projet reconnu aujourd'hui si profitable, et qui devait produire de si grands résultats sur les destinées du monde. Mais il faut se souvenir, suivant les expressions du traducteur du Voyage de W. Roberts (*Voyage in the central America*), que, depuis la conquête des Espagnols, cette contrée a été si sévèrement fermée aux voyageurs ou commerçants par le despotisme jaloux de ses possesseurs, que, malgré la proximité de nos colonies, une ignorance complète régnait parmi nous sur tout ce qui concernait la géographie et la statistique de ce pays. Ce n'est que depuis 1824 que la république des Provinces-Unies de l'Amérique du Centre, contenant une population de plus de 2,000,000 d'âmes, est devenue État indépendant, et que la constitution libérale qu'elle s'est donnée lui a suggéré les projets dont l'exécution doit lui procurer une prospérité qu'elle envisage, prospérité au concours de laquelle elle appelle notre pays.

LE COURRIER FRANÇAIS. (28 novembre 1843.)

COLONISATION BELGE. — DE SON APPLICATION EN ALGÉRIE.

Le système de la Compagnie belge de colonisation peut-il être appliqué à l'Algérie? cette question nous est souvent revenue à l'esprit lorsque nous avons examiné les bases, l'organisation et les résultats probables de la Communauté de l'Union qui s'est formée pour fonder un grand établissement au Guatemala, et nous pensons que l'on pourrait lui donner une solution affirmative, en lui faisant subir quelques modifications.

Il y a dans les statuts et dans la manière de procéder de la Compagnie belge quelque chose

de séduisant qui lui assure de nombreuses sympathies, et des principes généraux que l'on peut appliquer à toute colonisation: c'est l'organisation du travail, cette théorie si longtemps traitée d'utopie, qui fait participer l'ouvrier aux bénéfices produits par la terre et par les capitaux, et dont la Compagnie belge fait une application aussi simple qu'équitable. Que des émigrants se trouvent rassemblés dans le nouveau monde ou en Afrique, ils peuvent donner à leur association les bases qu'ils jugent convenables, pourvu qu'ils se conforment aux lois établies; mais il s'agit

(1) Les considérations que fait valoir notre compatriote en faveur de son système ont d'autant plus de poids qu'elles sont conformes aux dispositions du traité que conclut, le 12 juin 1826, le gouvernement de la république avec la maison Palmer et C^e, de New-York, pour la section de l'isthme et l'ouverture du canal entre les deux mers. L'entreprise consistant à rendre navigable la rivière San-Juan, à son embouchure dans l'Atlantique, à tracer un chenal praticable dans le lac de Nicaragua, et à faire une coupure pour

joindre ce lac au grand Océan, la distance à parcourir ne paraîtrait devoir être que de dix-sept milles. Quelles qu'aient été les causes qui ont arrêté l'exécution de ce grand ouvrage, qui aurait dû être achevé en dix-huit mois, ce fait témoigne, mieux que toutes les dissertations, que l'ouverture d'un canal est praticable, et qu'en cette occurrence, appuyé de l'intervention de la France, le gouvernement de la république n'hésiterait point à l'entreprendre.

d'examiner ensuite si l'Algérie se trouve dans les mêmes conditions que le district de Santo-Thomas au Guatemala, et si l'on pourrait y fonder une communauté en tout semblable à celle que la Compagnie belge a créée dans l'Amérique centrale, ou bien quelles seraient les modifications qu'il faudrait faire subir à la communauté algérienne.

Le droit de propriété que l'État de Guatemala s'est arrogé sur le district de Santo-Thomas n'est guère que nominal; les Indiens des forêts du nouveau monde n'obéissent à aucun pouvoir politique et central; mais, indolents et pacifiques, ils fuient et ne combattent pas, ou ils se prêtent au joug qui ne les fatigue point et à la civilisation européenne tant qu'elle ne menace pas ouvertement leur indépendance. L'État de Guatemala a concédé à la Communauté de l'Union une immense étendue de terres, lui a accordé de grands privilèges de navigation sur les rivières, l'a dispensé des droits de douanes; il leur a même cédé un port en toute propriété. Il n'accorde aux émigrants qu'une protection morale, et les laisse libres de se défendre et de se gouverner comme ils l'entendent.

La France peut concéder en Algérie des terres qui sont aujourd'hui à l'abri de l'atteinte des Arabes hostiles; mais, dans la Métidja, par exemple, elle ne pourrait pas, sans compromettre l'avenir, donner aux émigrants trois fois plus de terres qu'ils n'en peuvent cultiver, pour les lots éventuels qui seraient réclamés par les capitalistes. Une semblable concession ne pourrait avoir lieu que dans les plaines de l'intérieur, et les indigènes sont plus difficiles à maintenir que les Indiens. Il ne lui serait pas permis d'octroyer aux nouveaux colons d'autres privilèges que l'exemption de l'impôt pendant un nombre d'années déterminé; elle ne pourrait leur concéder exclusivement un port, ni briser sa ligne de douanes pour les favoriser. Elle ne leur permettrait pas de former une garde nationale organisée au gré des colons et ayant de droit leurs chefs pour officiers. Ainsi, il n'y a pas analogie complète entre la Communauté de l'Union fondée au Guatemala et celles qui se créeraient en Algérie.

Cependant, il faut le reconnaître, une compagnie de colonisation qui se créerait à Paris, et qui aurait pour objet la mise en culture de divers territoires en Algérie par des communautés organisées par elle, aurait encore plus d'avantages que la Compagnie belge. En effet, l'Algérie est à une étape de Toulon, de l'Italie de l'Espagne; elle peut entretenir des relations

suivies et journalières avec des pays riches et civilisés, en recevoir facilement ce qui lui manque, et y trouver des débouchés pour tous ses produits; elle a des plaines aussi fécondes que celles de l'Amérique centrale; elle renferme des populations plus actives et plus laborieuses que celles des forêts du nouveau monde.

Indépendamment de ces avantages, le gouvernement français offre aux colons les frais de route jusqu'à Toulon, le passage gratuit sur les bâtiments de l'État jusqu'à Alger, et un commencement de colonisation, car les troupes construisent des habitations, défrichent des terres, assainissent les localités pour recevoir les colons et leur offrir des abris. Peut-être même le gouvernement consentirait-il à donner des bestiaux, des instruments aratoires et les premières semences.

Ainsi, en Afrique, le problème de la colonisation se trouverait résolu sans l'intervention des tiers admis par la Compagnie belge à partager les bénéfices produits par la terre et par le travail. On sait que cette Compagnie s'attribue un tiers des bénéfices pour l'apport des terres et les frais de direction; qu'elle donne une semblable part aux capitalistes actionnaires dont l'argent sert au transport des colons et aux frais de premier établissement. Il suffirait de faire deux parts, une pour la Compagnie qui ferait quelque avance de fonds et dirigerait les entreprises, l'autre pour les ouvriers.

En Algérie, comme partout ailleurs, les efforts isolés sont impuissants à coloniser; il faut des forces collectives pour obtenir des résultats efficaces, et puisque le gouvernement se montre incapable de tirer de nos possessions d'Afrique les avantages incontestables qu'elles offrent à la France, et que le gouverneur général ne peut que procéder lentement, faute de ressources, dans l'œuvre de la colonisation, il serait à désirer qu'il se formât à Paris une compagnie à l'instar de la société belge, et qu'elle procédât sans délai à l'organisation de diverses communautés destinées à mettre en culture les plaines riches et fécondes du nord de l'Afrique. Cette compagnie aurait bientôt réuni les capitaux nécessaires; le gouvernement n'oserait pas lui refuser sa protection et des encouragements, et nous verrions enfin, après douze ans d'attente, utiliser notre belle colonie, qui ne doit pas toujours rester un simple établissement militaire.

(Courrier français. — 28 nov. 1843.)

ANNALES FORESTIÈRES. (Décembre 1843.)

De l'importation des bois étrangers, et de la part qui peut revenir, dans cette importation, à la colonie anglaise de Belise, et à la nouvelle colonie belge de Santo-Thomas dans l'Amérique centrale.

La question de l'importation des bois étrangers mérite à un haut degré de fixer l'attention des forestiers et des économistes; en effet, la quantité de bois que la France tire chaque année des contrées les plus lointaines pour divers usages est énorme et dépasse de beaucoup l'idée qu'on s'en fait communément. Ce n'est pas seulement pour le besoin de la marine et de la charpente que nous achetons aux autres pays leurs produits forestiers. Une foule d'industries, et spécialement l'ébénisterie, la marqueterie, la teinture, etc., ajoutent par leurs demandes au mouvement de cette importation qui offre en général une progression croissante (1). Pour donner une idée des sommes considérables que le commerce étranger prélève sous ce rapport, chaque année, sur les capitaux français, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques documents statistiques qui nous paraissent dignes d'attention.

D'après les tableaux statistiques de l'administration des douanes, le montant des importations de bois s'est élevé, pendant l'année 1841, à la somme énorme de 38,400,000 fr.

Ajoutons à cette somme les importations des bois d'ébénisterie, qui, en 1841, se sont élevées à 7,720,000 kilog., et des bois de teinture, qui ont été, dans la même année, de 18,000,000 kilog., et qui ont produit une somme de . . . 6,500,000

Ajoutons encore les 4,050,000 kilog. de potasse que nous tirons, année commune, de l'étranger, et qui peuvent trouver place ici, comme produit de l'incinération des bois; nous trouvons pour cet article une somme de . . . 2,400,000

Ce qui élève le chiffre des importations à . . . 47,300,000

Dans ce total, nos colonies figurent seulement pour. . . 2,340,000 fr.

Reste, pour l'importation étrangère des bois en France. 44,960,000

Certes, un chiffre aussi élevé suffit à lui seul pour établir, au point de vue purement forestier, la gravité de la question de l'importation des bois étrangers; il ne serait pas non plus sans intérêt de l'envisager dans ses rapports avec la marine et le commerce d'échange; mais ce serait dépasser les limites que nous devons nous prescrire. Contentons-nous de signaler, à l'aide de quelques chiffres, l'intérêt que la marine française peut avoir au transport des bois propres soit à l'industrie, soit à la construction, et de la potasse que nous recevons de l'étranger.

1° Les 38,400,000 fr. payés pour les bois de construction sont calculés à raison de 50 cent. par mètre de planches à 33 centimètres de largeur; cette estimation seule indique combien le commerce de bois qui se fait entre la France et l'étranger dépasse la somme fixée plus haut. Adoptons-la néanmoins; nous trouvons 19,200,000 mètres de planches, soit, à raison d'un pouce par planche, 172,972 mètres cubes ou 111,196 tonneaux, calculés, suivant l'usage, à 42 pieds cubes par tonneau: soit . . . 111,196 tonn.

2° Les 29,770,000 kilog. de potasse et de bois pour l'industrie représentent, à 1,000 kilog. par tonneau. . . 29,770

Total . . . 140,966

D'où il résulte que l'importation des bois étrangers fournit à la marine un transport de 140,966 tonneaux.

Mais il ne suffit pas à l'économie forestière de constater quelle est pour nous l'importance du commerce des bois étrangers; elle doit encore se demander à quelles contrées est dévolu le privilège de nous fournir des approvisionnements aussi considérables; question pleine d'intérêt, mais dont la solution exacte et rigoureuse exigerait des documents que nous recueillons chaque jour; nous espérons qu'il nous sera bientôt permis de la traiter dans son

(1) Néanmoins, le dernier relevé officiel publié récemment par l'administration des douanes constate une diminution assez notable dans l'importation des bois d'acajou.

ensemble et avec tous les détails qu'elle renferme ; nous nous bornerons aujourd'hui à indiquer la part qui revient, dans l'importation des bois, à deux colonies de l'Amérique, dont l'une appartient à l'Angleterre et se trouve dans l'état le plus prospère au point de vue forestier, et dont l'autre, récemment fondée par une compagnie belge sous les auspices du gouvernement de ce pays, est signalée comme appelée, dans un avenir prochain, à étendre encore ce mouvement d'importation en Europe des bois du nouveau monde ; nous voulons parler des colonies de Belise et de Santo-Thomas (1).

Belise est une colonie fondée par les Anglais dans la baie de Honduras, au centre de l'Amérique et au nord de Santo-Thomas, entre le golfe du Mexique et la mer des Antilles. Elle doit sa naissance, son accroissement, sa prospérité, à l'exploitation des forêts. Fondée par des coupeurs de bois qui, jusqu'en 1825, eurent à lutter contre les pirates de la mer des Antilles, Belise, suivant le *Colonial magazine* (n° 17, publié en mai 1841), se composait, en 1836, de 5,076 individus, dont 222 blancs seulement ; la valeur foncière et mobilière y était évaluée à 5,000,000 liv. sterl. (125,000,000 fr.) ; la valeur de la propriété créée chaque année, à 1,000,000 sterling (25,000,000 fr.). La navigation représentait annuellement 58,000 tonneaux.

D'après les *Archives du commerce et le Dictionnaire* si estimé de *Mac-Culloch*, Belise exportait en 1824 :

En acajou . . .	18,722 tonneaux.
En campêche . . .	48,15 id.
En cèdre . . .	2,190 pieds cubes.

Pour donner une idée du développement progressif de l'exploitation des forêts de Belise, qui chaque jour offre cependant des difficultés nouvelles (2), il suffit de citer l'acajou, dont l'exploitation est parvenue, en 1836, à 32,560 tonneaux. Néanmoins, cette colonie, qui n'a d'autre port qu'une rade foraine exposée à tous les vents, fut fondée dans des conditions très-défavorables par quelques spéculateurs ne possédant que de faibles ressources,

à une époque où ils devaient lutter contre les pirates et les difficultés que présentent les travaux de colonisation ; malgré tous ces obstacles, elle était arrivée, en 1837, époque à laquelle nous devons nous arrêter faute de documents nouveaux, à un état de prospérité très-satisfaisant.

Au sud de Belise s'élève la colonie naissante de Santo-Thomas, qui paraît aussi posséder en forêts des ressources considérables. Elle a été fondée, il y a trois ans environ, par une compagnie belge qui s'est fait concéder, à prix d'argent, l'état de Guatemala, dans lequel le district de Santo-Thomas occupe une étendue de 200 lieues carrées. D'après les documents publiés par divers recueils en Belgique et en France, cette partie de l'Amérique centrale est couverte d'immenses forêts pour ainsi dire vierges, et qui peuvent fournir les plus grands arbres qu'emploie la marine, et les bois les plus précieux pour l'ébénisterie, la marqueterie et la teinture. L'exportation de ces produits paraît d'autant plus facile que la Compagnie belge a fait comprendre dans sa concession le port de Santo-Thomas, l'un des plus beaux de la mer des Antilles, et le droit exclusif de la navigation à vapeur sur les fleuves, lacs et rivières qui entourent ou traversent le territoire cédé. En outre, tous les produits ont été dispensés, pour l'exportation, de tous droits de douane ou autres. Si l'on ajoute que le prix de revient du bois se réduit aux frais d'abattage et d'équarrissage, et, pour la potasse, aux seuls frais de fabrication, et que les frais de transport en Europe sont de 25 fr. pour 42 pieds cubes de bois (mesure adoptée par la marine) ou pour 1,000 kilogram. de potasse, il paraît évident que cette colonie se trouve placée dans des conditions très-avantageuses pour prendre une part considérable à l'importation dans nos contrées des bois du nouveau monde.

Des documents qui nous sont transmis par un chimiste praticien, habitant Santo-Thomas, nous permettent de donner quelques détails sur les diverses essences qui se rencontrent dans les forêts des deux colonies dont nous nous occupons ; c'est, bien entendu, sous la responsabilité de notre correspondant que nous publions ces détails ; nous laissons à chaque essence le nom vulgaire qu'elle a dans le pays.

Nous distinguerons ces bois en plusieurs classes, suivant leurs qualités essentielles et l'emploi qu'on en fait (1).

(1) Voir les cartes de l'Amérique centrale ci-jointes. — Pour faciliter à ses lecteurs l'intelligence du travail de M. Garnier, l'administration des *Annales forestières* a joint à sa livraison deux cartes très-détaillées sur les colonies de Belise et de Santo-Thomas.

(2) Aujourd'hui les coupeurs de bois de Belise ne trouvent plus le cèdre et l'acajou qu'à trente milles dans l'intérieur, et à deux ou trois lieues des cours d'eau.

(1) Chose singulière, le pommier et le poirier ne croissent pas dans ces parages.

Bois très-durs pour les constructions :

Mora. Coloré en jaune, susceptible de poli, et brunissant avec le temps.

Madre de cacao ou *madera negra*. Ce bois est brun, très-pesant; le cacaotier croît à l'abri de cet arbre, ce qui lui a fait donner son nom.

Quebracho. Bois d'un brun foncé; il se conserve longtemps sous terre.

Guilliguiste. Assez semblable au précédent.

Almendro. Très-beau bois, par l'élanement de son tronc; on s'en sert pour les ponts en charpente.

Valador. Arbre également très-haut et très-droit.

Ces six espèces se distinguent par leurs dimensions, qui permettent d'en tirer des poutres de 0^m40 à 0^m50 d'équarrissage, et de 15 à 16 mètres de longueur. Ils sont éminemment propres à la charpente.

Chapulastapa. Bois brun, veiné de blanc, à fibre longue et droite; il est réputé le plus bel arbre du pays.

Chaperno. Bois très-dur.

Calebro. Très-bel arbre, grand et droit : bois blanc et dur.

Palo colorado. Bois de couleur rose, quand il n'est pas vieux, mais pâlisant avec le temps.

Cortes blanco. Bois d'un blanc sale.

Ces cinq espèces sont très-bonnes pour les constructions, quoiqu'à un degré moins élevé que les précédentes.

Bois moins durs :

Amate. Grand arbre, le plus commun des forêts de la côte, bois poreux, fibre courte.

Conacaste. Grand arbre, bois bon pour faire des planches; on s'en sert aussi pour faire des pirogues, des jantes de roues. Il y en a deux espèces, blanc et rouge.

Coaba. Acajou du pays, assez commun; excellent bois pour les charpentes légères, la menuiserie, les roues de machines, les pirogues; sa couleur est rouge.

Cèdre. Variété du caoba; il sert aux mêmes usages que le précédent.

Bois pour meubles, marqueterie :

Ronson. Imitation du palissandre, très-élastique.

Funero. Bois brun à raies violettes, très-élastique.

Grenadillo. Joli bois, brun, nuancé de rouge.

Meloncillo. Bois jaune foncé.

Pie de Cabre. Bois jaune, veiné de noir.

Bois d'usages spéciaux :

Quita calesones. Variété du cèdre, bois purgatif par sa graine.

Nacascolote. Bois de fer; il sert à faire des dents d'engrenages pour les roues de machines, des chevilles, etc.; le fruit de cet arbre est employé pour faire de l'encre.

On trouve dans beaucoup de forêts, des chênes, des pins et des sapins, mais on ne s'en sert pas. L'écorce même du chêne n'est pas employée en tannerie; elle est remplacée par l'écorce du mongolier rouge.

Tous les bois de charpente que nous avons nommés ont des qualités supérieures, beaucoup d'élasticité, une grande résistance, et sont longtemps inaltérables à l'air. Il en est plusieurs qui seraient éminemment propres aux constructions navales; mais, comme il n'a jamais existé de chantiers dans les colonies espagnoles de l'Amérique du Centre, il n'est pas possible de citer des faits à l'appui de cette opinion; cependant elle se fonde sur des observations que chacun peut apprécier. Les bois sont de très-grande dimension, durs, élastiques, ce qui dénote une résistance absolue et très-forte; ils se conservent bien en terre et dans l'eau, et l'on peut se procurer abondamment toutes espèces de courbes dans les enfourchures des énormes branches dont les arbres sont couronnés. Ces qualités ne sont-elles pas celles qui conviennent aux bois de marine?

Beaucoup de ces bois peuvent être considérés comme objets de commerce; tels sont le caoba et le cèdre, les bois de marqueterie (ronson, funero, grenadillo), ainsi que le nacascolote, qu'on emploierait avec avantage partout, pour certaines parties de machines à l'usage de l'industrie.

Il nous reste à établir les calculs d'une exploitation pour la coupe des bois, en prenant pour base le travail des nègres. Nous nous appuierons, à cet égard, sur le tableau de la tâche du travail imposé en 1835 à chaque nègre, à la Guyane anglaise, par sir James Carmichael Smith, gouverneur de la colonie.

La tâche d'un nègre bûcheron, à la Guyane, est d'abattre et d'équarrir, en neuf heures de travail, les deux tiers d'un mètre cube de bois ou 18 pieds cubes.

Les nègres de Honduras, pour la plupart coupeurs de bois, sont soumis aux mêmes travaux. Nous prendrons cette proportion pour bien des calculs qui vont suivre.

En employant, pour la coupe et l'équarrissage des bois, d'abord cent nègres, on obtient chaque jour 66 mètres cubes ou stères de bois équarri. Deux cents jours de travail produisent

donc 13,200 mètres cubes de bois de diverses essences : *acajou*, *cèdre*, *palissandre*, *chêne*, bois durs, de teinture et autres, enfin toute espèce de bois d'une valeur incontestable.

Le prix actuel du bois varie, par 50 kilogrammes :

L'acajou, de 8 à 15 fr. (1).

Le cèdre, de 9 à 15 fr.

Le campêche, de 7 à 8 fr.

En calculant les bois en *commune* à raison de 42 pieds cubes par tonneau, mesure admise par la marine marchande, et en admettant que 42 pieds pèsent moyennement 1,000 kilog., et que le prix moyen de 50 kilog. de bois de ces différentes essences soit de 8 fr., prix du bois le plus commun, on trouve que le tonneau de 42 pieds produit 160 fr. : soit pour 1 mètre cube ou 27 pieds, 102 p. 85 c., et pour 13,200 mètres cubes, 1,357,620 fr.

Si nous avons insisté avec quelques détails sur les ressources forestières des colonies de Belise et de Santo-Thomas, c'est qu'il nous parait que les progrès de ces deux établisse-

ments peuvent donner, dans un avenir assez prochain, au commerce d'importation en Europe des bois étrangers, de nouveaux centres d'approvisionnement ; l'industrie française ne doit pas perdre de vue les développements que peuvent prendre ces deux colonies ; elle ne saurait même trop se hâter de se ménager des relations étendues avec ces États naissants et déjà prospères ; n'oublions pas que, dans le commerce des échanges, la meilleure place appartient presque toujours à celui qui sait prendre les devants. Nous savons, au surplus, que déjà plusieurs fabricants de Paris se sont associés afin d'approvisionner les comptoirs de la Compagnie belge qui se charge de vendre leurs produits au mieux de leurs intérêts. Ces négociants prennent pour leur compte les risques de l'entreprise commerciale, en partageant tous les avantages ; la Compagnie n'est pour eux qu'un simple commissionnaire, répondant seulement des ventes faites par elle. Il n'est pas possible d'évaluer en ce moment les avantages que pourrait offrir au commerce des bois en France un traité avec cette compagnie ; mais il est à souhaiter qu'il puisse y trouver un jour les moyens de s'affranchir, au moins en partie, du tribut onéreux de près de quarante-cinq millions que nos négociants payent à l'étranger.

JULES GARNIER.

(1) Le prix courant du commerce de l'acajou est coté à l'entrepôt du Havre de 14 à 35 fr. Voir l'article spécial que nous avons consacré à l'acajou dans le dernier numéro des *Annales forestières*.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA QUATRIÈME PARTIE.

1. — ANNALES MARITIMES. (*Février 1842.*) — *Notice sur le golfe de Honduras et la république du Centre-Amérique*, par M. DE MAUSSION-CANDÉ, capitaine de corvette. (Extraits.) Pag.
- Les cinq États de l'Amérique centrale. — Villes capitales. — Population. — Productions.—Commerce. — Importations et exportations. — Port de Santo-Thomas. — Sa beauté, sa sécurité, sa salubrité. — Lac d'Ysabal. 3
2. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. (*Mars 1843.*) — *Note sur la république de l'Amérique centrale.* (Extrait d'un voyage inédit.)
- Importance de l'Amérique centrale comme point de jonction des deux océans.— Riches productions de Guatemala. — Coup d'œil sur les cinq États. — Température. — Climat. — Organisation politique. — Législation, etc. 7
3. — REVUE DE L'ORIENT: BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE. (*Juillet 1843.*) — *De la colonisation. — Solution du problème de l'organisation du travail.* — Rapport fait à la Société orientale (les 9 et 30 juin 1843), par MM. HAMONT et MAREY-MONGE, sur un ouvrage intitulé: *Aperçu général sur la colonisation de l'Algérie.*
- Exposition des travaux de la Compagnie belge de colonisation. — Son système. — District de Santo-Thomas. — Climat de Guatemala. — Jonction des deux mers. — Ligne postale.—Communauté de l'Union.— Organisation du travail. — Droits et devoirs des travailleurs. — Système proposé pour la colonisation de l'Algérie.— Approbation complète donnée au système de la Compagnie belge de colonisation. 11
4. — MONITEUR INDUSTRIEL. (*23 mars 1843.*)
- Départ de l'expédition destinée à prendre possession de Santo-Thomas. — Espérances conçues. 19
5. — CONSTITUTIONNEL. — MONITEUR PARISIEN. — GLOBE. — JOURNAL DU COMMERCE. (*3 août 1843.*) — *Colonisation belge dans l'Amérique centrale.*
- But et système de la Compagnie belge de colonisation. — Communauté de l'Union. — Avantages assurés aux travailleurs. — Arrivée à Santo-Thomas de l'expédition destinée à prendre possession de la colonie. — Favorable accueil qu'elle reçoit. — Premier établissement. — Érection d'une église. — Satisfaction des colons. — Extraits de leurs lettres. 20

6. — GLOBE. — MONITEUR PARISIEN. — PRESSE. — QUOTIDIENNE. — JOURNAL DU COMMERCE. — COURRIER FRANÇAIS. — LÉGISLATURE. — GAZETTE DE FRANCE. — PATRIE.

Pag.

Nouvelles de Guatemala. — Voyage de Mgr de Vitery. — Arrivée des colons belges à Santo-Thomas. — Accueil empressé que leur font les populations. — Dispositions favorables du gouvernement guatemalien. — Correspondance officielle. — Éloges donnés à la prévoyance de la Compagnie belge pour les colons. — Nomination du major Guillaumot aux fonctions de directeur colonial à Santo-Thomas.

25

7. — GLOBE. (12 septembre 1843.)

Position avantageuse de l'Amérique centrale. — Ses productions, végétales, animales et minérales. — Commerce important de Belise menacé par le nouvel établissement de Santo-Thomas.

30

8. — JOURNAL DES DÉBATS. (16 septembre 1843.)

Détails sur la Compagnie belge de colonisation. — Avantages que présente la concession qu'elle a obtenue. — Position admirable et richesse du territoire concédé. — Facilité des communications maritimes et fluviales. — Beauté du port de Santo-Thomas. — Doutes sur la salubrité de quelques parties du district de Santo-Thomas. — Dangers inhérents à tous les premiers défrichements. — Éloge de la Compagnie et vœux pour son succès.

32

9. — QUESTION DE LA SALUBRITÉ DE SANTO-THOMAS. — Réponse aux doutes exprimés par le Journal des débats.

Tous les témoignages sont en faveur de la salubrité. — Les voyageurs anciens ainsi que les voyageurs modernes. — MM. de Maussion-Candé, de Puydt, de Bueckum. — Détails statistiques. — Mesures hygiéniques prescrites aux colons belges.

35

10. — GLOBE. (Septembre 1843.)

Nouveaux éloges donnés à la Compagnie belge. — Approbation de la Communauté de l'Union. — Avenir commercial de l'établissement de Santo-Thomas.

37

11. — CONSTITUTIONNEL. (21 septembre 1843.) — Correspondance transatlantique.

Grandes lignes que doivent parcourir les paquebots à vapeur. — Lignes secondaires. — Le port de Santo-Thomas doit être préféré au port de Chagres pour le point de passage de la ligne postale.

40

12. — CONSTITUTIONNEL. (25 septembre 1843.)

Salubrité constatée du port de Santo-Thomas. — Exposé approuvé des mesures hygiéniques prescrites par la Compagnie belge de colonisation.

42

13. — COURRIER FRANÇAIS. (3-19 octobre 1843.) — Colonisation; système de la Compagnie belge.

Nécessité de la création des colonies. — Colonisation du district de Santo-Thomas. — Avantages du système de la Compagnie belge. — Bases sur lesquelles elle opère. — Capitalistes. — Colons. — Retraites assurées aux travailleurs. — Pensions à leurs veuves. — Éducation de leurs enfants.

43

	Pag.
14. — ÉCHO DU MONDE SAVANT. (5 octobre 1843.) — Géographie.	
<u>Aperçu sur la colonisation de Santo-Thomas de Guatemala (Amérique du Centre), organisée sous la protection du roi des Belges, par la Communauté de l'Union.</u>	46
15. — LA RÉFORME. (6 octobre 1843.)	
<u>Essai de colonisation tenté par la Belgique. — Association du travail avec le capital. — Mesures vraiment philanthropiques. — Débouchés nouveaux offerts à l'industrie et au commerce français.</u>	49
16. — TOUS LES JOURNAUX DE PARIS.	
<u>Activité et bonne santé des colons de Santo-Thomas. — Assimilation du pavillon de la Compagnie belge de colonisation (bleu et blanc) au pavillon national de l'Amérique centrale. — Avantages commerciaux accordés à la Compagnie belge.</u>	50
17. — LE GLOBE. — L'ÉTAT. (23-24 octobre 1843.)	
<u>Prohibitions douanières du Mexique, leur injustice, leur inutilité, leur absurdité. — Moyens offerts par l'établissement belge de Santo-Thomas de les éluder. — Traité conclu entre la Compagnie belge de colonisation et une société de fabricants et producteurs parisiens.</u>	51
18. — L'UNIVERS. (4 novembre 1843.)	
<u>Retour en Belgique du navire <i>le Théodore</i>, chargé de produits de la colonie.</u>	53
19. — LES JOURNAUX FRANÇAIS.	
<u>Rapides développements de la colonie belge de Santo-Thomas de Guatemala.</u>	54
20. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ MARITIME DE PARIS. (5^e Cahier de 1843.)	
<u>Extrait d'un mémoire de M. Estanceliu, député de la Somme, intitulé : <i>Observations sur les possessions françaises dans la Polynésie, et sur le commerce dans l'Océanie.</i></u>	55
21. — LE COURRIER FRANÇAIS. (28 novembre 1843.)	
<u>Colonisation belge. — De son application en Algérie.</u>	56
22. — ANNALES FORESTIÈRES. (Décembre 1843.)	
<u>De l'importation des bois étrangers, et de la part qui peut revenir, dans cette importation, à la colonie anglaise de Belise, et à la nouvelle colonie belge de Sauto-Thomas dans l'Amérique centrale.</u>	58



ADMINISTRATION ET DIRECTION

1874

COMPAGNIE BELGE DE COLONISATION.

Tous les intérêts de la Compagnie sont réglés par le *Conseil général*;
le *Conseil* se compose de MM.

le comte Félix de Mérode, *Président*

le comte de Hesseghem, *Vice-Président*;
le comte ARACRIGNE, *Treasurer*;
M. Louis VANDERBROECK;
M. Louis VANDERBROECK;
le prince de LA FAYETTE;
le prince de LIGNY;
le chevalier HUYBROECK DE BRACQFORT.

le colonel de génie BARRÉ DE PUYSE;
le FOURIER, *ingénieur en chef*;
le chevalier VANDERBROECK DE BUCKER;
LAURENT VÉRY, *ingénieur en chef*;
le chevalier DE SAUVAGE, *président de la*
Com. de colonisation;
MUTINUS, *historien*.

La Compagnie est administrée par le *Comité des Directeurs*, composé de MM.

le comte de Hesseghem, *Président, directeur délégué*.

LAURENT VÉRY;
le colonel BARRÉ DE PUYSE;
le comte ARACRIGNE.

le comte VANDERBROECK DE BUCKER, *Secrétaire*;
DE PUYSE;
le Baron VANDERBROECK.

Les membres du *Conseil général*, et ceux de l'*Assemblée des directeurs*, ne perdent rien par leur absence.

L'*Assemblée générale* de la Compagnie belge de colonisation est M. OUBERT. Il est chargé de l'exécution de toutes les décisions d'administration relatives à la Compagnie.

Pour coloniser le district de Santo-Thomé de Guatemala, dans l'Amérique centrale, la Compagnie belge de colonisation a fondé la **Communauté de l'Union**.

La direction de la **COMMUNAUTÉ**, à Santo-Thomé, est confiée à M. le major GONZALES, *chef de corps des pontonniers belges*. Il est assisté d'un **Comité colonial**, composé de MM. les chefs des divers bureaux administratifs et de travail.

Les Banquiers de la Compagnie sont :

À Paris, MM. DE ROTHSCHILD frères.

À Bruxelles, la Banque de Belgique;
À Namur, M. Hennequin-Briand;
À Tournay, M^{re} veuve Benoit-Lemaire;
À Cambrai, M. Verbeke-Boul;
À Tournai, M. Braessens.

À Liège, MM. Naffin-Sackerey et C^{ie} (Belges);
À Huy, M. l'Honnête-Petrus;
À Charleroi, M. Hennequin-Briand;
À Bréville, M. Hennequin et Compagnie;
À Ais-la-Chapelle, M. Verghote.

Agent de change de la Compagnie,
à Paris, M. NOUVEAU.

Le Correspondant de la Compagnie à Paris est
M. HUBER, rue Tranchat, 31.



